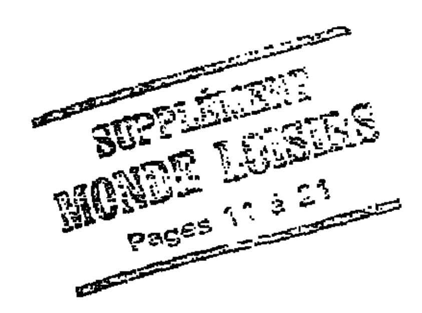


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE · N° 12768 – 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine – SAMEDI 15 FÉVRIER 1986

L'ENVOI DE M. QUILÈS A N'DJAMENA

M. Mitterrand a choisi la fermeté au Tchad

M. Mitterrand, qui a dépêché jeudi 13 février à N'Djamena M. Quilès, ministre de la défense, est résolu à faire preuve de fermeté dans le nouvel épisode de la crise tchadienne.

En l'espace de vingt-quatre heures, les *événements se sont* précipités. Selon l'ambassadeur du Tchad à Paris, l'attaque contre Ziguey, localité située à 300 kilomètres au nord de N'Djamena, s'est produite jeudi, vers 16 heures, et on ignorait encore, ce vendredi en fin de matinée, le bilan exact des combats. Les forces gouvernementales s'attendaient à un tel développement, en dépit de deux nouveaux assauts lancés par leurs adversaires contre Kouba-Olanga, à 250 kilomètres au nord-est, où les Libyens et leurs protégés tchadiens – le GUNT de M. Goukouni Oueddeï – avaient subi un cinglant échec lundi.

Dans ce secteur, même si le matériel de leurs adversaires est supérieur au leur, les forces gouvernementales devraient pouvoir tenir.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 6.)

Un irritant dossier

La reprise des combats au Tchad ne peut pas avoir surpris les autorités françaises. Depuis des semaines, c'est « un bruit de bottes », pour reprendre l'expression de M. Roland Dumas, qui leur parvenait de la partie septentrionale du pays, contrôlée par les hommes de M. Goukouni Oueddeï et les troupes du colonel Kadhafi. Et, dès le mois de décembre dernier, *M. Mitterrand* avait profité du douzième sommet franco-africain pour lancer un avertissement clair au dirigeant libyen affirmant qu'il ne laisserait pas « se développer une politique d'agressivité contre un pays ami » sans réagir « dans les jours qui viennent ».

Cette mise en garde était destinée *manifestement à prévenir* une erreur de calcul de Tripoli : on craignait en effet à Paris que le *colonel Kadhafi ne profite de la* campagne électorale française pour tenter une nouvelle fois de *déstabiliser* le régime de N'Djamena, escomptant une paralysie du pouvoir en France. Force est de reconnaître que l'avertissement de M. Mitterrand n'a pas été entendu puisque les forces de M. Goukouni *Oueddeï, équipées par la Libye et* renforcées par des contingents de la « légion étrangère » du colonel Kadhafi n'ont pas hésité à franchir en trois points au moins la fameuse « ligne rouge » mise en place lors de l'opération « Manta » pour attaquer des garnisons gouvernementales. L'une de ces garnisons, *Ziguey*, se trouve même nettement au sud du 16e parallèle, dans ce Tchad que M. Mitterrand a promis de défendre, et sa chute pourrait ouvrir la route de la capitale à l'agresseur.

Sans être pour l'instant catas*trophique, la situation est grave.* C'est bien pourquoi le président de la République a dépêché à la hâte M. Paul Quilès à N'Djamena après y avoir envoyé M. Guy Penne, son conseiller pour les *affaires africaines : il convient de* fournir dans les plus brefs délais à M. Hissène Habré l'aide en matériel *dont il a besoin pour contenir* l'offensive actuelle. L'intérêt de Paris est en effet que les troupes gouvernementales *tiennent* bon. Faute de quoi se poserait le problème d'une intervention aérienne *ponctuelle de la part de* la France, avec tous les risques militaires, mais aussi politiques, que ce genre d'opération comporte.

On n'en est pas encore là. Mais, pour avoir quelque chance de dissuader un *colonel Kadhafi qui* a déjà abusé à plusieurs reprises de la bonne foi de la France – et c'est un euphémisme, – *Paris est* contraint aujourd'hui de manifester une grande détermination. *C'est ce qui devrait se faire après* que M. Quilès aura fait un rapport au président de la République. Une telle *attitude* est sans doute jugée d'autant plus indispensable à l'Elysée que certains aspects de la politique française au Tchad seront critiqués, au cours de la campagne électorale, notamment l'« accord » franco-libyen de novembre 1984 aux termes duquel les troupes françaises ont été retirées du pays, mais non les effectifs libyens, sans oublier l'étonnante rencontre Mitterrand-Kadhafi, en Crète.

Une politique de *fermeté* rencontrerait sans doute l'approbation de la plupart des formations politiques *françaises* – à l'exception, bien sûr, du Parti communiste. Le rebondissement de la *crise tchadienne n'en* conduit pas moins à rouvrir un dossier qu'on aurait préféré, en haut lieu, oublier. *Il pose aussi une nouvelle* fois l'irritant problème des rapports avec le colonel Kadhafi, que *l'on retrouve également au chapitre* du terrorisme.

LA TÉLÉVISION CULTURELLE ET EUROPÉENNE

M. Faivre d'Arcier dévoile les programmes de la « 7 »

La septième chaîne va voir le jour après trois mois de blocages et de difficiles négociations entre le gouvernement et les partenaires publics de la nouvelle télévision. M. Bernard Faivre d'Arcier, ancien directeur du Festival d'Avignon et conseiller du premier ministre, en assurera la direction. Il a accepté de nous dévoiler les grandes lignes de son projet.

Après la « 5 » et la « 6 », encore une nouvelle chaîne. Mais celle-ci va résolument à contre-courant du vent de libéralisation commerciale qui souffle sur la télévision nationale. La « 7 » sera une *société publique*, financée en grande partie par l'argent de la redevance. Elle sera européenne, *diffusée à partir de l'année* prochaine par le satellite de télévision directe TDF 1 qui couvrira la quasi-totalité de l'Europe de l'Ouest. Enfin, elle affichera une dominante résolument culturelle, tentant de ménager, en marge des grands réseaux, un espace réservé à toutes les formes de créations artistiques et intellectuelles.

La « 7 » veut offrir la possibilité au plus grand nombre de découvrir l'univers de la création. M. Faivre d'Arcier a une ambition parallèle : réconcilier les hommes de culture, les promoteurs de spectacles vivant avec la télévision. *Il* évoque quelques grands projets déjà en discussion : Peter Brook propose des « leçons de théâtre », George Duby des séries sur l'histoire au quotidien, Patrice Chéreau veut prolonger au petit écran son expérience de la scène et du cinéma. A côté de ces créations nouvelles, une grande place sera faite au patrimoine, celui du cinéma mais aussi celui de la télévision à travers ses archives.

Initialement très francophone, la « 7 » s'ouvrira petit à petit à nos voisins européens, *programmant* une sélection des meilleures émissions des télévisions qui nous entourent. M. Faivre d'Arcier a quatorze mois pour préparer ses programmes. Dans l'intervalle, il compte offrir aux téléspectateurs français quelque avant-goût de sa chaîne culturelle en diffusant ses émissions sur TF1, Antenne 2, FR3 ou les nouvelles chaînes privées.

J.-F. L.

(Lire nos informations page 25.)

LE PREMIER MINISTRE CANADIEN ET LE SOMMET DE PARIS

M. Brian Mulroney au secours de la francophonie

Un sommet doit réunir, pour la première fois, du 17 au 19 février, à Versailles et à Paris, les représentants de quarante-deux Etats ou communautés francophones. M. Brian Mulroney, premier ministre canadien, dans un entretien avec le Monde, *se montre un chaud partisan de la consolidation de la francophonie.*

« La préparation du sommet *francophone ne paraît pas avoir* été facile, suscitant quelque deux cents problèmes dits de protocole entre le gouvernement fédéral et les francophones...

– Certes, mais ils ont été résolus, et pour quelqu'un habitué à vivre en système fédéral il n'y a eu aucun obstacle héroïque. Les points les plus importants ont été résolus entre le premier ministre québécois, Robert Bourassa, et moi-même. Le temps est révolu de ceux d'ici qui allaient faire carrière à Paris, aux frais de la princesse, dans la guerre des tapis rouges... *Qu'on ne compte pas sur* moi pour aller m'enfarger [prendre les pieds] dans les fleurs de ces tapis...

» Je mène une politique de réconciliation nationale et je ne tomberai pas dans les panneaux des fonctionnaires.

» La francophonie était perçue depuis vingt ans dans certains endroits du Canada comme un élément de discorde. L'époque des zizanies et des chicanes est terminée. La francophonie a maintenant des chances de devenir un instrument productif pour tout le Canada, anglais ou français. *Je crois que* la francophonie peut permettre au Canada d'accroître son rôle mondial et de *favoriser sa réconciliation nationale* en cours.

– Vous pensez donc être à *l'abri de tout esclandre public à* la conférence de Paris pour une question de partage des compétences entre *le pouvoir fédéral* et les deux gouvernements provinciaux, Québec et Nouveau-Brunswick, représentés ?

– Si jamais un fling-flang [embrouille] devait arriver, les Canadiens jugeraient cela avec une extrême sévérité. Comme premier ministre représentant tout le Canada, ce sera mon rôle de m'assurer que chacun jouera pleinement le sien, *naturellement* sans s'immiscer dans ce qui n'est pas de son ressort. Bien sûr, le Québec aura un rôle spécial et nos hardis Acadiens [les 150 000 francophones du Nouveau-Brunswick] auront aussi voix au chapitre.

– *Les sujets qui seront* abordés au sommet soit par Ottawa, soit par les francophones ont-ils été strictement délimités à l'avance ?

– Non. Mais je connais intimement Robert Bourassa depuis quinze ans, et, s'il en vient, par exemple, à soulever une question monétaire qui est du ressort fédéral, mais pour laquelle je connais son intérêt, je le laisserai faire. Je serai large d'esprit ! Le discours de clôture du sommet sera d'ailleurs prononcé par le premier québécois.

– Mais, à la séance inaugurale, *seul le premier canadien* interviendra...

– Evidemment !

– Est-ce au cours de son allocution finale que M. Bourassa invitera les participants à *tenir leur deuxième sommet* à Québec ?

– Seul le gouvernement canadien peut lancer des *invitations* au niveau international, mais naturellement nous ferons tout, si le *premier sommet réussit, pour* attirer le second à Québec.

Propos recueillis par
J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ
et BERTRAND DE LA GRANGE.

(Lire la suite page 2.)

Les suppressions d'emplois dans les banques

Pour la première fois, patronat et syndicats discutent de l'avenir d'une profession de plus en plus informatisée.

PAGE 29

57 % des détenus toxicomanes atteints par le virus du SIDA

Etant donnée l'importance des toxicomanes dans la population carcérale, on estime que 5 % à 20 % des prisonniers sont contaminés.

PAGE 32

Philippines : l'Eglise appelle à la « résistance non violente »

La conférence épiscopale juge que le gouvernement de M. Marcos est désormais « privé de toute base morale ».

PAGE 3

La guerre du Golfe

Les Iraniens occupent une zone stratégique dans le sud de l'Irak.

PAGE 6

J.-C. Duvalier toujours en France

L'ancien dictateur souhaite obtenir le statut de réfugié.

PAGE 32

Cohabitation : une transition vers de nouvelles majorités

par Maurice Duverger

PAGE 9

SCANDALES IMMOBILIERS ET POTS-DE-VIN

Les démons de Berlin-Ouest

Berlin-Ouest est à nouveau aux prises avec un important scandale immobilier dans lequel sont impliquées plusieurs personnalités politiques de la ville. Parmi elles, M. Wolfgang Antes, dirigeant de la section chrétienne-démocrate de Charlottenburg, qui a démissionné lundi 10 février, « spontanément », de la CDU.

De notre envoyé spécial

Berlin-Ouest. – Sept arrestations, dont celles de deux conseillers d'arrondissement chrétiens-démocrates, une trentaine d'inculpations, des démissions à la chaîne dans les milieux politiques : Berlin-Ouest renoue avec ses mauvais démons. En enquêtant sur une série de faits divers ciminels, la justice *berlinoise* a mis le doigt par hasard sur une fourmilière, dans laquelle on retrouve pêle-mêle la pègre, les milieux de l'immobilier et certains politiciens peu scrupuleux. Et le *public de découvrir* avec étonnement le nombre infini de connexion entre ce petit monde et le gratin politique de la ville.

Dans la nuit du 1er au 2 octobre 1985, Günther Schmidt, promoteur immobilier bien connu pour ses affaires dans la rénovation du quartier de Kreuzberg, s'engage dans l'escalier qui conduit du parking souterrain de son immeuble aux appartements. Deux coups de feu claquent. Touché au bras, il parvient cependant à échapper à ses agresseurs. Aux enquêteurs qui l'interrogent, il donne le nom d'un ancien associé, Christoph Schmid-Salzmann, avec lequel il s'est brouillé et auquel l'opposent plusieurs procédures judiciaires portant sur des *millions* de marks. Homme d'affaires aux méthodes et aux fréquentations douteuses, ce Schmid-Salzmann sera finalement relaxé faute de preuve. Mais, entre-temps, les policiers *ont découvert en perquisitionnant* à son bureau une lettre adressée à un « *cher Wolgang* », auquel il *rappelle qu'il lui a versé* 200 000 DM en plus de diverses contributions à la CDU, pour un permis de construire qu'il attend toujours.

Pour les enquêteurs, c'est l'aubaine qu'ils attendaient depuis longtemps. Ils n'ont pas besoin de s'interroger longtemps pour faire le rapprochement avec Wolfgang Antes, conseiller d'arrondissement pour la construction et chef de la section chrétienne-démocrate de Charlottenburg, l'arrondissement le plus chic de Berlin-Ouest.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 4.)

Pétitions

– Huit ou huit cents milliards, c'est pareil.

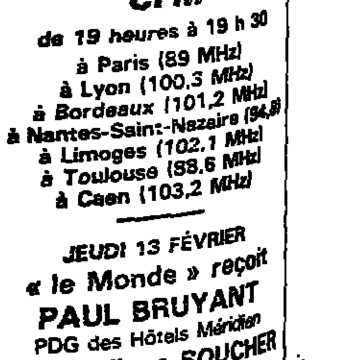
CLAUDE SARRAUTE.

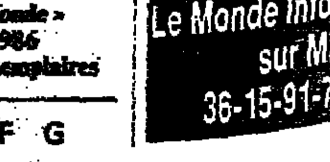
ons au conseil des ministres

oulain
teur de la Comédie-Française

is Martinoty
teur de l'Opéra de Paris

JACQUES LONCHAMPT.





débats

LA FRANCOPHONIE DANS LES FAITS

A la veille de la tenue à Paris du premier sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays « ayant en commun l'usage du français », *Michel Jobert, qui ne prise guère le terme* « francophonie » *— sans pour autant en proposer d'autre, — dit comment parler français est acte d'amour. Vus de Belgique wallonne, les Français, selon Simon-Pierre Nothomb, n'ont pas encore pris conscience de la réalité internationale de la francophonie. Enfin, le Libanais Antoine Basbous décrit le rôle d'avant-garde joué par le français dans un pays arabophone.*

Gage de différence

Qu'est-ce que parler français au Liban ?

par ANTOINE BASBOUS (*)

PARLER français au Liban ne résulte pas d'un legs colonial, mais du choix d'élites chrétiennes locales, opéré progressivement il y a quelque deux siècles pour donner à leur pays une deuxième dimension culturelle. Cette ouverture sur la France de Victor Hugo devait d'ailleurs aider ces mêmes élites, auxquelles s'étaient joints entre temps des intellectuels musulmans, à revivifier la dimension arabophone du Liban. Ce fut la *Nahda*, la renaissance littéraire arabe, partie du Levant au dix-neuvième siècle.

Parler français au Liban ne consiste pas à assimiler passivement des produits culturels venus de France, encore que les Libanais soient les premiers consommateurs proche-orientaux de livres et de journaux français : l'un des trois dramaturges francophones vivants les plus joués dans le monde est le Libanais Georges Schéhadé ; le président Charles Hélou, hôte de de Gaulle, est l'un des pères de la francophonie internationale ; la guerre en cours n'a pas empêché la création d'un second quotidien beyrouthin en français et de plusieurs radios libres utilisant aussi cet idiome ; toute l'édition en français du Maghreb est moins importante que celle de Beyrouth ; trois des cinq universités arabes sont à majorité francophone ; enfin, 80 % des écoliers choisissent, au Liban, le français comme première langue étrangère.

Parler français au Liban, c'est aussi exprimer la personnalité *sui generis* de ce petit pays. Ceux qui accordent quelque valeur à son identité ne peuvent ignorer que l'un des points proposés à la signature des dirigeants libanais par le régime syrien, depuis plusieurs années, consiste en une « coordination » scolaire et culturelle entre les deux voisins. Or la Syrie a nationalisé chez elle les écoles privées, l'un des principaux vecteurs du français au Proche-Orient, et déserté elle-même cette francophonie à laquelle nombre de Libanais s'accrochent comme gage de leur différence...

(*) Président de l'association Liban moderne.

Des actes à vivre

Pour que notre langue soit architecture et sentiment

par MICHEL JOBERT (*)

... Nous qui ne confondons pas les actes à vivre et les actes vécus. Qui ne savons pas désirer en priant...

RENÉ CHAR.

LES réunions au fond de la casemate francophone reprenaient comme l'été devenait tiède. Le village n'était pas loin et, en chemin, on apercevait parfois la mer, phosphorescente dans une nuit épaisse jusqu'au premier quartier de lune. Les mêmes y venaient régulièrement. On savait ce qu'ils diraient. Mais comment ne pas accepter leurs justes antiennes ? Pourtant, si poétique que fût le chemin, je finis par redouter cette trappe de ciment qui avalait des humains, de solide conviction. J'eus peur de l'ennui. Des visages trop familiers m'en menaçaient. L'air, le grand large, le chaud et le froid, le bruit et la démesure, le rire et la hardiesse me faisaient signe de ne pas m'attarder. Furtivement, je reprenais mon sac où j'avais tassé des mots favoris, humbles souvent. Pourquoi ne partiraient-ils pas en voyage, et ils me reviendraient, un jour ou jamais, dans la tête ardente d'inconnus ?

Peut-être mon dictionnaire n'est-il pas assez neuf ? « *Francophonie* », il ne connaît pas. Ce mot qui évoque l'appareillage orthopédique n'est pas encore porté sur ses tablettes. J'ai donc un bon prétexte pour l'éviter. Mais je pense à ceux qui, seuls ou ensemble, ont tant lutté durant une période que l'histoire éternelle jugera bien courte, pour que la langue française — le français — soit architecture et sentiment.

Par l'effort et la vertu de tous ses fils, elle est devenue référence pour un espoir de justice et de dignité. Naguère, dans le salon de notre ambassade à Bruxelles, orné des portraits en pied de nos maréchaux du dix-huitième siècle, je disais à Kissinger : « *Voudrais-je vous être agréable, je ne le pourrais : ils sont autour de nous et me surveillent !* » De tous les combats passés, nulle certitude n'émerge pourtant. L'essentiel est dans l'acte de vie, l'attitude d'amour et de liberté. Bien des langues ont été les naufragées de l'Histoire, bien des peuples ont été oubliés et ont renoncé à être, dans d'obscures souffrances.

Fragilités et dangers

Le miracle du rassemblement des Français, de l'éclat de leur langue puisé dans l'intelligence et le travail, s'il s'explique aisément, étonne parce qu'il s'enveloppe de fragilités et de dangers. La lutte de cette langue est celle de l'identité, développée tantôt autour du terroir, tantôt dans l'alchimie du raisonnement et du lyrisme. Parler français est sans doute acte d'amour. L'indifférence le tue.

Moyen pour échanger ou pour communiquer, il n'est que banal. Moyen pour bâtir l'homme et exalter son âme, chaque jour alors, il luit comme la plus belle aube.

Voilà qu'après les épreuves de la guerre, qui mirent chez nous face à face désarroi et opiniâtreté, après l'abaissement et l'occupation, la France a repris le chemin de l'effort. Nul ne s'y est trompé, et aucun de ces peuples surtout qui se sont attachés à forger leur résolution et leur progrès, avec le français en partage ou en communion. C'est cela qu'ils affirment aujourd'hui, à Paris, ou ailleurs. Des êtres différents se reconnaissent liés par un même paysage intérieur, celui du cœur et de l'esprit. Ont-ils besoin de l'exaltation publique d'une pareille alchimie ? Alors que les grands empires s'appliquent à submerger les môles de l'identité nationale, oui, bien sûr ! Que le français vivant soit une amitié et une solidarité pour tous les jours d'épreuve ou de liesse !

(*) Ancien ministre des affaires étrangères.

Un entretien avec M. Mulroney

(Suite de la première page.)

— Expliquez-nous comment l'anglophone Brian Mulroney en est venu à se poser en défenseur de la francophonie ?

— Attention ! je suis d'origine irlandaise et je suis Québécois. Je suis né à Baie-Comeau, commune à 95 % francophone, et je la représente d'ailleurs toujours à la Chambre. Je suis allé dans une école francophone avant d'étudier dans un collège anglophone. Mes parents avaient, eux aussi, appris à parler français et j'ai été élevé dans une ambiance bilingue. Tout est parti de mon milieu d'enfance.

» Très tôt j'ai donc connu et reconnu le fait français au Canada, puis j'ai étudié en français à l'université Laval à Québec, enfin j'ai plaidé en français. Aujourd'hui mes quatre enfants font leurs études au lycée français Paul-Claudel d'Ottawa ; bien sûr, ils parlent aussi anglais et en plus la langue de leur mère qui est d'origine yougoslave, et elle-même trilingue. Quand je parle en français, je pense comme un francophone.

— Sans doute ne pouvez-vous guère utiliser le français au niveau fédéral, plusieurs de vos ministres étant unilingues anglais...

— Oui, mais il y a aussi des unilingues français et nous avons donc la traduction simultanée au conseil des ministres même, au cours duquel la proportion anglais-français dans les propos échangés, vous ne le croirez peut-être pas, est de 60-40. Dans ma journée de travail personnelle, j'emploie le français durant 70 % du temps.

— L'idéal serait-il pour vous que tout Canadien devienne parfaitement bilingue ?

— Idéalement, comme vous dites. Mais notre géographie est tellement extraordinaire qu'il est difficile pour une partie de notre population de parvenir à ce bilinguisme égalitaire.

— En somme, l'esprit du *« Vive le Québec libre ! »* de De Gaulle n'est pas aux antipodes de vos propres sentiments...

— Ah ! non, j'ai toujours trouvé que ce que de Gaulle a fait ici était très négatif. En voyant le sommet qui se prépare, le général doit se dire : « J'ai eu tort »...

— Attendons quand même les résultats de ce sommet ! Ne craignez-vous pas que les trois jours de débat ne se terminent par une indigestion de grandes déclarations sur les grands thèmes à l'ordre du jour : l'apartheid, le désarmement, l'endettement du Sud, l'environnement, la crise du multilatéralisme, les transferts de technologie, etc. ?

— De quoi auriez-vous voulu que nous traitions ? Des programmes de cinéma ou de télévision ? Ce sont des préoccupations de riches. La plupart des pays francophones sont pauvres. C'est une occasion rêvée de parler de leurs dettes à Mitterrand ou à Mulroney qui sont des amis de Reagan et le verront bientôt à la conférence de Tokyo. Evoquer l'endettement ne nous empêchera pas de traiter des télécommunications et des industries de la langue. C'est d'ailleurs aussi à l'ordre du jour !

Le Commonwealth

— Quelle différence voyez-vous entre le Commonwealth et le mouvement francophone ?

— Le sommet de Paris devrait baliser la naissance d'un nouveau club international plus ou moins analogue au Commonwealth. Pour le Canada, celui-ci et la francophonie constituent deux dimensions importantes. Pour l'instant je connais mieux le Commonwealth. Ses gars me téléphonent tous les jours : « *Monsieur le premier ministre, j'ai besoin d'un aéroport, de telle ou telle chose.* » Les francophones, je vais commencer à les connaître au sommet. Pour le moment j'envoie des chèques à des pays francophones dont je ne connais pas les dirigeants. Naturellement, je ne réduis pas la francophonie à l'aide au développement, mais la générosité est dans l'intérêt du Canada. D'autre part, j'ai déjà purifié nos relations avec la France et, au nom du gouvernement fédéral, j'ai reconnu la légitimité des relations directes entre Québec et Paris. Des rapports approfondis avec tous les cousins francophones permettront à notre visage national de compléter son reflet sur la scène internationale. Pas de pacte ni de ligue francophones, mais une solidarité nouvelle fondée sur un héritage linguistique.

— Le Liban, qui sera au sommet, aurait sans doute apprécié, au nom de cette solidarité, que le Canada ne replie pas son ambassade de Beyrouth à Damas...

— C'était en 1985, donc avant le sommet. Si l'organisation de la francophonie avait commencé il y a dix ans, peut-être aurait-elle joué un rôle en faveur d'une médiation ou d'une conciliation au Liban ou ailleurs. Il y a des chances que cela puisse avoir lieu à l'avenir. La francophonie sera agissante ou ne sera pas.

Le géant américain

— Un sommet réussi vous paraît-il de nature à faciliter le règlement du contentieux subsistant entre Ottawa et Québec ? Qu'avez-vous à offrir au Québec ?

— Je veux ce que M. Bourassa veut, c'est-à-dire une entente honorable qui fera l'affaire des Québécois et des Canadiens, qui va faire en sorte que les Québécois puissent adhérer à l'acte constitutionnel de 1982. Avec honneur et enthousiasme.

— Vous souhaitez pour le Canada un plus grand rôle sur la scène internationale et, au même moment, vous tentez de négocier un accord de libre-échange avec les Etats-Unis. Vous ne craignez pas qu'une association étroite avec les Etats-Unis ne conduise finalement le Canada à perdre son indépendance sur le plan international ?

— Comparons avec l'Europe : nous n'aurons jamais une association aussi étroite que celle de la France avec l'Allemagne et l'Angleterre dans le cadre du Marché commun. Les Etats-Unis sont nos alliés et nos amis, mais je ne peux pas envisager un dialogue commercial avec eux qui mettrait le moindrement en danger l'intégrité nationale du Canada. D'ailleurs, et je l'ai dit souvent, si l'accord de libre-échange avec Washington favorise le Canada, on va le signer. Si, au contraire, on en vient à la conclusion que ce n'est pas dans notre intérêt national, on ne le signera pas. C'est tout.

— Vous croyez donc que le Canada anglais a tort de penser que l'identité canadienne risque d'être mise en péril par une arrivée encore plus massive de produits culturels américains ?

— Non, mais il faut toujours être prudent. Lorsque vous êtes à côté d'un géant comme les Etats-Unis, avec qui nous faisons 75 % de notre commerce extérieur, les avantages sont extraordinaires, mais il faut protéger nos positions respectives. Nous sommes un pays souverain et nous voulons maintenir notre intégrité nationale. Nous voulons devenir encore plus indépendant, plus prospère, afin de jouer un rôle plus important dans le monde.

— Vous ne craignez pas l'appétit du géant ?

— Non, pas du tout. Au contraire.

Propos recueillis par
J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ
et BERTRAND DE LA GRANGE.

France, terre de mission

Des fruits à cueillir ensemble mais des obstacles à franchir

par SIMON-PIERRE NOTHOMB (*)

PLANTÉ par des Africains dans le terreau fécond de la décolonisation gaullienne, l'arbuste francophone a trouvé, pour son essor, les tuteurs enthousiastes de la Wallonie et du Québec, en mal, comme lui, de liberté sinon d'indépendance. Car la francophonie est d'abord un mouvement périphérique externe à l'Hexagone, bien qu'il ait trouvé en France des diplomates et des poètes de l'action, ayant su donner à cet élan lyrique venu d'ailleurs des institutions capables de le faire durer.

Les Biennales de la langue française et de l'Agence de coopération culturelle et technique, pour ne citer qu'elles, furent la grande réussite des années 70. La France en ces domaines sut se faire marraine plutôt que mère abusive. Il n'est pas facile de se dire qu'une langue ne vous appartient plus en exclusivité ! Les tenants de cultures les plus diverses s'expriment aujourd'hui en français, s'y trouvant à leur aise, ayant annexé une langue internationale qui souvent, jadis, avait été imposée par les hasards de l'histoire à leurs ancêtres.

Les années 80 ont donné à la francophonie un souffle neuf, sous-tendu par une nouvelle génération d'entrepreneurs du Commissariat général de la langue française au Haut Conseil de la francophonie, qui ont su déborder chaleureusement les frontières françaises. Il y a donc des fruits à cueillir ensemble. Mais, pour ce faire, il reste deux obstacles à franchir : le premier, c'est que les Français découvrent enfin qu'ils sont francophones, au sens international du terme, et comprennent qu'il s'agit d'un héritage sans droits de succession, qui s'accroît à mesure qu'on le partage. Dans ce domaine, la France est encore terre de mission.

Deuxièmement, les francophones de l'extérieur, qui sont la majorité croissante de cette communauté, souhaitent que la francophonie ne soit pas un enjeu électoral franco-français, parce que, pour eux, elle n'est ni de droite ni de gauche.

(*) Directeur général, chargé des relations extérieures à l'université de Louvain-la-Neuve (Belgique).

COURRIER DES LECTEURS

« Public gestion »

Je suis invité à un colloque tenu en France par les Français sur le thème « Moderniser l'administration », et il est bien entendu qu'il s'agit de la nôtre, d'administration.

L'association invitante s'appelle Public gestion. Tout simplement. Me permettez-vous de vous confier que je crains beaucoup que la plupart des personnes qui sont invitées ne réagiront pas devant cette curieuse dénomination, s'agissant d'une association aussi française que vous, moi et les invités (et de cinq des six intervenants prévus).

J'ai répondu par une lettre, mais je crains qu'on ne la jette simplement au panier. Si *le Monde* s'en mêle, on saura qu'il y a au moins eu un juste qui s'est indigné !

PIERRE ANGELI
Conseiller d'Etat.

Ondes en franglais

Dans la France d'aujourd'hui, ceux qui ont reçu expressément la charge de « *défendre et illustrer la langue française* » et qui disposent pour ce faire d'un moyen puissant, imparable, et qui en ont même encore le quasi-monopole — l'audiovisuel et plus précisément la télévision de service public, — ignorent cette mission quand ils ne la trahissent pas. Mme Michèle Cotta a-t-elle entendu, dimanche midi 9 février au journal d'Antenne 2, le présentateur de service, appelons-le Christmas Mymother pour lui faire plaisir, rappeler à l'ordre une charmante Américaine qui prétendait parler français et qui se débrouillait fort bien ? « *Mais si, mais si,* disait-elle, *je veux le dire en français* ». « *Pas du tout, pas du tout,* interrompit son censeur, *dites-le donc en anglais* ». La malheureuse finit par céder (...).

Il n'est pourtant pas une exception. Les « *suce pinces* » de Christine Ockrent me mettaient toujours en joie ; et que dire des émissions « *live* », des « *blind auditions* » et des interminables répétitions en langue étrangère de France-Musique ? Comment on y diffuse peu de musique, il est normal, il est vrai, qu'on n'y parle pas français.

Peut-être M. Mitterrand, désespérant du service public, compte-t-il sur M. Berlusconi pour remettre le français en usage sur les ondes. Si cette tentative échoue, il fera bien de conseiller à ses invités du sommet francophone, en gestation depuis une dizaine d'années, d'apprendre l'anglais pour se faire comprendre du président de la République française à la prochaine session.

MAURICE DELARUE.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

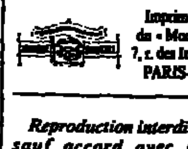
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

ASIE

LA CRISE AUX PHILIPPINES

L'Eglise appelle à la « résistance non violente » contre le régime de M. Marcos

Alors que M. Philip Habib, *chargé par le* président Reagan d'une mission de consultation, était attendu à Manille, la hiérarchie de l'Eglise catholique a infligé, ce vendredi 14 février, un désaveu cinglant au régime de M. Marcos, condamné sans appel par la conférence épiscopale. Ce développement, d'une *portée considérable*, intervient alors que l'Assemblée nationale se préparait à reprendre le décompte officiel des voix. M. Marcos pourrait être proclamé vainqueur dès ce vendredi en dépit des accusations de fraude électorale massive. D'autre part, on estimait jeudi à Washington que le Congrès pourrait suspendre *toute aide aux Philippines s'il est prouvé que* l'élection a été *« irrémédiablement entachée de fraude »*.

Enfin, l'ambassadeur des Philippines à Bonn, M. Ramon del Rosario, a remis sa démission pour protester contre une élection qu'il juge frauduleuse.

De notre envoyé spécial

Manille. – L'Eglise vient de porter un coup très dur, sinon fatal, au régime Marcos en déclarant, dans un document publié ce vendredi 14 février par la conférence épiscopale philippine, qu'il s'agissait désormais d'un gouvernement *« privé de toute base morale »*, et qualifiant son action durant ces élections d'*« utilisation criminelle du pouvoir »*. *« Ce qu'a dit ou essayé de dire le peuple est assez clair*, ont affirmé les évêques philippins, *une réelle volonté de changement s'est manifestée. »* Rarement les droits démocratiques auront été défendus avec une telle ferveur religieuse. Rarement une Eglise aura été aussi proche de son peuple et aussi engagée, du sommet de la hiérarchie à la base, dans une lutte pour faire prévaloir la volonté populaire.

Ayant énuméré, pour les condamner, les pratiques de fraude systématique qui ont marqué l'élection (de l'intimidation au terrorisme, en passant par *« cette cynique exploitation de la pauvreté qu'est l'achat des votes »*), les évêques ont affirmé qu'ils se rendraient coupables de complicité s'ils restaient silencieux : *« C'est là une obligation morale. »*

« Nous n'appelons pas à la lutte fratricide pour parvenir à la justice », affirment-ils. *« La voie à suivre est celle de la résistance non violente. (...) »*; le peuple doit *« faire preuve d'imagination pour que sa volonté soit respectée »* et *« réparer le mal qui a été fait systématiquement. (...) Nous sommes solidaires de la population tant qu'elle agit en accord avec le message du Christ »*.

Dans un pays où l'immense majorité de la population est catholique, l'Eglise représente une force morale considérable. Le régime avait perçu le danger. Il y a deux jours, la veille de la réunion de la conférence épiscopale, Mme Imelda Marcos en personne s'était rendue chez le cardinal Sin. Presque suppliante, elle lui avait demandé de ne pas se déclarer en faveur de l'opposition et de ne pas appeler à la *« désobéissance civile »*. *« Je ferai ce que je crois juste »*, aurait répliqué le cardinal, qui, devant la conférence, a effectivement soulevé l'hypothèse d'un appel à la *« désobéissance civile »*, implicitement entériné.

« Nous estimons que nous avons été trahis par les Américains », commentent certains évêques. D'autres sont plus prudents. L'essentiel pour l'Eglise était de rester unie. Elle l'a été dans la condamnation.

Aux Philippines, l'action de l'Eglise est dans une phase ascendante. Elle peut difficilement faire marche arrière. *« Nous avons été trop loin et nous paraîtrions trahir le peuple : évêques et prêtres ont identifié ce régime avec le diable. On ne traite pas avec le diable »*, nous dit une personnalité proche du cardinal Sin, qui préfère garder l'anonymat, car, dit-elle, son nom figure sur une liste de personnes à arrêter au moment opportun. *« Les Philippins ne croient plus en leurs institutions. Ils se méfient de l'armée. Ils n'ont plus confiance qu'en l'Eglise. »* Un vote catholique alors ? *« Non, nous avons essayé de permettre aux Philippins de voter selon leur conscience. »*

Le 7 février « jour de courage »

Dieu a été intimement lié à la campagne électorale : *« Dieu ne laissera pas le peuple qui a souffert pendant vingt ans souffrir davantage »*, disait le cardinal-archevêque de Manille avant le vote. L'Eglise a accompli un travail énorme pour les opposants. Les sœurs et les prêtres ont expliqué leurs droits aux populations, allant parfois jusqu'à leur dire : *« Acceptez l'argent que vous donnent les gens de Marcos mais votez selon votre conscience. »*

L'Eglise a aidé l'organisme privé de décompte des voix (NAMFREL) à s'organiser, lui fournissant une bonne partie des cinq cent mille volontaires dont il avait besoin. Le cardinal Sin lui-même avait d'entrée de jeu disculpé l'opposition de toute accusation de fraude, affimant qu' *« elle n'en avait pas les moyens »*.

Lorsque le 7 février, *« jour de courage »*, selon l'expression du cardinal, est arrivé, les sœurs et les prêtres n'ont pas été les derniers à défendre les urnes contre les hommes de main qui, dans certains endroits, cherchaient à les emporter. Les urnes menacées ont souvent été cachées dans les églises. Cette sacralisation de l'urne contenant la volonté populaire était encore frappante trois jours après la fermeture des bureaux de vote : ainsi, à la mairie de Makati, à Manille, quatre sœurs encourageaient un groupe de femmes à poursuivre nuit et jour la surveillance du cabanon où avaient été placées les urnes. Certaines femmes vigilantes avaient percé des trous dans le mur pour voir ce qui se passait à l'intérieur. A quelques mètres, à même l'asphalte, avait été posée une statue de la Vierge dont la figure miroitait dans la lueur des bougies placées à ses pieds. De part et d'autre de la statue, deux femmes étaient en prière.

Radio Veritas, la radio des jésuites, a en outre joué un rôle essentiel d'information vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Conscients de la partialité éhontée des chaînes de télévision, la plupart des Philippins écoutaient Radio Veritas qui diffusait des résultats, des commentaires et interviews, et lançait des appels (par exemple lorsque le siège de NAMFREL fut attaqué par des voyous) comme une sorte de radio populaire.

L'Eglise est engagée du côté de l'opposition, non seulement par son action et sa participation à la campagne, mais aussi parce que le *« phénomène Cory »* a pris un caractère mystique. Chaque jour de la campagne, la candidate de l'opposition a participé à une messe et communié. Dans ce pays habité par une véritable ferveur chrétienne, où vient d'être célébré le deux millième anniversaire de la naissance de la Vierge ; où dans les églises populaires les femmes font en longues files le chemin de croix à genoux ; où, à Pâques, on revit, dans la flagellation et le sang, la passion du Christ, Cory Aquino est devenue une figure quasi religieuse. On vend aux portes des églises son effigie sous forme d'amulettes supposées chasser le mal. Et c'est à la prière qu'ont parfois recours ses supporters lorsqu'ils constatent que leurs votes ont été truqués.

Cory Aquino est entrée, en fait, dans la longue lignée des personnages de l'imagination populaire philippine qui, dans l'esprit du petit peuple, conjuguent la passion du Christ et les aspirations à la libération de l'homme. Dans la petite église de Calamba, à une centaine de kilomètres au sud de Manille, une peinture murale représente une Passion un peu particulière : le *« Christ »* est un homme habillé en bourgeois de la fin du dix-neuvième siècle, portant de grosses moustaches. Il n'est pas mis en croix mais fusillé par des soldats.

« Ninoy, tu n'es pas seul »

Les *« apôtres »* qui l'entourent sont ses compagnons de lutte. L'événement se passait en 1896 et l'homme est José Rizal, le grand nationaliste philippin ayant lutté contre les Espagnols, héros et martyr auquel est voué un culte. La rédemption par la mort, que véhicule le message chrétien qui a imprégné pendant trois siècles de colonisation espagnole la culture philippine, se mêle ici aux croyances traditionnelles.

La mort de Ninoy Aquino, assassiné alors qu'il s'apprêtait à remettre le pied sur le sol philippin, tombé les bras en croix sur la piste de l'aéroport de Manille, l'a élevé dans l'imaginaire populaire au rang de héros messianique. Pendant des mois, Manille vibra d'indignation. *« Ninoy, tu n'es pas seul »*, scandait la foule, comme si soudain elle trouvait une identification dans l'image de la souffrance, symbolisée par ce mort.

Aujourd'hui, Cory Aquino, sa veuve, hérite du martyr de son mari une aura de légitimité qui la place d'emblée hors du champ constitutionnel. *« C'est toujours vers la mère que l'on se tourne en cas de crise*, commente un prêtre ; *ce peut être la Vierge, la mère naturelle ou une figure messianique de la femme. »*

Avec sa voix douce et sa calme pugnacité, Cory Aquino s'est forgée l'image d'une sorte de madone porteuse d'un message de rédemption, dans lequel la politique est secondaire. Depuis qu'elle s'est engagée dans la politique, elle a surtout bénéficié de la bénédiction du cardinal Sin. *« L'Esprit saint m'a dit qu'elle avait gagné »*, aurait déclaré le facétieux cardinal en quittant sa chapelle le matin de l'élection. Et si même l'Esprit saint le dit, M. Reagan devra peut-être en tenir compte.

PHILIPPE PONS.

AMÉRIQUES

LE RAPPORT DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT SUR LES DROITS DE L'HOMME

L'URSS et les Philippines au banc des accusés

Washington *(AFP)*. – Le département d'Etat a rendu public, jeudi 13 février, son rapport annuel préparé à l'intention du Congrès et qui passe en revue la situation des droits de l'homme dans le monde entier, pays par pays. D'une façon générale, les Etats-Unis estiment, dans ce document de mille quatre cent quarante pages, que le respect de ces droits s'est amélioré, quoique de façon inégale, chez certains de ses alliés, et ils dénoncent l'attitude dans ce domaine de la plupart des pays communistes

En URSS, indique le rapport, la *« persécution »* des dissidents s'est poursuivie en 1985. L'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev n'a apporté *« aucun signe de changement »*, et ce pays, est-il dit, continue à *« ne pas satisfaire aux normes les plus élémentaires internationalement acceptées »* dans le domaine des droits de l'homme. Le département d'Etat note toutefois quelques améliorations en Europe de l'Est. C'est le cas de la Hongrie, par exemple. En revanche, il considère que la situation s'est *« considérablement détériorée »* en Bulgarie et signale des informations *« crédibles »* de *« tortures »* dans les prisons roumaines.

Une partie importante du rapport est consacrée aux Philippines. Ce pays, où le nombre des assassinats politiques a augmenté, note le rapport, a continué à être, en 1985, le théâtre de *« violations graves »* des droits de l'homme, allant jusqu'à des *« exécutions sommaires »* de civils par les forces de sécurité. Le document dénonce les arrestations arbitraires, les cas de torture et l'usage de la terreur par l'armée contre la population civile, notamment dans les zones de guérilla. Toutefois, il relève aussi *« une plus grande tolérance pour l'expression pacifique d'une opposition politique »*. Le rapport se montre très critique pour les pays communistes d'Indochine : Vietnam, Laos et Cambodge.

En Amérique latine et centrale, le département d'Etat se félicite du retour à la démocratie au Brésil et en Uruguay, ainsi que de la transition *« ordonnée »* vers un gouvernement civil au Guatemala. Au Salvador, le respect des droits de l'homme continue à être affecté par la guerre civile, mais, constate le rapport, le nombre d'assassinats par les *« escadrons de la mort »* a *« considérablement diminué »*.

La situation à Cuba n'a pas changé, et elle s'est détériorée au Nicaragua, estime le document, où le gouvernement a augmenté *« de façon marquée son intimidation »* de l'Eglise et de l'opposition, ainsi que son contrôle de la société.

En Afrique du Sud, la police fait *« un usage arbitraire des pouvoirs de détention »* qu'elle détient au titre de l'état d'urgence et la liberté de la presse s'est *« détériorée »* en 1985. Le rapport estime qu'*« un lent processus de réforme »* s'est poursuivi, mais que *« les lois et pratiques discriminatoires »* constituent toujours *« le tissu »* de la vie dans ce pays.

Sur le même continent, l'Ethiopie a droit à la mention *« déplorable »*, notamment du fait de sa politique de déplacement forcé de populations.

En Turquie, un allié proche des Etats-Unis, le rapport souligne que la situation a continué à s'améliorer, mais cite parmi les points noirs *« la persistance d'informations crédibles sur l'usage de la torture »*.

Honduras

● *Désignation d'un nouveau commandant en chef.* – Le colonel Humberto Regalado, quarante-neuf ans, a été élu, jeudi 13 février, par le Congrès hondurien commandant en chef des forces armées du pays, en remplacement du général Walter Lopez, qui avait présenté sa démission le 1er février. Le colonel Regalado était à la tête des forces navales depuis avril 1984. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

CORÉE DU SUD

De nouvelles arrestations

Séoul. – Trois personnalités de l'opposition ont été placées en résidence surveillée dans la nuit du jeudi 13 au vendredi 14 février, et la police a perquisitionné les locaux de deux partis d'opposition, le Parti néo-démocrate et le Conseil pour la promotion de la démocratie. Le gouvernement américain a rappelé, jeudi, son opposition aux mesures prises par les autorités sud-coréennes contre M. Kim Dae Jung (*le Monde* du 14 février). Le parquet a fait savoir que quiconque ferait circuler ou signerait des pétitions en faveur d'une élection présidentielle au suffrage universel, encourrait une peine de sept ans de réclusion. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

POLOGNE

M. Bielecki hospitalisé après quatre mois de grève de la faim

Varsovie. – M. Czeslaw Bielecki, trente-huit ans, un responsable de l'opposition démocratique polonaise en grève de la faim depuis le 13 octobre dernier (*le Monde* du 23 janvier et du 6 février), a été transféré à l'hôpital de la prison Rakowiecka de Varsovie, a-t-on appris le jeudi 13 février dans les milieux de l'opposition.

M. Bielecki, responsable d'une des principales maisons d'édition clandestines de Pologne, arrêté en avril 1985 à Varsovie, est accusé de *« préparatifs à une tentative de renversement par la force du régime de la Pologne populaire »*, un crime passible de un à dix ans de prison.

Alimenté de force et souffrant de troubles coronaires, le détenu aurait maigri, selon ses proches, de trente kilos. Son père, Franciszek, venu spécialement d'Israël, a pu le voir mercredi pendant une demi-heure. Il a refusé de parler aux journalistes afin de ne pas compromettre de prochaines visites.

M. Bielecki poursuivait mercredi son mouvement de protestation, a-t-on appris de bonne source, afin, notamment, de pouvoir rencontrer son avocat en dehors de la présence d'un juge d'instruction et de policiers, comme cela a été le cas lors du seul entretien qu'il a eu avec son défenseur la semaine dernière. – *(AFP.)*

EUROPE

URSS

Les lecteurs de la « Pravda » partent en guerre contre la Nomenklatura

De notre correspondant

Moscou. – L'approche d'un congrès du parti – un événement qui n'a lieu que tous les cinq ans – est toujours marquée par une certaine effervescence suscitée par les spécialistes de l'Agit-prop. L'heure est aux projets « courageux » proposés aux autorités pour améliorer la vie quotidienne, aux lettres « cinglantes » envoyées aux journaux pour dénoncer scandales et gaspillages.

A sa manière, ce flot de lettres souvent « inspirées » procure l'illusion d'une campagne électorale. L'occasion est donnée à certains d'agiter des idées personnelles propres à les mettre en valeur si elles illustrent habilement et – mieux encore – devancent la ligne élaborée « en haut ». Ces lettres peuvent être le tremplin d'une ascension sociale. Cela durera jusqu'à l'ouverture du 27e congrès du PC d'URSS, le 25 février prochain.

Il faut remettre à sa juste place cette agitation épistolaire dans laquelle des propositions qui n'ont aucune chance d'être retenues voisinent avec les banalités habituelles, paraphrasant un éditorial de la veille. Mais certains textes inattendus sont publiés malgré tout par la *Pravda*. Son rédacteur en chef, M. Afanassiev, est un proche de M. Gorbatchev et n'agit certainement pas ainsi sans l'accord du secrétaire général. L'effet de défoulement social, périodiquement indispensable à toutes sociétés, et manifeste dans ces lettres qui mettent parfois durement en cause les privilèges et les passe-droit des membres du parti ou des directeurs d'entreprise.

Un lecteur de Kazan, par exemple, écrit dans la *Pravda* du 13 février qu'il en a assez de perdre son temps dans les files d'attente devant les magasins et propose que *« son chef aille, comme tout le monde, dans le magasin normal et fasse la queue »*. *« Ce serait*, dit-il, *le meilleur moyen de faire disparaître les queues. »* Ce correspondant de Kazan n'ignore pas qu'il s'en prend au fondement même du pouvoir de la Nomenklatura et que celle-ci se fera fusiller sur place plutôt que de renoncer à ses magasins spéciaux. M. Afanassiev n'est probablement pas davantage enthousiaste à l'idée des bouleversements qu'entraînerait l'ouverture à tous de tous les magasins, mais on peut laisser de temps en temps les gens rêver.

Un lecteur ouzbèque est plus virulent : *« Il faut se débarrasser résolument de tous ceux qui, par leur comportement indigne, ont souillé leur honneur de communiste. »* Ce correspondant nomme deux importants nomenklaturistes de son district dans cette République d'Asie centrale, réputée pour sa corruption et dont la production principale est le coton. Ces deux personnages *« confondaient leurs poches avec celles de l'Etat, mettaient aux postes de responsabilité leurs proches et leurs parents, bref ne se comportaient pas comme des dirigeants soviétiques mais comme des propriétaires fonciers de l'ancien régime »*.

« Les gredins et les tire-au-flanc »

La *Pravda* se livre ensuite à une sorte de synthèse des lettres reçues. Celles-ci proposent, généralement, d'en finir avec *« le bureaucratisme, les abus de pouvoir, le népotisme, l'art de vivre fastueusement aux frais de l'Etat »*. Et le quotidien de conclure : *« Le parti ne consolidera ses rangs qu'en expulsant les gredins et les tire-au-flanc qui s'y trouvent par hasard. »* Mais est-ce seulement le « hasard » qui introduit ces éléments au sein du parti ? Ou bien l'attrait irrésistible des privilèges matériels auxquels on a accès lorsqu'on gravit l'échelle de la Nomenklatura ?

Toutes les directives venues d'en haut se perdent ou se déforment en effet lorsqu'elles doivent traverser cette puissante couche inerte. Les lecteurs sincères, naïfs ou « inspirés », qui écrivent à la *Pravda* croient visiblement, comme M. Gorbatchev lui-même, qu'on pourrait rapidement améliorer la situation. Le numéro un a, à plusieurs reprises, indiqué qu'il suivait *« de très près »* l'état de l'opinion publique. Un certain dialogue s'ébauche donc entre une « base », certes très encadrée (on n'écrit pas comme cela aux journaux), et le sommet, c'est-à-dire le comité central et M. Gorbatchv lui-même. L'idée d'une certaine limitation du nombre des mandats successifs des apparachiks est dans l'air. Elle serait la mesure radicale qui remédierait au travers inlassablement décrit dans ces lettres. Mais, là encore, il ne s'agit, semble-t-il, que d'un ballon d'essai ou d'une manière de tâter le terrain chez ceux qui auraient à souffrir le plus de ce changement : les centaines de milliers de nomenklaturistes cramponnés à leur siège jusqu'à leur retraite.

DOMINIQUE DHOMBRES.

EUROPE

Les démons de Berlin-Ouest

(Suite de la première page.)

Depuis longtemps déjà, les rumeurs couraient sur cet homme. Le 14 mars 1985, un avocat – qui ne pouvait citer son informateur – avait affirmé sur l'honneur qu'Antes avait touché 50 000 DM d'un tenancier de bordel inscrit à la CDU, Otto Schwanz. L'information avait été transmise au maire de Berlin-Ouest, M. Diepgen, qui s'était borné à faire passer la lettre à l'intéressé lui-même. L'affaire en était restée là. Niant contre toute vraisemblance connaître Otto Schwantz, Antes a même déposé une plainte en diffamation.

Né en janvier 1944, à Kaiserlautern, Wolfgang Antes est grièvement blessé à l'âge de neuf mois par un bombardement allié. Jusqu'à dix ans, il ne se déplace qu'en chaise roulante. A force de volonté, il parvient cependant a surmonter son infirmité et a conclure ses études par un diplôme de sciences politiques à l'université de Berlin-Ouest. Il s'est inscrit entre-temps aux Jeunesses chrétiennes-démocrates. Il est élu député au Sénat (l'Assemblée législative de Berlin-Ouest) en 1975, mandat qu'il ne conserve qu'une législature en raison déjà de plusieurs escroqueries mineures.

Après les élections de 1981, il réapparaît comme conseiller d'arrondissement à Charlottenburg. La section locale de la CDU, dont dépendent des personnalités politiques comme l'actuel ministre pour les universités de Berlin-Ouest, Wilhelm Kewenig, est un véritable panier de crabes où tous les coups sont permis. Avec l'aide de ses amis de l'immobilier, il y réussit un mini-putsch et s'empare de la présidence de la section en 1983. C'est désormais quelqu'un avec qui les dirigeants du parti à Berlin-Ouest doivent compter.

A peine un an plus tard, son nom fait pourtant à nouveau les grands titres de la presse locale. Le *Tagesspiegel*, le seul quotidien conservateur de Berlin-Ouest à ne pas dépendre du groupe Springer, réclame sa démission. On apprend en effet qu'Antes a tenté de vendre pour une bouchée de pain à un entrepreneur de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Otto Putsch, deux mille logements sociaux appartenant à la ville. Otto Putsch est une vieille connaissance du ministre de l'intérieur du gouvernement de Berlin-Ouest, Heinrich Lummer, un des barons de la CDU locale. Il est au bord de la faillite, acculé par une importante dette fiscale et cherche à réaliser un gros coup pour se tirer d'affaire. Il est prêt pour cela à payer. Heinrich Lummer le recommande au chef du groupe parlementaire de la CDU au Sénat, Dankmar Buwitt, qui l'introduit auprès d'Antes.

Un mouton noir ?

Une réunion a lieu le 16 mai 1984 entre les deux hommes en présence du conseiller fiscal d'Otto Putsch et du maire d'arrondissement de Charlottenburg, Eckard Lindemann. Selon l'enquête menée par l'hebdomadaire *Die Zeit*, Putsch et Antes se mettront d'accord sur une contrepartie de 5 millions de deutchemarks, dont 1 million comme contribution à la CDU berlinoise. Le refus du sénateur des finances, Kunz, d'entériner la vente va cependant faire échouer l'opération et provoquer un scandale public, dont Antes se tirera avec une enquête disciplinaire confiée par la CDU à... Eckard Lindemann.

Arrêté en novembre dernier et actuellement détenu à la prison centrale de Berlin-Ouest, Antes aurait pu n'être qu'un mouton noir isolé comme il s'en trouve parfois. Plongée dans sa campagne pour les élections du 10 mars 1985, la CDU avait quelque raison de vouloir étouffer ses agissements. Il n'y avait plus aucune raison, estime-t-on aujourd'hui, chez les sociaux-démocrtes, de ne pas s'en débarasser au plus vite la réélection du maire chrétien-démocrate. La tactique des dirigeants CDU, qui a consisté à ne reconnaître les faits qu'au fur et à mesure de leur publication dans la presse, s'est retournée contre eux.

Les langues se délient

Plus les dix enquêteurs de la police criminelle et les quatre juges d'instruction chargés du dossier avancent, plus l'imbroglio politico-financier se complique. On trouve pêle-mêle parmi les inculpés, à titre divers, le maire d'arrondissement du Tiergarten, Hans-Martin Quell, prié depuis de démissionner, son prédécesseur social-démocrate Gottfried Wurche, des conseillers fiscaux, des promoteurs, des fonctionnaires comme Hans Manzke, chargé au sein de l'administration centrale des demandes de dérogation pour les permis de construire... Progressivement les langues se délient, ce qui entraîne de nouvelles perquisitions, de nouveaux rebondissements en chaîne. La piste d'un des inculpés, le conseiller fiscal Wolfgang Kind, mêlé à toutes sortes d'escroqueries, a même abouti à la démission d'un conseiller d'arrondissement du Parti alternatif dont on a découvert qu'il était en relation d'affaires avec lui.

L'affaire Schmid-Salzmann a, quant à elle, conduit dans les bureaux du roi de l'immobilier, Kurt Franke, soixante-dix ans, fils d'une famille juive berlinoise émigrée en Amérique du Sud sous le nazisme. Revenu à Berlin-Ouest dans les années 60, Franke s'y lance tout d'abord dans les pressings automatiques, avant d'élargir peu à peu ses activités, il est aujourd'hui propriétaire de deux des plus grands hôtels de la ville.

Les policiers découvrent chez lui une liste des contributions versées aux partis politiques et à leurs dirigeants. C'est un mini-scandale Flick à l'échelle de Berlin-Ouest. Le bourgmestre lui-même doit bien reconnaître avoir accepté des contributions représentant au total plus de 50 000 DM. Le trésorier du Parti social-démocrate, M. Riebschläger, qui a fait de même, démissionne le 4 *février* de toutes ses fonctions électives.

Arrêté à son tour, Franke a été relâché début février sous caution de 1 million de deutschemarks. Les contributions aux partis politiques ne sont pas justiciables de poursuite, mais les policiers ont tout lieu de croire que certaines de ces contributions n'étaient pas aussi innocentes. Sur la liste figure en effet en bonne place le nom d'Antes. Franke est soupçonné de lui avoir versé plusieurs dizaines de milliers de deutschemarks pour le permis de construire de deux hôtels.

Triomphalement confirmé l'année dernière à la tête du Sénat, M. Eberhard Diepgen, dont la bonne mine et les quarante-trois ans paraissent annoncer un nouveau départ pour sa ville, fait pour le moment le gros dos. Après avoir surmonté une motion de censure déposée par les sociaux-démocrates et le Parti alternatif, il a accepté le principe d'une commission d'enquête parlementaire chargée de faire la lumière sur ces pratiques de corruption et de passe-droits. Si sa majorité n'est pas menacée, compte tenu notamment de la faiblesse actuelle du Parti social-démocrate berlinois, il n'est pas pour autant à l'abri, à titre personnel, de toute retombée.

Si on ne critique pour le moment que son laisser-faire, ce reproche pourrait très bien se transformer en celui de complaisance coupable. Comme toute la ville, les responsables du Parti démocrate-chrétien se demandent avec inquiétude jusqu'où les recherches menées par le tribunal de Moabit vont conduire, cinq ans après que d'autres scandales eurent provoqué la chute du gouvernement social-démocrate de Berlin-Ouest.

HENRI DE BRESSON.

République d'Irlande

M. FitzGerald, au plus bas de sa popularité remanie son gouvernement

De notre correspondant

Dublin. – Le premier ministre irlandais, M. Garret FitzGerald, a procédé le jeudi 13 février à un important remaniement de son gouvernement. L'équipe reste la même (une coalition de centre droit entre le Fine Gael et le Parti travailliste), mais onze ministères sur quinze changent de mains.

Tous les ministres qui se sont identifiés à la politique d'austérité, devenue très impopulaire, ont changé de portefeuille, en particulier M. Alan Dukes, ministre des finances, Mme Gemma Hussey, ministre de l'éducation, et M. John Boland, *ministre de la fonction* publique dans le précédent gouvernement, qui résistaient notamment aux demandes d'augmentations de salaires des différentes catégories de fonctionnaires.

Selon le dernier sondage sur la cote de popularité des différents partis, 23 % seulement des personnes interrogées accordent leur préférence au Fine Gael, parti du premier ministre (soit quatorze points de moins qu'en novembre), 4 % au Parti travailliste, 42 % au principal parti d'opposition, le Fianna Fail, et – c'est la surprise – 25 % à une nouvelle formation, les Démocrates progressistes, fondée en décembre dernier après une scission au sein du Fianna Fail. Paradoxalement, la politique économique prônée par M. O'Malley, qui dirige cette nouvelle formation, n'est pas très éloignée de celle mise en œuvre par le gouvernement de centre gauche.

Le paysage politique irlandais, qui, depuis la fondation de l'Etat, était dominé par les deux grandes formations centristes Fine Gael et Fianna Fail, est ainsi en train de se métamorphorser et il faudra compter avec cette nouvelle formation de droite aux prochaines élections législatives, qui doivent avoir lieu dans un peu plus d'un an.

J. M.

Le nouveau cabinet

Premier ministre : M. Garret FitzGerald (FG).

Premier ministre adjoint et énergie : M. Dick Spring (travailliste).

Finances : M. John Bruton (FG).

Affaires étrangères : M. Peter Barry (FG).

Industrie et commerce : M. Michael Noonan (FG).

Justice : M. Alan Dukes (FG).

Travail et service public : M. Ruairi Quinn (travailliste).

Environnement : M. John Boland (FG).

Education nationale : M. Patrick Cooney (FG).

Sécurité sociale : Mme Gemma Hussey (FG).

Santé : M. Barry Desmond (travailliste).

Défense : M. Patrick O'Toole (FG).

Agriculture : M. Austin Deasy (FG).

Communication : M. Jim Mitchell (FG).

Eaux et forêts : M. Liam Kavanagh (travailliste).

RDA

● *Un Allemand de l'Ouest condamné pour espionnage.* – Un tribunal militaire de Berlin-Est a condamné, jeudi 13 février, un Allemand de l'Ouest, M. Hans-Werner Margis, à dix ans de détention pour espionnage, a annoncé l'agence de presse est-allemande ADN.

M. Margis a été reconnu coupable d'avoir travaillé sous le nom d'emprunt « Rosert » pour le compte des services de renseignement ouest-allemands, ajoute ADN. – *(AFP.)*



...blique d'Irlande

... plus bas de sa popularité ... son gouvernement

Affaires étrangères : M. Peter Barry (FG).
Industrie et commerce : M. Michael Noonan (FG).
Justice : M. Alan Dukes (FG).
Travail et service public : M. Ruairi Quinn (travailliste).
Environnement : M. John Boland (FG).
Education nationale : M. Patrick Cooney (FG).
Sécurité sociale : Mme Gemma Hussey (FG).
Santé : M. Barry Desmond (travailliste).
Défense : M. Patrick O'Toole (FG).
Agriculture : M. Austin Deasy (FG).
Communication : M. Jim Mitcheli (FG).
Eaux et forêts : M. Liam Kavanagh (travailliste).

RDA

● *Un Allemand de l'Ouest condamné pour espionnage*. – Un tribunal militaire de Berlin-Est a condamné, jeudi 13 février, un Allemand de l'Ouest, M. Hans-Werner Margis, à dix ans de détention pour espionnage, a annoncé l'agence de presse est-allemande ADN.

M. Margis a été reconnu coupable d'avoir travaillé sous le nom d'emprunt « Rosert » pour le compte des services de renseignement ouest-allemands, ajoute ADN. – *(AFP.)*



AFRIQUE

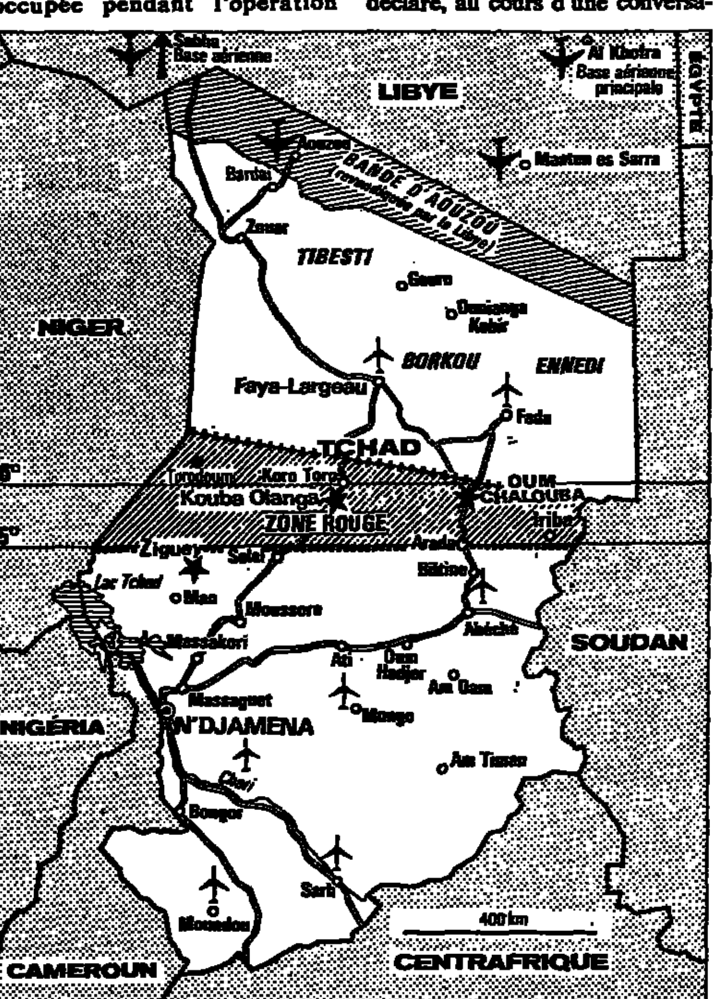
M. Mitterrand a choisi la fermeté au Tchad

(Suite de la première page.)

Les forces gouvernementales n'ont pas été prises par surprise. Le terrain y est accidenté, et la véritable piste, qui descend de Faya-Largeau — la grande oasis du nord — sur N'Djamena passe à l'est de Ziguey, par la localité de Salal, également sur le 15e parallèle, que les Français avaient occupée pendant l'opération Manta, d'août 1983 à novembre 1984. Vendredi en fin de matinée, on indiquait d'ailleurs, à Paris, que les gouvernementaux avaient, jusque-là, bien résisté. Il reste que Ziguey se situe nettement au sud de la « ligne rouge » définie par les Français.

En revanche, la situation demeure plus confuse dans la région d'Oum-Chalouba-Kalaït, où les assaillants venus du Nord disposaient d'une forte artillerie. Vendredi matin, des forces gouvernementales — pour l'essentiel, un noyau formé par des éléments des ex-FAN (Forces armées du Nord) de M. Hissène Habré — se trouvaient toujours dans le secteur.

Les Français ont effectivement commencé à livrer des armes — pour un total d'environ 50 millions de francs — qui constituent le reliquat de livraisons qui auraient dû avoir lieu en 1985. Des Transall de l'armée de l'air, venus du Centrafrique, transportent *via* le Cameroun, jusqu'à N'Djamena, onze AML (automitrailleuses légères), des VLRA (véhicules légers de reconnaissance avancée) ainsi que des armes et des munitions.



Les autorités françaises, qui ont qualifié de « *très sérieux et très importants* » les combats en cours, attendent le compte-rendu que M. Quilès doit faire au président Mitterrand, dès son retour à Paris, samedi soir, pour s'engager plus avant.

Dans la matinée, M. François Mitterrand, qui visite la Nièvre, a déclaré, au cours d'une conversation avec les journalistes, que « *dans ces batailles du désert, c'est toujours celui qui attaque qui a, initialement, l'avantage* ». Il a ajouté : « *Les distances, les difficultés du terrain, font que les situations se renversent souvent.* » Le président de la République a précisé que Paris suit la situation « *de très près* ».

De source informée, on indique dans la capitale française que le président Hissène Habré n'a pas encore réclamé une couverture aérienne. Au cas, exclu pour l'instant, où une intervention française aurait lieu, Paris ferait sans doute appel à ses garnisons de Bouar et de Bangui au Centrafrique, limitrophe du Tchad.

Toujours est-il que les attaques contre les forces gouvernementales tchadiennes, dans la zone sahélienne du Tchad, engagent davantage que des éléments tchadiens pro-libyens placés sous le commandement du GUNT, le « gouvernement » de M. Goukouni Oueddeï. N'Djamena affirme que, parmi les prisonniers faits à Kouba-Olanga, mardi dernier, figurent de nombreux ressortissants libyens, ainsi que des Africains membres de la « légion étrangère » libyenne. Surtout, on indique de source sûre à Paris que le commandement des opérations est assuré par le colonel Rifi, commandant en chef des effectifs libyens stationnés dans le nord du Tchad.

Selon certaines informations, non confirmées, d'importants renforts — en hommes et en armes — auraient été rassemblés, en deuxième ligne, sur le 16e parallèle, par les Libyens et leurs protégés. Mais ces forces n'avaient pas, jeudi soir, franchi la « ligne rouge », et, en conséquence, ne seraient pas intervenues jusqu'à cette date dans les combats.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Maroc

VINGT-SEPT MILITANTS D'EXTRÊME GAUCHE CONDAMNÉS A CASABLANCA

La chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca a prononcé des peines de trois à vingt ans de prison dans le procès pour « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat » intenté contre vingt-sept militants d'extrême gauche, ont annoncé, jeudi 13 février, leurs avocats. Selon l'accusation, certains des prévenus appartenaient à l'organisation clandestine Ila Al Amam (En avant), qui dénonce la poursuite de la guerre au Sahara, et plusieurs d'entre eux auraient été impliqués dans les « émeutes de la vie chère » de janvier 1984 (*le Monde* du 5 février).

Cinq inculpés ont été condamnés à vingt ans de prison, trois à quinze ans, cinq à douze ans, quatre à dix ans, six, dont deux femmes, à six ans et trois à trois ans. Un des prévenus a été acquitté.

[Deux avocats français, Mes Langery et Duflos, mandatés par le barreau des Hauts-de-Seine et par le Mouvement international des juristes catholiques pour assister au procès en tant qu'observateurs, estiment que la procédure a été entachée de nombreux vices de forme qui auraient dû entraîner son annulation. Ils ont relevé que les prévenus ont dit avoir fait l'objet de « sévices » et ont tous rétracté à l'instruction les « aveux » qu'ils avaient faits, lors de leur garde à vue, à la police.]

République sud-africaine

Comment se débarrasser de l'« affaire Mandela » ?

Les rumeurs sur une libération de M. Nelson Mandela font-elles partie de la tactique de Pretoria pour amadouer ses créanciers occidentaux à la veille de la négociation d'un rééchelonnement partiel de la dette sud-africaine ? C'est ce que pense l'ANC — Congrès national africain, — si l'on en croit les propos tenus, jeudi 13 février, par son porte-parole à Lusaka. Les faits vont dans ce sens. M. Mandela, qui refuse toute libération conditionnelle, n'a pas fait partie de l'échange d'espions et de dissidents, lundi à Berlin. Les Angolais viennent de réitérer leur refus de l'échanger contre un officier sud-africain qu'ils détiennent. De toute façon, après l'avoir évoquée lui-même, le gouvernement sud-africain affirme exclure une libération prochaine.

Il reste que Mme Mandela, dont une conférence de presse a été interdite jeudi, maintient que Pretoria a pris la décision de libérer son époux. « *C'est une affaire de mois plutôt que de semaines* », a-t-elle encore déclaré dans une interview publiée jeudi par le *Washington Post*. Elle a notamment constaté que son droit de visite était devenu illimité et que les conditions de détention de M. Mandela s'étaient nettement améliorées.

En outre, le séjour impromptu de M. « Pik » Botha en Suisse, où il rencontre, ce vendredi, son homologue néerlandais, M. Hans Van den Broeck, actuel président du conseil des ministres des affaires étrangères de la CEE, n'a pas pour seul objet le rééchelonnement de la dette sud-africaine. A Genève, le chef de la diplomatie de Pretoria a vu à deux reprises M. Chester Crocker, secrétaire adjoint américain aux affaires africaines, et M. Jean-Pierre Hocké, nouveau haut-commis-saire pour les réfugiés de l'ONU, auquel il a donné le feu vert pour l'envoi d'une mission auprès des quinze mille Mozambicains réfugiés en territoire sud-africain. Mais, de source sûre, on apprend que le sort de M. Mandela a été discuté à la fois avec M. Crocker et M. Hocké.

Pretoria veut éviter la libération sur place de M. Mandela parce qu'elle provoquerait une telle explosion de joie populaire qu'elle pourrait paralyser le pays. M. Mandela a promis, d'un autre côté, qu'il reprendrait le premier vol pour l'Afrique du Sud s'il était expulsé de son pays et que, quoi qu'il arrive, il assumerait de nouveau la direction de l'ANC. Que faire ? En tout cas, jamais le problème de cette libération n'a autant figuré à l'ordre du jour.

J.-C. P.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

Bagdad admet que les Iraniens occupent une zone stratégique dans le sud de l'Irak

L'Iran a assuré vendredi 14 février que ses forces, au terme de cinq jours de combat dans la partie sud du front, contrôlaient quelque 750 kilomètres carrés du territoire en Irak, notamment autour de la ville de Fao, que Téhéran affirme occuper depuis mardi matin. L'agence de presse iranienne IRNA date même ses dépêches de Fao, cet ancien terminal pétrolier à l'embouchure du Chatt-el-Arab, que les Irakiens n'utilisent plus depuis 1979. Les communiqués militaires iraniens font état d'une progression le long de l'axe routier Fao-Bassorah et le long de la route Fao-Oum-Qars. Lancée dimanche, l'offensive « Al Fajr-8 » (l'aube) aurait mis hors de combat quelque dix mille soldats irakiens — tués ou blessés. Toujours selon l'Iran, mille huit cents prisonniers auraient été faits et une vingtaine de chasseurs abattus.

Pour la première fois, Bagdad a reconnu, jeudi soir, que ses forces étaient dans une situation difficile au sud du front, et implicitement confirmé que les Iraniens occupaient une zone stratégique privant l'Irak de son seul débouché maritime sur le Golfe — le port d'Oum-Qasr. L'état-major irakien a ainsi expliqué que les forces iraniennes occupaient un « angle » du territoire irakien (dans l'extrême sud du pays) et se trouvaient entre l'armée irakienne et le littoral — position qui leur permet de contrôler le bras de mer de Khor-Abdallah (*le Monde* du 14 février). Cet « angle », précisent les milieux informés à Bagdad, est constitué de la rive irakienne du Chatt-el-Arab et du littoral de Khor-Abdallah, chenal entre l'Irak et l'île koweïtienne de Boubyane, que doivent emprunter les bâtiments de guerre irakiens de la base d'Oum-Qasr pour avoir accès au Golfe.

Cependant, l'état-major irakien assure que sa contre-offensive lui a permis de « *resserrer l'étau autour des troupes ennemies* », bloquées entre le Chatt-el-Arab et les troupes de Badgad.

Les belligérants se sont par ailleurs accusés mutuellement de faire usage d'armes chimiques. Les Iraniens ont catégoriquement démenti les « *allégations* » irakiennes à ce sujet. Ils ont, en revanche, assuré qu'« *au moins dix-sept soldats iraniens* » avaient été tués et mille cinq cents blessés par l'usage « *intensif* » d'armes chimiques par Bagdad. Téhéran, dans un message à l'ONU, a menacé d'avoir également recours à ce type d'armes.

L'inquiétude des pays du Golfe s'est encore accentuée jeudi, conduisant l'émir Jaber al-Ahmed al-Sabath du Koweït à se rendre sur l'île de Boubyane pour y inspecter le dispositif de défense koweïtien. A Bagdad, les pays arabes réunis au sein du Comité des sept, chargé de trouver une issue au conflit, ont mis en garde Téhéran contre « *les conséquences désastreuses* » sur les relations arabo-iraniennes que ne manquera pas d'entraîner la poursuite de son « *agression* ».

A Washington, un porte-parole du Pentagone a indiqué que les Etats-Unis ne pensaient pas qu'il s'agissait « *de la grande offensive finale iranienne* » et que les hostilités en cours « *n'étaient certainement pas de l'ampleur de celles de 1984 et 1985* ». — *(AFP, Reuter.)*

Les gazés de Téhéran

Téhéran *(AFP)*. — Quatre-vingt-cinq soldats iraniens gazés sont arrivés, jeudi 13 février, à l'hôpital Labafi-Nejad de Téhéran. Les yeux protégés par des compresses humides, le corps couvert de grandes plaques rouges qui virent lentement au jaune, ils tremblent sous les draps blancs qui s'imprègnent rapidement de sueur et de pus.

Gholamreza Karimi est un Gardien de la révolution, âgé de dix-huit ans. Il roulait sur sa moto en direction de Fao, de retour des premières lignes de l'avancée iranienne, plus au nord, lorsque l'alerte au gaz a été donnée par les équipes de détection. Il a cherché en vain le masque dont tous les soldats de Téhéran sont équipés. C'est « *un oubli qui peut lui coûter la vie* », explique le docteur Hamid Sohradpour.

Abbas Hassanzadeh, vingt ans, avait lui aussi égaré son masque. D'une voix rauque, à peine audible, il dit simplement se souvenir de huit avions irakiens lâchant leurs roquettes à 200 mètres de lui.

Dans leurs témoignages, les gazés de cet hôpital parlent d'odeur d'ail, de liquide noir, immédiatement après l'explosion des bombes ou des roquettes irakiennes. Selon les médecins, les substances utilisées seraient à 90 % du gaz moutarde (ypérite) et pour les 10 % restants un gaz inervant, le tabun.

Israël

● *Attentat dans la banlieue de Tel-Aviv.* — Une bombe a explosé, vendredi 14 février, dans un autobus, blessant six personnes, selon la police, à un point de rassemblement de travailleurs palestiniens. — *(AFP.)*

DIPLOMATIE

DANS UNE CONFÉRENCE DE PRESSE A JÉRUSALEM

L'Ouest doit faire comprendre à l'URSS que les fruits de la détente dépendent du sort des opposants

déclare Anatoli Chtcharanski

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Si vous êtes libre aujourd'hui, c'est tout de même grâce à M. Gorbatchev. Ne lui êtes-vous pas un peu reconnaissant ? »* Anatoli Chtcharanski hésite une demi-seconde puis, dégustant son effet, répond, sur un ton espiègle : *« Pour parler franchement, non. »* Eclat de rire général dans l'auditoire. Après neuf ans d'une épreuve implacable, l'ancien « prisonnier de Sion » n'a rien perdu des qualités humaines dont parlaient ses amis : force de conviction, fermeté de caractère, sens de l'humour et de la repartie.

Harcelé par les demandes d'interview, depuis son arrivée en Israël, Chtcharanski n'en a accordé que deux : l'une à la radio, l'autre à la télévision nationale. Pour calmer l'impatience des médias, il a tenu, jeudi 13 février, une conférence de presse dans un grand hôtel de Jérusalem. Il avait à ses côtés sa femme, Avital, et M. Avi Maoz, animateur d'une école talmudique. Pendant près de deux heures, Anatoli, tour à tour grave et enjoué, a répondu aux questions de 250 journalistes.

Il a d'abord évoqué son passé proche et lointain : ses souffrances en prison, le sens de son combat, la liberté enfin entrevue puis délicieusement acquise. Les longues périodes d'isolement au camp n° 35 de Perm furent d'évidence les plus dures à supporter. *« Quand j'étais au cachot,* dit-il, *où j'ai passé jusqu'à cent trente jours d'affilés, privé de correspondance et de visites, la torture morale s'ajoutait aux tourments physiques. J'avais faim et je ne pouvais dormir normalement. Je devais faire de l'exercice la nuit pour combattre le froid. Je pratiquais l'hébreu. Je chantais des chansons. Mes gardiens en étaient tout ébahis. Je choisissais mentalement ce qui me tenait le plus à cœur, mes priorités, mes valeurs. Je les répétais sans cesse dans ma tête. Je m'y accrochais. »*

Pour se réconforter, il songeait à sa femme, à ses amis partis en Israël, à leur lutte. Avital lui adressait deux lettres par semaine. Il en a reçu très peu : *« Deux par an dans les bonnes années, aucune dans les mauvaises. »* Face à l'oppression, Chtcharanski croit à la force de l'individu qui, fut-il solitaire, choisit de résister à tout prix. *« Le KGB a souvent cherché à m'acheter, à me compromettre. Leur haine à mon égard augmentait au fil des ans. J'ai refusé toute concession. Ils m'avaient dit que je ne pourrais jamais quitter l'URSS. Et pourtant... Ils m'ont finalement libéré sans obtenir rien de moi en échange. J'étais optimiste avant mon procès. Je le suis resté malgré tout. Notre lutte continue. »*

« A Perm, poursuit-il, *nous étions 60 à 70 détenus politiques censés représenter un danger social pour les autres. Nous avions peu de contacts avec les criminels de droit commun. Soit dit en passant, je n'ai jamais observé le moindre antisémitisme chez ces derniers. Je suis resté pratiquement sans nouvelles des autres prisonniers juifs, à part Yosef Begun. En 1984, lors du Kippour, Yosef a tenu un meeting dans son camp. Il a parlé à ses codétenus de l'histoire du sionisme. Cela lui a valu le cachot. »*

« L'avion volait vers l'Ouest... »

Anatoli raconte avec un plaisir manifeste les derniers temps de sa captivité : *« J'étais très maigre. Mais les Soviétiques ont pour habitude, quand ils travaillent pour l'exportation, d'améliorer l'emballage. Alors le 25 décembre, ils m'ont emmené à l'hôpital et ont commencé à me regonfler à coup de vitamines et de glucose. J'ai pris dix kilos. Lundi matin, la veille de ma libération, ils sont venus me chercher et m'ont pris tous mes vêtements et mes objets personnels. J'ai insisté pour garder un livre des Psaumes que m'avait envoyé Avital. Ils me l'avaient pris. Je me suis jeté à terre, dans la neige, refusant d'avancer. Je leur ai dit que je ne quitterai pas l'URSS sans ce livre. Ils l'ont examiné puis me l'ont rendu.*

» Dans l'avion, quatre agents du KGB m'accompagnaient. Après deux heures de vol à partir de Moscou, je me suis dit que nous n'allions pas en Oural. Je me suis repéré au soleil. L'avion volait vers l'Ouest. En quittant l'URSS, l'un de mes accompagnateurs m'a dit que j'étais privé de la citoyenneté soviétique, en tant qu'espion américain. Je l'ai remercié qu'on ait accédé si vite à ma demande, treize ans après. J'essayais de détendre l'atmosphère. Quand j'ai réalisé qu'on débarquait en RDA, j'étais un peu déçu. Mais nous étions à Berlin. Pour un juif, ce nom évoque plutôt des sentiments mitigés. Mais là, c'était une bonne nouvelle. Dans la voiture qui m'emmenait chez l'avocat Wolfgang Vogel, j'ai dit au chauffeur que je me trouvais quelques heures plus tôt dans une cellule soviétique en train de lire Schiller et Goethe. Vous connaissez la suite. »

« Je ne suis pas pratiquant »

Chtcharanski souhaite bien sûr que sa mère, Ida Milgrom, son frère Leonide et le reste de sa famille soient autorisés à émigrer en Israël. *« Leur départ semble pour bientôt. Il faisait sans doute partie du marchandage entre l'Est et l'Ouest. »*

L'ancien refuznik croit à l'utilité de mener — outre une diplomatie secrète — des campagnes de protestation en Occident : *« La détente sert les intérêts des dirigeants soviétiques. L'Ouest doit faire comprendre à l'URSS que, faute d'un changement d'attitude envers les opposants, il la privera des fruits de la détente. Il faut saisir chaque chance. Je crains tout de même que Moscou ne profite de ma libération pour intensifier la répression contre d'autres dissidents. »*

Etranger aux querelles intestines de la dissidence soviétique, Chtcharanski inscrit son combat de juif dans le cadre plus large de la lutte contre les droits de l'homme, *« qui est la même partout »*. Sioniste fervent — *« Ceux qui viennent en Israël font un très bon choix »*, — il voit dans sa dissidence le simple prolongement de son activisme juif. C'est seulement la vielle qu'il a entendu parler pour la première fois d'un lien éventuel entre sa libération et celle — possible — de Nelson Mandela, le leader noir sud-africain : *« Nos luttes respectives ne prennent pas toujours les mêmes formes. Nous sommes, par exemple, contre toute violence. Pour seul champ de bataille, nous avions quelques appartements à Moscou. Mais je serais très heureux d'apprendre la libération de Mandela. »*

Et maintenant ? Le mathématicien va se reposer pendant quelque temps avant de chercher un emploi. Il est clair, d'ores et déjà, que tous les partis politiques israéliens donneraient cher pour recruter un homme aussi prestigieux. *Maariv* a publié jeudi une caricature où l'on voyait les Chtcharanski se promener dans la rue, cernés par une armée de chasseurs de papillons enrôlés par les divers partis du pays. Tapis dans l'ombre, l'épuisette tendue, ils cherchaient vainement à attraper le couple. *« N'as-tu pas l'impression qu'on nous suit ? »* demandait Anatoli à sa femme.

Depuis qu'elle est devenue pieuse, Avital est politiquement proche du Goush Emounim, le fer de lance de la colonisation dans les territoires occupés. Peu après l'arrivée de son mari mardi matin à Tel-Aviv, elle a fait une déclaration remarquée, où elle exhortait à *« ne pas renoncer à une seul pouce du Grand Israël »*. Le couple a été invité à s'installer au moshav Keshet, une coopérative agricole située sur le plateau du Golan, annexé par Israël, à cinq kilomètres de la ligne de cessez-le-feu. Mais il n'a pas fixé son choix.

Le zèle avec lequel l'extrême droite religieuse « couve » Anatoli — par l'entremise d'Avital, — comme pour l' « annexer » à sa cause, commence à agacer singulièrement certains vieux amis russes de Chtcharanski, qui, hormis une brève poignée de main, n'ont pas encore pu l'approcher. *« Anatoli est un homme indépendant,* observe l'un d'eux. *Il ne se laissera ni embrigader ni identifier à une coterie. »*

Pour l'instant, il a su sagement éviter d'entrer dans le débat politico-religieux. *« La religion,* dit-il, *m'a aidé à survivre. Mais je n'ai pas beaucoup étudié le judaïsme et je ne suis pas pratiquant. »* Il ne semble pas pressé de se plonger dans les turbulences de la vie politicienne : *« Une chose est sûre,* nous répondait-il jeudi en riant, *le Parti communiste israélien ne cherchera pas à me recruter. »*

J.-P. LANGELLIER.

LES INTERVENTIONS FRANÇAISES

Dans une série de réponses écrites à des questions posées par deux députés de l'opposition (MM. Jean-Marie Daillet, UDF, et Pierre Bas, RPR), le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, rappelle que le gouvernement français est fréquemment intervenu auprès des autorités soviétiques en faveur de personnes privées de liberté en URSS ou empêchées d'émigrer. Des démarches ont notamment été effectuées en faveur des « refuzniks » juifs emprisonnés : Shimon Chnirman, Moshe Abramov, Lev Chefer, Yossif Ziselis, Yossif Berenchtein et Leonid Chrayer, ainsi que de l'historien Igor Ogourtsov, condamné en 1967 à quinze ans de prison, et de la mathématicienne Tatiana Velikanova, condamnée en 1980 à quatre ans de camp à régime sévère.

La France est également intervenue pour demander la libération d'un couple de prisonniers politiques ukrainiens, Nikolaï et Olga Matoussevitch, des détenues Lidia Doronina (lettone) et Jadvyga Bielauskiene (lithuanienne) et de M. Georges Mikhaïlov, époux soviétique de la Française Véronique Marchal, emprisonné pour recel de tableaux non conformistes.

Paris n'a pas cessé, d'autre part, de demander au gouvernement soviétique d'accorder un visa de sortie à M. Jean Tateos Der Sarkissian, Français d'origine arménienne.

● *Le prix Jan Palach.* — Le prix Jan Palach, du nom de l'étudiant tchèque qui s'était immolé par le feu le 16 janvier 1969 pour protester contre l'occupation de son pays par l'armée rouge, a été décerné pour 1985 à l'écrivain Josef Vohryzek, interdit de publication à Prague, a annoncé le Comité international pour le soutien de la Charte 77 en Tchécoslovaquie. Le Comité veut récompenser Josef Vohryzek pour *« l'ensemble de son œuvre et pour son inlassable dévouement dans le domaine des publications en* « samizdat »*, plus particulièrement à l'édition des* Annales de la critique (Kriticky Sbornik), *réalisées en dehors des structures officielles »*.

● *Entretiens algéro-libyens.* — Le « numéro deux » libyen, le commandant Abdessalam Jalloud, a quitté Alger jeudi 13 février, à l'issue d'une visite de trois jours. Il a indiqué qu' *« un groupe de travail algéro-libyen a été mis en place »* pour étudier le développement des relations bilatérales, et s'est déclaré *« satisfait »* de ses entretiens. — *(AFP.)*

● *La Côte-d'Ivoire rétablit ses relations diplomatiques avec Israël.* — Annoncé il y a deux mois (*le Monde* du 18 décembre), le rétablissement des relations diplomatiques avec Israël est devenu officiel, mercredi 12 février, vingt-quatre heures après l'annonce de l'établissement, au niveau des ambassadeurs, de relations avec Cuba. — *(AFP.)*

LA MISE EN ŒUVRE D'EURÊKA

Dix-sept nouveaux projets seront présentés aux prochaines réunions de Londres

Douze à treize milliards de francs par an pendant une dizaine d'années : ce pourrait être le montant global des dépenses que les pays européens engageront dans le cadre du programme de coopération technologique Eurêka. Ce qui ne serait pas ridicule en regard de l'IDS américain, pour lequel Washington annonce 26 milliards de dollars (190 milliards de francs) sur cinq ans.

L'auteur de ce pronostic : M. Yves Sillard, président de l'Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer (IFREMER) et coordinateur français du programme Eurêka. Il indique que c'est une évaluation personnelle qui correspond à un ensemble de trois cents projets, d'un coût moyen de 450 millions de francs.

Ce n'est pas uniquement pour annoncer ce chiffre qu'il avait réuni la presse, mais pour faire le point des projets : ceux adoptés à Hanovre, ceux qui pourraient l'être en juin à Londres, ceux qui s'échafaudent, et qui, pour certains, mordront sur le prochain siècle.

A Hanovre, les ministres européens ont adopté dix projets, dont huit à participation française (*le Monde* des 7 et 8 novembre 1985). Pour notre pays, le montant global est proche de 1,3 milliard, les durées prévues allant de trois à six ans. De ce montant, les industriels qui ont proposé les projets prendront la moitié à leur charge, le reste devant venir de fonds publics et de prêts du Fonds industriel de modernisation.

L'adoption par les ministres est l'aboutissement d'un processus en plusieurs étapes. Un projet Eurêka part d'une coopération d'industriels qui font une proposition commune. Les industriels de chaque pays s'adressent à leur coordinateur national ; par son intermédiaire, les pouvoirs publics décident ou non de participer au financement. Les coordinateurs nationaux se rencontrent à des intervalles d'un ou deux mois, négocient entre eux, et établissent une liste des projets qui seront officiellement présentés aux ministres lors de leur conférence biannuelle.

Depuis Hanovre, les coordinateurs se sont réunis une première fois à Londres. Ils y ont décidé de présenter aux ministres seize nouveaux projets ; les industriels français sont partie prenante à treize d'entre eux (*le Monde* daté 2-3 février). La part française dans le financement global de ces projets dépasse de peu le milliard de francs, le financement public en représentant 56 %.

De la robotique aux biotechnologies

D'autres réunions de coordinateurs auront lieu, en mars et en avril, et d'autres projets devraient s'ajouter à la liste. M. Sillard en a présenté dix-sept, pris parmi les cent cinq dossiers actuellement entre ses mains, qui ont, selon lui, une forte probabilité d'être acceptée. On y trouve l'étude de faisabilité du grand calculateur européen ; celle d'une centrale au charbon compacte et non polluante ; trois développements pharmaceutiques faisant appel aux biotechnologies ; un atelier automatique de circuits à très haut degré d'intégration excluant toute présence humaine — et toutes les poussières qui en dérivent ; d'autres projets en robotique ou en informatique, dont un développement de la conception et de la fabrication assistée par ordinateur en construction navale.

A plus long terme, pourrait entrer dans Eurêka le développement de systèmes très complexes : liaisons entre zones urbaines par un engin intermédiaire entre l'hélicoptère et l'avion ; système d'assistance à la conduite routière ; train européen à grande vitesse ; télévision numérique à haute définition ; technologies pour l'exploitation industrielle de l'espace... De tels projets peuvent se développer sur dix ou quinze ans.

Le gouvernement français a réservé, cette année, 1 milliard de francs pour Eurêka. Les projets de Hanovre et ceux déjà proposés à Londres n'entraînent en 1986 que des dépenses publiques avoisinant 320 millions de francs. Il reste donc de la marge, mais M. Sillard pense que, au rythme où se nouent les coopérations industrielles et où se déposent les projets, le milliard sera aisément couvert. Et la France est moins en pointe qu'on aurait pu le penser : à diverses reprises, le coordinateur français a dû répondre à certains de ses homologues étrangers qu'il n'était pas encore prêt.

Les démarrages d'Eurêka est donc bien entamé, facilité par un net rapprochement des divers points de vue. Ainsi, tous les pays sont maintenant convenus qu'un financement public est indispensable, même si certains préfèrent lui donner une forme indirecte par le biais de mesures fiscales. Un des problèmes qui subsistent est la mobilisation des petites et moyennes entreprises : parmi les projets adoptés, ou qui le seront probablement, il n'y en a guère que quatre où des PME jouent un rôle moteur. Il est vrai qu'un développement à l'échelle européenne dépasse de loin les moyens d'une PME, et qu'il faut donc que bon nombre d'entre elles s'associent à son montage. Cela prend du temps. Une des tâches du secrétariat d'Eurêka, que Français et Allemands proposent d'installer à Strasbourg, sera de largement diffuser une information qui facilite des prises d'initiatives par les PME.

MAURICE ARVONNY.

LA RÉFORME DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

L'Italie et la Grèce ne signeront pas le 17 février l'acte de Luxembourg

Bruxelles (*AFP*). — L'Italie et la Grèce ont fait savoir, jeudi 13 février, qu'elles ne signeront pas, lundi prochain 17 février, à Luxembourg, l'acte portant réforme du traité de Rome. Le Danemark ayant déjà fait défection à la suite d'un vote de son Parlement, la cérémonie de signature ne verra donc la participation que de neuf ministres des affaires étrangères sur douze.

Le projet de réforme, dit « acte unique », a été adopté en décembre dernier par les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté réunis à Luxembourg. Il prévoit notamment l'extension de la règle de la majorité pour la prise de décisions au sein de la Communauté et le renforcement des pouvoirs du Parlement européen. Après le rejet du texte par le Parlement danois, M. Schulter, chef du gouvernement de Copenhague, a décidé d'organiser un référendum national qui aura lieu le 27 février. La présidence néerlandaise de la Communauté avait néanmoins décidé d'ouvrir dès lundi prochain 17 février l'acte unique à la signature des gouvernements.

Tous, à l'exception du gouvernement danois, avaient accepté ce rendez-vous, et la nouvelle décision de l'Italie et de la Grèce constitue, aux yeux des observateurs de Bruxelles, un retournement spectaculaire. A Rome, la décision a été prise à l'unanimité à l'issue d'une réunion de la commission des affaires étrangères de la Chambre des députés, à laquelle participait M. Andreotti, chef de la diplomatie italienne. Rome se dit prêt à signer le document *« dès que tous les autres Etats de la Communauté auront pris leur décision »*.

De toute manière, l'acte unique devra encore être ratifié par les Parlements nationaux des douze pays membres avant d'entrer en vigueur.



politique

LA PRÉPARATION DU SCRUTIN DU 16 MARS

La cohabitation : une transition vers de nouvelles majorités

Par MAURICE DUVERGER

Depuis 1962, les Français ont toujours donné au président de la République la majorité parlementaire dont il avait besoin pour diriger la nation. Pourquoi s'apprêtent-ils à faire le contraire en 1986 ? Pourquoi vont-ils instaurer au sommet de l'Etat une cohabitation dont-ils pressentent les difficultés ? Nul n'ose poser cette question fondamentale, parce que tout le monde la tient pour une énigme sans clé. Et si la réponse était d'une simplicité désarmante : parce qu'il n'y a plus aujourd'hui de majorité disponible ?

Les socialistes présentent un bon bilan de leurs cinq années de pouvoir où des réussites économiques ont *succédé aux réformes sociales.* Ils font campagne sur un thème : on ne *change pas une équipe qui gagne.* Le malheur est que celle-ci ne peut pas *prolonger le miracle de 1981, qui lui* a donné la majorité absolue des *sièges avec moins de 38 % des suffrages* exprimés. Même si elle atteignait *en 1986 les 30 %* qu'elle espère, il lui serait impossible de gouverner seule. Les communistes ne suffiraient pas à fournir l'appoint, et peu de gens souhaitent qu'ils le fassent.

Le RPR et l'UDF peuvent réunir ensemble plus de la moitié des sièges au Palais-Bourbon, ce qui est leur objectif. Mais ces partis ont montré entre 1976 et 1981 jusqu'où pouvait *aller la guerre des chefs* entre Jacques Chirac et Valéry Giscard *d'Estaing. Elle a disloqué la majorité* formée en en 1962 pour soutenir de Gaulle et maintenue contre vents et marées à travers les élections de 1967, 1968 et 1973. *L'armistice* conclu en vue des législatives de 1978 n'a pas duré l'espace d'un matin. Renaissant aujourd'hui pour les mêmes raisons, pourquoi serait-il plus solide ?

Après les législatives de 1986, la *droite ne sera pas unie plus longtemps* qu'après celles de 1978. Elle *le sera moins. Au lieu de se trouver* écartelée entre deux gladiateurs, elle *le sera entre trois. La nécessité de* faire bloc contre le président de la République n'apaisera pas cette lutte des factions, aucun ne le tenant pour l'adversaire principal. Pour Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac et Raymond Barre, l'essentiel sera d'arriver en tête au premier tour des *présidentielles de 1988*, seul moyen de gagner le second.

En conséquence, chacun cherchera d'abord à démolir ses deux partenaires de la majorité. Les relations avec François Mitterrand passeront au second plan. Il suffit de voir les amabilités qui s'échangent déjà entre les trois frères ennemis pour imaginer les bagarres de l'après-16 mars. La plupart de nos compatriotes en sont conscients. Mais ils n'ont aucun moyen de modifier une situation qui leur échappe.

Ils préféreraient certainement revenir aux majorités fermes et unies qui permettaient de former un bloc de *pouvoir solide, dirigé* par un président de la République ayant autorité sur le premier *ministre*, le gouvernement et l'Assemblée nationale. Mais *la situation des partis ne le permet* plus. Alors les Français retrouvent *leur prudence ancestrale. Au lieu de* mettre tous leurs œufs dans le même panier *comme ils le font depuis un* quart de siècle, ils vont les répartir *entre la droite et la gauche* raisonnables : la première recevant la majorité *du Palais-Bourbon, la seconde* conservant l'Elysée, un électeur sur cinq *préférant* à un vote *utile* le geste théâtral d'un suffrage communiste ou lepeniste.

Un inconscient collectif

Evidemment, cette explication *n'est qu'une hypothèse.* Elle suppose un inconscient collectif dont la réalité *n'est pas établie. Il reste* que la cohabitation va former une transition *correspondant à la désagrégation des* majorités que nous avons connues *dans les dernières années et* à l'attente des majorités nouvelles qui puissent les remplacer.

Ces majorités nouvelles commencent à se dessiner. A gauche, l'expérience du pouvoir a engagé les socialistes dans une évolution qui les rapprochent des grandes social-démocraties des nations industrielles de l'Europe occidentale. Sauf en Grande-Bretagne, ces dernières *n'étaient pas moins idéologues* que leur frère français au début du vingtième siècle. *Les débats fondamentaux* sur le marxisme se sont *déroulés dans le SPD allemand et* pas dans notre SFIO.

Mais à Berlin, à Londres, à Vienne, à Stockholm, à Oslo, les socialistes ont dû assumer le pouvoir bien plus tôt qu'à Paris. Ils ont ainsi appris que les faits résistent aux théories et qu'on ne peut gouverner efficacement qu'en donnant aux premiers la priorité sur les secondes. Tout en développant un système de protection sociale et d'égalité relative sans équivalent dans le monde même communiste. En s'engageant dans la même voie et en se débarrassant de la logomachie d'avant 1981, les socialistes français deviennent capables de s'ériger à leur tour en grand parti majoritaire, pratiquement comme ses homologues européens, dans une alternance régulière.

A droite, Raymond Barre a développé un plan de reconstruction total de la majorité gaullienne. Annoncer un *référendum du scrutin majoritaire* puis une dissolution de l'Assemblée nationale au lendemain d'une victoire aux présidentielles, c'est signifier que le nouveau chef de l'Etat ne pourrait pas gouverner efficacement avec les partis vainqueurs aux législatives de 1986.

Comment l'ancien premier ministre penserait-il autrement après son expérience de 1976-1981 ? La succession de scrutin dont M. Giscard d'Estaing s'est moqué dans sa dernière conférence de presse ne *serait* pas du tout ridicule si elle aboutissait à *réformer* ainsi les *fondements* du régime, en attirant un grand parti *libéral* et *modéré*, apte à pratiquer l'alternance avec un parti social-*démocrate*.

Notons toutefois que le schéma barriste serait difficilement praticable sitôt après les législatives de 1986, car on aboutirait à une série de quatre scrutins nationaux. Son auteur a donc besoin du délai de la cohabitation qu'il repousse.

Peut-on en conclure qu'il y a finalement connivence entre François Mitterrand et lui, qu'ils sont les maîtres du jeu de l'avènement de majorités nouvelles ? Ce serait oublier que le président socialiste pourrait être aussi tenté par un retour au centrisme. Alors la connivence s'établirait avec Valéry Giscard d'Estaing, qui poursuit obstinément son rêve de toujours.

Beaucoup de sirènes tenteront d'attirer dans cette voie, qui détruirait la *V*e *République* comme la proportionnelle a commencé à le faire. On peut douter *qu'elles* soient écoutées à l'Elysée, où le chef de l'Etat a pu mesurer l'efficacité du système actuel après avoir subi dans les années 50 l'impuissance du parlementarisme d'autrefois.

A BASSE-TERRE

M. Chirac dénonce la « démission de l'Etat » dans les DOM

De notre envoyé spécial

Basse-Terre. – Avant de gagner la Martinique, dans la nuit du jeudi 13 au vendredi 14 février, M. Jacques Chirac a parcouru la Guadeloupe, s'est entretenu avec quelque trois cents représentants socio-professionnels, a fait un saut d'hélicoptère à Marie-Galante, a déjeuné à Bouillante et présidé un meeting à Basse-Terre.

Le président du RPR, au cours de ce meeting, troublé par une dizaine de manifestants, a insisté sur le bilan de la gestion socialiste dans les départements d'outre-mer. *« Ce qui caractérise les cinq années que nous venons de vivre,* a-t-il dit, *c'est un échec politique, doublé d'un échec économique et social, le tout provoquant la démission de l'Etat et conduisant au désordre dans tous les esprits. »*

Chaque fois qu'il a évoqué ce problème au cours de la journée, le maire de Paris a insisté sur le caractère minoritaire des indépendantistes. A Basse-Terre, il a reproché au *« pouvoir »* de *« s'être mis en tête d'établir des contacts clandestins avec des aventuriers ».* Il a poursuivi : *« Il ne s'agit nullement de s'engager dans une répression aveugle contre ceux qui se seraient laissés tenter par l'aventurisme. Les lois de la République sont justement là pour garantir le dialogue, mais un dialogue qui suppose que ces mêmes lois soient respectées, parce que acceptées et comprises par tous. »*

A plusieurs reprises, au cours de la journée, le maire de Paris a assuré que l'application d'une loi-programme de développement économique permettrait de sortir d'une situation dont l'indépendantisme se nourrit. Il a souligné la nécessité *d'établir, avec les départements de* métropole, *« une parité sociale globale ».*

Evoquant la situation électorale en Guadeloupe, M. Chirac s'est contenté d'apporter un soutien appuyé à Mme Lucette Michaux-Chevry, ancienne présidente du conseil général. Il a précisé qu'il *« ne s'occupe pas personnellement des investitures, ni des désignations de candidats ».*

Par cette formule, M. Chirac a *voulu dégager sa responsabilité dans* les choix qui seront faits pour la constitution des listes dans ce département. Or les difficultés subsistent. Et, avant de quitter la Guadeloupe, le président du RPR ignorait toujours qu'il y aurait une liste d'union de l'opposition ou deux listes séparées.

En effet, M. Marcel Esdras, seul député sortant (apparenté UDF), n'a pas rencontré M. Chirac. M. Esdras, qui souhaitait figurer en deuxième position, derrière Mme Michaux-Chevry, s'était vu offrir la troisième place, non éligible, le maire du Moule, M. Bonjean, briguant, lui aussi, la deuxième place.

M. Chirac, échaudé dans ce domaine lors de son voyage à la Réunion, préfère garder une prudente distance.

ANDRÉ PASSERON.

Propos et débats

M. Toubon : intoxication

« Le gouvernement est en train de développer (...) dans des conditions d'une extraordinaire iniquité, de pression sur les médias tout à fait inadmissibles, une propagande, une intoxication qui ont pour objectif d'empêcher les Français de voter en toute connaissance de cause », *a affirmé M. Jacques Toubon, le jeudi 13 février. Dénonçant le fait que M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, refuse, selon lui, de participer à un débat télévisé, le 5 mars sur Antenne 2, entre MM. Marchais, Léotard et lui-même, le secrétaire général du RPR a indiqué que les socialistes* « sont très forts dans le monologue, mais refusent de se prêter au dialogue ».

M. Marchais : vote et vote

M. Georges Marchais, venu soutenir les candidats communistes dans le Vaucluse, le jeudi 13 février à Avignon, a affirmé que « voter communiste, ce sera voter pour l'emploi » *et que* « voter socialiste, ce sera dire, premièrement : le bilan est bon ; deuxièmement : je souhaite que l'austérité continue ; troisièmement : je suis d'accord pour qué se forme, après mars, un gouvernement d'alliance du Parti socialiste et la droite ».

M. Gaudin : le prix à payer

Aux Lilas, où il participait à une réunion de soutien à M. Didier Bariani, tête de liste de l'UDF en Seine-Saint-Denis, M. Jean-Claude Gaudin a indiqué que M. François Mitterrand « n'aura pas les moyens de s'opposer à la politique que voudra mener » *l'opposition devenue majoritaire. Pour le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale,* « il faudra que *[le président de la République]* signe de sa propre main la loi sur la dénationalisation ou celle sur le retour au scrutin majoritaire ». « Ce sera le prix à payer pour rester dans les lieux », *a-t-il ajouté.*

M. Gayssot : 12 à 13 %

Invité de France-Inter, jeudi 13 février, M. Jean-Claude Gayssot, membre du bureau politique du PCF, a émis l'espoir que son parti, « non seulement fera 12 % à 13 %, mais peut-être ira au-delà ».

Mme Cresson : cadeaux

Mme Edith Cresson, qui participait au journal de RTL, le jeudi 13 février, a observé que la droite, en se proposant de dénationaliser, veut « vendre notre industrie pour faire des cadeaux à sa clientèle qui représente environ 130 000 personnes sur 26 millions de foyers fiscaux ». *Le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur a expliqué que la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes et de la tranche supérieure d'impôt à 65 % représentent de 15 milliards de francs à 20 milliards de francs, qui seront payés par les ventes des entreprises nationales.*

M. Joxe : exploitation

Au cours d'une réunion publique consacrée à la sécurité, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a estimé, le jeudi 13 février à Paris, que « ceux qui exploitent le terrorisme à des fins politiciennes exploitent eux aussi la peur » *et qu'*« ils utilisent les effets du terrorisme ». *Affirmant que l'*« exploitation du thème de la sécurité est une caractéristique de la droite et de la droite à Paris ». *M. Lionel Jospin a, de son côté, observé que* « le thème de l'insécurité est entretenu et exploité ».

M. Barre : louis-quatorzien

A Chalon-sur-Saône, le jeudi 13 février, M. Raymond Barre a stigmatisé « les grands travaux somptuaires du président de la République » *se demandant* « quel complexe louis-quatorzien avait saisi M. Mitterrand ».

M. Rocard : voie de garage

Au cours d'un meeting de soutien aux listes socialistes du Puy-de-Dôme, le jeudi soir 13 février à Clermont-Ferrand, M. Michel Rocard, qui évoquait un récent propos de M. Valéry Giscard d'Estaing, a déclaré : « L'aiguilleur, c'est le peuple de France, l'électorat, le suffrage. Pendant sept ans, l'ancien président de la République a été le chef du convoi, mais les Français l'ont aiguillé sur la voie de garage. »

M. Chevènement : trio infernal

Lors de l'émission « Face au public », *sur France-Inter, le jeudi 13 février, M. Jean-Pierre Chevènement a lancé une mise en garde contre le retour au pouvoir du* « trio infernal » *constitué par MM. Chirac, Giscard d'Estaing et Barre. Evoquant, plus précisément, les deux premiers, le ministre de l'éducation nationale a assuré :* « Jamais personne ne pourra dire autant de mal d'eux qu'ils en pensent et en disent l'un et l'autre, M. Chirac étant considéré comme un incapable ayant conduit la France à l'abîme par M. Giscard d'Estaing, lui-même considéré comme un traître asservissant le pays à l'étranger par M. Chirac. »

LES « BEURS » DANS LA CAMPAGNE

M. Harlem Désir pourrait conduire une liste SOS-Racisme à Paris

Les « Beurs civiques » sont *moroses en cette avant-veille d'élections.* Pour eux, l'insertion des jeunes de la deuxième génération dans la société française passe impérativement par la participation à la vie politique. Or, parmi la vingtaine de candidats qui, le 16 mars, représenteront les enfants d'immigrés et les Français musulmans, – 800 000 électeurs potentiels, – aucun n'a la moindre chance d'être élu.

Aucun, sauf deux : ceux qui, à Paris et dans les Pyrénées-Orientales, *défendront* les couleurs du Front national, au nom de la communauté harkie. Quant aux listes parisiennes des deux principales *formations de* l'opposition (UDF et RPR), elles devraient inclure chacune un candidat représentant les harkis, mais dont l'élection n'est nullement assurée.

Malgré des discours favorables à cette *« insertion par le vote »*, ni le PS ni le PCF n'ont finalement consenti à offrir sur leurs listes des positions d'éligibilité à des personnalités « beurs » et harkies, qui auraient pu inciter les jeunes Français d'origine maghrébine à utiliser leur droit de vote. Communistes et socialistes devraient accueillir, en tout et pour tout, cinq candidats de ce type (trois pour le PCF, en Seine-Saint-Denis, à Paris et dans les Bouches-du-Rhône ; deux pour le PS, dans le Rhône et la Haute-Garonne). Déçus, plusieurs candidats se sont tournés vers l'extrême-gauche *et* les écologistes, beaucoup plus largement ouverts à leur sensibilité, mais sans véritable débouché électoral.

La confusion et les multiples divisions qu'ont révélées au grand jour les deux « marches pour *l'égalité* » concurrentes, à la fin de l'année, et l'échec des campagnes d'inscriptions sur les listes électorales, ont confirmé les partis de gauche, particulièrement le PS, dans leur extrême réserve à l'égard d'éventuels candidats issus de l'immigration ou fils de harkis. *Une* attitude dictée, d'abord, par la simple arithmétique *électorale* : tandis que la communauté harkie (350 000 personnes), massivement habituée à faire son devoir civique, soutient globalement la droite, les jeunes, eux (300 000 environ), dont les sympathies iraient plutôt à gauche, n'ont que rarement pris la peine de s'inscrire.

Presque interdits de séjour sur les listes de candidatures, de jeunes Français maghrébins ont donc décidé de tenter une aventure politique autonome, dans l'Oise, les Bouches-du-Rhône et le Val-d'Oise. A Beauvais, M. El Hocine Rahmani, étudiant en droit de vingt-six ans, fils de harki, indésirable sur la liste PS, conduira une liste « Présences 86 » pour les législatives. A Marseille, deux listes (régionale et législative), réunissant des Maghrébins, des juifs, des Arméniens, des Espagnols et des Italiens, devraient être présentées sour le nom de *Sahra*, journal des jeunes issus de l'immigration. Leur promoteur, M. Camel Adjina, vingt-neuf ans, ex-militant socialiste, revendique « l'égalité des devoirs et des droits ». Le mot d'ordre est similaire dans le *Val-d'Oise, où M. Mehdi Lallaoui,* ancien marcheur de « Convergence 84 », conduira *une liste* pour le conseil régional.

C'est dans cette situation éclatée que SOS-Racisme, qui observait le silence depuis le demi-succès de sa « marche pour l'égalité », s'apprête *à intervenir. L'association* envisage de présenter des listes dans quatre ou cinq grandes villes, *« afin que les jeunes puissent prendre la parole dans ces élections ».* L'une d'entre elles pourrait être conduite à Paris *par M. Harlem Désir.*

Les amis de M. Désir ont un autre projet : ils apposeront des bandeaux, rouges ou jaunes, sur les affiches électorales, pour signifier qu'ils rejettent ou approuvent les déclarations de tel ou *tel candidat. Histoire* d'animer cette campagne électorale, qu'ils jugent bien morne.

PHILIPPE BERNARD.

EN BREF

PRÉCISIONS. – Dans nos premières éditions du 14 février, l'absence d'un paragraphe a rendu plus difficile la compréhension de l'article consacré, en page 11, à M. Philippe Mestre. Il aurait fallu lire après le troisième paragraphe : *« M. Philippe Mestre, depuis que la montée dans les sondages de M. Raymond Barre agite le « microcosme », a refusé de se laisser enfermer dans le rôle de porte-parole officieux de l'ancien premier ministre tout comme d'user, à la différence de certains de ses collègues de l'Assemblée nationale, du registre :* « Plus barriste que moi tu meurs ! » La suite s'enchaînait naturellement.

MISE AU POINT. – Le département de la Vendée compte actuellement quatre députés. Il en comptera cinq après le 16 mars.



POLITIQUE

LA PRÉPARATION DU SCRUTIN DU 16 MARS

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

LA vie politique est platonicienne sans le savoir. Elle exhibe l'ombre des discours et des gesticulations, mais elle dissimule la réalité. Car il se passe si peu de choses sur le devant de la scène que les coulisses sont nécessairement le théâtre où se dit le vrai texte. On divertit le bourgeois par des allocutions creuses comme des calebasses, cependant que de secrets émissaires vont et viennent entre les princes qui se déchirent, pour expliquer ce qui se cache derrière les propos publics. Du moins peut-on l'imaginer, par égard pour une pensée politique qui aurait, sinon, les charmes du désert.

Tous les observateurs l'ont noté, y compris le plus malin d'entre eux, Raymond Barre, parlant de *« morne campagne »* : la querelle politique est plate comme la main. L'enjeu n'est pas visible, soit qu'il n'y en ait pas parce que les idéologies seraient mortes, soit que les différences resteraient imperceptibles par incapacité ou par refus de les rendre tangibles. De sorte que, quoi que défendent les socialistes, quoi que promettent les libéraux et les autres, l'enjeu politique disparaît et laisse place avant le terme à une lutte pour « la » place ; celle du président. On a présidentialisé jusqu'aux législatives. C'est vrai qu'il y a du plébisciste dans tout ce manège. D'autant plus nettement que le mode de scrutin gomme les hommes au profit de leur étiquette.

Rien d'étonnant dès lors que le titulaire du poste, épigone surpassant en cela ses prédécesseurs, se jette tout entier dans la bataille. Ce qui permet à M. Léotard ou à M. Chirac (qui en rajoute avec *« l'habit élimé »*) de dénoncer le retour du « premier secrétaire du Parti socialiste ».

Cette évocation incite au sourire. Seraient-ils, ces deux preux, saisis d'une sainte trouille que la chevauchée de 1981 se répète ? Est-ce pour eux manière de l'exorciser en brandissant devant l'adversaire sa propre image ? Comme l'empereur Montesuma II défendant le Mexique crut, en 1519, anéantir Cortes en le faisant accueillir par sa réplique.

A moins qu'il ne faille voir mépris dans l'emploi d'un titre qui sent le partisan ? Ou encore la preuve de l'obsédante certitude de la droite qu'un pouvoir venu de gauche est par nature usurpateur ; que, quoi qu'on pense du personnage et pour incertaine que soit la comparaison, jamais Bonaparte ne sera Napoléon ; que la droite c'est la France et la gauche rien qu'elle-même ? Serait-ce que la droite jubile de pouvoir, dans les mots, détrôner le souverain ?

∴

CHACUN pense ce qu'il veut de M. Barre, chacun juge comme il l'entend ses prises de position. Mais ce n'est pas lui qui change de stratégie comme de chemise. Son parcours n'est pas à la merci d'un détour de l'adversaire. Il ne copie pas la parabole de Zénon, celle du poursuivant et du poursuivi, celle du chasseur qui n'atteint jamais sa proie. Ce n'est pas lui qui commettrait l'impair protocolaire d'affubler le chef de l'Etat du titre qu'il portait en tant que prétendant (encore que...) ; pas lui qui se laisserait aller à une erreur de cette taille, sur le terrain du pouvoir.

Lorsque, le temps des urnes revenant, M. Giscard d'Estaing allait à Verdun-sur-le-Doubs réclamer *« le bon choix »*, et le général de Gaulle à la télévision menacer du *« chaos »*, disait-on du premier qu'il était le président des Républicains indépendants, du second qu'il reprenait la tête de feu le RPF ? Non, chacun soutenait son camp. On les en approuvait ou on les en blâmait, mais personne ne jugeait bon de les ramener à la case départ de leur itinéraire politique.

D'ailleurs, soyons sérieux. Qu'est-ce que c'est que ce procès ? Un président peut-il chasser loin de ses marges ? M. Giscard d'Estaing, en son temps, a gagné à sa cause M. Robert Fabre, qui y a beaucoup perdu. Ce fut tout. M. Mitterrand a conquis M. Olivier Stirn, qui ne demandait que cela mais vise davantage. Pour le reste, les « majoritaires de progrès », les « sensibilisés de gauche » et les « sensibilisés du centre », autour desquels MM. Fabius, Bérégovoy, Joxe et Chevènement effectuent une parade d'amour, il ne sera pas nécessaire d'affréter un autobus pour les abriter tous.

Croire le contraire, c'est voir dans une élection des retrouvailles de fin de mélo, où tout le monde s'embrasse qui auparavant se haïssait. Il y a beau temps – et sans doute avant qu'il ne devînt... premier secrétaire – que le président de la République a rejeté cette fiction d'une présidence qui efface les divisions (1). Lui sait bien qu'elle en est le reflet et qu'il faudra un jour dire tout haut ce qu'il suggère *mezza voce*. Les divisions résident dans la nature de la fonction et plus encore dans son mode d'élection.

Les chiffres des quatre scrutins présidentiels depuis 1958 (en métropole) sont éloquents. En 1981, le vainqueur obtient 51,82 % des voix et, sept ans auparavant, son rival 50,66 %. En 1969, alors que nombre d'électeurs de gauche sont allés à la pêche pour ne pas choisir entre M. Poher et M. Pompidou, 30,94 % d'abstentions et 4,5 % de blancs et de nuls, celui-ci recueille 57,58 % des suffrages. En 1965, pour l'inauguration du système, le général de Gaulle ne rassemble que 54,49 % des Français.

Divisions

SI l'on veut que le chef de l'Etat les rassemble tous, ou du moins *« 2 sur 3 »*, il faut consentir à l'idée qu'il est conduit à ne représenter rien ; ni choix, ni conviction, ni pouvoir. Plus il incarne un choix, une politique, plus sa majorité se réduit, et inversement.

Si, réserve faite du *Right Honourable* Tony Benn et de M. William Hamilton, républicains furieux, la reine d'Angleterre représente tous les Britanniques, et peut-être même le communiste Gordon McLennan, c'est qu'elle n'a pas le pouvoir de les diriger, qu'elle est encore plus *impotente* qu'un président de la IVe République française.

S'il est vrai, en revanche, que M. Reagan a été réélu avec 59 % des voix, peut-on méconnaître que 47 % de ses compatriotes, conformément à une tradition chez eux constante, se sont abstenus d'aller aux urnes ?

Certes, il y a en France des plages de consensus. La défense en est une. L'opposition ne sait pas sur quel pied danser à propos de l'initiative de défense stratégique qui, sans conteste, pose des problèmes de souveraineté nationale. La fabrication probable de la bombe à neutrons ne soulève pas de tollé à droite.

Il faut remonter loin pour découvrir dans ce domaine des moments où une alternative a été ouverte. Cela se produisit deux fois. Les deux fois sous de Gaulle. D'abord, lorsqu'il lança la « force de frappe » (en fait, « décidée » par Pierre Mendès France) ; ensuite, lorsqu'il retira la France de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN, mais non du traité lui-même.

En réalité hélas ! les Français se fichent comme de colin-tampon de ce qui concerne l'extérieur de l'Hexagone. C'est pourquoi Philip G. Cerny, qui publie chez Flammarion *Une politique de grandeur* (avec une préface de Michel Jobert) se fait bien des illusions en voyant *« la politique extérieure comme moyen de rassembler les Français »*. L'actuelle querelle sur ce point porte, non pas sur les orientations de celle-ci, mais sur les droits de chacun à la conduire.

Tout bien pesé, comment voudrait-on qu'un peuple, qui s'est fait une histoire de ses divisions (les blancs et les bleus, les Armagnacs et les Bourguignons, les jacobins et les girondins, les dreyfusards et les anti, les républicains et les dynastiques, sans oublier les 300 fromages chers à Winston Churchill... à moins que ce ne soit De Gaulle), se donne un chef incontesté ?

L'argument contraire de l'unanimité gaullienne ne vaut pas grand-chose. Croit-on que de Gaulle aurait à ce point rassemblé à ses débuts (près de 80 % des voix au référendum portant sur la nouvelle constitution, le 28 septembre 1958) qu'il serait même revenu au pouvoir, s'il n'y avait eu la guerre d'Algérie, vieille déjà de quatre ans quand on fait appel à lui, qui la laisse durer encore autant d'années ?

∴

POUR se grouper autour d'un seul, il faut une crise. Pas une crisette à la sauce pétrole qui ne menace pas la paix, à peine le confort quotidien. Il faut un drame. C'est ainsi que Clemenceau, le peu sympathique Clemenceau, devient pour (presque) tous le Père la Victoire, afin d'empêcher que la France ne se vide de son sang. C'est ainsi que Philippe Pétain réunit trop longtemps les Français, parce qu'il caricature la paix en continuant Munich et la victoire froide de Hitler sur les démocraties.

Tous trois, Georges, Philippe et Charles, sont appelés sur fond militaire ou parce qu'ils en portent l'habit. Que la guerre perde sa couleur militaire, qu'elle ne soit plus que celle de l'emploi, et le mythe du sauveur – latent en 1981 – ne joue plus, ou si peu.

L'évolution des scores sous de Gaulle est saisissante. A mesure que la peur s'éloigne, l'amour décroît. La modification constitutionnelle de 1962 (élection présidentielle au suffrage universel) ne séduit plus que 62,25 % des votants en métropole, chiffre qui tombe à 54,49 % en 1965, pour finir comme on sait, le 27 avril 1969, grâce, il est vrai, au lâchage de M. Giscard d'Estaing et de son parti.

Cela dit, après le 16 mars, il faudra effectivement remarier Matignon et l'Elysée. *Farewell.* Mais il est amusant de rappeler à ce propos ce que disait le candidat de la gauche lors de son face-à-face avec M. Giscard d'Estaing le 5 mai 1981 : *« Je constituerai (le) gouvernement après la désignation du premier ministre, de telle sorte que celles et ceux qui m'ont approuvé dans ma démarche à moi puissent s'y retrouver. Je serai ainsi assuré de la cohérence de ce gouvernement. »* Plus loin, mais, reconnaissons-le, en boutade : *« Personnellement, je ne compte pas faire un gouvernement avec M. Chirac au lendemain de l'élection. »*

∴

C'est le testament *du frère* de Ravel qui fut l'objet de contestations, et non pas celui du compositeur. (Amateur du 8 février, « Lois »), ces deux mots-là, les machines n'en ont pas voulu ! Cette précision en permet une autre : l'enquête d'Antenne 2 sur l'internement de Mme Alexandre était due à Patrice Pelé, ainsi qu'il nous l'a, incidemment, fait savoir.

(1) Voir dans *le Monde* du 13 février l'article de Michel Kajman sur le livre de Jean Massot, *la Présidence de la République en France.*

La composition de la liste régionale dans le Gard provoque un conflit au secrétariat national du PS

Un conflit entre les rocardiens et les autres courants du Parti socialiste a surgi au bureau exécutif, puis au secrétariat national de ce parti, au sujet de la composition de la liste des candidats aux élections régionales dans le Gard. Les membres du secrétariat appartenant au courant Rocard ont, le jeudi 13 février, voté contre cette liste, qui comprend, à la deuxième place, M. Francis Cavalier-Bénézet, proche de M. Gilbert Baumet, président du conseil général du Gard. Ce dernier, ancien socialiste, avait rejoint, l'été dernier, le groupe RPR du Sénat ; toujours soutenu par la majorité des conseillers généraux socialistes, il est, aujourd'hui, non inscrit.

La liste que Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chef de file pour les élections législatives, et M. Georges Benedetti, député sortant, chef de file pour les élections régionales, avaient présentée le 7 février, a été approuvée par la majorité des membres du secrétariat national, le CERES s'abstenant.

Président de la chambre d'agriculture du Gard, M. Cavalier-Bénézet avait voté, lors du congrès socialiste de Toulouse, en octobre dernier, pour la motion présentée par M. Michel Rocard, qui avait recueilli 46,8 % des voix dans ce département. Cependant, M. Cavalier-Bénézet n'était arrivé qu'au sixième rang dans le vote des responsables rocardiens du Gard pour le choix de leurs candidats aux élections régionales.

Contestant l'audience électorale attribuée au président de la chambre d'agriculture, les rocardiens estiment que Mme Dufoix et, avec elle, la direction du PS font preuve, une fois de plus, de pusillanimité face à M. Baumet. Le président du conseil général – que sa combinaison avortée et cocasse avec le RPR, l'été dernier, empêche de se présenter lui-même aux élections régionales – et M. Cavalier-Bénézet faisaient planer la menace d'une liste dissidente. Les dirigeants régionaux du PS, qui risquent de perdre la présidence de la région, étaient, pour cette raison, désireux de parvenir à un accord avec les deux hommes.

M. André Rouvière, sénateur, chef de file du courant Rocard dans le Gard, était, lui, hostile à un tel accord (*le Monde* du 7 février). Dans ce département, en effet, le contrôle du courant Rocard est disputé aux rocardiens proprement dits par les baumétistes, qui, en délicatesse avec la direction du PS, avaient apporté à ce courant environ le quart des voix qu'il avait recueillies pour le congrès de Toulouse. M. Rouvière, l'un des rares conseillers généraux qui se soient opposés avec constance à l'imprévisible M. Baumet, peut s'estimer « lâché » par Paris, dont la décision conforte le jeu du président du conseil général.

PATRICK JARREAU.

LES VERTS DANS TRENTE-TROIS DÉPARTEMENTS

Antiracistes, antinucléaires, protectionnistes modérés, partisans d'une réduction massive du temps de travail et du développement d'un secteur alternatif de l'économie, protecteurs des forêts. C'est en substance ainsi que les Verts se sont présentés, le jeudi 13 février, au cours d'une conférence de presse à laquelle participaient à Paris MM. René Dumont et Yves Cochet, les deux candidats écologistes qui ont le plus de chance d'être élus à l'Assemblée nationale le 16 mars, l'un dans la capitale, l'autre dans le Nord.

Les Verts estiment, eux, pouvoir compter sur quatre à huit députés à Paris, dans le Nord, le Haut-Rhin, le Bas-Rhin, les Bouches-du-Rhône, voire dans la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine et le Pas-de-Calais, en se présentant dans trente-trois départements (ils sont sûrs de le faire dans vingt-six départements actuellement).

Les écologistes, en outre, devraient pouvoir être présents dans plus de quarante départements pour les élections régionales. Dénonçant l'« *archaïsme* » et le caractère « *anti-démocratique* » de la campagne, qui favorise les grands partis au détriment des petits, les Verts, qui ont peu de moyens financiers, ont fait remarquer que leurs militants sont « *trois cents fois plus productifs que ceux de Mauroy ou de Chalandon* ». M. Jean Brière, tête de liste dans le Rhône, a indiqué que s'il est élu, il démissionnera, à mi-mandat pour laisser la place à son second, M. Bouali Zahr.

O. B.

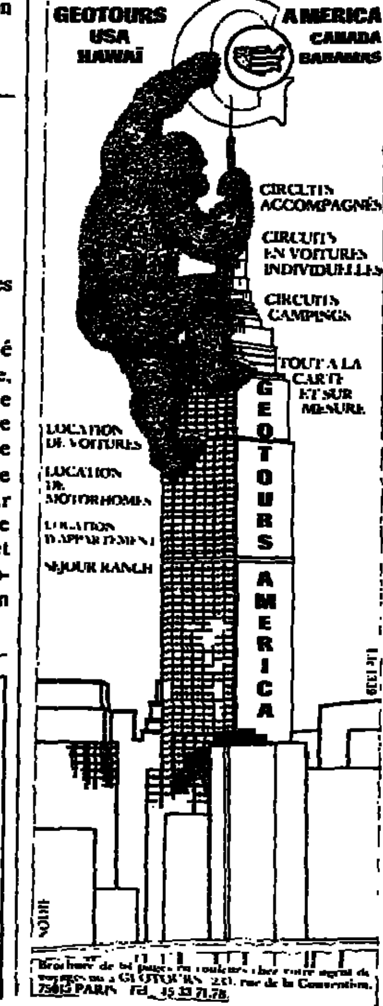
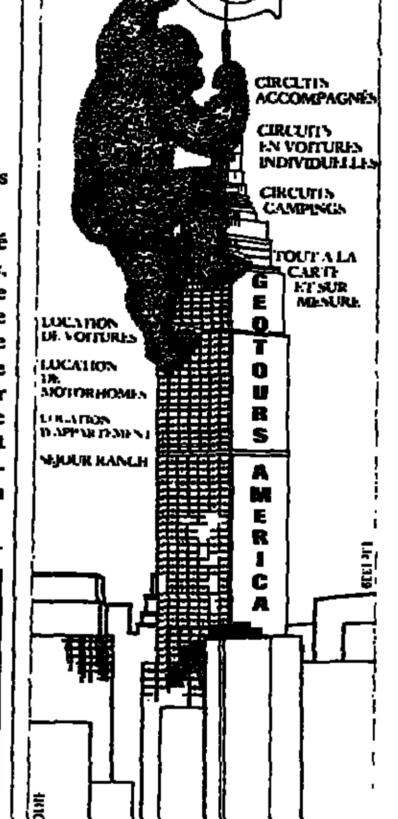
RUPTURE AU SEIN DE L'UDF EN SEINE-ET-MARNE

Aucune liste ne pourra se prévaloir, en Seine-et-Marne, de l'investiture de l'UDF. Les électeurs de ce courant auront ainsi le choix entre deux équipes rivales de candidats. Tel est le résultat le plus probable de la décision prise, le jeudi 13 février, par le bureau politique de la confédération giscardo-barriste de n'accorder son investiture qu'à une liste menée par M. Jean-Jacques Hyest (CDS), avec en deuxième position un représentant du PR.

Bien que les responsables nationaux de l'UDF espèrent que les sénateurs du département, membres de la confédération – MM. Etienne Dailly (radical), Jacques Larché (adhérent direct) et Paul Séramy (CDS), – pourront enfin réussir à mettre d'accord ses composantes locales, aucune entente ne paraît possible. Dès jeudi soir, M. Hyest estimait innaceptable la demande du bureau politique et annonçait son intention de déposer ses listes telles qu'il les avait présentées.

Au siège national du PR, on se disait déterminé, dans ce cas, à apporter à M. José Parente, le président départemental de ce parti, tout le soutien dont il aura besoin pour mener sa propre liste (*le Monde* du 13 février).

Th. B.

● *Convocation des électeurs pour l'élection des députés.* – Le *Journal officiel* du 11 février publie le décret portant convocation des électeurs, pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale, le dimanche 16 mars.

Les déclarations de candidatures seront reçues dans les préfectures à partir du 17 février jusqu'au 23 février à minuit. La campagne électorale sera ouverte le 24 février à 0 heure. Le scrutin ne durera qu'un seul jour ; il sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures.

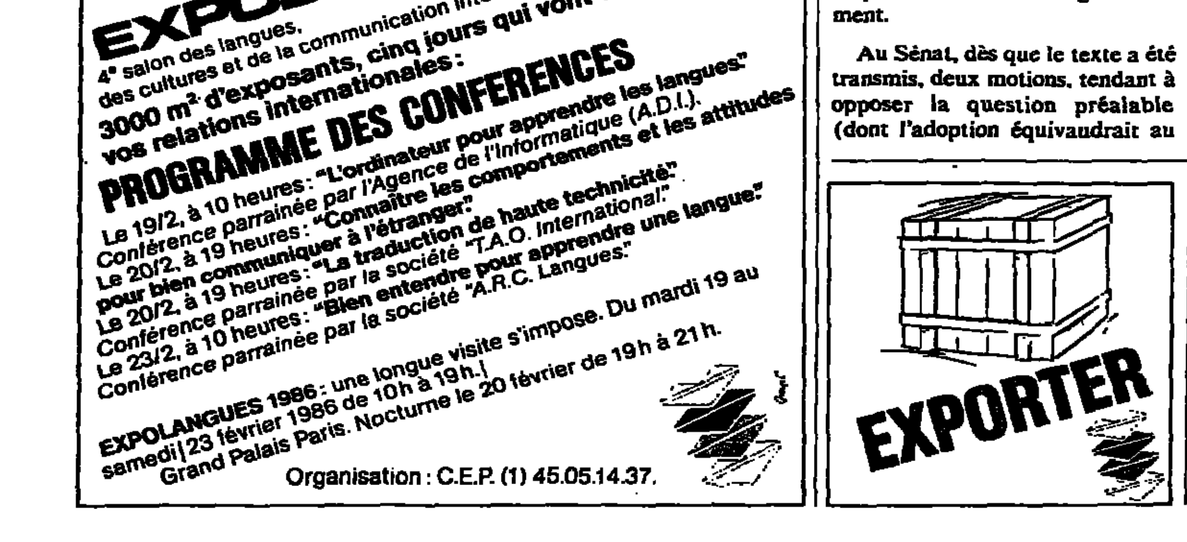
LE PROJET SUR LA FLEXIBILITÉ

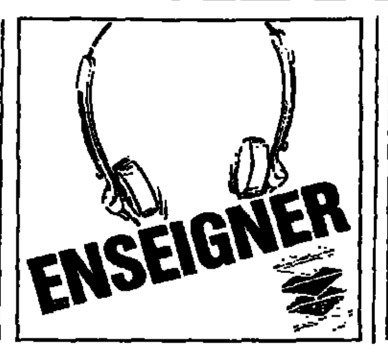
Deux questions préalables au Sénat

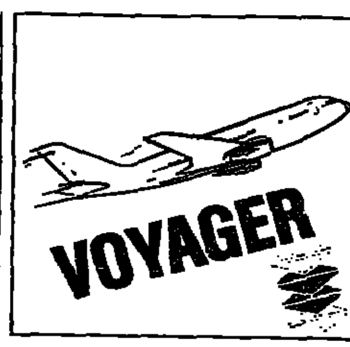
Le projet de loi relatif à l'aménagement du temps de travail a été considéré comme adopté, en deuxième lecture, par l'Assemblée nationale, le jeudi 13 février, aucune motion de censure n'ayant été déposée après que M. Laurent Fabius eut, la veille, engagé la responsabilité de son gouvernement.

Au Sénat, dès que le texte a été transmis, deux motions, tendant à opposer la question préalable (dont l'adoption équivaudrait au rejet du texte), ont été déposées au même moment : l'une par M. Marcel Lucotte et les membres du groupe des républicains indépendants, dont il est le président : l'autre, par Mme Hélène Luc et les membres du groupe communiste, dont elle est la présidente. Les deux demandes de dépôt ayant été formulées simultanément, et une seule question préalable pouvant être mise aux voix, le bureau du Sénat, convoqué pour le 18 février, tranchera sur le point de savoir laquelle des deux sera inscrite en premier.

En fait, le souci de la majorité sénatoriale est, dans cette affaire, de se réserver la possibilité de couper court au débat (principale conséquence du recours à cette procédure), sans avoir à voter une question préalable demandée par les communistes. En tout état de cause, le gouvernement a d'ores et déjà convoqué l'Assemblée nationale le 20 février pour l'adoption définitive de son projet. – A. Ch.







VOYAGER

LOISIRS

Lhassa ! Lhassa !

Fermé au monde depuis plus de trente ans, le Tibet ouvre ses frontières aux touristes.

« DOUANE de la République populaire de Chine ». Difficile de ne pas ressentir un petit pincement au cœur en découvrant cette inscription peinte en rouge sur le portique qui enjambe la route. En mars dernier, la Chine et le Népal ont enfin décidé d'ouvrir le poste-frontière de Kodari, fermé depuis plus de trente ans, et seul à relier directement le Tibet à l'étranger (1). Venant de Katmandou, on y accède en quatre heures, à travers des montagnes striées de rizières en étages, par une route rongée par les éboulements. Il faut encore franchir une passerelle branlante, puis grimper pendant une heure par un rude sentier avant de parvenir à Khasa, poste-frontière chinois. Cette petite bourgade n'est que l'antichambre du Toit du monde.

Le premier col, à près de 5 300 mètres d'altitude se profile sur la piste qui se faufile à flanc de colline, au-dessus d'une gorge profonde, sous les pics aux sommets saupoudrés de neige.

Montée implacable. L'air se raréfie, devient minéral. Tout à coup, au détour du chemin, sans crier gare, le Tibet est devant nous : fantastique paysage tout en roches et en terres jaunes, camaïeu d'ocres au milieu de la frange des pics enneigés. A perte de vue, cratères, montagnes et terre nue : le Toit du monde est vraiment à mi-chemin de la Lune !

Paysage inhumain où, pourtant, l'homme tente de s'accrocher : voilà les premières maisons tibétaines, plantées de drapeaux à prières, toutes blanches avec leur toit plat. Dans les champs, des femmes en costume traditionnel encouragent de la voix les yaks qui, en un incessant carrousel, foulent le blé fraîchement moissonné. Les emblavures forment une jolie ceinture jaune autour de chaque ferme. Çà et là, quelques bergers et leurs troupeaux de moutons en quête d'herbe rare.

La mauvaise piste aux allures de sentier muletier fait place à une route de terre plus carrossable et, heureuse surprise, on abandonne la jeep pour un bel autobus panoramique, avec chauffage et musique classique. Et c'est au son de *l'Hymne à la Joie* de Beethoven que l'on part à l'assaut du Toit du monde ! Une chose est certaine : le véhicule fait sensation sur ces chemins du bout du monde où ne circulent que quelques rares camions bringuebalants. A chaque arrêt, on se rassemble pour voir de plus près ces étranges visages pâles et, comme toujours avec les paysans tibétains, quelques secondes suffisent pour plonger chacun dans l'hilarité.

Toujours encadrée d'une double frange de montagnes, la vallée bifurque ensuite vers l'est. Au loin, dans les trouées, on distingue la haute chaîne de l'Himalaya, succession de cônes blancs, peints sur le bleu lumineux du ciel tibétain. Les jours de beaux temps, Sa Majesté l'Everest, la « déesse-mère de la Terre » selon les Tibétains, exhibe sa face nord.

Huit heures après avoir quitté Khasa, voici enfin une bourgade d'importance : Xegar, amas de petites maisons blanches blotties au pied d'une colline. A mi-flanc de cette dernière, s'accroche un important monastère, qui abritait autrefois près de quatre cents moines. De ce grand centre monastique (détruit en 1959 ou lors de la révolution culturelle) il ne reste plus, aujourd'hui, qu'un amas de ruines étagées jusqu'au sommet de la colline. Après les dévastations d'hier, les autorités chinoises ont fait amende honorable, et l'heure est désormais à la reconstruction : tandis que maçons et charpentiers s'affairent parmi les gravats, un vieux moine à la barbichette grise fait visiter avec fierté un premier petit temple qui vient d'être restauré, et qui sent encore la peinture fraîche. Xegar renaît de ses cendres.

La vallée du Brahmapoutre

Après cette première halte, la route joue à nouveau à saute-mouton avec les cols : 5 200 mètres, 4 500 mètres... Dans les vallées s'abritent quelques petites maisons avec leurs drapeaux à prières. Mais la haute puna reste le rude domaine des nomades qui la parcourent avec leurs grands troupeaux de yaks ou de moutons, plantant leur tente au beau milieu de ce désert minéral.

Après une descente par une vallée à laquelle une terre noire et des amas de grosses pierres donnent un aspect volcanique, nouveau changement de décor avec la vallée du Brahmapoutre et de ses affluents.Ici, la vie reprend ses droits : les villages se multiplient, entourés de murets blancs, les fermes se veulent plus cossues, et on aperçoit même les premiers tracteurs. Les paysans s'affairent dans les champs, tous revêtus de l'habit traditionnel. Un détour d'une vingtaine de kilomètres permet de visiter le monastère de Sakya. Construit au onzième siècle, et centre d'une des sectes les plus importantes du lamaïsme, il a été détruit, comme tous les autres, mais reconstruit. Aujourd'hui, ce grand bloc rectiligne, plutôt lourdaud, peint de gris et de grenat, impressionne par la grandeur de ses salles aux énormes stupas et aux statues de Bouddha tout auréolées d'or et par sa collection de livres précieux.

L'intermède riant de la vallée est toutefois de courte durée. Un nouveau col et voici un paysage digne du Hoggar saharien, avec ses montagnes d'un gris mat érodées par le vent qui soulève des trombes de poussière sablonneuse. Dernier tribut à payer aux hautes cimes avant qu'une nouvelle vallée ne conduise, à 3 800 mètres, à Shigatse qui, avec ses trente mille habitants, est la seconde ville du Tibet. Est-ce encore le Tibet ? On peut se poser la question face à ces larges rues asphaltées, bordées de bâtiments modernes peints de couleurs vives et où seules quelques jeeps viennent troubler le silencieux cortège des vélos ? Dans les vitrines d'un grand magasin, les vêtements à la dernière mode de Pékin. Dans les rues, l'habit traditionnel tibétain s'efface devant le costume Mao, voire les vêtements occidentaux.

Pour changer de siècle, il suffit cependant de tourner le dos à la ville moderne et de se diriger vers le Tashilumpo, le grand monastère qui domine le vieux quartier. Construit au quinzième siècle, il servit, jusqu'au soulèvement de 1959, de palais au panchen-lama, le numéro deux de la hiérarchie lamaïste, contraint, depuis lors, de délaisser les solitudes glacées du Toit du monde pour un semi-exil doré à l'Assemblée nationale de Pékin.

Comme tous les grands monastères tibétains, le Tashilumpo est un enchevêtrement de petits bâtiments rouge et blanc, accolés les uns aux autres à flanc de colline et dont les toits dorés flambent au soleil. En fait, c'est une véritable ville où il faut déambuler dans un lacis de ruelles tortueuses et pénétrer au hasard dans l'une de ces salles de culte richement ornées de parures grenat pour détailler les multiples personnages de leurs peintures murales. Après la répression de la révolution culturelle, la pratique du culte est de nouveau intense : une incessante théorie de pèlerins, marmottant leurs formules religieuses, se prosternent devant les multiples statues de Bouddha et des bodhisattvas, au milieu des moines (le monastère en compterait encore six cents), absorbés dans leur perpétuelle litanie.

Pour rejoindre Gyantse, la route traverse un riant damier jaune et brun de terres moissonnées ou labourées. Les fermes, ici, trahissent l'aisance, et les tracteurs sont légion. Au loin apparaît une bourgade aux allures médiévales, ceinte de fortifications épousant les contours du relief : Gyantse, ville-martyre qui porte, plus que toutes autres, les stigmates des sévices infligés à la culture tibétaine. Il ne reste même plus de ruines de la grande cité monastique, rasée à l'époque de la révolution culturelle. Rien que cette triste terre nue et, uniques vestiges du passé, deux petits temples et un grand chörten au toit couvert de feuilles dorées. Seule la beauté de leurs peintures murales témoigne encore de ce que devait être sa splendeur d'hier.

Les jardins du Norbulingkha

Après Gyantse, les montagnes resserrent leur étau autour de la vallée. Une nouvelle montée, et un premier massif de plus de 7 000 mètres semble à portée de main. La route serpente entre les pics blancs, frôle les glaciers, côtoie les moraines, jusqu'à ce qu'une mince ligne bleue, s'épaississant à l'horizon, annonce la présence du lac Yamdrok. Pendant deux heures, la route sinue autour de lui avant de grimper en tortillant vers le col le plus élevé du voyage : près de 5 400 mètres ! D'un côté, le lac déjà lointain ; de l'autre, près de 2 kilomètres plus bas, la vallée du Brahmapoutre. Descente vertigineuse par une route en lacets s'agrippant vaille que vaille aux à-pic vers le grand fleuve qui, bien loin encore de son embouchure, étale paresseusement ses méandres dans une large vallée.

Lhassa, la « terre des dieux », n'est plus très loin. A son approche, le paysage s'humanise puis s'urbanise. Les bâtiments modernes alternent avec les villages traditionnels, et, une dizaine de kilomètres avant la ville, surgit dans le lointain la silhouette, si longtemps attendue, du Potala, petit carré rouge flottant dans les airs.

Pour qui vient de traverser par la route le « Tibet profond », cette ville de plus de cent mille habitants déçoit de prime abord. Bâtiments modernes, multiples édifices en construction, passants en jeans, signaux lumineux, magasins, grandes rues asphaltées, tout y déroute le visiteur venu communier avec une ville au nom magique, si longtemps interdite. Reste cette forteresse tutélaire, ce Potala mille fois vu en photo, mais qui n'en coupe pas moins le souffle, arrogant et superbe symbole d'un pouvoir désormais déchu.

Mille chambres, treize étages, des centaines de statues, les dizaines d'appartements privés des différents dalaï-lamas : on n'en finit pas de déambuler dans ce palais tout en bois et en pierre où les Tibétains viennent, comme en pèlerinage, chercher l'ombre de leur dieu incarné, aujourd'hui en exil. Une ombre qui flotte aussi dans les jardins du Norbulingkha, l'ancien palais d'été du dalaï-lama, d'où il s'enfuit en 1959. Là, dans un étonnant bâtiment construit en 1954, mais qui s'inscrit avec un certain bonheur dans l'architecture tibétaine traditionnelle, on pénètre, dans une atmosphère de dévotion, dans l'intimité du fugitif : sa salle d'audience, son trône en or, sa chambre à coucher (où les oboles couvrent le lit), voire, pour les amateurs de détails, sa salle de bains !

Si le dalaï-lama a depuis vingt-six ans déserté la capitale du Toit du monde, le bouddhisme lamaïste, toutefois, est, lui, sorti des catacombes et est réapparu au grand jour. On peut le constater en visitant les « trois piliers du Tibet », les trois grands monastères qui entourent Lhassa : Sera, le plus imposant avec ses multiples toits d'or, son architecture massive, ses monumentales statues de Bouddha ; Drepung, à flanc d'une colline qui surplombe toute la vallée de Lhassa ; et, plus éloigné, Ganden, le monastère-martyr, l'un des plus saccagés durant la révolution culturelle et qui relève à peine ses ruines. Partout, les pèlerins affluent et font entendre d'interminables litanies.

Pour se plonger une dernière fois au cœur du Tibet avant de prendre le chemin du retour, c'est sans conteste au Jokhang qu'il convient de se rendre : saint des saints, construit au septième siècle, c'est le plus vieux et le plus vénéré des temples du Tibet. A l'entrée, devant le porche, les pèlerins se prosternent des heures durant dans la poussière. Des petites vieilles ânonnent une prière sans fin en faisant inlassablement tourner leurs moulins à prières. Autour du temple s'enroule le Parkor, cette « petite ceinture » que l'on ne se lasse pas d'arpenter dans le sens, comme toujours au Tibet, des aiguilles d'une montre. Lieu de pèlerinage pour les uns, de promenade pour les autres, marché aux puces et cour des miracles, souk et caravansérail, c'est en se laissant engloutir par la foule qui s'y presse en permanence que l'on sent le mieux vivre le Tibet. Un Tibet où la libéralisation du commerce, décidée par les autorités chinoises, va également bon train : que ne trouve-t-on pas, en effet, dans les petites échoppes en bois du Parkor ! Sans oublier la richesse de cette galerie de visages, microcosme des mille ethnies du Tibet et d'Asie centrale : solides Khampas aux longs cheveux mêlés de fils rouges, à la réputation belliqueuse, venus du Kham ; campagnards à la toque de fourrure et aux lourds vêtements brodés, venus des plateaux du Nord vendre les produits de leurs troupeaux ; musulmans à la barbichette et au bonnet blanc, venus du Qiughai. Foin d'asphalte et de grands magasins, c'est bien ici que palpite toujours le cœur de ce vieux et mythique Tibet !

THIERRY MALINIAK.

(1) En attendant l'ouverture, semble-t-il prochaine, d'une liaison aérienne Kathmandou-Lhassa.

HAN SUYIN/MAGNUM

Cher pèlerinage

A en juger par les prix demandés (autour de 30 000 F), le « pèlerinage » tibétain n'est pas accessible à toutes les bourses. Ces prix qui sont surtout le fait des autorités chinoises, la commission des agences étrangères étant très faible, peuvent paraître cependant très disproportionnés par rapport à l'infrastructure, des plus sommaires, assurée par CITS (China International Travel Service), responsable du voyage à partir du passage de la frontière chinoise.

Souvent rudimentaire, le logement est parfois franchement spartiate, comme à Xegar ! Le couvert épouse les vicissitudes du gîte, et il est vivement recommandé d'emporter avec soi quelques provisions pour améliorer un ordinaire qui se limite, trop souvent, à quelques tranches de pain sec et une boîte d'ersatz de corned-beef. Aux insuffisances naturelles s'ajoute une sérieuse désorganisation : ainsi, le jour de notre arrivée à Lhassa, les autorités locales avaient décidé, sans préavis, de fermer, pour une durée indéterminée, le seul hôtel de la ville, qui venait tout juste d'être inauguré en grande pompe. Les visiteurs étaient donc transférés, à la hâte, dans une « maison d'hôtes » plutôt fruste.

Les déficiences répétées observées du côté chinois (qui contrastent avec l'impeccable organisation du côté népalais) sont, certes, compréhensibles si l'on songe que cette région n'en est encore qu'à ses premiers balbutiements en matière de tourisme. Elles le sont beaucoup moins, toutefois, eu égard aux tarifs prohibitifs pratiqués par CITS, qui, au Tibet en tout cas, n'est manifestement pas du tout préparée à jouer le rôle qu'elle s'est attribuée, et, sur place, ne semble guère disposée à beaucoup d'efforts pour améliorer le niveau de ses prestations.

Il est vrai que la perspective de contempler l'une des plus belles régions du monde, avant que n'y déferle la vague touristique, incite sans doute plus d'un voyageur à fermer les yeux sur les problèmes d'intendance au moment de partir à l'assaut du Toit du monde !

Th. M.

De Katmandou à Katmandou

Organisé par *Peuples du monde* (10, rue de Montmorency, 75003 Paris. Tél. : 42-72-50-35), conjointement avec l'agence népalaise *Natraj Travels*, le circuit Katmandou-Lhassa-Katmandou ici décrit dure douze jours. Il en coûte, de Paris, 25 000 F par personne, tout compris, avec un supplément si le groupe est inférieur à quinze personnes au départ du Népal. Prochains départs : 14 et 28 mars, 11 avril, 2, 16 et 30 mai, 13 juin.

Proposent également un circuit similaire avec, parfois, des itinéraires différents (incluant notamment la Chine) *Nouvelles Frontières* (74, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. : 42-73-25-25) avec, au départ de Katmandou, un circuit de douze jours et une excursion de trois jours ; *Terre d'aventure* (16, rue Saint-Victor, 75005 Paris. Tél. : 43-29-94-50) organise une randonnée transhimalayenne de trente jours, dont treize jours de marche ; *Akiou* (2, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 42-61-58-04) ; *Explorator* (16, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. : 42-66-66-24) ; *Les Amitiés franco-chinoises* (36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris. Tél. : 42-36-37-70) ; *Assinter* (38, rue Madame, 75006 Paris. Tél. : 45-44-45-87) ; et *Carrefour de la Chine* (12, rue Sainte-Anne, 75001 Paris. Tél. :42-61-08-28).

Le deuxième souffle

Pour « é-li-mi-ner » ? Des eaux bien sûr ! Mais aussi beaucoup d'activités

La médecine sportive tient une grande place aux cinquièmes Thermalies (1) organisées à la Défense pendant le Salon mondial du tourisme. Thermalisme et thalassothérapie s'associent donc pour remettre en forme les athlètes de haute compétition mais aussi M. Tout-le-Monde, taraudé par les tracas de la vie quotidienne.

Avec plus de mille deux cents sources minérales et quatre-vingt-seize stations thermales, la France, qui compte près de six cent mille curistes, possède le capital thermal le plus important d'Europe.

Le temps n'est plus où un casino désuet et une allée de platanes centenaires symbolisaient les stations thermales. Le sport, la diététique, la prévention et le tourisme animent aujourd'hui ces hauts lieux de la santé. Une évolution qui permet à ces stations de développer leurs activités et de se donner une image de marque plus moderne.

Le visiteur des Thermalies découvrira que Bagnoles-de-l'Orne propose des semaines « détente-sport » avec tennis, équitation et randonnées pédestres, que Divonne-les-Bains mise sur la relaxation et enfin que Vichy modernise ses installations. L'établissement thermal d'Enghien-les-Bains, rénové, ouvrira ses portes le 4 mars prochain. La Léchère (Savoie) projette de construire de nouveaux établissements, et Brides-les-Bains (Savoie) met en place un service informatisé qui permettra d'assurer par Minitel le *« suivi personnalisé »* des malades venus pour une cure. Enfin la station d'Allevard (Isère) envisage la création d'un ludo-therme aquatique.

Ces Thermalies prouvent qu'aujourd'hui à Vichy, après huit jours de boisson, puis encore huit jours de douche, la marquise de Sévigné ne pourrait plus écrire à sa fille : *« C'est une assez bonne répétition du purgatoire. »*

J. P.

(1) Salon du thermalisme, de la thalassothérapie et de la santé : CNIT-la Défense, du 7 au 16 février. Entrée : 32 F.

Un tourisme de santé

EN réunissant pour la cinquième fois tout ce que le monde du thermalisme et de la thalassothérapie comptent de professionnels, les Thermalies annoncent la couleur. Ce Salon *« de la santé »* est en effet organisé dans le cadre de celui *« du tourisme et des voyages »*.

Tout, en somme, est dit. Reste à assumer l'ambiguïté. Croire ou ne pas croire aux vertus des eaux thermales ? Une question vieille comme les thermes, aujourd'hui réactualisés par l'extraordinaire – autant qu'irrationnel – engouement pour cette cosmogonie baptisée *« médecines douces »*.

On va prendre les eaux de France. Mieux, on y court. Moins, certes, que dans d'autres pays. Et pourtant de plus en plus : 42 000 curistes en 1970, 540 000 en 1980, pas loin de 600 000, dit-on, aujourd'hui. Santé ? Vacances ? Tourisme sanitaire ? Allez savoir. Les questions sont pourtant légitimes dans la mesure où la renaissance actuelle du thermalisme n'existerait pas sans le soutien croissant de la Sécurité sociale. A tel point que neuf curistes sur dix sont des assurés sociaux.

Une vieille affaire, d'ailleurs, que celle du rapport entre les pouvoirs publics et le thermalisme, ses 60 000 emplois et ses 2 milliards de chiffre d'affaires annuel. *« Les eaux thermales*, résume M. Jean Cluzel, *renvoient au style politique français son image : celle d'un Etat de plus en plus engagé, mais qui n'a pas compris la nécessité d'appliquer une politique cohérente et suivie* (...). *En matière de thermalisme, les pouvoirs publics pratiquent une économie de cueillette : ils récoltent au fur et à mesure des circonstances, sans prévoir au-delà. Ils ont donc été pris au dépourvu par l'évolution récente de la médecine et des mœurs, et ils n'ont pas su, comme en Italie ou en Allemagne, créer les conditions d'une nouvelle ère de prospérité* (1). »

Le renouveau actuel du thermalisme français est en partie la résultante d'un soutien de l'Etat, autant que des développements de la protection sociale. Ce qui ne va pas sans effets pervers. Tout comme le fait qu'il soit incontestablement aussi le produit de l'enthousiasme de nos contemporains pour les médecines *« différentes »*. Là résident sans doute les premières ambiguïtés, les premiers quiproquos.

Faut-il partir du postulat classique que, si ça ne fait pas du bien, ça ne peut pas faire de mal ? Faut-il, au contraire, chercher à disséquer, prouver scientifiquement l'effet bénéfique des eaux et des séjours thermaux, au risque peut-être de devoir conclure qu'il n'y a rien là d'autre qu'un simple effet placebo.

Homéopathie

La même problématique en somme que celle, on ne peut plus actuelle, concernant l'homéopathie. Un peu plus complexe tout de même, puisque l'homéopathie propose de soigner à partir de dilutions, alors que le thermalisme n'a rien d'autre à proposer que ses eaux. Des eaux auxquelles il faut, il est vrai, ajouter les agréments de la station et les avantages de la rupture que pratique la cure avec la vie quotidienne et professionnelle.

Comment évaluer scientifiquement les potentialités thérapeutiques d'une eau thermale. Le protocole expérimental existe. Il consisterait à réaliser, sur un grand nombre de cas, une étude contrôlée. Certains patients seraient traités avec l'eau de la station. D'autres feraient une fausse cure. Plus exactement, il faudrait partager en deux un groupe de personnes souffrant d'un type précis de maladie.

Certains iraient *« faire la cure »*, d'autres non. Et l'on comparerait, à terme, les résultats obtenus. Seul ce type de démarche expérimentale permettrait de conclure. Une démarche sans doute décourageante, puisqu'elle n'a pas encore été mise en œuvre. Tout se passe comme si personne n'avait au fond à se plaindre du flou scientifique, sinon artistique, qui entoure aujourd'hui les cures thermales.

« Le thermalisme donne l'impression de former encore un petit monde à part, peu ouvert sur le monde en général, et sur le monde médical tout particulièrement, explique le professeur Duchêne-Marullaz (CHU, Clermont-Ferrand).

(Lire la suite page 13.)

Le palmarès des voyages

Huit voyagistes français dynamiques.

OSCARS ou césars du tourisme, les soleils d'or 1985-1986 ont été officiellement remis lors de l'inauguration du Salon mondial du tourisme et des voyages, Salon qui fermera ses portes dimanche 16 février au CNIT (Paris - la Défense). Huit prix qui, placés sous le patronage de M. Michel Crépeau, ministre du tourisme, sont attibués à des professionnels français qui, dans leur secteur, se sont montrés particulièrement dynamiques.

Lauréat au titre du critère d'innovation, Expédition France propose un programme de découverte de la France, commercialisé par l'agence de voyages TMV/Hors pistes de Paris, autour de trois éléments : les ténèbres, l'eau et la lumière. D'où les sites naturels sélectionnés : la Çoume-Ouarnède et la Henne-Morte dans les Pyrénées, le grand canyon du Verdon et le massif du Mont-Blanc. Des circuits d'une quinzaine de jours, pour une dizaine de personnes, qui se veulent plus qu'un trekking : de véritables expéditions avec leurs chances de succès ou d'échec. Vendre l'aventure en France, tel est l'objectif de Jacques Marion, guide spéléologue, Roger Verdegen, guide du Verdon, et Xavier Chappaz, guide de haute montagne.

Lauréat au titre du critère de commercialisation, Villégiatour, installé en Bretagne puis à Nice (chiffre d'affaires cumulé : 35 millions de francs en 1985), se veut militant d'un nouvel accueil en France. Convaincu que la France des provinces est une destination vendeuse, Villégiatour constitue aujourd'hui un réseau de treize agences associées (sous la forme d'une franchise leur apportant un savoir-faire, un savoir-vendre et une marque) couvrant les deux tiers du pays. Objectif 1986 : 12 000 lits, 60 000 à 80 000 clients.

Organisant des séjours dans des châteaux et autres demeures françaises, Châteaux en vacances et son fondateur Christian Dromard ont été récompensés pour leur action dans une formule encore peu répandue en France : le « client » est reçu en hôte dans des maisons habitées par leurs propriétaires, et ce pour au moins deux nuits, afin de faire connaissance avec ceux qui lui ouvrent ainsi les portes de leurs demeures, lui permettent d'accéder, sans limitation, aux facilités de sports et de loisirs existantes (tennis, piscine, équitation, etc.) et l'aident à découvrir les divers attraits de la région environnante.

Clientèle étrangère

Lauréate au titre du critère exportation-promotion, l'association Châteaux en vacances, largement ouverte sur la clientèle étrangère, commercialise ce produit (supprime ainsi toute transaction directe entre le client et son hôte) et conseille les propriétaires pour la meilleur gestion et l'animation d'un patrimoine qui trouve souvent, dans cette formule originale, les moyens de sa survie.

Réunies au sein de l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver, quatre-vingt-une stations ont vu récompenser leurs efforts en vue d'assurer leur promotion pour la saison d'été. Mise en place en 1984, élargie en 1985, la campagne ainsi menée vise à proposer un label de garantie aux consommateurs intéressés et une série d'actions concertées à ces stations. Elle s'appuie également sur la diffusion d'un guide, tiré en 1986 à 300 000 exemplaires.

Numéro un français du tourisme fluvial, Navig France a réussi à s'implanter sur un marché jusque-là essentiellement occupé par des étrangers, et notamment des Britanniques. D'une part, en suscitant la construction de bateaux en France ; d'autre part, en constituant une société de location. Lauréat au titre du critère industrie, Navig France dispose aujourd'hui de cent bateaux, réalise un chiffre d'affaires de 10 millions de francs et propose ses locations en Bourgogne, dans le Midi, en Bretagne, dans le Maine-Anjou, dans les Ardennes et en Alsace-Lorraine.

Primée dans la catégorie accueil-animation, l'association Café Couette a adapté à la France la formule du « bed and breakfast » britannique. Fin 1985, elle regroupait plus de 500 chambres, l'accent étant mis sur un accueil personnalisé, le « visiteur » étant reçu comme un ami.

Présidé par Paul Loup Sulitzer, le jury a également attribué deux prix spéciaux : l'un à l'office de tourisme de Monflanquin (Lot-et-Garonne), pour le caractère exemplaire de sa rénovation et de ses animations ; l'autre aux Hôtels-Relais Saint-Pierre, association créée pour promouvoir l'activité de tourisme pêche de loisirs afin de retenir le pêcheur en France, mais aussi d'attirer des amateurs étrangers.

Enfin, pour mettre en valeur l'action de voyagistes étrangers en vue de mieux vendre la France, le jury a attribué un soleil d'or international à l'australien Wheels Alroad, agence spécialisée dans la découverte de l'Europe en voiture, pour la progression de son chiffre d'affaires ; à l'américain Travel Time, au titre de l'innovation, pour ses circuits dans la « France profonde » ; et à l'allemand International Travel Services, pour son effort de commercialisation et notamment une vaste campagne d'affichage dans les deux cents points de vente situés dans de grands magasins en RFA. Ainsi qu'une mention spéciale au voyagiste australien Penthouse Travel, pour la qualité des thèmes de ses séjours en France, baptisés « The French Collection ».

PATRICK FRANCÈS.

- **Expédition France, TMV/Hors pistes, 27, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris. Tél. : 47-05-95-07.**
- **Villegiatour, Rustica SARL, 1, rue de Kermargar, 29221 Cléder. Tél. : (16) 98-69-30-65.**
- **Châteaux en vacances, Christian Dromard, BP 4, 78220 Viroflay. Tél. : 30-24-18-16.**
- **Navig France, 172, boulevard Berthier, 75017 Paris. Tél. : 46-22-10-86.**
- **Association Café Couette, 8, rue de l'Isly, 75008 Paris. Tél. : 42-94-92-00.**
- **Association Hôtels-Relais Saint-Pierre, 7, rue Charles-Nodier, 25000 Besançon. Tél. : (16) 81-81-12-12.**

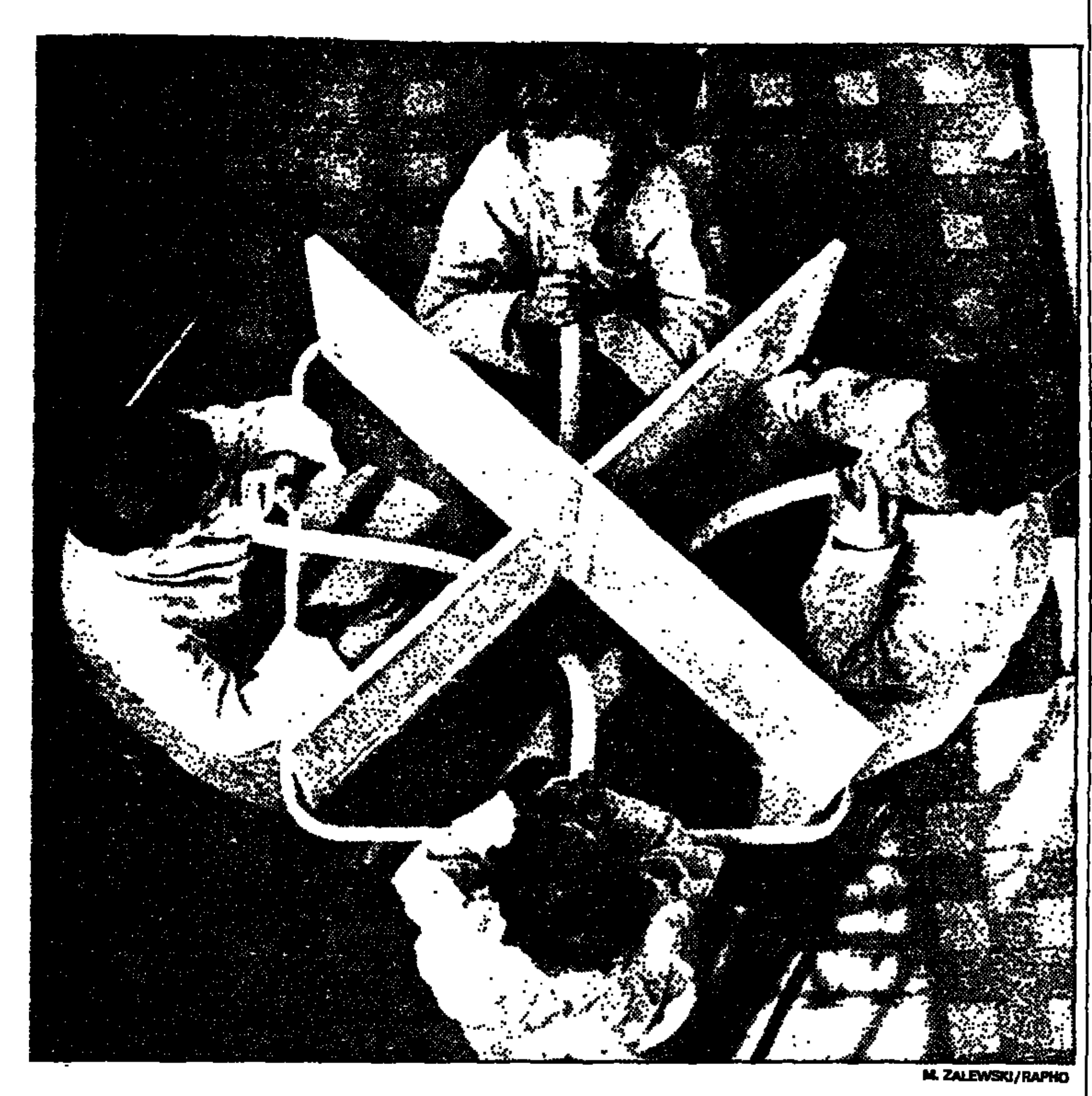
me souffle

ussi beaucoup d'activités

ages

du thermalisme

physiques et de diététique complètent désormais les cures.



M. ZALEWSKI/RAPHO

(Suite de la page 12.)

» *On en voudra comme preuve la publicité, souvent maladroite, s'adressant au grand public au lieu d'être une publicité de preuves à destination du corps médical* (1). » Et force est de constater que l'on est, sur ce thème, de plus en plus loin du compte.

D'un côté, on commercialise les eaux de certaines stations, en vantant à outrance des vertus qui interdisent tout recours pour publicité abusive : qui peut prouver qu'avoir un foie et deux reins ne soit pas une raison de boire « x », qu'« y » n'est pas un « facteur d'équilibre », ou encore que « z » *ne soit pas « l'eau pure de* nos cellules. »

De l'autre, on développe une industrie de « *tourisme de santé* », aux antipodes de toute évaluation objective. L'ère des nouveaux *thermes*, autrement dit, où à côté de l'eau sous toutes ses *formes on propose de nouvelles* activités ludiques, basées sur la condition physique, ou la découverte programmée de son propre corps.

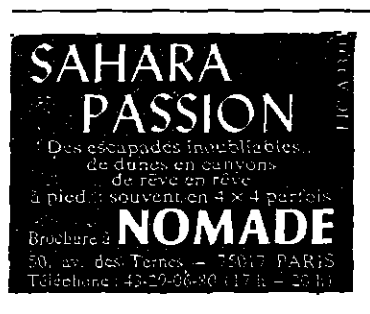
C'est ainsi : les casinos sont *souffrants. Les vedettes n'ont plus* l'attrait d'antan, et la mode thermale est à l'aérobic, au yoga, à la relaxation, à la cuisine-minceur, aux cures antistress ou antitabac, à l'exploration sensorielle, à la sophrologie et au yoga. De nouvelles pratiques pour un vieux créneau. Faut-il s'étonner alors qu'apparaissent, dans le sillage de ces activités, de nouvelles disciplines, comme la fangothérapie (application de cataplasmes de boues végétominérales, riches en *oligo-éléments*), *la poulietbérapie* (gymnastique féminine intense et localisée, qui s'effectue en salle spécialement aménagée *(sic)*, la kélothérapie (application de cataplasmes de boues marines chaudes), ou la déjà célèbre laserthérapie (2).

Un univers merveilleux au fond, où la « *remise en forme* » prend largement le pas sur l'activité curative et, bien sûr, le plaisir sur la raison.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Les Pouvoirs publics et le thermalisme*, de M. Jean Cluzel (Librairie *générale de droit et de jurisprudence*), Paris 1983.

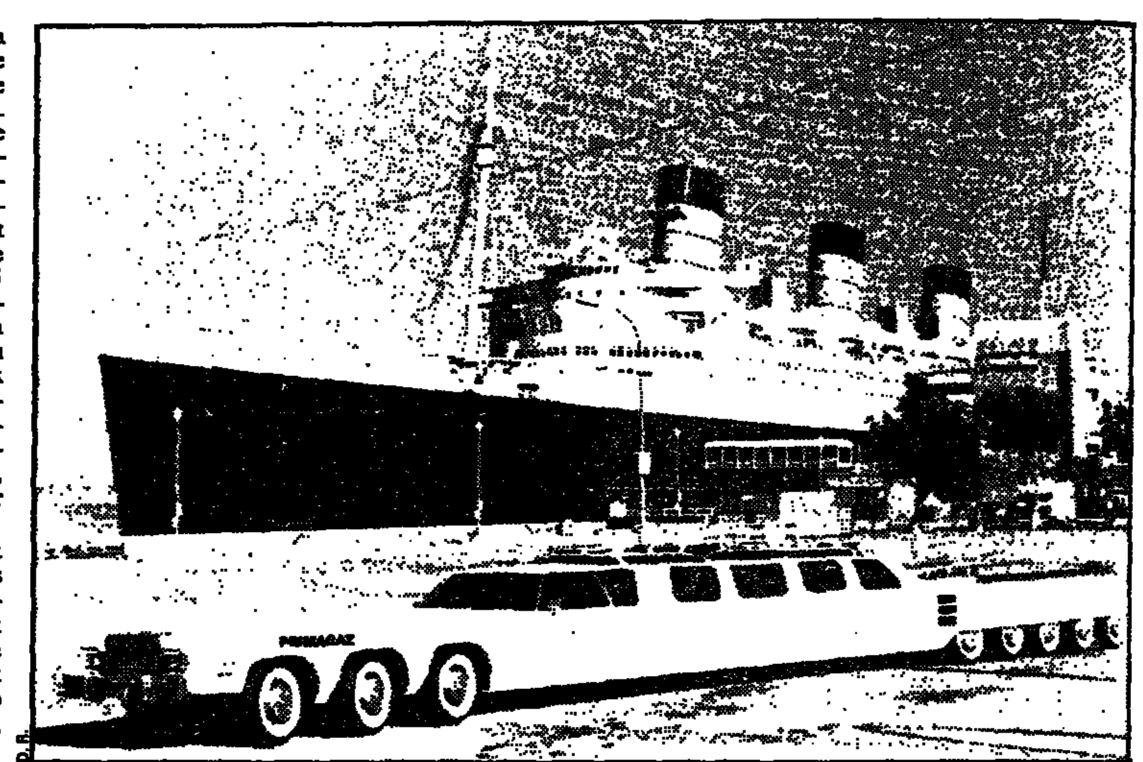
(2) Ces termes et ces définitions sont tirés de *la Remise en forme. Où. Comment ?*, ouvrage consacré à la thalassothérapie, de M. Guy Deluchey. Editions Marabout.



Du bon, du beau, du bolide

Les plus rapides, les plus folles : autos et motos sont exposées à la porte de Versailles

CE traditionnel Salon de la voiture et de la moto de course se tient à la porte de Versailles du 14 au 23 février. Cette exposition fera cette année une place importante aux champions français. Les visiteurs pourront notamment admirer la formule 1 avec laquelle Alain Prost est devenu champion du monde des pilotes, la Peugeot 205 turbo 16 qui a gagné le championnat du monde des rallyes et la Yamaha avec laquelle Christian Sarron a remporté le Grand Prix d'Allemagne fédérale. Les voitures qui ont animé le dernier rallye de Monte-Carlo seront également présentées, avec les Porsche, Lada, Mitsubishi, Range Rover du Paris-Dakar.



Une large part du Salon est également consacrée aux voitures les plus folles conçues aux Etats-Unis. L'attraction est notamment une Cadillac de 18 mètres de long. Pesant 10 tonnes, possédant seize roues, deux moteurs turbo de 8 litres de cylindrée chacun, une piscine, un bain à remous, un water bed, une aire d'atterrissage pour hélicoptère et tous les équipements possibles dans une voiture de ce genre, elle a été conçue par Jay Ohrberg, qui l'a baptisée le *« rêve américain »*. Ce flagrant délire peut transporter cinquante personnes en même temps, qui ont à leur disposition trois télévisions, dix téléphones, une machine à sous et un four à micro-ondes. Cette « merveille », dont les pare-chocs sont en plaqué or, a coûté la bagatelle de 2 millions de dollars. Son concepteur est également le créateur d'un corbillard roulant à 200 km/h.

Autre version de la folie automobile américaine : une fusée sur roulettes de 13 mètres de long, qui est destinée à battre le record du monde de vitesse sur terre, détenu par l'Anglais Richard Noble avec 1 020,408 km/h en 1983. Pour relever le défi, le milliardaire américain Tony Fox a demandé à l'ingénieur Ky Michaelsen de construire un engin doté d'une turbine exerçant plus de 15 tonnes de poussée.

Bien d'autres modèles créés pour les besoins de productions cinématographiques sont offerts à la curiosité du public : l'Oldsmobile de *la Panthère rose*, la Ford de *Bonnie and Clyde*, les vaisseaux de *Moonraker*.

Les passionnés de moto y trouvent aussi leur compte avec une exposition spéciale de modèles italiens, Guzzi, Aermacchi, Benelli, Morini et autres Bianchi. Enfin, un espace spécial est réservé aux karts, ces petits engins qui roulent à plus de 240 km/h et qui ont vu les débuts de champions de la formule 1 comme Rosberg, Prost, Arnoux, Senna et Patrese.

● De 10 heures à 20 heures, avec nocturnes jusqu'à 23 heures les 14, 18 et 21 février. Entrée : 35 F, gratuite jusqu'à sept ans.

PHILATÉLIE nº 1935

« Personnages célèbres »...

...série réduite à cinq timbres *(le Monde* du 18 janvier 1986). Vente générale le 24 février (8 à 12/86).

Les renseignements identiques à chacun des timbres sont les suivants :

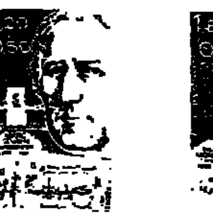
– **Formats** 22 × 36 mm. F. 50. Dessins et gravures de René Quillivic. Taille-douce, Périgueux.

– **Les mises en vente anticipée, les 22 et 23 février**, de 9 h à 18 h, par les bureaux de poste temporaire correspondant à chaque timbre, avec « P.J. » ; – Le 22 février, dans les bureaux de poste de chaque ville, de 8 h à 12 h, avec boîte aux lettres spéciales pour l'oblitération « P.J. ». Renseignements complémentaires avec chaque valeur.

– **Le carnet**, à 12 F, sera en vente aux mêmes endroits, mais l'oblitération « P.J. » s'effectuera **par un cachet spécial**, identique pour l'ensemble des cinq villes, **sans indication de lieu.**

François Arago (1786-1853), physicien et homme politique : **1,80 + 0,40 F ; à Estagel** (Pyrénées-Orientales), au centre culturel Louis-Aragon, place de l'Eglise ; au bureau de poste **d'Estagel**, de 8 h 30 à 11 h 30.

Marc Seguin (1786-1875), ingénieur : **2,20 + 0,50 F ; à Annonay** (Ardèche), au théâtre municipal, place des Cordeliers ; au bureau de poste **d'Annonay.**



Henri Moissan (1852-1907), chimiste : **1,80 + 0,40 F : à Paris-6e**, à la Faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques de Paris-Luxembourg, 4, av. de l'Observatoire ; à la R.P., 52, rue du Louvre, **Paris-1er** et Paris 41, 5, av. de Saxe, **Paris-7e** ; de 10 h à 17 h, au Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard, **Paris-15e.**

Paul Héroult (1863-1914), chimiste : **2,20 + 0,50 F : à Thury-Harcourt** (Calvados), à l'office du tourisme, place Saint-Sauveur ; au bureau de poste de **Thury-Harcourt.**



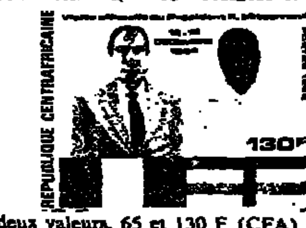


Henri Fabre (1882-1984), ingénieur : **1,80 + 0,40 F ; à Marseille** (Bouches-du-Rhône) au Centre de la mutuelle, Sports-loisirs et Culture, 5, rue d'Arcole ; au bureau de poste de **Marseille 01.**

A La Terrasse (Isère), salle des sports, oblitération **sans mention** « P.J. » ; au bureau de poste de **La Terrasse**, de 8 h à 11 h.

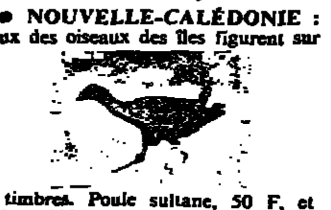
● Les couleurs utilisées pour la série : **gris clair, bleu et vert.**

● **CENTRAFRIQUE** : anniversaire de la « Visite officielle du président F. Mitterrand, 12-13 décembre 1984 »,



deux valeurs, 65 et 130 F (CFA). Impression offset, Edila, d'après une maquette de Batoumbou Jerry.

● **NOUVELLE-CALÉDONIE** : Deux des oiseaux des îles figurent sur les timbres. Poule sultane, 50 F, et merle calédonien, 60 F (CFP). Imprimés en offset quadrichrome, par Edila, d'après les maquettes de Veret-Lemarinier.

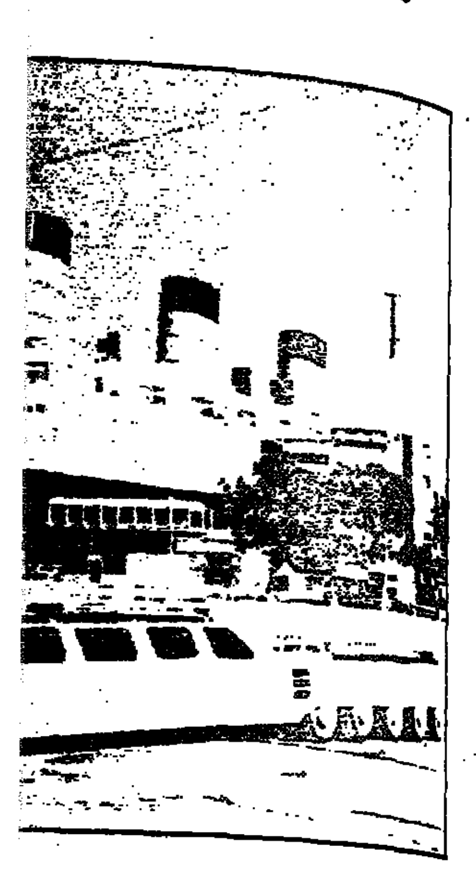


ADALBERT VITALYOS.

TELEVISION

bolide

…s à la porte de Versailles



LATÉLIE n° 1935

La « 5 » arrive...

...mais aussi un spécial « Étoiles et toiles » et « Johnny Staccato », superbes.

Le gros événement cette semaine c'est, bien sûr, l'arrivée de la « 5 » jeudi, *(voir l'encadré page 18)* de la « 6 » quelques jours plus tard (à moins que ce ne soit avant), puis viendront la « 7 », les locales... L'explosion audiovisuelle est là, on est en plein dedans. On va commencer de pianoter *comme des fous sur* les boutons, pour chercher les canaux, s'habituer aux fréquences.

En attendant, la première et la deuxième chaîne du service public offrent aux cinéphiles acharnés que sont quasiment tous les téléspectateurs deux cadeaux. Nos magazines préférés de cinéma qui tombent — coïncidence — la même semaine, nous gratifient — coïncidence encore — d'une soirée exceptionnelle. Un spécial « Etoiles et toiles », *lundi. Johnny Staccato* après « Cinéma, cinémas » mardi.

On adore ces deux émissions qui se concurrencent, s'attisent, s'excitent, sans se ressembler. Chacune a son style, son ton, ses défenseurs et ses détracteurs qui peuvent changer de camp mais ne manquent jamais ni l'une ni l'autre. En ces temps où les modes changent comme les pleines lunes, ces deux émissions, elles, enfoncent toujours le même clou. Elles répètent que le cinéma est un culte.

« Etoiles et toiles » a énormément évolué en quatre ans. Frédéric Mitterrand, avec son phrasé qui fait craquer les uns et irrite les autres, sa façon de parler définitivement lyrique, a su exploiter ses défauts. Certains le préféraient plus secret, distributeur de films d'art et d'essai, cinéaste solitaire, romantique, il communique de toute façon la passion exagérée qu'il a des héros, des salles obscures où se réactivent les fantasmes. « Cinéma, cinémas », réalisé par Michel Boujut, Anne Andreu, Claude Ventura garde, d'un numéro à l'autre, un style beaucoup plus soigné. Ce magazine, dont le générique est le plus beau de la télévision, est hyper-sophistiqué, hyperluxueux. Le choix des sujets, ses interviews, ses dispositifs sont toujours singuliers, ses documents reliés par une



ANTENNE 2

John Cassavetes, le génial pianiste de « Staccato ».

lumière, une vibration qui appartiennent à l'univers même du cinéma.

Pour célébrer le cinquantième anniversaire de la Cinémathèque française, Frédéric Mitterrand a disposé de toute la soirée du lundi. On verra trois longs métrages, et des petits documents d'une dizaine de minutes chacun *Le jour se lève*, de Carné, *les Amants du Capricorne*, de Hitchcock et *Dainah la métisse*, de Grémillon. Le premier parce que c'est un *« grand classique français »*, le second un *« grand classique américain »*, le troisième parce qu'il est complètement inconnu en France et qu'il est *« le symbole de ce qu'est le travail sur le patrimoine ». Dainah la métisse*, qui fut remonté et mutilé dans sa version commerciale, désavoué par l'auteur, puis reconnu plus tard, a été reconstitué par la Cinémathèque.

Parmi les documents qui viendront s'intercaler entre les films, on en regardera un sur Henri Langlois, l'homme de la Cinémathèque, le génie désordonné qui a entassé toute sa vie (jusque dans sa baignoire) des bobines de films, un autre sur le patrimoine, un autre encore sur les femmes qui ont entouré cet Orson Welles français adoré et controversé.

Le lendemain, c'est après « Cinéma, cinémas », que Boujut, Andreu et Ventura apportent leur petit paquet-surprise. A la demande de Jean Drucker, PDG de la deuxième chaîne, qui aime l'émission mais voulait qu'on fasse un peu de mousse autour, le trio a cherché une idée, déniché un feuilleton, *Johnny Staccato* série policière interprétée par John Cassavetes, qui fut diffusé aux Etats-Unis par la NBC en 1959-1960, et avait fasciné Wim Wenders quand il le vit en Allemagne à l'âge de quatorze ans.

Johnny Staccato raconte l'histoire d'un pianiste de jazz qui joue chaque nuit au Waldo et se trouve mêlé chaque fois à une drôle d'aventure. En réalité, un sale pétrin dont il se sort avec une élégance jazziste. Ambiance des boîtes de nuit à New-York, sous-sol des parkings, il y a dans le premier épisode (le seul qu'on ait vu) des plans à tomber à la renverse, c'est en noir et blanc, en version originale sous-titrée, cadrages et lumière splendide, humour secret, du haut de gamme *« un feuilleton cult' »* dit Ventura qui affirme l'avoir choisi parce que c'est *« jazzy, New-York, parce qu'il y a beaucoup de feeling et de savoir-faire... »*

Chaque épisode est filmé par un réalisateur différent, il y en a une trentaine, le trio a pris la liberté de ne montrer que ceux qu'ils aiment. Ne pas bouder son plaisir, s'installer bien au chaud avec des oreillers et une couverture. Pour la petite histoire, sachez que c'est avec l'argent qu'a rapporté *Johnny Staccato*, que Cassavetes a pu tourner *Shadows*, premier film de l'acteur-metteur en scène, première manifestation de l'école de New-York, en complète opposition, à l'époque, avec l'ensemble des méthodes hollywoodiennes.

CATHERINE HUMBLOT.

● Spécial « Etoiles et toiles », lundi 17 février, TF 1, de 20 h 35 à 2 h 30. « Cinéma, cinémas », à 22 h 30 suivi de ***Johnny Staccato***, à 23 h 30, mardi 18 février, A 2.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 16 FÉVRIER

Le Crabe-Tambour ■■

Film français de Pierre Schoendoerffer (1977), avec J. Rochefort, C. Rich.
TF 1, 20 h 35 (120 mn).

Des officiers d'un navire sont hantés par le souvenir d'un « soldat perdu » des guerres coloniales. Très belle mise en scène d'un rêve de fraternité militaire, adieu lyrique au romantisme d'une génération dont les illusions sont tombées.

Panique ■■

Film français de Julien Duvivier (1946), avec V. Romance, M. Simon. (N.)
FR 3, 22 h 30 (95 mn).

Aidé par sa maîtresse, un mauvais garçon cherche à faire accuser d'un meurtre qu'il a commis un vieux célibataire dont la tête ne plaît pas aux gens de son quartier. Noirceur réaliste de Duvivier, d'après Simenon.

LUNDI 17 FÉVRIER

Rio Verde

Film américain d'Andrew V. McLaglen (1972), avec D. Martin, B. Keith.
TF 1, 14 h 35 (105 mn).

Un hors-la-loi prend en otage la femme d'un colonel, afin de l'échanger contre... une mitraillette. Manque l'humour de certains films de John Ford.

Les Suspects ■

Film français de Michel Wyn (1974), avec M. Farmer, B. Cremer, P. Meurisse.
FR 3, 16 h 5 (85 mn).

Enquête sur les hommes qui ont rencontré une jeune touriste américaine, assassinée aux Baux-de-Provence. Sociologie.

Le jour se lève ■■

Film français de Marcel Carné (1939), avec J. Gabin, Arletty, B. Blier. (N.)
TF 1, 20 h 40 (95 mn).

Dans sa chambre d'une maison de banlieue cernée par la police, un ouvrier revit, pendant une nuit, l'histoire d'amour qui l'a conduit à un crime. L'apogée du mythe de Gabin dans le « réalisme poétique ». Un scénario de Jacques Viot superbement agencé, des dialogues de Prévert pour des acteurs comme on n'en voit plus, une narration cinématographique d'une originalité alors rare. On s'envole...

Les Centurions ■

Film américain de Mark Robson (1966), avec A. Quinn, A. Delon, M. Morgan.
FR 3, 20 h 35 (95 mn).

Pendant la guerre d'Algérie, deux officiers parachutistes, anciens d'Indochine, s'opposent sur les méthodes destinées à réduire la rébellion. A voir pour Delon.

Les Amants du Capricorne ■■

Film anglo-américain d'Alfred Hitchcock (1949), avec I. Bergman, J. Cotten (v.o. sous-titrée).
TF 1, 23 h (110 mn).

1831, en Australie. La rédemption morale d'un couple d'amants maudits et socialement déchus. Les égarements et la transformation d'Ingrid Bergman retrouvant la paix intérieure ont une force, une beauté qui ne furent guère appréciées à l'époque. Hitchcock ne digéra jamais l'échec de ce film.

Dainah la métisse ■

Film français de Jean Grémillon (1931), avec C. Vanel, L. Clavius. (N.)
TF 1, 0 h 15 (55 mn).

Sur un paquebot allant vers les colonies, la femme d'un Noir, métisse passant pour une Européenne, provoque un drame passionnel. Un film étrange, mutilé lors de sa sortie, désavoué par Grémillon.

MARDI 18 FÉVRIER

French Connection ■

Film américain de William Friedkin (1971), avec G. Hackman, F. Rey, R. Schneider.
A 2, 20 h 35 (110 mn).

En 1962, deux policiers américains de la brigade des stupéfiants sont aux prises, à New-York, avec les responsables de la filière française de la drogue. Gene Hackman se défonce dans la chasse à l'homme. Quelle course !

Cartouche ■

Film français de Philippe de Broca (1961), FR 3, 20 h 35 (110 mn).

Sous la régence de Philippe d'Orléans, un petit voleur parisien devient un chef de bande qui s'attire la sympathie du peuple. La légende de Cartouche revue pour Belmondo, costumes d'époque.

MERCREDI 19 FÉVRIER

Bayan Ko ■

Film philippin de Lino Brocka (1984), avec P. Salvador, (v.o. sous-titrée).
FR 3, 22 h 40 (105 mn).

Un ouvrier de Manille, dont la femme attend un enfant, perd son travail, tombe dans la misère et se laisse entraîner à un mauvais goût. Spécialiste du mélodrame social, Lino Brocka est allé plus loin, ici, dans la critique politique contre le régime du président Marcos.

JEUDI 20 FÉVRIER

La Folie des grandeurs ■

Film français de Gérard Oury (1971), avec L. de Funès, Y. Montand, A. Sapritch.
A 2, 20 h 35 (105 mn).

Ruy Blas, *drame romantique de Victor Hugo, transformé en comédie burlesque. Les gags savamment fignolés (Oh, la hallebarde !) fusent dans une reconstitution historique. De Funès est une teigne.*

VENDREDI 21 FÉVRIER

La Chute de la Maison Usher ■

Film français de Jean Epstein (1928), avec J. Debucourt. (Muet. N.)
A 2, 23 h (65 mn).

En 1840, dans une demeure isolée, une femme perd un peu de sa vie chaque fois que son mari peint son portrait. Inspiré d'Edgar Poe. Climat surréel.

Samedi
15 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

- **7.45** RFE : Le temps de vivre ; 8.00 Bonjour la France ; 9.00 A votre service (et à 9.45) ; 9.30 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Reprise : Performances (diff. le 12 février) ; 11.00 Hauts de gammes, magazine de la musique en simultané avec France-Musique.
- **12.00** Tournez... manège.
- **13.00** Journal et questions à la une.
- **13.50** La séquence du spectateur.
- **14.20** Série : *Matt Houston.*
- **15.15** Dessin animé : *Astro, le petit robot.*
- **15.40** Tiercé à Enghien.
- **15.55** Temps X, magazine de la science-fiction.
- **16.50** Série : *Blanc, bleu, rouge.*
- **17.50** Trente millions d'amis.
- **18.25** La Route bleue, magazine de la route.
- **18.30** Auto-moto.
- **18.55** D'accord, pas d'accord (INC).
- **19.00** Les trois premières minutes.
- **19.40** Cocoricocoboy.
- **20.00** Journal.
- **20.35** Tirage du Loto.
- **20.40** **Téléfilm : le Cœur du voyage.**
  De François Leterrier, d'après le roman de P. Moustiers. Avec T. Tremouroux, M. Lamotte, I. Otero, J. Ravix...
  Dans une France en pleine confusion politique, au lendemain de la Révolution, Roland cherche sa voie. Il tient de sa mère le goût de la terre, de la nature, et suivre les traces de son père, un « boutiquier », un pharmacien, ne *lui dit rien. A cheval sur un énorme percheron, il va parcourir* le chemin qui mène de l'adolescence à l'âge d'homme. Il va rencontrer l'amitié, la peur, le froid, la mort, avant de découvrir l'amour. Un voyage initiatique en quelque sorte, mais *réalisé* sans surprise. *Le* rythme est trop lent.
- **22.15** **Droit de réponse : Marianne lave plus blanc.**
  Emission de Michel Polac.
  Le marketing politique; qui fabrique l'image que nous *recevons des hommes politiques ? Avec M. Bongrand,* B. Rideau et T. Saussez, auteurs de *Politique séduction,* A. Grosser, professeur à l'Institut d'études politiques, O. Todd, journaliste et écrivain auteur de *la Ballade du chômeur.*
- **0.00** Journal.
- **0.15** Ouvert la nuit. Série : les Incorruptibles (redif.).

ANTENNE 2

- **10.40** Journal des sourds et des malentendants ; 11.00 Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1939 ; 12.00 A nous deux.
- **12.45** Journal.
- **13.25** Série : Cosmos 1999.
- **14.15** Récré A2. *Les mondes engloutis ; Téléchat.*
- **14.50** Les jeux du stade.
  Rugby : Tournoi des cinq nations (Irlande-Galles) ; triathlon : championnat du monde, à Nice.
- **17.00** Les carnets de l'aventure.
  « Sur les ailes du vent » (delta au Sahara). « Apocalypse II le grand défi » (les skieurs à monoski, surf et acrobaties).
- **18.00** Série : Les mystères de l'Ouest.
- **18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
- **19.10** D'accord, pas d'accord (INC).
- **19.15** Emissions régionales.
- **19.40** Jeu : La trappe.
- **20.00** Journal.
- **20.35** Variétés : Champs-Elysées.
  De Michel Drucker.
  Avec Pierre Bachelet, Diane Tell, Daniel Lavoie, Niagara.
- **21.55** Série : Alfred Hitchcock présente : « L'extra-terrestre ».
- **22.25** Magazine : Les enfants du rock.
  Portrait du groupe The Pogues; Musicalifornia, *le groupe Minute Men, et The Meat Puppet, Jonathan Richman, Blade Flag, Marshall Crenshaw ; à 23.45 : Mötley Crüe à Nuremberg;* concert Top of the pops, *avec Sister Sledge, Ultravox, Kid Creole, Eurythmics, Garry Morre et Phil Lynott, Bronski Beat...*
- **23.30** Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

- **Espace 3 :** 11.45 Samedi vision : AEG communication ; 12.00 Des cadres et des entreprises : Euro Exec international ; 12.30 Les pieds sur terre ; 13.00 Chanson puzzle ; 13.15 Connexions ; 13.30 Des sports pour enfants ; 14.45 Horizon : aide humanitaire et service public.
- **14.45** Métiers d'avenir : la grande bouffe ; 15.00 Le Forum gestion des PME et PMI.
- **17.30** Emissions régionales.
  Programme autonome des douze régions, sauf à 18.55, où l'on verra sur tout le réseau la Panthère rose; *à 19.55,* les recettes de Gil et Julie.
- **20.04** Disney Channel.
  Cocktail de dessins animés et de programmes de Disney Channel.
  La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, les DTV, sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années. Et le « plus » 86, le célèbre feuilleton « Davy Crockett ».
- **22.00** Journal.
- **22.25** Feuilleton : Dynastie.
  Pendant qu'Amanda ne supporte plus de vivre sa liaison avec Dex en secret, d'autres se quittent..., business, intrigues.
- **23.15** Musiclub.
  « Gisèle » et « le Corsaire », dansés par Monique Loudières et Patrick Dupond.

PÉRIPHÉRIE

- ● RTL, 20 h, Les deux font la paire ; 21 h, A vous de choisir : *Et le vent apporta la violence,* film de G. Antoni, ou *Deux croix pour un implacable,* film de R. Romero ; 22 h 45, Variétés : Bleu nuit.
- ● TMC, 20 h, Série : Knight Rider ; 21 h, Chronique policière ; 22 h 45, Spécial Festival TV de Monte-Carlo : 23 h 5, Sky trax.
- ● RTB, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *Touche pas à mon gazon,* film de T. Kotcheff ; 22 h 10, Jeu : le mot de la fin.
- ● TSR, 20 h 5, Feuilleton : Maguy ; 20 h 40, Les cinq dernières minutes : Crime sur Megahertz : 22 h 30, Sport ; 23 h 30, le film de minuit : *Avalanche express,* de M. Robson.

Dimanche 16 février — Lundi 17 février — Mardi 18 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 16 février

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 La source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe célébrée en la paroisse de St-Vincent-de-Paul à Dijon, prédicateur : Père Dominique Nicolas.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch (redif.).
14.20 Les habits du dimanche.
15.30 Sports dimanche.
Athlétisme : Cross de l'Equipe, *en direct du Tremblay ; tiercé à Auteuil ; Jeu à XIII : France-Grande-Bretagne (en direct d'Avignon).*
16.45 Scoop à la une. Avec Michel Leeb, comédien, et d'autres.
17.35 Les animaux du monde : Sa majesté le cygne.
18.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.00 **7 sur 7.**
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Jean Lanzi.
Invité : Marcello Mastroianni, le vieux Fred de « Ginger et Fred » de Fellini, le comédien italien par excellence, l'acteur aux multiples visages.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : le Crabe-tambour.**
Film de Pierre Schoendoerffer.
22.35 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.35 Journal.
23.50 C'est à lire.

Lundi 17 février

10.15 ANTIOPE 1 ; 10.45 Croque vacances ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas (redif.).
14.35 **Cinéma : Rio Verde.**
Film d'Andrew V. McLaglen.
16.25 Croque-vacances.
Variétés, infos-magazine, dessins animés...
17.25 Série : les Aventures de Pinocchio (redif.).
18.25 Mini-Journal pour les jeunes.
18.40 Série : la Vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Huit, ça suffit.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 **Spécial étoiles.**
Le magazine de F. Mitterrand et M. Jouhando fête le cinquantième anniversaire de la Cinémathèque *(lire notre article)*. Une grande soirée jusqu'à 2 h 30 du matin.
20.40 **Premier film : Le jour se lève.**
De Marcel Carné.
22.45 Journal.
23.00 **Deuxième film : les Amants du Capricorne.**
D'Alfred Hitchcock.
01.15 **Troisième film : Dainah la métisse.**
De Jean Grémillon.

Mardi 18 février

10.15 Antiope ; 10.45 Croque-vacances ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas (redif.).
14.35 Transcontinental, magazine des voyages.
Au pays du matin calme : La Corée.
16.05 Le rendez-vous des champions.
16.25 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, bricolage...
17.25 série : Salvator et les Mohicans de Paris (redif.).
18.25 Mini-Journal pour les jeunes.
18.40 La vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Huit, ça suffit.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Les grands écrans de TF1 : Allo, oui ? J'écoute !
Téléfilm de J. Pignol, sénario et dialogues J.-P. Gallard, avec J. Maillan, J.-P. Darras, F. David...
Une psychologue célèbre (Jacqueline Maillan) anime tous les jours dans une station de radio périphérique une émission à succès. A la suite d'une brillante intervention sur « le vol et les voleurs », elle retrouve son appartement... pillé. La dame mène seule son enquête.
21.45 **Les battants :** Série de L. Clerc et I. Walter.
Cinquième et dernière émission d'une série brillante sur les chefs d'entreprise où les employés, qui n'ont peur de rien, remettent leur société à flot et construisent l'avenir. Loly Clerc et Marianne Gosset ont mis leur nez dans la valse de Dédé de Vals (l'eau de Vals) ; Loly Clerc et Gérard Follin se sont penchés sur la bataille des bacs à fleurs.
22.40 Journal.
22.35 C'est à lire.

ANTENNE 2

Dimanche 16 février

9.00 Informations et météo ; 9.10 Gym tonic ; 9.45 Les chevaux du tiercé ; 10.00 Récré A2 (Bibifoc : Zorro ; Mafalda ; L'empire des cinq) ; 11.30 Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
14.30 Série : Magnum (redif.).
15.20 L'école des fans.
16.15 Kiosque à musique.
On redécouvre Emile Waldteufel avec un extrait de « Pluie de diamants ». Compositeur et chef d'orchestre français des bals de la cour sous Napoléon III, il est l'auteur, entre autres, de la célèbre valse des « Patineurs ».
17.00 Les cinq dernières minutes : Techniques douces.
Le commissaire Cabrol chez les hippies...
18.30 Stade 2.
19.30 Feuilleton : Maguy.
20.00 Journal.
20.35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Un crime en Hollande. D'après G. Simenon, adapt. Cl. Barma et J. Remy (redif.).
Dans les brumes d'un port de la mer du Nord, Maigret cherche la vérité.
22.05 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit le chorégraphe Maurice Béjart. Sous le signe de la danse.
23.00 Musiques au cœur : Rossini dans tous ses états.
Magazine d'E. Ruggieri.
Deuxième mouvement « Un poco serioso ». L'autre face de Rossini : « Otello », l'« Opera seria », la « Messe solennelle », et le « Stabat mater ». Après la musique aérienne et gaie, l'œuvre plus profonde.
23.45 Journal.

Lundi 17 février

6.45 Télématin ; 9.00 RFE ; 9.30 Antiope ; 10.20 Reprise : Apostrophes ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : la Grèce des îles ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Un regard sur A 2.
15.00 Feuilleton : Chateauvallon (redif.).
15.55 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A2.
Latulu et Lireli : Téléchat ; Cobra.
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée (redif.).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 **Série : A l'est d'Eden.**
D'après J. Steinbeck, adapt. R. Shapiro, réal. H. Hart. Avec T. Bottoms, J. Seymour...
Deuxième épisode d'un feuilleton adapté du célèbre roman de Steinbeck. Rivalité fraternelle, sombres passions, une saga sur trois générations, qui commence à la fin du siècle dernier. Pour une fois, une excellente série américaine.
22.10 Magazine : Les jours de notre vie.
De D. Thibault.
La contraception au futur. Le point sur les différentes méthodes en expérimentation et bientôt proposées au public.
23.10 Journal.

Mardi 18 février

6.45 Télématin ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Les carnets de l'aventure (saxophone et stalactites) ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie. *Les destins buissonniers.*
15.00 Feuilleton : Chateauvallon. (Redif.) dernier épisode.
15.55 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Image imagine ; C'est chouette ; Super doc ; Téléchat ; Les mondes engloutis...
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée (redif.).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 **Cinéma : French connection.**
Film de William Freiedkin.
22.30 **Magazine : Cinéma-cinémas.**
De A. Andreu, M. Boujut et C. Ventura.
Au sommaire : des interviews de Angie Dickinson, Gene Hackman et Christophe Lambert ; Elia Kazan raconte une séquence des « Visiteurs », un film qui ressort dans les salles ; Jazz et cinéma.
23.20 **Série : Johnny Staccato.**
De R. Berg, réal. J. Pevney. Avec J. Cassavetes, E. Cianelli... (v.o. sous-titrée). Nº 1.
(Lire notre article.)
23.45 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 16 février

9.00 Debout les enfants.
10.00 Mosaïque.
Emission régionale Bordeaux-Aquitaine : en compagnie de l'écrivain Robert Escarpit, ancien billettiste au « Monde », des guitaristes argentins Garau et Millet, du groupe franco-vénézuélien Los Soles, des groupes Tassali, El Hijra, Moustik et Manolo Franco.
13.00 Emissions en langues régionales.
16.20 Emissions pour les jeunes (et à 19 h 10).
Les Entrechats, Lucky Luke, Génies en herbe.
17.30 Décibels.
Avec le groupe The Cars
18.00 Culture clap.
Le magazine de la culture qui bouge, signé Populus, a invité cette semaine le comédien Farid Chopel.
18.30 Jeu : Documents secrets.
De Pierre Bellemare.
19.15 Emissions pour les jeunes.
Le manège enchanté, Mackintosh, La minute de Spirale.
19.30 RFO hebdo.
20.00 Série : Fousourires.
20.35 Série : l'Effet France
French is beautiful. Réal. P. Kané.
Troisième volet, le meilleur, de cette enquête décevante sur l'impact de la culture française à l'étranger. Il y a ici des interviews drôles. Du french kissing à la peinture et au cinéma, sommes-nous géniaux ou minables aux yeux des Américains ?
21.30 Aspects du court métrage français.
« Une souris blanche », de Gislain Vidal ; « l'Armoire », de Jean-Paul Moulin.
21.55 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : Panique.**
Film de Julien Duvivier.
23.50 Prélude à la nuit.
« Sevilla » d'I. Albeniz, par Teresa Llacuna au piano.

Lundi 17 février

13.30 Espace 3 : A travers champs.
16.00 Télévision régionale.
Programme autonome des douze régions. Sauf à 16 h 5, où l'on verra sur tout le réseau le film les Suspects, *de Michel Wyn ; à 17 h 35,* Actualités de jadis ; *à 17 h 45 :* Loups, bars et Cie ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35 :* Opération Condor.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : les Centurions.**
Film de Mark Robson.
22.05 Journal.
22.30 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de Jérôme Garcin.
Spécial : François Nourissier dont le dernier roman, la Fête des pères, *vient de sortir chez Stock.*
23.25 Prélude à la nuit.
« Ich atmet'einen Lindenduft », mélodie de Gustav Mahler par Akira Watanabe.

Mardi 18 février

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.5, où l'on verra sur tout le réseau : l'Age en fleur ; *à 17.15* Dynastie ; *à 18.55* la Panthère rose ; *à 19.35* Opération Condor.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 **Cinéma : Cartouche.**
Film de Philippe de Broca.
22.30 Journal.
22.55 Emissions régionales.
Alsace : Focales et regards ; Aquitaine : les Vieilles dames ; Bourgogne-Franche-Comté : Bas les masques et tréteau très tard : Limousin-Poitou-Charentes : Rock (Limoges) ; débat politique (Poitiers) ; Lorraine-Champagne-Ardenne : Portrait de Don Juan en Raimondi, avec Ruggero Raimondi ; Nord-Picardie : les Gens du Nord (FR 3 Lille) ; Paugam, avec Daniel Boulanger et Anna Prucnal ; Normandie : A cœur ouvert : Promartcaux ; Paris-Ile-de-France-Centre : Spécial musique ; Provence-Côte d'Azur : Club de la presse, sauf en Corse où l'on traitera du syndicalisme ; Rhône-Alpes-Auvergne : Contre-champs et subjectif.
23.15 Prélude à la nuit.
« Phantasiestücke », de R. Schumann par R. Benedetti, violoncelle et N. Wayser, piano.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 16 février

- RTL, 20 h, *L'histoire d'Adèle H.*, Film de F. Truffaut ; 22 h, Grand écran.
- TMC, 20 h, Série : « V » (l'Evasion) ; 21 h, Les coulisses du krach de 1929 ; 23 h 25, Forum ; 23 h 50, Sky trax.
- RTB, 20 h 5, Swing ; 21 h 20, Téléfilm : *le Joueur.*
- TSR, 20 h, Série : Au nom de tous les miens ; 20 h 55, Tickets de première ; 21 h 50, Les moments où le souvenir revient ; 23 h 10, Table ouverte.

Lundi 17 février

- RTL, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, *le Mors aux dents*, film de L. Heynemann.
- TMC, 20 h, Dynastie ; 21 h, Cycle cinéma australien : *Eglantine*, film de J. Hanson ; 22 h 50, Sky trax.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *Brainstorm*, film de D. Trumbull, suivi d'un débat sur le cerveau.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h 5, Le temps retrouvé : la musicothérapie ; 20 h 35, Chansons souvenirs ; 21 h 40, Face au public : Bruno Picard ; 22 h 25, PME : des tremplins pour l'expansion.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h 10, L'antenne est à vous.

Mardi 18 février

- RTL, 20 h, Cinémania : *The Blues Brothers*, film de J. Landis ; 22 h 40, *le Petit Monde de don Camillo*, film de J. Duvivier.
- TMC, 20 h, Les deux font la paire ; 21 h, *Monsieur de Pourceaugnac*, film de M. Mitrani ; 22 h 45, Sky trax.
- RTB, 20 h 5, Billet de faveur : Mademoiselle ; 22 h, Le Louvre, le plus grand musée du monde ; 23 h 20, Tribune économique et sociale : les UPA.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Rox Box ; 21 h, Cinéma turc : *le Mur*, film de Y. Güney.
- TSR, 20 h 10, Série : Vice à Miami ; 21 h 5, Champs magnétiques : la Suisse au fil du temps (vive les reines) ; 21 h 55, l'American Ballet Theatre ; 22 h 40, Hockey sur glace.

Mercredi
19 février

Télévision Française 1

10.15 ANTIOPE 1 ; 10.45 Salut les petits loups ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Vitamine (dessins animés, feuilletons, variétés...)
15.50 Téléfilm : Hirondelles et amazones (redif.) de C. Whatham.
Quand des enfants veulent jouer aux courageux explorateurs et partent camper sur une île au milieu d'un lac.
17.25 Série : Salvator et les Mohicans de Paris. (redif.).
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : La vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Huit, ça suffit.
19.30 Loto sportif.
19.40 Cocoricocoboy.
19.53 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.40 Feuilleton : Grand Hôtel.
De J. Kerchbron, scénario et dialogues de A.-M. Damamme, avec *P. Guers, D. Mesguich, G. Piérauld...*
La fête s'interrompt d'un coup, quand le chanteur du Grand Hôtel s'écroule...mort. Un agent secret ?
21.35 Contre-enquête.
Magazine d'Anne Hoang.
Au sommaire : le dernier vol de Saint-Exupéry *(enquête sur la mort du grand pilote écrivain)* ; les mots dits... du monument maudit *(le mystère du monument aux morts de Gentiaux, dans la Creuse)* ; on tourne... silence *(à propos d'adolescentes terrassées par la honte)* ; le veilleur *(à propos d'un baron resté enfermé dans une tour plusieurs années)* ; quand passent les comètes *(passage de la comète de Halley)*.
22.35 Performances.
Magazine de l'actualité culturelle de Michel Cardoze.
Au sommaire : télévasion en prison ; infos imposture ; Bordeaux forcément branché ; *invité : Karim Kacel, qui chantera du 25 février au 1er mars au Théâtre de la Ville.*
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.

Antenne 2

6.45 Télématin. 9.00 Récré A 2 (Latulu et Lireli ; Gertrude en Chine ; le monde selon Georges ; le carnet de bord...) 12.00 Journal et météo. 12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Téléfilm : l'homme qui savait.
réal. P. Cregeen.
15.45 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; les Poupies ; Clémentine ; Flip Bouc.
17.00 Magazine : Terre des bêtes.
17.30 Superplatine.
Bronski Beat ; Alain Souchon ; Double ; Diane Tell ; Level 42 ; Klaxon.
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée (redif.).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.35 **L'heure de vérité : Lionel Jospin**
magazine de F.-H. de Virieu.
Le premier secrétaire du PS répond aux questions de A. Duhamel, A. du Roy et C. Nay, ainsi qu'à celles des téléspectateurs.

AU SECOURS ! LA DROITE REVIENT.

21.55 Le dossier d'Alain Decaux : le mystère Canaris
L'amiral allemand Canaris, chef de l'Abwehr dès 1935, fut-il un opposant ou un allié d'Hitler ? Alain Decaux tente d'élucider le mystère.
23.10 Journal.

France Régions 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 17 h 5, où l'on verra sur tout le réseau L'âge en fleur ; *à 17 h 30,* Fraggle rock ; *à 18 h 55,* La panthère rose ; *à 19 h 35,* Opération Condor.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 Variétés : la fête en France.
Emission mensuelle proposée par une région. Cette fois par FR3 Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon.
Avec Véronique Samson, L. Chedid, G. Lafaille, R. Didier, Anysette, Djurdjura, E. Lamandier. L'émission, qui s'appelle « 39°5 à l'ombre », est présentée par Bernard Fresson et réalisée par Eladio Monino.
21.35 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud.
La chaîne du froid, reportage de R. Gutierrez et P. Boileau. Comment conserver par le froid les produits de la pêche.
22.40 **Cinéma sans visa : Bayan ko**
Film de Lino Brocka.
0.35 Prélude à la nuit.
« Mazurka » de L. Vieuxtemps, par Janine Vieuxtemps au piano.

Périphérie

- RTL, 20 h, Série : *Les routes du paradis* ; 21 h, Téléfilm : Music-hall (première partie).
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, *Mystère sur le vol 502*, film de G. McCowan ; 22 h 45, Sky trax.
- RTB, 20 h 5, Au nom de la loi, magazine de la justice ; 21 h, Série : Miami vice ; 21 h 45, Coup de film ; 21 h 55, Cargo de nuit.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Les enfants de septembre ; 20 h 30, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, La sécurité aérienne ; 21 h 15, Les loges du rire ; 22 h 25, Les visiteurs du soir : Danielle Bill (paroles de femmes).

Jeudi
20 février

Télévision Française 1

10.15 ANTIOPE 1 ; 10.45 Croque vacances ; 11.45 La une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas (rediff.).
14.35 Reprise : les animaux du monde.
La faune de France.
15.05 A votre service.
15.25 Quarté en direct de Vincennes.
15.35 A cœur ou à raison.
16.15 Croque-vacances.
Variétés, dessins animés, feuilleton...
17.25 Série : Salvator et les Mohicans (redif.)
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 La vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Huit, ça suffit.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Partis de campagne.
Emission politique d'A. Denvers, J. Offredo, préparée par R. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Lainé.
Avec Jean-Marie Le Pen, président du Front national.



21.50 Feuilleton : Le maître du jeu.
De K. Connor et H. Hart, avec D. Birney, J. Charleson, J. Serka...
La saga mouvementée d'une famille de pionniers, partis dans les mines de diamants en Afrique du Sud. Certains s'enrichissent pendant que d'autres meurent. L'amour, la haine toujours en toile de fond, feuilleton américain.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.

Antenne 2

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
15.00 Feuilleton : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A2.
Image imagine ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; le carnet de bord ; Téléchat ; Les mondes engloutis.
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 **La Folie des grandeurs.**
Film de Gérard Oury.
22.20 Magazine : Actions.
De M. Honorin, F.-H. de Virieu et G. Morin.
Donnant-donnant : l'accord d'entreprise du mois ; titres en jeu ; coup de pouce : à Patrice Priam-Doisy, inventeur d'un trimaran réputé insubmersible.
23.40 Journal.

France Régions 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h 05, où l'on verra sur tout le réseau l'Age en fleur ; *à 17 h 30,* Edgar le détective cambrioleur ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Opération Condor.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les Jeux.
20.35 **Histoire d'un jour : 17 novembre 1985, la mort en direct.**
Série de Ph. Alfonsi et M. Dugowson.
Le 17 novembre 1985, le visage d'une petite fille bouleversait la France. Une jeune Colombienne mourait en direct sur les écrans du monde. Voyeurisme ? Information ? L'équipe d'« Histoire d'un jour » a voulu s'interroger sur le métier d'informer et sur le rôle de l'image. La parole est donnée aux téléspectateurs, à des journalistes, un médecin, un cinéaste...
22.50 Journal.
22.30 Itinéraires portugais.
Série de cinq émissions. Face à l'océan, réal. P. Courtemanche.
Pour cette deuxième émission, le regard se portera sur la beauté du sable blanc de la Costa Verde, sur les falaises déchiquetées du Cabo Carvoceiro.
22.55 Prélude à la nuit.
« Symphonie nº 29 en la majeur » de Mozart par l'ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez.

Périphérie

- RTL, 20 h, Série : Dallas ; 21 h, Téléfilm : Music-hall (2e partie).
- TMC, 20 h, Cinénigmes (et à 22 h 55) ; 20 h 25, Série : Max la Menace ; 21 h, *Un homme nommé Cheval*, film de E. Silverstein ; 23 h 45, Sky trax.
- RTB, 20 h, Autant savoir : l'accouchement ; 20 h 25, *les Grands Fonds*, film de P. Yates.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Histoire : la collaboration.
- TSR, 20 h 10, Temps présent : Islam, derrière l'étendard du prophète ; 21 h 15, Série ; Dynastie ; 22 h 20, Nocturne : Heimat.

Vendredi
21 février

Télévision Française 1

10.15 Antiope ; 10.45 Croque-Vacances ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas (redif.).
14.35 Temps libres... à la récré.
Ceux qui branchent les adolescents, Richard Berry, Gilbert Montagné...
16.00 Série : Au nom de la loi.
16.25 Croque-vacances.
17.25 Série : Salvator et les Mohicans de Paris (redif.)
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 La vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Série : Huit ça suffit.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Le jeu de la vérité : Elton John.
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Le pianiste champion toutes catégories – piano, football et implants – répond à toutes sortes de questions. Mais l'émission a été enregistrée à l'avance.
22.10 Téléfilm : Le vignoble des maudits.
De S. Bolchi, d'après le roman de L. de Stefani, adpat. L. Mandara, avec L. Massari, M. Adorf, L. Rosa...
Une sombre histoire familiale dans les années 30 en Sicile, pays de la Mafia. Dernière partie : les difficultés à revivre ensemble après dix-sept ans de séparation. Les anciennes générations ne comprennent pas les nouvelles.
23.10 Journal.
23.35 TSF.
Rock algérien à La Villette (concert de musique raï enregistré le 17 février dernier en stéréo avec Radio-7), la francophonie en chansons.

Antenne 2

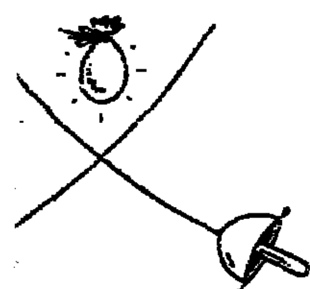
6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Magazine : Terre des bêtes (reprise) ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Les héros de votre enfance.
15.00 Feuilleton : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A2.
Superdoc, Latulu et Lireli ; Téléchat, Shera.
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée (redif.).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Feuilleton : Un seul être vous manque.
Réal. J. Doniol-Valcroze. Avec C. Spaak, Y. Folliot, D. Flamand...
Troisième épisode. Rencontres orageuses, séparations, la vie au quotidien, selon Daniel-Valcroze.
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : émotions, passions, obsessions, sont invités : Nicole Avril (La première alliance) ; *Jean Bothorel* (Toi, mon fils) ; *Annabel Buffet* (D'amour et d'eau fraîche) ; *Lydia Flem* (La vie quotidienne de Freud et de ses patients) ; *Jean-Didier Vincent* (Biologie des passions).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-club : la Chute de la maison Usher.**
Film de Jean Epstein (cycle : hommage à la Cinémathèque).

France Régions 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures, où l'on verra sur tout le réseau l'Age en fleur ; *à 17 h 30,* Un naturaliste à la campagne ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Opération Condor.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 **Feuilleton : A nous les beaux dimanches !**
De Robert Mazoyer, scénario de G. Elgey et C. Watton, avec A. Parillaud, C. Giraud, B. Devoldère...
Troisième épisode de cette superbe saga des années 30, deux familles, deux univers, une confrontation.
21.35 **Vendredi : Spécial face à la 3.**
Magazine d'information d'André Campana, animé par G. Guicheney et A. Campana.
Mesdames *Yvette Roudy*, ministre des Droits de la femme et *Marie-France Garaud*, présidente de l'Institut international de géopolitique répondront aux questions du public sur ces thèmes : la France dans le monde, et l'enjeu mondial de la liberté et du développement. La vie quotidienne des femmes et des hommes en France aujourd'hui et demain, et l'enjeu électoral du 16 mars.
22.30 Journal.
22.50 Espace francophone.
Le magazine du monde d'expression française de D. Gallet.
Au sommaire : Vanliatu, une francophonie menacée ? Enquête de M. Makki et un numéro spécial sur le sommet francophone de Paris.
22.55 Prélude à la nuit.
« Lied et Sherzo » pour dixtuor à vent de F. Schmitt, par les philarmonistes de Châteauroux.

Périphérie

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h 5, *les Bijoutiers du clair de lune*, film de R. Vadim.
- TMC, 20 h, Série : Espion modèle ; 21 h, Kane et Abel, téléfilm (première partie).
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : Shogun ; 20 h 55, Grand écran (Philippe Noiret) : *Coup de torchon*, film de B. Tavernier.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Magazine scientifique : Elémentaire, mon cher Einstein ; 21 h, Ecritures ; 21 h 30, Théâtre club : Un certain Plume.
- TSR, 20 h 10, Tell quel ; 20 h 45, *les Commancheros*, film de M. Curtiz ; 23 h 35, Streets ahead.



CANAL+

Chroniques chinoises d'une Américaine maoïste

Comment définir cette chronique, au quotidien, de Long-Bow, un petit village du nord de la Chine populaire ? Séduisante, certes, par la sensibilité de son approche, par son ton intimiste et la qualité des images sans conteste typiques. Quiconque a eu l'occasion de séjourner un certain temps dans ce pays l'admettra. On ne peut, toutefois s'empêcher d'émettre beaucoup de réserves sur le commentaire qui accompagne le premier volet de ce document, celui qui prétend retracer, à travers l'expérience de Long-Bow, l'évolution du monde rural chinois depuis quarante ans.

Carma Hinton, Américaine née et éduquée à Pékin, et Richard Gordon ont eu tendance à optimiser la réalité chinoise, quand ils n'ont pas éludé les aspects les plus négatifs de l'histoire de la Chine maoïste. On est surpris, par exemple, d'entendre Carma Hinton affirmer que, *« aujourd'hui, même les paysans pauvres ont droit à des enterrements décents »*. A-t-elle oublié la loi qui, depuis quatre décennies, rend la crémation obligatoire contre le vœu desdits paysans ?

Ignore-t-elle également que seules la ruse et la distribution de fortes sommes sous le manteau permettent d'enterrer les morts selon la tradition ?

On est encore plus choqué par le silence des réalisateurs sur les années noires (entre 1958 et 1961) du Grand Bond en avant. Les réformes de Mao Zedong, édictées à cette époque, ont entraîné — le fait est officiellement reconnu — une famine terrible dans le pays, dont les conséquences ont été dramatiques : une perte de soixante millions en vies humaines (trente millions de morts en plus et autant de naissances en moins). Le deuxième volet, qui concerne les femmes en milieu rural, est beaucoup plus proche de la réalité.

ANITA RIND.

● **Long-Bow, un village chinois** : « Ce qui tombe du ciel est imprévisible », le 15 à 17 h, le 19 à 1 h 40 ; « Du malheur au moindre bonheur, destins de femmes », le 22 à 17 h, le 26 à 1 h 50, le 2 mars à 7 h.

Les films

WEEK-END SAUVAGE. — Film canadien de William Fruet (1976), avec B. Vaccaro, D. Stroud. Le 15 à 23 h 55, le 17 à 0 h 55, nuit du 21/22 à 4 h 20.

Une villa isolée, un couple attaqué par quatre voyous. Actes de violence effroyables.

LA MACHINATION. — Film américain de Bryan Forbes (1984), avec R. Moore, E. Gould. Le 16 à 17 h 45, le 19 à 9 h 30, le 20 à 0 heure.

Un psychiatre victime d'une série d'attentats découvre qu'on cherche à s'emparer de bandes magnétiques où sont enregistrées les bandes de ses malades. Malaise, suspense.

OUTSIDERS ■. — Film américain de Francis Ford Coppola (1983), avec C. Thomas Howell, M. Dillon. Le 16 à 20 h 30, le 19 à 22 h 35, nuit du 21/22 à 2 h 55.

Deux bandes d'adolescents rivales à Tulsa, dans les années 60. Coppola saisi par le mal de la jeunesse. Révélation de Matt Dillon.

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS. — Film français de Philippe Clair (1982), avec A. Maccione, P. Clair. Le 18 à 20 h 35, le 21 à 8 h 40.

Evolution parallèle de deux frères jumeaux : l'un obsédé par les femmes, l'autre prêtre. Aldo Maccione roule deux fois les mécaniques. Pitié !

RAFALES. — Film américain de Larry Spiegel (1980), avec P. Graves, R. Milland. Le 19 à 21 heures.

Des adolescents en week-end dans le désert de l'Arizona font face, après un accident, à des trafiquants de drogue. La partie de plaisir tourne à la chasse à l'homme. Epouvante.

LE DERNIER COMBAT ■. — Film français de Luc Besson (1982), avec P. Jolivet, F. Wepper. Le 20 à 20 h 35.

La lutte pour la survie d'un homme errant dans une ville ravagée par la guerre. Thème de science-fiction, originalité du traitement formel.

L'INCONNU DE LAS VEGAS ■. — Film américain de Lewis Milestone (1960) avec F. Sinatra, D. Martin. Le 21 à 20 h 55.

Préparation du cambriolage des casinos de Las Vegas par d'anciens parachutistes. Milestone réussit dans l'humour, Sinatra et ses copains s'amusent.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

MANDINGO. — Film américain de R. Fleischer (1975). Le 15 à 7 heures, le 16 à 23 h 50, le 21 à 23 h 5.

APOCALYPSE NOW ■■. — Film américain de F. Ford Coppola (1979). Le 15 à 9 h 30, le 18 à 8 h 30, le 20 à 14 heures.

THE HIT ■. — Film anglais de S. Frears (1984). Le 15/16 à 1 h 25, le 19 à 0 heure.

ALICE, SWEET ALICE ■. — Film américain de A. Sole (1977). Le 15/16 à 3 heures, le 20 à 22 h 10, le 21/22 à 1 h 5.

COMME LA LUNE. — Film français de J. Seria (1977). Le 15/16 à 4 h 50, le 18 à 14 heures.

LES PRODUCTEURS ■. — Film américain de Mel Brooks (1967). Le 16 à 8 h 50, le 17 à 10 h 25.

BANZAI ■. — Film français de C. Zidi (1982). Le 16 à 10 h 15, le 18 à 22 h 25, le 21 à 14 heures.

LES DISTRACTIONS ■. — Film français de J. Dupont (1960). Le 16 à 22 h 5, le 18 à 0 heure, le 20 à 9 h 55.

L'HOMME AU BRAS D'OR ■■. — Film américain de O. Preminger (1955). Le 17 à 8 h 30, le 18 à 15 h 25.

CANICULE. — Film français d'Y. Boisset (1984). Le 17 à 16 heures.

SHAOLIN CONTRE NINJA ■. — Film chinois de R. Tai (1982). Le 17 à 20 h 35, le 20 à 8 h 25, le 21 à 15 h 45.

La « 5 »

Jeudi 20 février commencent les programmes de la « 5 », qui pourront être captés dans les quatorze villes suivantes selon le canal indiqué : Paris-Tour Eiffel (30), Bordeaux (65), Cannes (63), Grenoble (59), Lens-Bouvigny (51), Lille (65), Lyon (28), Marseille (32), Nancy (55), Nevers (41), Nîmes (31), Saint-Etienne (65), Toulon (57), Toulouse (32).

JEUDI 20 FÉVRIER

20 h 30, **Voilà la « 5 »**, gala de présentation avec une vingtaine de stars, dont Serge Gainsbourg, Michel Platini, Sylvie Vartan, Johnny Hallyday, Ornella Mutti. Un grand show qui durera jusqu'à minuit.

0 h **Voilà la « 5 »**, rediffusion de l'émission.

VENDREDI 21 FÉVRIER

7 h 30 **Voilà la « 5 »**, redif. 11 h 30 **Voilà la « 5 »**, redif.

15 h 30 **Voilà la « 5 »**, redif.

19 h 30 **C'est beau la vie**, jeu animé par Alain Gillot-Pétré.

20 h 30 **Pentathlon**, jeu animé par Roger Zabel et réalisé à Milan devant un public français sur le thème de la culture, de l'actualité.

22 h 30 **Mode etc.**, des évènements dans le vent.

23 h 30 **C'est beau la vie**, redif. 0 h 30 **Pentathlon**, redif. 1 h 30 **Mode etc.**, redif.

France-Culture

SAMEDI 15 FÉVRIER

1.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.00 **Fréquence buissonnière.**
8.05 **Littérature pour tous**, avec Maurice Rheims.
8.30 **Histoires à se réveiller couchés.**
9.05 **Les temps modernes** : la culture en danger, avec G. Suffert et A. Rollin ; à 10 h, Voix du silence : l'Uruguay.
10.30 **La mémoire en chantant** : la valse.
10.50 **Grand angle** : y a-t-il une vie avant la mort ? L'engagement de l'Eglise en Amérique latine.
12.00 **Panorama** : JOURNÉE SPÉCIALE FRANCE-CULTURE A VIENNE.
14.00 **Vienne 1900-1938** : mythologies et réalités.
15.30 **Portrait du chancelier Bruno Kreisky, de l'homme public à l'homme privé.**
17.00 **Vienne, haut lieu de création aujourd'hui** : débat avec des artistes et créateurs (Mme Kraus, A. Pereira, H. Koschatzky) (en direct).
18.30 **Carême protestant.**
19.20 **Samedi soir.**
20.00 **Concert** (en direct du Centre culturel français, à Vienne) : « Quintette », de J.-M. Hauer ; « Gesange für neun Instrument », de T. Pernes ; « Fratres », de A. Part ; « Die Steinbein Serenade », de G. von Einem.
21.00 **Démarches.**
21.15 **Quels journaux à Vienne**, quelles radios, quelles télévisions, la place de la culture dans les médias, débat avec des journalistes autrichiens (en direct).
22.00 **Musique** : Friedrich Cerha fête son soixantième anniversaire.
22.30 **« Au perroquet vert »**, d'Arthur Schnitzler. Avec R. Bret, C. Aufaure, W. Coryn, P. Mazzotti...
23.30 **Austro-français, et la francophonie à Vienne.** Avec des linguistes, cabarettistes et satiristes.
0.05 **Clair de nuit.**

DIMANCHE 16 FÉVRIER

1.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.03 **Chasseurs de son.**
7.15 **Horizon**, magazine religieux.
7.25 **La fenêtre ouverte.**
7.30 **Littérature pour tous**, avec Joëlle de Gravelaine.
7.45 **Dits et récits** : contes gaéliques.
8.00 **Foi et tradition.**
8.30 **Protestantisme.**
9.05 **Ecoute Israël.**
9.35 **Divers aspects de la pensée contemporaine** : la Grande Loge de France.
10.00 **Messe**, à l'abbaye bénédictine de la rue de la Source, à Paris (16e).
11.00 **Aventures sans gravité**, une histoire de la conquête spatiale.
12.00 **Des papous dans la tête.**
13.40 **Edmond Charlot**, la passion d'éditer.
14.00 **Le temps de se parler.**
14.30 **Comédie-Française** : « le Menteur », de Corneille. Avec S. Eine.
16.30 **Conférence de Carême**, en direct de Notre-Dame de Paris : au cœur des sociétés en crise.
17.15 **La tasse de thé** : les Basques espagnols sont-ils devenus fous ?
19.10 **Microfilms.**
20.00 **Repérages** : découverte de nouveaux talents de la chanson d'expression française.
20.30 **Atelier de création radiophonique** : Konrad Klaphek, les monstres.
22.30 **Musique** : Scenaria « inhumain, trop inhumain », faut-il supprimer les concours internationaux ? ; Quatuor Erato (Quatuor à cordes en ré majeur de Tchaïkovski), et M.C. Grod, piano (sonate pour piano, de Berg).
0.05 **Clair de nuit.**

LUNDI 17 FÉVRIER

1.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.00 **Culture matin.**
8.15 **Les enjeux internationaux.**
8.30 **Les chemins de la connaissance** : A fleur de peau ; (et à 10.50 : le linge de Véronique, ou l'âme du cinéma).
9.05 **Les lundis de l'histoire** : A propos de « Henri III » de P. Chevallier.
10.30 **Musique** : miroirs (et à 17 h).
11.10 **Passeport pour l'avenir** : la musique à l'université et au conservatoire.
11.30 **Feuilleton** : Les massacres de Paris.
12.00 **Panorama.**
14.00 **Un livre, des voix** : « Sous le regard des autres », de Jerzy Andrzejewski.
14.30 **Les inconnus de l'histoire** : Paul Delesalle.
15.30 **Les arts et les gens** : mises au point (le peintre Michel Parre à la galerie Jean-Briance) ; à 16 h, Périscope ; à 16 h 20, Rembrandt en noir et blanc.
17.10 **Ile-de-France, chef-lieu Paris** : Mirapolis, parc de loisirs à Cergy-Pontoise.
18.00 **Subjectif** : Agora, avec Maurice Druon.
19 h 30 **Perspectives scientifiques** : la psychologie transpersonnelle.
20.00 **Musique, mode d'emploi** : le nouveau chant du violon contemporain (semaines musicales d'Orléans).
20.30 **« La Poursuite »**, de Louis Van Delft. Avec C. Viret, A. Oumanski, H. CourseauX...
21.30 **Latitudes** : musiques traditionnelles.
22.30 **La nuit sur un plateau**, avec Gabriel Garran.

MARDI 18 FEVRIER

1.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.00 **Culture matin.**
8.15 **Les enjeux internationaux.**
8.30 **Les chemins de la connaissance** : voir lundi.
9.05 **La matinée des autres** : l'image de la femme dans la révolution mexicaine.
10.30 **Musique** : miroirs (et à 17 h).
11.10 **L'école des parents et des éducateurs** : les parents symboliques.
11.30 **Feuilleton** : Les massacres de Paris.
12.00 **Panorama.**
13.40 **Instantané** : magazine musical.
14.00 **Un livre, des voix** : « Le Bateau phare », de Siegfried Lenz.
14.30 **« Le mystère de la rivière Hole »**, de S. Gaulin, et « l'Ecumeur », de M. Tourneur.
15.30 **Mardis du cinéma** : cinéma de fiction et cinéma d'actualité dans l'Italie des années 30-45.
17.10 **Le pays d'ici**, à Saint-Etienne.
18.00 **Subjectif.**
19.30 **Perspectives scientifiques** : un objet technologique.
20.00 **Musique, mode d'emploi** : le nouveau chant du violon contemporain (semaines musicales d'Orléans).
20.30 **Le journal du corps.**
21.30 **Diagonales**, rencontres avec le chanteur Castelhmis et avec les musiciens ivoiriens.
22.30 **Nuits magnétiques.**
0.10 **Du jour au lendemain.**

MERCREDI 19 FÉVRIER

6.00 **Feuilleton** ; La chanson des Nibelungen.
7.00 **Culture matin.**
8.15 **Les enjeux internationaux.**
8.30 **Les chemins de la connaissance** : voir lundi.
9.05 **Matinée la science et les hommes** : la physique et son image.
10.30 **Musique** : miroirs (et à 17 h).
11.10 **Le livre, ouverture sur la vie** : rencontre de jeunes lecteurs sur le troisième âge, à propos de « Une vieille histoire », de S. Morgenstern.
11.30 **Feuilleton** : Les massacres de Paris.
12.00 **Panorama.**
13.40 **Avant-première** : au Lucernaire.
14.00 **Un livre, des voix** : « Théâtre » de Pirandello.
14.30 **L'Europe d'aujourd'hui**, l'Allemagne et l'Europe, émission de la Radio suisse romande.
15.00 **Musique de chambre** : Quatuor de Darmstadt.
15.30 **Lettres ouvertes** : en direct du salon Expolangues du Grand Palais.
17.10 **Le pays d'ici** : à Saint-Etienne.
18.00 **Subjectif** : Expolangues, en direct du Grand Palais.
19.30 **Perspectives scientifiques** : les algues et leur utilisation.
20.00 **Musique, mode d'emploi** : le nouveau chant du violon contemporain.
20.30 **Pour ainsi dire**, avec Judith Miller ; reportage sur la poésie, avec P. Otchakovski-Laurens éditeur.
21.30 **Musiques** : l'ARFI de Lyon.
22.30 **Nuits magnétiques.**
0.10 **Du jour au lendemain.**

JEUDI 20 FÉVRIER

1.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.00 **Culture matin.**
8.15 **Les enjeux internationaux.**
8.30 **Les chemins de la connaissance** : à fleur de peau (et à 10 h 50 : la forêt enchantée).
9.05 **Matinée une vie, une œuvre** : Pierre Leroux.
10.30 **Musique** : miroirs.
11.10 **Répétez, dit le maître** : lecture, écriture, son.
11.30 **Feuilleton** : Les massacres de Paris.
12.00 **Panorama.**
13.40 **Peintres et ateliers** : Thomas Dufrène.
14.00 **Un livre, des voix** : « le Mois d'août », de Thomas Rossner.
14.30 **Rencontre avec...**
15.30 **Musicomania** : les écritures des musiciens.
17.10 **Le pays d'ici** : à Saint-Etienne.
18.00 **Subjectif** : le français en fête, en direct du Grand Palais.
19.30 **Les progrès de la biologie et de la médecine** : leucémies et cancers.
20.00 **Musique, mode d'emploi** le nouveau chant du violon contemporain.
20.30 **« Les Mots, la Voix, le Silence »**, de Franz Bartelt. Avec Judith Magre.
21.30 **Notes en marge** : Bach = 300 + 1.
22.30 **Nuits magnétiques.**
0.10 **Du jour au lendemain.**

VENDREDI 21 FÉVRIER

1.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.00 **Culture matin.**
8.15 **Les enjeux internationaux.**
8.30 **Les chemins de la connaissance** : voir jeudi.
9.05 **Matinée du temps qui change** : géopolitique, l'évolution des rapports entre l'Union soviétique et les Etats-Unis.
10.30 **Musique** : (et à 17 h).
11.10 **L'école hors les murs** : des jeunes pour des vieilles pierres.
11.20 **Feuilleton** : Les massacres de Paris.
12.00 **Panorama**, en direct du Grand Palais.
13.40 **On commence...** festival du théâtre francophone et des Antilles.
14.00 **Un livre, des voix** : « l'Empire d'un homme », de Ramon Sender.
14.30 **Sélection prix Italia** : « Pilaf », de F. Billetdoux, et « Pour quoi ? », de R. Jentet.
15.30 **L'échappée belle** : Rio sur tous les tons.
17.10 **Le pays d'ici** : à Saint-Etienne.
18.00 **Subjectif**, en direct du Grand Palais.
19.30 **Les grandes avenues de la science moderne** : le Prix du jeune scientifique.
20.00 **Musique, mode d'emploi** : le nouveau chant du violon contemporain.
20.30 **Le grand débat** : Faut-il plus d'enfants à la France ? Avec Michèle Perrot et Pierre Chaunu, historiens, Michel Albert, président des AGF, Hervé le Bras.
21.30 **Black and blue** : Delaunay's Dilemma.
22.30 **Nuits magnétiques.**
0.10 **Du jour au lendemain.**

France-Musique

SAMEDI 15 FÉVRIER

2.00 **Les nuits de France-Musique** : Nikolaus Harnoncourt.
7.02 **Avis de recherche** : œuvres de Schutz, Barraud, Liapounov, Honegger et Suk.
9.10 **Carnet de notes.**
11.00 **Programme musical** : œuvres de Franck, Lekeu.
12.05 **Désaccord parfait** : les bons points, les nouveautés du disque ; à 14 h, Concert : œuvres de Schubert, Schumann, par M. Dalberto, piano.
15.00 **Le temps du jazz** : jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
16.00 **D'une oreille l'autre** : œuvres de Haendel, Stamitz, Beethoven, Jolivet, Couperin...
19.05 **Les cinglés du music-hall** : Gregorology ultraphone 1933.
20.04 **Concert** (donné au théâtre des Champs-Elysées le 5 février) : « La Tétralogie : Siegfried » de Wagner par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. M. Janowski, chef de chant G. Haempel, sol. W. Johns, G. Clark, D. McIntyre, H. Becht, M. Hoelle.
1.00 **Les soirées de France-Musique** : champ d'étoiles, voyage à travers la chanson ; les chansons de la grand-voile.

DIMANCHE 16 FÉVRIER

2.00 **Les nuits de France-Musique** : nuit d'Espagne.
7.02 **Concert promenade** : musique viennoise et musique légère.
9.10 **Musiques sacrées** : œuvres de J.-S. Bach.
10.00 **Mozart** : 1791-1985, la Renaissance mozartienne : : Thomas Beecham.
12.05 **Magazine international.**
14.05 **Top laser** : œuvres de Schütz, J.-S. Bach, Strauss, Haendel, Beethoven, Mozart.
17.00 **Comment l'entendez-vous** : Schubert.
19.05 **Jazz vivant** : le quintette de Lee Ritenour et le sextette de Bob James à la Grande Parade du jazz de Nice.
20.04 **Concert** (donné le 2 février au théâtre des Champs-Elysées) : la tétralogie : « le Crépuscule des dieux », de Wagner par le Nouvel Orchestre Philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. M. Janowski, sol.W. Johns, G. Faldhoff, M. Salminen, U. Vinzing, S. Larsen.
1.00 **Les soirées de France-Musique** : Les Hollywoodiens, « Hugo Friedhofer ».

LUNDI 17 FÉVRIER

2.00 **Les nuits de France-Musique** : « La Bougeotte ».
7.10 **L'imprévu.**
9.05 **Journée Pierre Boulez à Tours** : œuvres de Schoenberg.
12.10 **Le temps du jazz.**
12.30 **Journée Pierre Boulez à Tours** : concert donné le 28 octobre 1956 au Carnegie Hall de New-York : œuvres de Brahms, Krenek, Schoenberg par l'Orchestre philharmonique de New-York.
14.02 **Repères contemporains** : I. Mimaroglu.
15.00 **Les chants de la terre** : magazine des musiques populaires et traditionnelles.
15.30 **Journée Pierre Boulez à Tours** : « Résonance » de Hoeller.
18.02 **Avis aux amateurs.**
19.10 **Premières loges** : C. Vezzani, ténor français (1888-1951), œuvres de Verdi, Leoncavallo, Mascagni, Rossini, Donizetti et Drigo.
20.00 **Jazz.**
20.30 **Concert** (donné à la Grange de Meslay le 5 juillet) : « Résonance » de Hoeller, Symphonie de chambre nº 2 de Schoenberg, par l'Orchestre des élèves des conservatoires nationaux supérieurs de musique de Paris et de Lyon, dir. P. Boulez.
23.00 **Les soirées de France-Musique** : Pierre Boulez, un portrait de Maurice Ravel.

MARDI 18 FÉVRIER

2.00 **Les nuits de France-Musique** : « Première nuit du blues et des bluesmen ».
7.10 **L'imprévu.**
9.05 **Le matin des musiciens** : Tradition/rupture, « tonalité ou atonalité ? », autour du 2e quatuor de Schönberg.
12.10 **Le temps du jazz** : Joe Turner.
12.30 **Concert** (donné le 15 février au Grand Auditorium) : œuvres de Patachich, Ohana, Halffter, Solal et Mache, par E. Chojnacka, clavecin, S. Gualda, percussions.
14.02 **Repères contemporains** : œuvres de Sinopoli, Maderna, Bartolozzi.
14.30 **Les enfants d'Orphée** : spécial vacances.
15.00 **Côté jardin**, magazine de l'opérette.
15.30 **Les après-midi de France-musique** : Hommage à Wilhelm Kempff, œuvres de Beethoven, Bach et Mozart : à 17 h, Jean Cocteau et la musique : les Ballets russes.
MARDIS DE FRANCE-MUSIQUE.
18.30 **Musique à découvrir** (en direct de l'Auditorium 106) : œuvres de G. Enesco, Martinu, Mihalovici, par A. Jodry, violon, F. Aguessy, piano.
20.05 **Jazz d'aujourd'hui** : lecture au laser.
20.30 **Musique ensembles** (en direct du Grand Auditorium) : « Ragtime, pour onze instruments », « Deux poèmes de Balmont », de Stravinski, « Fresque », de Lejet, « Scènes de village », de Bartok, « les Messages de feu Mme Troussova », de Kurtage, par l'ensemble Musique vivante et les chœurs de femmes de Radio-France, dir. L. Heltay, sol. A. Csengery, soprano.
22.30 **L'univers non tempéré** (en direct du Grand Auditorium) : Hossein Omumi, ney et chant, musique persane.
0.00 **Les soirées de France-Musique** : Guido Cantelli à New-York.

MERCREDI 19 FÉVRIER

6.00 **Musique légère.**
7.10 **L'imprévu** : magazine d'actualité musicale.
9.05 **Le matin des musiciens** : tradition/rupture, « Religieux, profane ».
12.10 **Le temps du jazz** : Joe Turner.
12.30 **Concert** (donné le 15 février au Grand Auditorium) : « Presque tout le clavecin », œuvres de Ibarrondo, Miroglio, Xenakis, Ligeti, par E. Choynacka, clavecin, et S. Gualda, percussion.
14.02 **Journées des radios locales de Radio-France** : petites anthologies des : « Provinciales ».
15.30 **Les après-midi de France-Musique** : Hommage à Wilhelm Kempff, œuvres de Schumann, Rameau, Couperin... ; à 17 h, Jean Cocteau et la musique : « le Sacre de Stravinski », œuvres de Stravinski, Satie et Poulenc.
19.12 **Répertoire italien** : œuvres de Catalani, Rossini.
19.30 **Spirales**, magazine de la musique contemporaine.
20.04 **Jazz d'aujourd'hui.**
20.30 **Concert** (donné le 17 février à la salle Gaveau de Paris) : « Scrivete la dentro », de Ferrari ; « Berenice, ove sei », extrait de l'opéra « Tito ». « Che mi consigli, amor », de Costi, « Spezzo per entro al petto », de Strozzi. Extraits du premier livre des « Caprices », de Frescobaldi. « Cantate Qual per Ignoto Calle », de Vivaldi. Extraits du Couronnement de Poppée, et « Lamento d'Ariena », de Monteverdi. « Passage pour clavecin seul », de Storace. Extraits de l'« Olimpiade », de Galuppi, par René Jacobs et Bob van Asperen.
23.00 **Les soirées de France-Musique** : Jazz-club.

JEUDI 20 JANVIER

2.00 **Les nuits de France-Musique** : « le Tarot » 22 lames.
7.10 **L'imprévu.**
9.05 **L'oreille en colimaçon.**
9.20 **Le matin des musiciens** : Tradition/rupture, « l'implosion du buffa et le triomphe de l'équivoque » autour de « Cosi fan tutte » de Mozart.
12.10 **Le temps du jazz** : Joe Turner.
12.30 **Concert** (donné le 15 février au Grand Auditorium) : Œuvres de M. de Falla, Mache, Guaussin, Ferrari, et Sierra par E. Chojnacka, clavecin, P.-Y. Artaud, flûte et l'Ensemble instrumental.
14.02 **Repères contemporains** : Maxwell Davies.
15.00 **Les chants de la terre**, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 **Les après-midi de France-Musique** : Hommage à Wilhelm Kempff, œuvres de Schumann, Liszt, Haendel et Brahms ; à 17 h, Jean Cocteau et la musique : « Le Coq et l'Arlequin », œuvres de Satie, Poulenc, Auric, Schönberg...
19.10 **Répertoire italien** : œuvres de Dallapiccola et Gagliano.
19.30 **Rosace**, magazine de la guitare, œuvres de Sor, Albeniz, Torroba.
20.05 **Concert** (en direct de la Herkulessaal de Munich) : « Jeux » de Debussy, « La mort de Cléopâtre, cantate » de Berlioz, symphonie nº 3 en fa majeur de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. C. Davis, sol.A.-S. von Otter, mezzo.
23.00 **Les soirées de France-Musique** : interlude ; à 0 h. Allemagne, années 80.

VENDREDI 21 FÉVRIER

2.00 **Les nuits de France-Musique** : Jacques Offenbach.
7.10 **L'imprévu.**
9.05 **Le matin des musiciens** : Tradition/rupture, contes d'hier, légendes d'aujourd'hui.
12.10 **Le temps du jazz** : Joe Turner.
12.30 **Concert** (donné le 15 février au Grand Auditorium) : œuvre de Pablo, Horovitz, Britten, Gorecki par E. Chojnacka, clavecin, P.-Y. Artaud, flûte, S. Gualda, percussion et l'Orchestre régional d'Auvergne.
14.02 **Repères contemporains** : œuvres de Togni, Donatoni, Panni, Sinopoli.
14.30 **Les enfants d'Orphée** : spécial vacances.
15.00 **Histoire de la musique.**
16.00 **Les après-midi de France-Musique** : Hommage à Wilhelm Kempff, œuvres de Schubert, Mendelssohn et Brahms ; à 17 h 30, Jean Cocteau et la musique : « le Sang d'un poète », œuvres de Milhaud Auric, Poulenc, Trenet...
19.10 **Les muses en dialogue**, magazine de musique ancienne.
20.04 **Jazz aujourd'hui** : dernière édition.
20.30 **Concert** (donné le 9 juin, émis de Sarrebruck) : « Idoménée, ballet », de Mozart, Symphonie en trois mouvements de Stravinski, Concerto pour piano et orchestre nº 1 de Beethoven, par l'Orchestre Radio-Symphonique de Sarrebruck, dir. D. Russel Davies, sol. A. Brendel, piano.
22.20 **Les soirées de France-Musique** : les Pêcheurs de perles ; à 0 h, musique traditionnelle : musiques d'Azerbaïdjan.

Bonnes étapes

Au pays de la « non-démesure ».

LES familiers de la famille Gleize ont reçu, avec ses vœux pour 1986, un petit récapitulatif 1985 : janvier : gel, inondation, plus de chauffage – août : feu, servons les clients sous un chapiteau : le cirque ! – décembre : grande rentrée : nouveaux plats à la carte : saumon fumé, agneau grillé, chèvre flambé, pigeon rôti et crème brûlée... Bonne année 1986 à tous !

C'est la lutte de l'adversité et de la belle humeur, mais il est vrai *que 1985 n'a pas été heureux pour* cette belle et bonne étape au pays « de la non-démesure » disait Giono. *La Bonne Étape* (chemin du lac à Château-Arnoux – Alpes-de-Haute-Provence – tél. : 92-64-00-09 – fermé dimanche *soir et lundi*) est sans doute le plus rustiquement noble des Relais et Châteaux. La cuisine est avant tout celle du jardin, aux herbes odorantes, et celle du terroir, aux produits succulents (ah ! ces agneaux de Sisteron ! ces truffes de Vaucluse ! ces poissons venus du littoral d'en bas avec *l'huile d'olive et la tapenade !*). Pierre Gleize a de surcroît la chance d'un *« fiston qui aime ça »*. *Ne vient-il pas de participer*, comme treize autres jeunes des Relais à ce grand dîner Moët et Chandon en l'honneur d'Alain Prost ? A-t-il alors mitonné le turbot aux herbes à l'huile d'olive, les filets d'agneau en chemise ou la terrine de chèvre frais ? A moins que ce ne soit la gourmandise de pommes !

Faites ce détour en allant vers la Côte, saluez à Manosque le souvenir de Giono, dévalez la route Napoléon avec un détour par le belvédère dont la vue, sur les installations des barrages de *Castillon* et de Chaudanne est étourdissante, sachez qu'à Château-Arnoux même vous pourrez faire de la voile et du vol à voile, promenez vous enfin dans les gorges du Verdon qui vous mettront en appétit pour les ravioles aux herbes, la morue à la Dénostitin, la roulade de lapereau à l'hysope, les canetons au miel de lavande et les poulpes farcis des *Gleize père et fils : Pierre et Jany*. Et, le cœur heureux comme l'estomac, dites-leur : *« Bonne année pour votre* Bonne Étape ! »

LA REYNIÈRE.

La vie de palace

A Paris, une nuit d'hôtel face à la Concorde peut coûter 10 000 francs.

DES *lieux sont*, à *Paris*, *plus* exotiques que le Taj Mahal. Leur *nom* – Ritz, Bristol, Meurice, Plaza Athénée... – sonne comme des palais de légende. Pourtant ils se sont si bien fondus dans le paysage urbain que le passant qui frôle leurs murs ignore qu'il côtoie un instant une autre galaxie. Les palaces sont bel et bien des univers parallèles. Comment qualifier autrement ces demeures où l'on paye jusqu'à 10 000 francs le *droit de dormir une nuit*, où l'on peut commander du caviar à 3 h du matin et disposer d'un personnel aussi nombreux que celui d'un grand seigneur du dix-huitième siècle ?

Le demi-luxe standardisé inventé aux Etats-Unis par Hilton ou Holiday Inn semblait devoir classer les palaces au rang de témoins d'une époque révolue. Désuets, *inadaptés*, *inconfortables* même à l'aune des exigences contemporaines, les plus prestigieux d'entre eux mouraient ainsi dans l'indifférence : le George V à Paris, ou le Royal à Evian, ou l'Hermitage à La Baule, tous prenaient *l'allure* de bateaux fantômes.

Très curieusement, c'est du début des années 70, alors que la crise s'abat sur le monde, que date la résurrection des palaces. En province, des Français mènent le mouvement, comme Robert Lassalle à Evian ou Lucien Barrière à Deauville et La Baule. Dans la capitale, des hommes d'affaires étrangers prennent les choses en main. Sir Charles Forte, par exemple, fait entrer dans son groupe quelques-uns des plus beaux fleurons de la capitale, comme le George V ou le Plaza Athénée. Les Français étaient-ils donc devenus incapables de gérer par eux-mêmes le capital hôtelier parisien ? André Sonier, l'un des plus célèbres directeurs d'hôtel des dernières décennies, le pensait. Jean Taittinger lui a infligé un superbe démenti. Après s'être retiré de la vie politique, cet ancien garde des sceaux s'est consacré, à partir de 1978, à la gestion du patrimoine familial, dont fait partie l'hôtel de Crillon.

Un emplacement de rêve : la place de la Concorde. Une architecture admirable signée Gabriel. Mais depuis 1907, date à laquelle le vieux palais aristocratique a été converti en palace, l'étoile du Crillon avait bien pâli : confort insuffisant, table médiocre, taux d'occupation d'à peine 55 %. Jean Taittinger croit cependant au luxe : *« Il est de toutes les sociétés, de tous les lieux et de tous les temps. »*

En 1981, alors que la crise mondiale bat son plein, alors que l'arrivée de la gauche au pouvoir fait fuir les capitaux, il lance un ambitieux programme de rénovation, après avoir rassemblé une *équipe dynamique : Philippe* Roche à la tête de l'hôtel, Jean-Paul Bonin derrière les fourneaux, Michèle de la Clergerie, chargée de « vendre » le Crillon à l'étranger, surtout aux Etats-Unis.

Légende

Cinq ans après, ce qui pouvait passer pour une folie suicidaire se révèle avoir été une remarquable intuition : les 100 millions de francs d'investissement ont permis au Crillon de redevenir l'un des meilleurs palaces du monde, le chiffre d'affaires a été multiplié par quatre, le taux d'occupation des cent soixante-trois chambres, appartements et suites est monté à 80 % et le restaurant *Les Ambassadeurs* est devenu l'une des toutes bonnes tables de Paris.

Malgré une légende tenace, ce ne sont pas les émirs arabes qui font vivre les grands palaces : au Crillon, la clientèle est à 60 % américaine du Nord, à 20 % européenne, à 5 % française. Les 15 % restants représentent un échantillonnage très varié, essentiellement asiatique et latino-américain. Quant aux vieilles ladies, aux stars et aux rejetons des familles régnantes, ils ont progressivement laissé la place aux hommes politiques et au gotha du business international. Sans doute faut-il pouvoir puiser dans les caisses des Etats ou des multinationales pour louer plusieurs semaines d'affilée *une chambre dont la plus modeste* coûte 2 200 francs par nuit, ou un appartement – chambre et salon – dont le prix à la journée va de 3 200 francs à près de 10 000 francs.

Cette clientèle, en tout cas, si elle n'est pas moins exigeante, est moins capricieuse. Certes, il arrive encore que le personnel doive changer en une heure le mobilier, les tentures et les tapis d'une suite, parce que tel maniaque préfère le style Empire ou déteste le bleu. Mais la race des psycho-pathes exigeant par exemple – l'anecdote est authentique – que les plinthes et les meubles soient passés chaque jour à l'alcool à 90° est en voie de disparition.

Si telle vedette est connue pour voler *systématiquement* un coussin dans chaque chambre qu'elle occupe, si meubles cassés, bibelots « empruntés », peignoirs emportés – 20 % par an – sont encore monnaie courante, les clients vivent moins qu'autrefois dans un rapport dominateur et méprisant avec le personnel. D'autant plus que les hommes et les femmes qui constituent l'équipage d'un palace ne doivent pas être confondus avec des domestiques. Ils exercent un métier, parfois hautement qualifié.

La gouvernante générale qui a sous ses ordres une cinquantaine de personnes est un véritable chef d'entreprise et gère un mobilier d'une valeur colossale. La réputation de l'hôtel dépend encore énormément de la qualité de l'accueil et de la psychologie du concierge et du réceptionniste. Et *l'importance du directeur du restaurant* et du chef est encore plus évidente. Tous, en fait, du bagagiste au chasseur et de la femme de chambre au maître d'hôtel, sont des professionnels, issus le plus souvent d'écoles hôtelières, *qu'il ne convient pas, si cela a* jamais été possible, de confondre avec la valetaille d'une maison de maître d'autrefois.

Plus qu'à d'autres, peut-être, il faut à ce personnel un solide équilibre psychique et moral. Ils vivent au contact d'un monde de luxe et d'argent facile. Rester *intact face à cette ambiguïté permanente* exige des âmes bien trempées. Ils ont bien conscience que le vrai luxe, aujourd'hui, c'est moins les stucs et les tapis d'Orient, les meubles signés et les miroirs vénitiens qu'un personnel *omniprésent et discret*, *efficace et* stylé, courtois sans bassesse, *attentif sans servilité. Seuls* les grands palaces tel le Crillon, dans la splendeur de ses marbres et de ses plafonds peints, sont en mesure de l'offrir.

RENÉ GAST.

Les Tables de la Semaine

Le pistou de Fernande

Fernande Euzet, que nous avons connue au *Pistou*, sur la rive gauche, vient de s'installer à quelques pas des Halles défuntes, rue Tiquetonne. Toute petite maison avec une cave-*salon de douze couverts et deux* menus (70 F et 85 F). Mais c'est à la carte qu'il faut emprunter les plaisirs gourmands d'une éternelle soupe au *pistou (30 F), des étonnants* poivrons doux grillés au gruyère (40,50 F), du lapin à la gelée (48 F), avant le cassoulet au confit d'oie périgourdin, le carré *d'agneau aux cèpes, l'escalope* fourrée Parme et gruyère sauce Noilly, etc. (plats de 60 F à 70 F) et deux desserts familiaux, entre autres, les pruneaux *à l'orange et les œufs à la neige* (30 F). Pascal Euzet aide en salle sa maman, la cave est simple mais de petits prix (passetoutgrain à 54 F, côtes de *bourg à 46 F, cahors à 68 F)*.

C'est simple et bon et lorsque, parmi les plats du jour, vous aurez comme moi la chance de tomber sur les côtes de mouton Champvallon, alors, ce sera Byzance !

● ***Le Pistou de Fernande*, 29, rue Tiquetonne (2e). – Tél. : 42-61-94-85 (fermé le dimanche).**

Chez Grand-Mère

La chère Léone n'a pas toujours bon caractère, disent ses amis-ennemis. Mais, avec quel*ques ennuis de santé, œuvrer seule* dans sa petite cuisine pour donner à des prix défiants toute concurrence une saine cuisine, n'est-ce pas déjà miracle ? *Entre* Léone *et* la cuisine c'est une histoire d'amour. Alors, allez y participer sagement : entrées de 15 F à 20 F (boudin noir froid au vinaigre, *rillettes de bœuf, pâté végétal à* la muscade, lentilles à l'estragon), plats entre 50 F et 65 F (pot-au-feu, potée, langues de mouton en ragoût), un camembert affiné à cœur (10 F) et des desserts (15/18 F).

Chez elle, on boit encore, en apéritif, le Clacquesin, le Picon et le mandarin, en fin de repas le *génepi*, l'eau-de-vie de gentiane et le punch antillais. Les vins vont de 35 F à 58 F. Hélas ! elle n'ouvre que le soir, *la chère* femme !

● ***Chez Grand-Mère*, 92, rue Broca (13e). – Tél. : 74-07-13-65 (fermé le dimanche).**

L'Assiette

Sacré Lulu ! Béret basque en tête, langue bien pendue, d'une activité sans pareille, elle *accueille de la même alerte* façon Claude Terrail et le facteur du coin, la vedette noctambule et l'inconnue en panne de fourneau. C'est tout petit (vingt-cinq couverts au maximum) mais tout bon ! Des rillettes de maquereaux (20 F) et un pâté de haddock (45 F) à faire honte aux grandes toques, un suprême de sole en ivresse (90 F), du chevreau de lait persillade (100 F), le pintadeau à l'embeurrée de chou (80 F), et bien d'autres plats jusqu'aux œufs à la neige et à la marquise au chocolat. Service attentif d'une jeune personne aussi calme que Lulu est trépidante. Un très bon chinon « baronne Madeleine » de Couly Dutheil 82 (95 F).

Ah ! que l'on est bien ici, entre amis... Car la chaleur de Lulu, la perfection simple de sa cuisine (petites assiettes, grandes portions) font du voisin inconnu un ami quasi intime le temps du repas, sous ce plafond d'ancienne charcuterie...

● **L'Assiette, 181, rue du Château (14e). – Tél. : 43-22-64-86 (fermé le lundi et le mardi).**

Astier

En vérité, si Mme Astier tint plus de cinq lustres les four*neaux de ce bistrot de quartier*, la chère dame vient de vendre à Michel Picquart, cuisinier du dimanche. Mais, à l'usage, ce sont souvent *les meilleurs. Et Mme Astier vient encore quel*quefois donner un coup de main, de loin en loin et même peut-être aujourd'hui en plus loin. Il n'importe, elle a laissé *son empreinte sur la carte-menu* à 82 F nets, entrée, plat du jour, fromage et desserts (avec, hélas ! quelques suppléments). Mais enfin, les sardines fraîches *grillées, les filets de hareng, les* maquereaux frais moutarde avant la brochette de lotte au lard, la tête de veau vinaigrette, l'andouillette grillée, et, en dessert, un clafoutis... aux abricots (appellation osée), une tarte ou une crème caramel font un honnête repas, arrosé de vins à prix bien sages.

● ***Astier*, 44, rue Jean-Pierre-Timbaud (11e). – Tél. : 43-57-16-35 (fermé le samedi et le dimanche).**

L. R.

Miettes

Record d'arnaque ? *C'est* du moins ce qu'affirme un lecteur qui estime à pas plus de 30 g le poids de la viande de sanglier dans son assiette comptée 79 F dans un restaurant face à la gare du Nord. Que n'a-t-il été chez *Doucet-Est*, qui n'est pas si loin !

La mode des primeurs a gagné l'Alsace. Allez-vous faire un opinion sur les riesling primeurs à la *Taverne Kronenbourg* du 24, boulevard des Italiens.

Tous les troisièmes mercredis du mois, des dîners gourmands (420 F net) avec dégustation de grands vins aux *Vieux Métiers de France* (13, bd Auguste-Blanqui. Tél. : 45-81-07-07). *Cuisine du patron* Michel Moisan, dégustations commentées par le sommelier Eric Verdier.

M. Michel Felli, directeur du *Noga-Hilton* de Genève (où l'on mange si bien au restaurant *le Cygne*), vient d'être *nommé* « personnalité de l'année ».

Recommandés par les lecteurs : *le Jacquemart* (10, place de l'Hôtel-de-Ville, à Moulins. Tél. : 44-32-58). Mais il est vrai que le chef, élève de Senderens, a une *étoile au Bottin gourmand*. Et la *Wistub du Sommelier* (51, Grande-Rue. Tél. : 73-69-99) à Bergheim.

Bonne idée de M. Lauberty, d'Orléans. Décerner aux restaurants qui servent du sur*gelé des étoiles... polaires !*

échecs

N° 1164

Réduction

(3e partie du match de demi-finale du Tournoi des candidats, Minsk, janvier 1986.)

Blancs : R. Vaganian
Noirs : A. Sokolov

Défense Nimzo-indienne.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. d4	Cf6	28. f3	Td8
2. ç4	é6	29. Dç2	Txd1+
3. Cç3	Fb4	30. Dxd1	Fa6! (q)
4. é3	0-0	31. Rf2	g5
5. Fd3	d5	32. Fç1	Fç4! (r)
6. a3 (a)	dxç4 (b)	33. Dd2	Rf7
7. Fxç4 (ç)	Fd6	34. Cg3	b5
8. Dç2 (d)	Cb-d7	35. Cé2	f4!
9. Cf3	ç5	36. h4	h6
10. dxç5	Fxç5 (é)	37. hxg5	hxg5
11. 0-0	b6	38. Dç2 (s)	a6
12. é4	Fb7	39. Dh7+	Rf8
13. Fg5	Dç7	40. Dh6+	Ré7
14. Dé2	Cé5!	41. Dh7+	Rd6
15. Fxf6 (f)	Cxç4	42. Dç2 (t)	Dé5!
16. Fh4 (g)	Cé5!	43. Dd2+	Ré6
17. Tf-d1 (h)	Cxf3+	44. Dé1 (u)	Rf7
18. Dxf3	f5! (i)	45. Dd2	a5! (v)
19. h4	Fd6 (j)	46. Dç2 (w)	axb4
20. Dh3 (k)	Fé5!	47. axb4	Fé7
21. Ta-ç1	Df7 (l)	48. Fb2 (x)	Dé3+
22. éxf5	éxf5	49. Rf1	Fd3
23. Cé2 (m)	Ta-ç8 (n)	50. Dd1 (y)	Fxb4
24. Txç8	Txç8	51. Dh3+	Ré8
25. Fg3! (o)	Fb2!	52. Dd1 (z)	Fç5
26. Ff4	Dé6	53. Ré1 (aa)	Fç4
27. Dd3	Ff6! (p)	54. abandon (ab)	

NOTES

a) La continuation la plus usuelle du « système Rubinstein » consiste en 6. Cf3, ç5 ; 7. 0-0, Cç6 ; 8. a3, Fxç3 ou 8..., Fa5 ou 8..., dxç4. On trouve assez souvent aujourd'hui dans les grands tournois des déviations de cette variante qui sont autant de méthodes de développement comme 6. a3 et 6. Cé2. Les Blancs n'ont pas ici de raison de craindre le doublement du pion ç puisqu'ils peuvent échanger en d5 quand ils le veulent.

b) Ou 6..., Fxç3+ ; 7. bxç3, dxç4 ; 8. Fxç4, ç5. Après 6..., Fé ; 7. çxd5, éxd5 ; 8. b4, b6 ; 9. Cg-é2, ç5 ; 10. b5, a6 ; 11. 0-0, axb5 ; 12. Fxb5, les Blancs ont une légère supériorité (Petrossian-Antoschin, 1957).

ç) La reprise 7. Fxç4 ne pose, en général, aucun problème d'ouverture aux Noirs ; aussi Boleslavsky conseille-t-il la suite 7. Fxh7+! qui peut donner aux Blancs quelques perspectives d'attaque. Par exemple, 7..., Cxh7 (ou 7..., Rxh7 ; 8. axb4, Cç6 ; 9. Cf3, Cxb4 ; 10. 0-0, ç5 ; 11. Cé5, Dé7 ; 12. Cxç4, Fd7 ; 13. é4!, çxd4 ; 14. Dxd4, Cç2 ; 15. Dd3, Cxa1 ; 16. é5+, Rg8 ; 17. Fg5! (Petrossian-Sossonko, Bielle, 1976) ; 8. axb4, Cç6 ; 9. Cf3!, Cxb4 ; 10. 0-0, b6 ; 11. Cé5, Fb7 ; 12. Cxç4 et les Blancs sont mieux (Hoï-Brinck-Claussen, Copenhague, 1979).

d) 8. Cf3 est préférable mais ne gêne pas non plus les Noirs après 8..., ç5 ; 9. 0-0, a6 ; 10. Fd3, Cb-d7 (Taimanov-Cholmov, 1976). De même, si 8. f4, ç5 ; 9. dxç5, Fxç5 ; 10. Dxd8, Txd8 ; 11. b4, Fb6 ; 12. Cf3, Fd7 ; 13. Fd2 (Botwinnik-Balachov, Hastings, 1967).

é) Les Noirs sortent de l'ouverture avec une claire égalité.

f) Ou 15. Cxé5, Dxé5 ; 16. Fxf6, Dxf6 et les Noirs restent avec la paire de F.

g) Et non 16. Dxç4?, Fxf2+ gagnant la D.

h) Ou 17. Fg3, Cxf3+ ; 18. Dxf3, Dç6.

i) Les Noirs ont amélioré leur position et commencent à s'emparer de l'initiative.

j) Et non 19..., fxé4 ; 20. Dh3!

k) Si 20. Cb5, Fxh2+ ; 21. Rh1, Dé5.

l) Menaçant de gagner le pion é4.

m) 23. Cb5 semble plus ambitieux. Devant la puissance de feu de la paire de F ennemie, les Blancs voient leur espace vital se rétrécir.

n) Dans cette position, les Noirs se donnent comme premier objectif l'élimination des T.

o) Un joli piège : si 25..., f4 ; 26. Dxç8+! (et non 26. Td7 à cause de 26..., Da2!), Fxç8 ; 27. Td8+, Df8 ; 28. Txf8+, Rxf8 ; 29. Fxf4, Fb2 ; 30. Fç1 et les Blancs ont gagné le pion.

p) Après 27..., Fxa3 les Blancs peuvent pêcher en eau trouble par 28. Dxa3, Dxé2 ; 29. Db3+, Rh8 (si 29..., Dç4 ; 30. Td8+) ; 30. h4, variante préférable à 28. Cd4, Dé4!.

q) Voilà. Les T sont éliminées, la paire de F acquiert une efficacité étonnante.

r) Méthodiquement les Noirs, en créant de nombreuses menaces sur le R blanc, gagnent du terrain et réduisent la marge de manœuvre de leur adversaire.

s) 38. Cd4 perd après 38..., Fxd4 : 39. Dxd4, Dé2+ ; 40. Rg1, Dç1+.

t) Les Blancs sont en zugzwang.

u) Essayant d'échanger les D par 45. Cg1.

v) Gagnant un pion d'une manière surprenante.

w) Et non 46. bxa5?, Fxé2 ; 47. Dxé2, Dç5+ et 48..., Dxç1.

x) Si 48. Dh7+, Ré8.

y) Le recroquevillement des Blancs est incroyable.

z) Si 52. Dxb4, Fxé2+ ; 53. Ré1, Fd3+ ; 54. Rd1, Dé2+ suivi du mat et si 52. Dg8+, Ff8! suivi de mat.

aa) Si 53. Dé1, Dg1 mat.

ab) Car il n'y a plus de défense contre 54..., Df2+ ; 55. Rd2, Fé3+ ; 56. Rç2, Fxé2, etc.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1163

I. Fritz, 1980

(Blancs : Rf7, Fd7 et ç7. Noirs : Rb2, Fé2, Cb7 et f3, Pç5.)

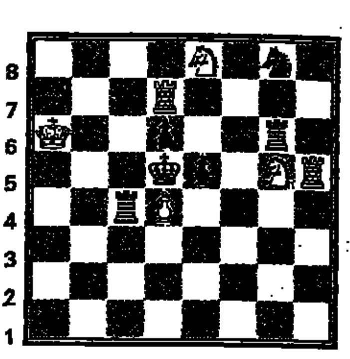
La situation des Blancs semble désespérée : une pièce et un pion de moins en finale. Après 1. Fç8, Fa6 les Noirs gagnent facilement.

1. Fç6! gagnant un C, Cd8! la parade ; 2. Fxd8, Cé5+ et les Noirs ont une fin de partie de F+C+P contre F ; 3. Ré6, Cxç6 ; 4. Ff6+, Rb3 ; 5. Rd6!, Cb8! ; 6. Rç7! (et non 6. Rxç5, Cd7+ suivi de Cxf6), Ca6+ ; 7. Rb6, Ra4 ; 8. Fé7, Rb4 ; 9. Ff8! (et non 9. Fd6?, Rç4! ; 10. Rxa6, Rd5+), Fb5 ; 10. Fé7!, Rç4 ; 11. Fd6! (empêchant la suite 11..., Cb8! ; 12. Fxç5, Cd7+ et créant le zugzwang), Cb4 ; 12. Fxç5!, Cd5+ ; 13. Ra5, Rxç5. Mat. Une galopade d'idées.

ÉTUDE

E. POGOSSIANTS

(1984)



BLANCS (6) : Ra6, Td7 et h5, Cé8 et g5, Pd4.

NOIRS (6) : Rd5, Tç4 et g6, Cg8, Pd6 et é5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

---

bridge

N° 1162

L'impasse gratuite

On appelle impasse « gratuite » celle dont l'échec ne peut rien coûter, notamment parce qu'on a la possibilité de couper si l'impasse échoue. Mais parfois il est préférable de ne pas couper.

```
            ♠ A D
            ♡ A D 6
            ◇ A 7 6 5 2
            ♣ A R V
♠ 2                      ♠ 7 6 5 3
♡ V 8 3 2      N         ♡ R 9 7
◇ R V 10     O   E       ◇ D
♣ 10 9 8 5 4   S         ♣ D 7 6 3 2
            ♠ R V 10 9 8 4
            ♡ 10 5 4
            ◇ 9 8 4 3
            ♣ ---
```

Ann. : O. don. E-O vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	2 ♣	passe	2 ◇
passe	2 SA	passe	3 ♠
passe	3 SA	passe	4 ♠
passe	5 ♣	passe	6 ♠

Ouest ayant entamé le 10 de Trèfle *comment Sud doit-il jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Il est indispensable d'affranchir les Carreaux. Mais comment ne perdre qu'un Carreau si la répartition adverse est 3-1 ?

Il faut défausser les Carreaux de la main sur les Trèfles et *commencer par faire l'impasse à la Dame de Trèfle :*

1er cas. – La Dame de Trèfle est en *Ouest*. Le déclarant jettera trois Carreaux et il fera treize levées (même si les Carreaux sont 3-1) en tirant l'As de Carreau et en coupant une première fois Carreau. Ensuite As de Pique, Carreau coupé, Dame de Pique, Carreau coupé, les atouts, l'As de Cœur et les deux Carreaux maîtres...

2e cas. – L'impasse à Trèfle échoue (cas de la donne réelle). Le déclarant doit jouer de la même façon, c'est-à-dire *en défaussant un Carreau sur la Dame de Trèfle !* La meilleure contre-attaque d'Est sera atout pour la Dame de Pique. Alors : As Roi de Trèfle, As de Carreau, 2 de Carreau coupé, As de Pique, 5 de Carreau coupé et atout.

On constatera que si Sud ne fait pas l'impasse à Trèfle ou s'il coupe la Dame de Trèfle, il risquera de chuter quand Ouest aura trois Carreaux et contre-attaquera Cœur après avoir pris la main à Carreau. En effet, le contrat sera alors à la merci de l'impasse à Cœur...

Un grand champion

Un grand champion nous a quittés le mois dernier : Jean-Michel Boulenger. Il était âgé de cinquante-deux ans et avait été plusieurs fois champion d'Europe (1966, 1970, 1974) avec Henri Svarc pour partenaire... C'était un joueur complet aussi solide dans les enchères que dans le jeu de la carte, notamment en défense.

Voici une donne où la chute du contrat permit de battre 18 à 2 les Suisses au championnat d'Europe d'Ostende en 1973, où les Français finirent seconds derrière les Italiens.

```
            ♠ A D 9
            ♡ ---
            ◇ D 10 9 3 2
            ♣ 9 8 7 4 3
♠ V 10 4                 ♠ R 8 7 5 3 2
♡ D 3          N         ♡ A 5 4 2
◇ V 8 4      O   E       ◇ 7 6 5
♣ A 10 6 5 2   S         ♣ ---
            ♠ 6
            ♡ R V 10 9 8 7 6
            ◇ A R
            ♣ R D V
```

Ann. : N. don. E-O vuln..

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Bouleng.	Besse	Svarc	Bernesc.
–	passe	passe	2 ♣
passe	2 ◇	passe	4 ♡

2 ♣ forcing de manche avec réponse à la longue.

Ouest a entamé le Valet de Pique pour l'As, le 8 d'Est et le 6 de Bernasconi en Sud qui a joué le 2 de Carreau du mort. Est a fourni le 5, Sud a mis le Roi de Carreau et a joué le Roi de Cœur. Est a pris de l'As et a rejoué le 6 de Carreau pour l'As de Sud, qui a continué atout avec le 7 de Cœur pour la Dame d'Ouest et le 2 de Cœur d'Est. *Comment Boulenger, en Ouest, a-t-il fait chuter QUATRE CŒURS ?*

Note sur les enchères :

Avec le « 2 Trèfles » réponse à l'As Nord aurait répondu « 2 Piques ». Ensuite, le saut « inutile » à 4 Cœurs » étant un arrêt, *Nord doit passer* quel que soit son jeu car l'ouvreur de 2 Trèfles indique qu'il manque deux As. Curieusement, cette convention tout à fait logique (quand on joue le 2 Trèfles réponse à l'As) est assez mal connue.

PHILIPPE BRUGNON.

---

scrabble®

N° 235

Les héros du Heysel

Villeneuve-le-Roi, 19 janvier 1986. Troisième manche.
Tournois à la Maison des jeunes, le mercredi à 20 h 30.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AEILNRV			
2	L+AAMRUX	VINERA	H 4	26
3	AAEGGRU	MALAXEUR (a)	7 C	81
4	A+ACEJN?	GRUGEA	3 C	28
5	AC+ABCIL	JA(I)NE (b)	8 A	43
6	DEFNOSZ	ACCABLAI	B 8	90
7	DNOS+EMW	FIEZ	15 A	78
8	DEM+DEOS	WONS	K 4	45
9	EEEISTU	DEMODES	G 9	69
10	EEEOSTU	ETUDIEES	13 D	60
11	EEOT+MTT	USE	L 4	32
12	EIILNPR	TOMMETTE (c)	11 E	90
13	IN+DFRU?	PERIL	B 2	27
14	DNRU+LOO	(P)IF	6 D	31
15	LU+EKQHY	RONDO	2 H	19
16	EHQ+ILTU	SULKY	15 G	69
17	QTU+AIST	HILE	1 L	42
18	AST+ANNO	QUIET	L 8	40
19	ANNO+EIS	QATS	8 L	33
20		SENONAIS (d)	O 8	77
				980

Claude Del, quatrième scrabbleur français, a remporté la finale du jeu *Des chiffres et des lettres*, devant Marc Treiber, deuxième série nationale. Ces deux jeunes gens s'étaient brillamment manifestés lors des derniers championnats de scrabble francophone à Bruxelles : Del avait terminé deuxième avec 99,26 %, derrière l'intouchable Michel Duguet, et Treiber, deuxième également, mais de l'open, avec 97,11 %.

A Monte-Carlo, les deuxièmes couteaux se sont mués en premiers violons. D'importantes modifications concernant l'émission de M. Jammot seront annoncées prochainement. Les participants auront-ils désormais le droit de prononcer le mot *Scrabble* à l'antenne ? Les paris ne sont pas ouverts...

Voici les meilleurs tirages de la finale (le nombre de solutions PLI est indiqué entre parenthèses ; vous les trouverez en fin d'article).

1. OETIBUSAF (un 8 lettres). 2. OUROCEMOJ (un 7). 3. DSELOLEOU (un 8). 4. CBENUDERI (deux 8). 5. AOLEJAXIM (trois 6). 6. EAFUROSEN (trois 8). 7. SNUTESARM (deux 9). 8. EIDEJIHUR (deux 6). 9. LREZANABV (un 7). 10. OAGEQACEV (deux 6). 11. EIDANUWAH (un 7). 12. RGIPEBEUE (un 8). 13. TAVESELIU (trois 8). 14. EIMICOLEB (un 8). 15. HATEMULAO (un 7). 16. SETEDUJNF (un 8). 17. EADESUROB (un 9). 18. IEKILENAR (deux 8). 19. TESUFIDUO (un 7).

(a) MARIAUX, 5E, 68.

(b) Fém. de JAIN, qui appartient au J(A)INISME. Cf. JAINA inv.

(c) Beaucoup moins chères avec un seul M : 63 pts seulement en M6.

(d) Habitant de Sens. Ne faites pas l'ETONNAIS en N7, cela vous coûterait 7 pts.

1. T. Maere (Belg.) et Levart, 980 ; 3. Lamour, 975.

Résultat final : 1. Lamour ; 2. Lorenzo ; 3. Alain Duguet.

1. FOUTAISE (« tabouise » est du Robert). 2. ROCOUE, teint avec les graines du rocoyer. 3. DOUELLES, parement de voussoir. 4. DEBINEUR, ENDURCIE. 5. AXIALE, AXIOME, MALAXE. 6. FOURNEES, ENSOUFRE, AERONEFS. 7. SURSEMANT, TRANSMUTE, transformer un noyau atomique. 8. UREIDE, HIDEUR. 9. BALZANE (cheval) dont le pied a des poils blancs : mot trouvé ni par les joueurs ni par les deux experts lexicaux qui, à ce propos, ont perdu une bonne occasion de se taire. 10. AGACEE, CAVAGE. 11. HAWAIEN. 12. GUEPIERE. 13. ESTIVALE, LAITEUSE, AVEULIES. 14. IMBECILE. 15. ALOUATE, singe hurleur. 16. DEFUNTES. 17. RADOUBEES. 18. LINEAIRE, LAINIERE. 19. FOUTUES.

* Tournois homologables de mars : le 2, Brumath (Alsace), tél. 88-73-84-86. – Grenoble, 76-49-59-47. Le 9 : Orléans, 38-88-09-95. Castres, 65-59-16-60. – Les 29 et 30 : Lille, 20-52-15-92.

MICHEL CHARLEMAGNE.

* *Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, bd Pereire, 75017 Paris.*

Le *dictionnaire* en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

MOTS CROISÉS

N° 393

Horizontalement

I. Actuellement à la peine en espérant être bientôt à l'honneur – II. Il est bien utile si on veut étreindre. Manquent de peau, provisoirement. – III. A l'intérieur du noyau. A fait voir double. – IV. C'est onéreux d'emprunter son toit. Donne du plaisir. – V. Donnent l'information. S'assurer quelque profit. – VI. Dans le temps. Il a fait du beau travail ! Et pan ! – VII. Pour tenir compte des éclipses. Avant le départ, quelquefois. – VIII. Il a ses fans. Après le départ, forcément. Elle a eu sa notoriété. Certains n'en manquent pas. – IX. Existe ailleurs que dans les romans. Avantage. – X. Leur cause n'est pas perdue.

Verticalement

1. Victime de la malchance ou en proie à l'espérance.– 2. Le mien vous agace parfois. Peut choquer. – 3. Parlantes. A la lettre. – 4. Il faut parfois les retenir. Pour tenir compte du but. – 5. N'offre pas de commodités. Ce n'est pas tellement sorcier. – 6. On va peut-être fournir la réponse. – 7. Fait une bonne manière. Amène à faire une bonne manière. En long. – 8. En hâte. En vaut dix, parfois. – 9. Sortent du rang. – 10. Font l'artiste. Fleuve. – 11. Jette un froid. Le Monde en est une. – 12. Sicilienne. Fait un trait. – 13. Se tiennent à distance respectable.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

I II III IV V VI VII VIII IX X

SOLUTION DU N° 392

Horizontalement

I. Gestionnaires. – II. Unions. Kinase. – III. Lotus. Lorgnon. – IV. Frustré. Séché. – V. SME. Rêva. Rocs. – VI. Tendus. Urée. – VII. Tumultueuse. – VIII. Ep. Relira. Ron. – IX. Ardent. UDF. Ut. – X. Moustériennes.

Verticalement

1. Gulf Stream. – 2. Enorme. Pro. – 3. Situent. Dû. – 4. Tous. Dures. – 5. Instrument. – 6. OS. Résulte. – 7. Lev. Li. – 8. Nko. Autrui. – 9. Airs. Ruade. – 10. Ingérée. FN. – 11. Rancœur. – 12. Esohc. Soue. – 13. Sénescents.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 393

Horizontalement

1. ACEFILS (+ 3). – 2. ABELORS (+ 1). – 3. CDEEIRSV (+ 1). – 4. CEEIRSTU (+ 2). – 5. AGLRTTUU. – 6. AEENRTV (+ 7). – 7. AILOPU. – 8. ACESTT. – 9. EEELTU. – 10. AENSTT (+ 3). – 11. EEOSSSU. – 12. ACEENQU. – 13. AEINOQTU (+ 1). – 14. EENSSTU. – 15. ACEILRT (+ 2). – 16. ACEERTT (+ 1). – 17. AINNSTT.

Verticalement

18. AEEFGRT. – 19. EEILLOS (+ 1). – 20. EINOQTU (+ 1). – 21. ELOSSSTY. – 22. ACCELMUU. – 23. AAERRT (+ 4). – 24. CEORSTUU (+ 2). – 25. AEIILNV (+ 1). – 26. DEEELOTT. – 27. EINRTU (+ 2). – 28. ABEENST (+ 1). – 29. CEEENSS (+ 1). – 30. AILLNOPV. – 31. EENOSST. – 32. DEEFINT.

18/19 20 21 22 23/24 25 26/27 28 29 30 31/32

1/2 3 4 5 6 7/8 9/10 11 12 13 14 15 16/17

SOLUTION DU N° 392

Horizontalement

1. JUNIOR. – 2. ECONDUIT (CONDUITE). – 3. COALISEE. – 4. UTRICULE. – 5. MENUET. – 6. ILLICO. – 7. APPUIS. – 8. TELLURE (TRUELLE). – 9. RUSATES (RESSAUT, RESSUAT, SATURES, SURATES). – 10. DEFRISE (REDEFIS). – 11. ELABORAS. – 12. CARABE, coléoptère. – 13. PIGNONS. – 14. ETUDIEE. – 15. TERSER (RESTER, STERER, TERRES). – 16. TALENTS (LATENTS, LESTANT). – 17. DELEGUES (DEGLUEES). – 18. DESAERE (DERASEE). – 19. CASASSE. – 20. SELLEES.

Verticalement

21. JAUNATRE. – 22. EUNECTE, anaconda. – 23. NARVALS. – 24. LAUREES (ALESEUR, RALEUSE). – 25. PLACARDS. – 26. OCCIPUT. – 27 BAIERAS (ARABISE, BAISERA, BASERAI, EBRASAI). – 28. ROULURE (ROULEUR). – 29. OBEREES. – 30. ALLIES (AILLES, SAILLE, SELLAI). – 31. DISPUTE (STUPIDE). – 32. OSMONDE. – 33. FRUGALE. – 34. DENOMBRE. – 35. INCONNU. – 36. INEPUISE. – 37. TITILLE. – 38. OSASSES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Neiges béarnaises

A Arette, le ski fait mouche.

DERNIÈRE halte avant l'Atlantique, Arette-la Pierre-Saint-Martin est la plus occidentale des stations de sports d'hiver européennes. *« Ensuite, il faut aller skier dans le Colorado »*, précise en souriant M. Louis Altapé, le conseiller général du canton, par ailleurs président des maires des villes de montagne.

Si elle n'a pas encore acquis la réputation de Gourette et d'Arouste, les deux autres stations des Pyrénées-Atlantiques, Arette n'est pas une nouvelle venue sur le marché de l'or blanc. Lancée il y a un quart de siècle, elle a vraiment décollé au milieu des années 70. Entre-temps la municipalité a dû céder la gestion des équipements au conseil général. Une situation dont le maire semble s'accommoder encore assez mal.

Ancien professeur de mathématiques, Jean-Marie Lonne-Peyret est à la tête de la municipalité depuis 1953. Le personnage ne manque pas de couleur. Vieux montagnard, à la fois chasseur d'ours et intarissable quant à leur protection, il a aussi participé aux expéditions spéléos dans le gouffre de la Pierre-Saint-Martin, en compagnie de Haroun Tazieff.

Malgré la prise en main des affaires par le département des Pyrénées-Atlantiques, la station reste sa chose. Il en parle avec la chaleur bourrue des Béarnais. Grande gueule et bon cœur. Comme ses ancêtres mousquetaires qui sont nés dans les villages voisins de Lanne et Aramits, Jean-Marie Lonne-Peyret mène un combat de longue haleine. « Vingt ans après », le petit centre de ski posé sur le lapiaz calcaire de la Pierre-Saint-Martin est en passe de devenir une station internationale.

La liaison avec la vallée de Belagua, de l'autre côté de la frontière, ouvrirait de fantastiques horizons à la station. Pour l'instant, Madrid, empêtré dans le problème basque, s'oppose à l'ouverture d'un axe franco-espagnol. Techniquement, la France aurait à sa charge le déneigement des 4 kilomètres de route espagnole menant au village d'Isaba. La voie serait ensuite grande ouverte aux habitants de Pampelune et de Bilbao.

En attendant, Arette conserve son allure de station familiale. L'adjectif n'a rien de péjoratif. Les pentes du Soum-Couy et du pic d'Arlas, qui dépassent tous deux les 2 000 mètres, offrent aux bons skieurs des dénivelés propices à se faire de bonnes chaleurs.

Atmosphère détendue

Simplement, on vient à Arette en famille pour son atmosphère calme et détendue. Sans commune mesure avec les usines à ski des Alpes, la petite station pyrénéenne a conservé un certain charme discret. Les jeunes, il est vrai, continuent à faire tourner les exploitations agricoles l'été. Un attachement aux lieux qui se ressent dans leurs relations avec les visiteurs de l'hiver.

Autre argument de poids en faveur d'Arette-la Pierre-Saint-Martin, sa situation géographique lui assure un ensoleillement maximum. D'autant que la configuration de l'environnement montagneux ouvre de vastes champs de neige. Pas de pistes noires à Arette, mais quelques rouges encaissées qui mériteraient d'être mieux classées. C'est le cas, notamment, de la piste du Mailhné qui traverse une magnifique forêt de sapins. Pour le débutant, une profusion de vertes et bleues qui sont autant d'incitations rassurantes à tenter sa chance plus haut, du côté de la piste des Contrebandiers.

« Du premier au troisième âge et des pas hésitants à la glisse douce » ; la formule, employée par François Toulet, responsable de l'office de tourisme, pourrait très bien servir de devise officielle à Arette-la Pierre-Saint-Martin. Le ski de fond reste encore marginal. Anecdotique, le tracé de 2 kilomètres, balisé et surveillé par des moniteurs, ne peut constituer qu'une base indispensable à l'initiation. Il est cependant envisagé d'équiper, l'an prochain, une dizaine de kilomètres supplémentaires sur le territoire de Lanne, la commune voisine. Parmi les autres projets : l'agrandissement des champs de neige du Pescamou au pied du pic d'Anie (2 504 m) et l'augmentation de la capacité d'accueil de la station. *« On pourrait passer de deux mille cinq cents à quatre mille lits en trois ans, parallèlement à l'ouverture vers l'Espagne »* estime le maire.

L'avenir de cette station à cheval sur la frontière dépend peut-être de la clientèle espagnole. Le présent, en tout cas, ce sont les milliers de Béarnais qui viennent chaque week-end dévaler les 1 000 mètres de dénivelé de la Pierre-Saint-Martin. Pau, qu'on aperçoit dans le lointain, depuis le Soum Couy, n'est qu'à 70 km et Bayonne à 131 km seulement. *« Depuis quelques années, nous accueillons des Parisiens séduits par notre station »* remarque François Toulet. *« Contrairement à la réputation des Pyrénées, l'enneigement permet ici de skier jusqu'en mai. Et le soleil est garanti... »*

CHRISTIAN-LUC PARISON.

● **Renseignements : Office du Tourisme, 64570 Arette-la Pierre-Saint-Martin. Tél. : 59-66-20-09 et 59-34-61-07.**

Partir

Loin des Aztèques

Après deux jours passés à Mexico, en route pour Los Mochis, Barrancas Divisadero, Chihuahua, où l'on visite la maison natale de Pancho Villa et le lac Chapala. On traversera la sierra Madre à bord du train *Chihuahua - el Pacifico*. *Un décor de western.* Seize jours avec *un guide local. Prix : à partir de* 16 980 F.

● **Catalogue Kuoni, chez toutes les agences de voyages.**

Balade chypriote

Certains disent que l'on peut admirer à Chypre les plus belles mosaïques et les plus charmants monastères. Limassol, Paphos, Kourium sont de belles étapes au long d'un circuit de huit jours. Attention : à Chypre, on roule à gauche. *Une semaine à partir de* 2 980 F.

● **Catalogue Jumbo chez toutes les agences de voyages.**

L'Inde par monts et merveilles

Bombay, Madras, Calcutta et Delhi. Mais aussi la ville sainte de Puri et Konarak où se trouve le fameux temple du Soleil. Dix-huit jours au cœur de ce qui fut le joyau de l'empire colonial britannique. Prix de Paris à Paris : 14 300 F.

● **Nouvelles Frontières, 74, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. : 42-73-25-25.**

Au pays du fleuve Jaune

Un circuit idéal pour les amateurs d'histoire et de la pensée chinoise. Du village natal de *Confucius au célèbre monastère* Shaolin avec son école d'arts *martiaux. On visitera également* Pékin, la Grande Muraille et les tombeaux Ming.

Vingt et un jours de Paris à *Paris, du 27 juillet au 16 août.* Prix : 20 500 F.

● **Amitiés franco-chinoises, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris. Tél. : 42-36-37-70.**

Le Grand Sud

Au départ de Marrakech, Ouarzazate, Zagora, à travers la vallée du Droa. On gagnera Agadir par les palmeraies et les oasis. On n'oubliera pas de visiter Talioulne, un village berbère. Huit jours à partir de 3 715 F.

● **Catalogue le Point Azur, chez toutes les agences de voyages.**

Antilopes au Cameroun

Une des plus belles zones de chasse de l'Afrique. Elans de *Derby, éléphants, antilopes,* lions, buffles, hippopotames et *crocodiles. En brousse, l'hébergement* a lieu en paillotes installées au bord de la rivière Faro, ou sous la toile de tente. Hébergement *également au ranch de* N'Gaoundaba, situé au bord d'un lac, d'où a lieu le départ pour les safaris. Seize jours. Prix : à partir de 35 750 francs.

● **Catalogue Jet Tours dans toutes les agences de voyages.**

Canards à Cuba

L'hiver, Cuba est le bon endroit pour chasser le canard migrateur. Dans la lagune de Mas*poton, on trouve également des* pigeons, sarcelles, pilets, pin*tades, bécassines et siffleurs* américains. Remarque : il est interdit de chasser deux jours de suite le même gibier. Neuf jours : 9 390 francs. Au programme également, la visite de La Havane.

● **Catalogue Jet Tours dans *toutes les agences de voyages.***

Phacochères au Sénégal

Le phacochère se chasse à l'approche, le matin de bonne heure. On le trouve autour de Tambacounda (Sénégal), où est ouvert l'hôtel Asta Kebé. Sept jours (dont cinq de chasse) à partir de 9 540 francs. Une visite du parc Niokolo Koba et une halte au bord du fleuve Gambie sont également inscrites au programme de ce séjour africain.

● **Nouvelles Frontières, 74, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. : 42-73-25-25.**

Perdrix en Espagne

A 180 kilomètres de Madrid, dans la région de Valdepenas, au cœur de la Manche, on tire la perdrix rouge, le pigeon, le lapin et le lièvre. Une chasse sportive dans un terrain accidenté environné par d'immenses champs de blé. Quatre jours à partir de 6 320 francs.

● **Catalogue Jet Tours, dans *toutes les agences de voyages.***

ÉTUDE

E. POGOSSIANTS (1984)

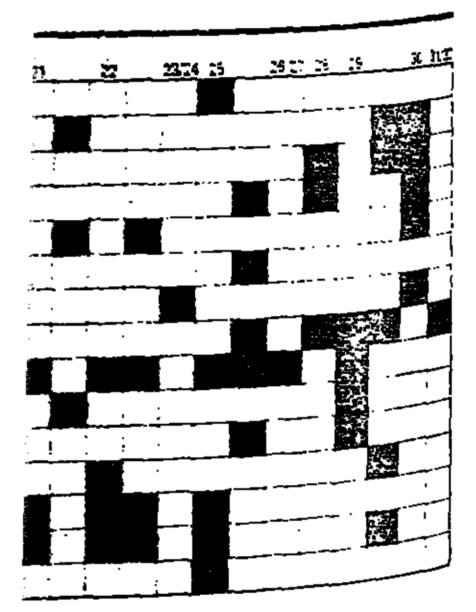
BLANCS (6) : ... NOIRS (6) : ...

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

PHILIPPE BRUGNON.

MICHEL CHARLEMAGNE.



SOLUTION DU N° 392

Verticalement

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Le Monde

SPORTS

RALLYE DE SUÈDE

Une lionne griffe la glace

Trois semaines après le Rallye de Monte-Carlo, gagné par le Finlandais Henri Toïvonen (Lancia Delta-S4), celui de Suède, disputé du 14 au 16 février autour de Karlstad (comté de Vaermland), constitue la deuxième manche du championnat du monde. Longue de 1 670 kilomètres, dont 558 en épreuves spéciales chronométrées sur un parcours très enneigé, cette course voit le retour à la compétition de Ford, qui aligne deux RS-200, homologuées le 1er février et pilotées par les Suédois Blomqvist et Grundel. Pour Peugeot-Talbot Sport, dont nous avons interrogé le directeur, M. Jean Todt, c'est une occasion pour tenter de renouer avec le succès, qui semble fuir la 205-Turbo-16 depuis qu'elle a été couronnée championne du monde des rallyes en 1985.

« Pour la troisième fois consécutive, la Peugeot 205-Turbo-16, qui avait remporté sept des neuf premiers rallyes du championnat du monde 1985, a été battue à Monte-Carlo. *Est-ce un échec de Peugeot ou de Michelin ?*

— Un échec, c'est ce que nous avons connu au RAC avec deux voitures au départ et aucune à l'arrivée. Au Monte-Carlo, nous terminons deuxième, cinquième et sixième, après avoir connu de petits problèmes d'accessoires, et nous gagnons la coupe des constructeurs. Je ne peux pas appeler cela un échec. Pour être champion du monde en 1986, il faudra répondre à quatre critères : avoir les meilleurs pneumatiques, les meilleurs pilotes, les voitures les plus fiables et bénéficier du facteur chance. Par rapport à ces quatre critères, nous avons effectivement été battus par Lancia. Je note pourtant que nous avons souvent été les plus rapides sur le goudron et sur la glace. Il nous a manqué deux types de pneumatiques adaptés aux conditions le plus souvent rencontrées cette année au Monte-Carlo : le sol mouillé et la « soupe » de neige fondue.

— La nouvelle Lancia Delta-S4 a fait preuve dans les rallyes du RAC et de Monte-Carlo d'une efficacité et d'une fiabilité surprenantes. Peut-elle exercer en 1986 une domination comparable à celle de la 205-Turbo-16 en 1985 ?

— Lancia a toujours été un modèle en compétition. Ils en font depuis vingt ans et ont déjà été plusieurs fois champions du monde avec la Fulvia, la Stratos ou la 037. Je ne suis donc pas étonné de la fiabilité de la Delta-S4, car, malgré notre inexpérience, nous avions connu une fiabilité comparable lors du lancement de la 205-Turbo-16.

» Notre Evolution-2 a débuté au Rallye de San-Remo en octobre dernier. Nous avions connu des problèmes de suspension, mais nous avions pris la deuxième place derrière l'Audi-Quattro qui évoluait sur le terrain qui lui est le plus favorable. Au RAC, Grundel est sorti de la route, alors qu'il était en bagarre pour la première place et Salonen a coulé une bielle — pour la première fois sur la 205-Turbo-16 — alors qu'il devançait les Lancia.

» Au Monte-Carlo, malgré de petits problèmes mécaniques (trous à l'accélération liés au réglage électronique, vis défectueuse entraînant la casse de la boîte de vitesse, puis soupape cassée pour Saby ; turbo déficient à cause d'une vis de collecteur d'admission mal serrée par négligence et problème de changement de fusible pour Kankkunen), nous avons gagné autant de spéciales que Lancia, mais ces victoires se répartissent entre Salonen, Saby et Kankkunen, alors que Toïvonen a presque tout gagné pour nos adversaires.

» Si on fait un bilan, nous avons connu beaucoup de problèmes de détail avec notre Evolution-2, mais ils sont aisément surmontables. Nous sommes passés de 350 à 450 chevaux avec une voiture qui reste très fiable. Nous travaillons pour obtenir 500 chevaux et demeurer aussi fiables.

— Y aura-t-il une Evolution-3 ? Songez-vous, comme pour la Delta S4, à un compresseur *volumétrique pour améliorer* l'efficacité du moteur de la 205-Turbo-16 à bas régime ?

— L'Evolution-3 fait partie d'un programme à moyen terme, c'est-à-dire pour le début de la saison prochaine. Nous considérons que nous sommes loin d'avoir exploité le potentiel de l'Evolution-2 et que nous devons être capables de gagner avec elle dans les prochaines courses.

» Si nous refaisions une voiture, nous ferions certainement des essais avec un compresseur volumétrique à bas régime, et un turbo pour le haut régime mais nous devrions à nouveau construire deux cents exemplaires pour l'homologation (1). Ce n'est pas dans nos intentions. Grâce à un couple très important, la 205-Turbo-16 n'est d'ailleurs pas handicapée par un manque de reprise du moteur à bas régime.

— Des modifications ont-elles été apportées pour le Rallye de Suède ? Comment Peugeot l'abordera-t-il ?

— Après chaque rallye, nous établissons un rapport et fixons des délais pour les modifications. Pour la Suède, nous avons principalement tenu compte des petits problèmes rencontrés au Monte-Carlo. Nous avons simplifié l'électronique et le système de faisceaux électriques. Pour les fusibles, nous avons dédoublé les circuits. Nous avons aussi attiré l'attention de nos fournisseurs, et nous serons plus vigilants au niveau des vérifications. Après un échec, on travaille toujours avec un peu plus de fébrilité, mais le terrain et les conditions climatiques devraient nous être plus favorables en Suède qu'au Monte-Carlo. »

Propos recueillis par
GÉRARD ALBOUY.

(1) Pour être homologué dans l'actuel groupe B du championnat du monde des rallyes, une voiture doit être construite à au moins deux cents exemplaires. A partir de ce modèle, un constructeur a droit, chaque année, à une « évolution » plus performante qui doit être produite à au moins vingt exemplaires.

COUPE DE FRANCE

Les joyeux dribbles d'Evry

Partie de rigolade au Café de la gare. Dans ce petit bistrot du vieux bourg d'Evry (Essonne), situé en face du stade municipal, l'amuseur s'appelle Bruno Bellemarre — « Melbarre » pour les intimes. Chaque mardi et chaque jeudi soir, le rire sonore et communicatif de l'avant-centre de l'AS Evry sonne le rassemblement. Vers 19 heures, la joyeuse troupe traverse la rue, bientôt rejointe par Christian Verger. Pour lui, employé de l'URSSAF à Paris, la mise en jambes a commencé plus tôt, en cavalant derrière train et métro pour arriver à l'heure à l'entraînement. Un capitaine doit être ponctuel.

Héros de la Coupe de France, vainqueurs d'Orléans (deuxième *division) au septième tour et de* Toulon (première division) en trente-deuxièmes de finale, les joueurs d'Evry ont toujours pratiqué le football avec sérieux sans *se prendre eux-mêmes au* sérieux. *« C'est pourquoi,* explique leur entraîneur Bernard Mercadal, *nous abordons ces seizièmes de finale contre Tours avec sérénité, bonne humeur et confiance. Nous en sommes là à cause d'un concours de circonstances exceptionnel, et nous en avons conscience. »*

La présence d'un club de promotion d'honneur — sorte de sixième division — à ce stade de la compétition est rarissime. Evry a eu de la chance, mais témoigne du niveau du football dans la région parisienne, *« incontestablement supérieur à celui des ligues de province »,* estime Bernard Mercadal. *« Evry a au moins la valeur d'une équipe de division d'honneur dans d'autres régions. »* Comme Le Crès et Pont-Saint-Esprit par exemple, les deux autres cendrillons de la Coupe.

Pour accéder à la division *supérieure, Evry est à la lutte* avec la réserve de l'équipe professionnelle du Red Star, avec le centre de formation de Melun ou encore avec le club de Saint-*Maur,* renforcé par de nombreux athlètes de l'INSEP. Passer de l'échelon régional au niveau national n'implique pas que des qualités footballistiques. *« Il faut de gros moyens, prendre le statut de club promotionnel »,* estime-t-on à Evry, afin que les joueurs puissent, comme le stipule le règlement, *« recevoir des avantages matériels ».* En attendant, Bruno Bellemare, mécanicien à la RATP, et ses copains — agents des PTT, professeurs d'éducation physique ou employés de *mairie — sont de* vrais amateurs. Tombeurs de vrais professionnels.

Or, pour un peu, certains trouveraient que la réussite d'Evry en Coupe de France n'est pas si surprenante. Après tout, disent-ils, Evry a une population supérieure à Laval, qui évolue en première division. Mauvais calcul. *« Nous sommes un club de village, celui du vieil Evry et de ses quinze mille habitants »,* rappelle Bernard Mercadal. Les trois cents spectateurs qui descendent, chaque dimanche, en bordure de Seine pour encourager leur équipe dans un stade champêtre dépourvu de grillages, il les connaît tous. Depuis quinze ans, *avec son frère Jean — épicier* passionné de ballon rond — à la présidence, il a fait franchir au *« petit club familial »* toutes les étapes de la hiérarchie du football parisien.

Apothéose

L'apothéose est programmée pour ce samedi 15 février, à Corbeil, où l'on attend près de quatre *mille supporters passionnés,* venus aussi bien de la ville nouvelle que du vieil Evry. Depuis longtemps à la recherche d'une identité pour sa ville, M. Jacques *Guyard, député et maire,* est ravi : *« L'équipe de football a fait autant pour l'unité de la population que cinq ans de promotion. »* Après avoir misé sur le *basket-ball (Stade Français - Evry),* la municipalité ne regrette pas d'avoir accordé à l'AS Evry, en début de saison, une subvention de 130 000 francs, première contribution à un plan de trois ou quatre ans qui doit conduire l'équipe en quatrième division.

Pour les dirigeants du club, l'aventure de la Coupe de France ne changera rien aux projets. Ni la *notoriété nouvelle de l'équipe,* ni les retombées financières. *« Les joueurs ont l'habitude de partir ensemble aux Baléares l'été, à la montagne l'hiver,* dit Bernard Mercadal. *La Coupe leur permettra peut-être de s'offrir une semaine de vacances supplémentaire. »*

Ces derniers jours, au café de la gare, la discussion portait sur le FC Tours et les différentes manières de *« faire plaisir aux supporters en obtenant au moins le match nul à l'aller ».*

JEAN-JACQUES BOZONNET.

DERNIER COMBAT DE VINCENT SARNELLI

La boxe ou la vie

Quelque quatre mille sportifs de haut niveau vont être tenus de se soumettre à des bilans de santé pour prétendre à une sélection en équipe nationale. M. Alain Calmat, ministre de la jeunesse et des sports, a annoncé le 11 février que le décret établissant les modalités de ces contrôles était à l'examen du Conseil d'Etat. En clair, trois fois par an, les candidats devront se soumettre aux examens, cliniques ou biologiques, définis par leur fédération. Ces mesures, qui représentent un engagement financier de 2 millions de francs en 1986, auraient-elles permis de sauver la vie de Vincent Sarnelli, boxeur de vingt-quatre ans qui a perdu, le 7 février, son combat désespéré contre une leucémie ?

L'histoire de ce garçon est pathétique. Et d'autant plus qu'elle se déroule dans l'environnement des rings où plus de quatre cents pugilistes sont morts depuis la dernière guerre. Mais lui, c'est justement un gaillard que rien ne semble pouvoir abattre. Robuste, il s'avère rapidement un redoutable poids moyen. Finaliste du championnat de France amateurs en 1982, il gagne le titre national deux ans plus tard, puis le tournoi international de Nantes. Cela lui donne le droit d'aller tenter sa chance aux Jeux olympiques de Los Angeles. Là, il monte sur le ring en rêvant d'une médaille d'or. Las ! un contre du Zambien Moses Mwaba met un terme brutal à ses espérances.

Rentré en Europe après ce KO malheureux, il décide de passer professionnel. Il prend une licence en Italie, le pays de ses ancêtres. En mars 1985, ses managers, Umberto et Giovanni Branchini, lui font disputer à Prato, en Toscane, son premier combat « pro ». Son premier et son dernier. Battu aux points, Vincent Sarnelli va *devoir désormais lutter contre* une leucémie qui le mine déjà grièvement.

Hospitalisé à Besançon en juillet, il subit une greffe de moelle



osseuse donnée par son frère et suit un traitement chimiothérapique. Pendant que Vincent reste sous une bulle stérile, son père, Orlando, patron d'une petite entreprise à Villefranche-sur-Saône, engage ses biens pour régler les frais médicaux. Bientôt, les huissiers et les services contentieux l'acculent à la faillite. L'aide qu'il demande aux fédérations française et italienne de boxe tarde à venir. Lorsqu'un gala est sur le point d'être organisé à son bénéfice, Vincent meurt.

Avant de s'éteindre, celui-ci demande à son père *« de ne pas abîmer la boxe où il a passé des moments merveilleux »* (1). Orlando Sarnelli veut en effet engager des poursuites pour *« non-assistance à personne en danger »* contre les responsables qui ont permis à son fils de boxer. En France, avant de partir pour les Jeux olympiques, il avait subi en 1983 deux examens cliniques complets lors de stages à l'Institut national du sport (INSEP), où il avait fait soigner, au début de l'année suivante, une urétérite. Rien ne l'obligeant à le faire, il n'y passe pas de test avant de s'envoler pour Los Angeles. En 1985, en Italie, la licence professionnelle lui est délivrée alors que les analyses sanguines obligatoires sont alarmantes. Une faute lourde de conséquences.

Pourtant, le partage des responsabilités aurait été délicat à établir. Vincent Sarnelli n'a-t-il pas été négligent en ne se faisant pas suivre régulièrement en France, même si les contrôles n'étaient pas obligatoires ? Ressentant éventuellement les premiers effets du mal — une extrême lassitude — sans en mesurer la portée, n'a-t-il pas évité de consulter un médecin qui aurait pu lui conseiller de décliner une sélection pouvant lui *ouvrir les portes de la gloire sportive ?* Pourquoi a-t-il accepté de prendre une licence professionnelle alors que ses analyses étaient mauvaises ? Ces questions peuvent sembler déplacées alors que les larmes de sa jeune épouse et de ses parents n'ont pas encore séché. Elles se posent cependant quand on mesure bien la force du lien qui unit les boxeurs à l'univers paranoïaque du ring.

Au Pays de Galles par exemple, David Pearce, ancien challenger européen des poids lourds, vient de demander 30 000 livres sterling de dédommagements à sa fédération, qui lui interdit depuis deux ans de passer les gants. Comme il n'a jamais été KO, il a trouvé des experts pour dire que son cerveau pouvait encore supporter les coups. Il veut donc tenter sa chance à nouveau. On imagine quelle serait la réaction de son père s'il arrivait un drame. Mais cet ancien mineur de fond, qui lui a appris « l'escrime du poing » à cinq ans, demande la restitution de la licence avec la même insistance que son fils.

Bref, la boxe est pour certains comme une drogue dure. C'est pour éviter qu'elle ne prenne au *piège des garçons comme Vincent* Sarnelli que la décision a été prise — par un ministre chirurgien — de tordre le coup à un vieux principe de la médecine libérale et de rendre obligatoire les contrôles médicaux pour les athlètes de haut niveau. Il reste maintenant aux responsables sportifs d'en tirer les conséquences en leur âme et conscience.

ALAIN GIRAUDO.

(1) *L'Equipe* daté 8-9 février.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Cross de *l'Equipe,* au parc du Tremblay, dix mille concurrents attendus à partir de samedi 15 février à 13 heures. Le Cross des champions aura lieu dimanche 16 à 15 heures (TF1 en direct).

Automobilisme

Rallye de Suède, comptant pour le championnat du monde, avec l'entrée en lice de Ford contre les Peugeot, Lancia, Audi et Austin. Jusqu'à dimanche 16 février.

Badminton

Tournée de démonstration de l'équipe de Chine populaire en France. Lundi 17 février à Paris au stade Pierre-de-Coubertin. Mardi 18 au Havre. Mercredi 19 à Béthune. Jeudi 20 à Saumur. Vendredi 21 à Toulouse. Samedi 22 à Strasbourg.

Basket-ball

Championnat de France. Premier tour des « play off ». Tout recommence à zéro pour les candidats au titre. Villeurbanne-*Tours ; Limoges-Orthez ;* Monaco-Challans ; Antibes-Saint-Etienne. Samedi 15 février.

Coupe Korac. Matches aller le 19 février : Antibes-Banco Roma et Varèse-Caserte.

Boxe

Championnat du monde des poids plume à Dublin entre Barry McGuigan et Danilo Cabrera (Canal Plus, codé, 22 h 55) samedi 15 février.

Football

Coupe de France (seizièmes de finale). Matches aller samedi 15 et dimanche 16 février. Sauf Nice-Mulhouse disputé ce vendredi 14. Matches retour mercredi 19 février (sauf Mulhouse-Nice, mardi 18).

Jeu à XIII

Coupe du Monde (éliminatoires). France-Grande-Bretagne *en Avignon* (TF 1), *dimanche* 16 février.

Rugby

Tournoi des Cinq Nations. Irlande-Galles à Dublin (A 2, 14 h 50, Les Jeux du stade) et Ecosse-Angleterre à Edimbourg. En amical, France A'-Italie à Annecy, samedi 15 février.

Championnat de France. Première division, groupe A, dix-huitième journée, dimanche 16 février. Ultime chance de se qualifier pour les seizièmes de finale (le 9 mars), voire directement pour les huitièmes (23 mars).

ANNONCES CLASSÉES

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposé cette semaine :

Région lyonnaise :

• ASSISTANT CONTRÔLEUR DE GESTION VM 13/036U

BERTHOUD

Région Lyonnaise — 350 000 F +

• DIRECTEUR DIVISION PORTABLES AGRICOLES VM 38/973D

• DIRECTEUR DIVISION VIGNES ET ARBRES VM 15/973C

Rejoindre la Direction des Relations Sociales de notre siège parisien :

• CADRE EXPÉRIMENTÉ FONCTION PERSONNEL VM 19/881J

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 Paris

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO



propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la *revue spécialisée*.
FRANCE CARRIÈRES (C 16).
B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

automobiles divers

EXPORTATEUR D'AUTOMOBILES ALLEMAND

désire entrer en relation avec firmes faisant le commerce de VOITURES D'OCCASION, qui attachent une grande importance à des rapports d'affaires sérieux et de longue durée.
Nous livrons plus spécialement tous les modèles MERCEDES, BMW, OPEL, et PORSCHE, ainsi que camionnettes, camions à plate-forme, breaks, camions à double cabine.
Ecrivez-nous quels sont vos souhaits ou téléphonez-nous
INEX EXPORT GmbH
Hopfenweg 6, 2833 HARPSTEDT (RFA)
Tél. : 4244/411 y 1247
Telex : 24177 INEX D.

280 SLC 1978, métal., cuir
280 SE métal., options 1981
ALPINE A310, V6, 1984. 43.000 km.
BREAK 505 ess., métal., 84
43-28-33-88
Ouvert le samedi.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

ST-HONORÉ, séj. + 4 chbres 5e, asc., gd charme, soleil calme. 2.000.000 F
45-48-26-25 ou 43-26-73-14.

4e arrdt

MARAIS

PETITE MAISON ANCIENNE sur COUR-JARDIN. 3 niveaux + cave voûtée. 2.100.000 F
EMBASSY. 45-62-16-40.

6e arrdt

SUR LE LUXEMBOURG, gde classe, très bel appt de réceptions, plan groupé, 225 m², CSA. Le matin
Téléphone : 42-60-42-20.

7e arrdt

DUROC
Charmant duplex, 3e ét., asc. BARBI 45-67-22-88.

VUE EXCEPTIONNELLE hors catégorie, gd 8/9 PCES travx à prévoir. 47-04-44-55.

8e arrdt

ALMA
4 P. + service, imm. pierre de taille, asc. 2.200.000 F.
Téléphone : 45-75-73-94.

12e arrdt

PRIX TRÈS INTÉRESSANT
Mº DUGOMMIER
BON imm. sur rue, 2 gdes P. entrée, grande cuis., w.-c. Poss. s. de bns, 56 m² à rénover. 242 rue de Charenton, sam., dim., 11 à 13 h.

14e arrdt

Mº SAINT-JACQUES
OU Mº DENFERT-ROCHEREAU
Imm. récent, tt cft, parking DUPLEX, 6e et 7e étages
Atelier + gde chbre + petite pce, entrée, cuis., bns, 2 w.-c., 80 m². Imm. « méridien »
11, rue Emile-Dubois, esc. C
sam., dim., lundi, 14 h à 17 h.

15e arrdt

Mº DUPLEX
2 pces, confort. 270.000 F
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

LA MOTTE-PICQUET
Imm. réc., stdg, beau 5 p., plein sud, 5e ét., BALCON, 2 parkings. Prix : 2 200 000 F.
SAINCLAIR 45-67-01-22.

16e arrdt

Mº RANELAGH
Imm. p. de t., tt confort, gd liv. dble, 2 chbres, entrée, cuis., bains + serv., balcon, sur rue calme. 1.730.000 F
42, rue du Ranelagh
samedi, dimanche, 14 h à 17 h.

17e arrdt

ÉTOILE, 3 P., 100 m²
GD CARACTÈRE, IMPECCABLE
1.700.000 F
SAMEDI, 14 H A 17 H
18, RUE DES ACACIAS

18e arrdt

Gd studio, cft. 169.000 F.
2 P., cft. 43 m². 260.000 F.
3 P., confort. 298.000 F.
4 P., confort. 790.000 F.
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

19e arrdt

LAUMIÈRE
Imm. pierre de taille, 73 m² balc., 70, r. de Meaux, 2e ét.
SAMEDI, 14 h. à 17 h.

20e arrdt

CAMPAGNE A PARIS
Unique ravissant duplex. 3 P. tt cft, terrasse. 790.000 F
LERMS 43-63-39-69.

92 Hauts-de-Seine

PARTICULIER. Asnières résidentiel, 5 mn gare, 4 pièces, 93 m², cuisine aménagée, cheminée, 4e étage sans vis-à-vis. Px 760 000 F, 47-93-16-46.

Province

CHARENTE-MARITIME, prox. mer et tous commerces, F 4, terrain 1.000 m². 250.000 F.
Téléphone : 46-49-87-44.

MASSIF CENTRAL
SUPER-BESSE
1.850 m, vend appt 50 m², rez-de-ch., au pied des pistes, dans immeuble neuf
73-79-60-22 - 73-79-62-65.

MENUIRES (93), à vendre 3 P., cuis., cft, cœur station, 10e ét. Sud, meublé, urgent.
Téléphone : 78-42-62-76 ou 74-67-04-31.

14 BÉNERVILLE 2' MER
2 p. cuis, bains, parkg, jdin 280 000. T. : 31-88-10-34.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étr., appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement compt. chez notaire
Téléphone : 45-44-44-45.

ORPI
1re force de vente à PARIS recherche tous appartements
RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 43-36-17-36.

Rech. URGENT, 110 à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e
PAIE COMPT. - 48-73-57-90.

locations non meublées offres

Paris

45-04-20-00
Nomb. offres, locat. Paris-banl.

locations non meublées demandes

Paris

Pour directeurs et employés IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE rech. à louer Paris, banl., divers appts 2 à 6 P., studios villas. Tél. 45-03-30-33.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 43-55-17-50.

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location bureaux. Toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE - 43-59-77-55

propriétés

150 KM SUD PARIS 100 % DE CRÉDIT
PROPRIÉTÉ EN U, séjour rustique, cuis., 4 chbres, s. de bains, chauf. + 2 grands corps bâtiment sur 3.800 m²
520.000 F. THYRAULT 89170 ST-FARGEAU (16) 86-74-08-12 ou (16) 38-31-48-74, ap. 20 h.

RÉGION MONTARGIS
110 km aut. Sud, vd CAUSE MUTATION à 5 mn centre ville :
PROPRIÉTÉ CONTEMPORAINE SUR 1,70 HA BOISÉ
Orée forêt domaniale, spacieux salon, séj., cheminée, cuis. américaine, gdes baies, s. de jx, 3 chbres, 2 s. bns, 2 w.-c., sur ss-sol tot., chf. centr. électr.
PX TOTAL 569.000 F. LG CRÉDIT
TURPIN RELAIS MIEL
5 KM SUD MONTARGIS
Téléphone : (16)-38-85-22-92 et après 19 heures : (16) 38-96-22-29.

terrains

A vendre Toulon, prox. centre ville, pinède 3.000 m²
Tél. (1) 46-61-00-46, apr. 18 h.

viagers

ETUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. 43-55-61-58.

F. CRUZ - 42-66-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

Particulier achète meubles anciens même en mauvais état Tél. le soir ou répondeur 45-77-81-00.

Bibliophilie

ACHAT DE LIVRES
A. LAFFITTE. 46-34-73-26
Libr. PHILIPPE-AUGUSTE
19, r. du Cardinal-Lemoine-5e.

Bibliophile rech. livres anciens, math. sciences. techn. Tél. 42-04-54-08. M. MENIER.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole-4e. 43-54-00-83
PARCE QUE L'ON AIME
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT
Mº Cité ou Hôtel-de-Ville.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 46-58-81-12.

Photos

Vends
MATÉRIEL PHOTO
1 Hasselblad 500 C
2.8-80 mm, Planar Zeiss.
4-50 mm, Distagon Zeiss,
visée prisme, poignée, malette.
Très bon état. 30.000 F.
1 chambre Plaubel 13×18 avec 150 mm, 210 mm, 300 mm, dos 6×9-4,5 inc, 22 châssis 13×18.
Etat impeccable. 15.000 F.
Tél. le soir :
16 (1) 47-81-69-68.

Troisième âge

Prox. COULOMMIERS (77)
RETRAITE, valides, semi-valides invalides. 64-04-05-75.

HOTELLERIE « Les Cèdres » accueil, confort, service, spécialiste de la famille et du 3e âge. Mº Louis-Aragon
46-38-34-14 et 47-26-89-63.

Vacances Tourisme Loisirs

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 65 par semaine adultes entre 21-60 ans
S'adresser à 171, New Kent Road London SE 1
Téléphone : 01-703-4175.

SKI, LA PLAGNE-BELLECOTE au pied des pistes, appt 5 personnes, cuisine équipée, du 23 février au 2 mars. 2.000 F la semaine. Tél. le soir : 45-28-08-47.

SÉJOUR HAUT JURA
paradis ski de fond + station de métabief - 3 h de Paris en TGV, maxi. : 8 pers., 7 jrs tt compr. Fond : 1.390 F/per. ; piste : 1.750 F/pers., gîte + couvert + matériel de ski + vignette fond ou remontées, ambiance simple ; cuis. francomtoise. Rens. gîte Auberge « Le Poële ». 81-49-90-99.

CARROZ-D'ARACHES
(Haute-Savoie)
Reliée Flaine-Samoëns (250 km de pistes). Studio 4 pers., tt cft, à louer à la semaine.
Tél. : 53-04-42-41.

LA PLAGNE
Part. loue studio 3 pers., pied des pistes, février, fin mars et Pâques.
(16) 48-20-25-26 (le soir).

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 45-55-91-82

LE CARNET DU Monde

Décès

Vérane CARTIER

a été rappelée à Dieu le 6 février 1986, à l'âge de vingt-cinq ans.

Une messe sera célébrée à son intention le lundi 17 février, à 11 h 30, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, à Paris-4e.

— Mme Francine Flamand,
M. et Mme Michel Gruyer,
François et Paul,
M. et Mme Jean Flamand,
Cécile, Jean-Baptiste, Gilles,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Claude FLAMAND,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de l'aéronautique,

survenu le mercredi 12 février 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 février, en l'église de Maury (Pyrénées-Orientales).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Clermont-Ferrand. Lafeline (03).

Mme Jacques de Gardelle,
M. et Mme Olivier de Gardelle
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Guillaume de Gardelle
et leurs enfants,
M. Bertrand de Gardelle,
Mme Emile Dupoux,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Les familles de Gardelle, Dupoux, Watelin, d'Artigue,

font part du retour à Dieu de

M. Jacques de GARDELLE,
docteur en droit,

décédé subitement le 2 février 1986.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Clermont-Ferrand, le 5 février 1986.

— Nantes.

Les Pères et Frères jésuites de la résidence de Nantes

font part du décès du

Père HUBERT de MONTBRON,

le 11 février 1986, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 15 février, à 13 h 45, en la chapelle des jésuites, 9, rue Dugommier à Nantes.

— M. et Mme Georges Besson,
M. et Mme Jacques Le Floch,
Mme Pierre Le Floch,
et M. Jean-Pierre Le Floch,
Le colonel (CR) et Mme Alain Le Floch,
Le commissaire-colonel
et Mme Dominique Le Floch,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Yves LE FLOCH,
née Mathilde Rozier,

dans sa quatre-vingt-sixième année, le 11 février 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 17 février, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jean-Hugues Léopold-Metzger,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Léopold-Metzger,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Hubert Metzger
et leur fils,
Les familles Hirsch, Metzger, Kahn, Weiler, Geismar, Hymans,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Paul METZGER,
industriel,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 février 1986, dans sa quatre-vingt-seizième année.

6, boulevard du Président-Edwards,
67000 Strasbourg.

— Mme Albert Moutier,
M. et Mme Gérard Moutier
et leurs enfants,
Mlle Danièle Moutier,
M. et Mme Robert Moutier,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Albert MOUTIER,
ingénieur des Arts et Métiers,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et parent,

décédé, muni des sacrements de l'Eglise, le 12 février 1986, dans sa soixante-dix-neuvième année à Boulogne (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 17 février, à 14 heures, en l'église Sainte-Thérèse, 62, rue de l'Ancienne-Mairie à Boulogne, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Béranger,
92100 Boulogne.

— Mme Edith Mouren et Nicolas,
Mlle Monique Pérez,
Mme Yvonne Hagège,
M. et Mme Marcel Pérez,
Mme Suzanne Pérez,
Les familles Pérez, Hagège, Bensasson, Kraïf et Pellé,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Henry PÉREZ.

Les obsèques auront lieu le lundi 17 février 1986, au cimetière parisien de Bagneux, où l'on se réunira à la porte principale, à 10 h 30.

80, avenue Kléber,
75116 Paris.

— M. et Mme Marie-Jean Vinciguerra,
et leurs enfants, Dominique, Florence et Marie-Hélène,
Mme veuve Joseph Leonelli,
Les familles Ottaviani, Lathuillière-Paolini, Jarrot-Paolini, docteur Brun-Grisostomi, Vinciguerra, Agostini, Giudicelli, Giamarchi-Luciani, docteur Helewa-Leonelli,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et tante,

Mme veuve Quilicus VINCIGUERRA,
née Rosalie Paolini,
ancien professeur de lettres
au lycée de Bastia,

survenu le 9 février 1986, dans sa quatre-vingt-treizième année.

L'inhumation a eu lieu le 13 janvier au cimetière de Bastia.

3, rue Saint-Didier,
75016 Paris.

Remerciements

— Mme Sauveur Abitbol,
Ses enfants,
Les familles parentes et alliées,

remercient toutes les personnes qui leur ont montré leur sympathie à l'occasion du décès de

Sauveur ABITBOL.

Les prières du mois auront lieu à l'oratoire tunisien, 17, rue Saint-Georges, à Paris-9e, le samedi 15 février 1986, à 11 heures.

— Que tous ceux qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de

Jean-Philippe BOIS,

sachent qu'ils nous aident à accepter et à faire face.

Docteur Etienne Bois
et Mme, née Régine Gabbey,
François et Ariane Heilbronn.

Communications diverses

— Mlle Berthe-Marie DUMONT, décédée le 16 juin 1984 à Folkestone, résidait 6, Castle Hill Avenue, Folkestone, Kent (Angleterre).

Pour tous renseignements concernant sa succession s'adresser à Mr Ortoli, 29 Cheriton Gardens. Folkestone. Kent.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-V, jeudi 20 février, à 14 h 30, salle des Actes, Mlle Isabelle Finot : « Le préjudice corporel en matière d'accidents de la circulation : le droit français à la lumière du droit comparé. »

— Université Paris-I, vendredi 28 février, à 14 h 30, salle 22 04, centre Pierre-Mendès-France, M. Nghia Nguyen Tinh : « Les facteurs de production dans l'économie internationale (un module d'interlink). »

— Université Paris-IV, vendredi 28 février, à 14 heures, salle des Actes, M. Jean Karakostanoglou : « Le phénomène de l'extase dans le monde grec des trois premiers siècles de notre ère. »

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 15 février

PARIS

Nouveau Drouot, 14 heures : art du music-hall, hi-fi, ordinateurs, tapis.

Dimanche 16 février

ILE-DE-FRANCE

Chartres, 10 heures : timbres ; 14 heures : monnaies ; 15 h 30 : céramiques ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : estampes, linge, fourrures, argenterie, meubles ; **Rambouillet**, 14 h 30 : ateliers ; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 h 15 : orfèvrerie, bijoux.

Samedi 15 février

PLUS LOIN

Bergerac, 14 heures : meubles, objets d'art ; **Granville**, 14 h 30 : dispersion d'un commerce d'antiquités ; **La Rochelle**, 14 heures : meubles, objets d'art, tableaux, bijoux ; **Lyon-Tonquin**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Périgueux**, 14 heures : monnaies ; **Villefranche-sur-Saône**, 15 heures : mobilier, bijoux, tableaux.

Dimanche 16 février

Arles, 13 h 30 : gravures modernes ; 14 heures : tableaux modernes ; 16 heures : bijoux ; 17 heures : objets d'art, meubles ; **Belfort**, 14 heures : bibelots, tableaux, mobilier ; **Fréjus** (Hôtel Saint-Aygulf), 14 h 30 : estampes, objets d'art, céramique, tableaux ; **Granville**, 14 h 30 : dispersion d'un commerce d'antiquités ; **Pau**, 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Rochefort-sur-Mer**, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, meubles ; **Semur-en-Auxois**, 14 h 30 : tableaux anciens et modernes, objets d'art, meubles.

FOIRES ET SALONS

Avignon, Boos (76). **Bordeaux-Lacq, Buxy** (71). **Honfleur, Lyon, Paris** (porte de Versailles) (Salon de l'érotisme). **Paris** (porte de Versailles) (Salon du vieux papier et des collections).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 14 février :

DES DÉCRETS

● Nº 86-202 du 12 février 1986 modifiant le décret nº 77-1189 du 25 octobre 1977 fixant les conditions d'application de la loi nº 77-806 du 19 juillet 1977 modifiée relative au contrôle de la concentration économique et à la répression des ententes illicites et des abus de position dominante.

● Nº 86-203 du 7 février 1986 portant application de l'article 8 *bis* de la loi nº 46-628 du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz et fixant les conditions dans lesquelles sont résiliés ou suspendus les contrats d'achat d'énergie conclus entre Electricité de France et les producteurs autonomes d'énergie électrique d'origine hydraulique.



Nº 7

TIRAGE DU MERCREDI
12 FEVRIER 1986



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 15 FEVRIER 1986

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 19 FEVRIER 1986
ET LE SAMEDI 22 FEVRIER 1986
JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

N'OUBLIEZ PAS : SAMEDI 22 FEVRIER 1986

SUPER BONUS DE FEVRIER

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	8	1 234 210,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	90	51 195,00 F
5 BONS Nos	3 376	4 285,00 F
4 BONS Nos	164 519	85,00 F
3 BONS Nos	2 701 058	7,00 F

culture

MUSIQUE

MOZART ET SALIERI A METZ

Pour corriger « Amadeus »

De notre envoyé spécial

Metz. – Il y a tout juste deux cents ans, en février 1786, étaient créés conjointement au château de Schoenbrunn *le Directeur de théâtre*, de Mozart, et *Prima la musica, poi le parole* (D'abord la musique, puis les paroles), d'Antonio Salieri, combat singulier entre la musique allemande et la musique italienne...

Avec sa malice coutumière, André Batisse, directeur du Théâtre de Metz, a profité de cet anniversaire pour monter un spectacle qui mette enfin en présence les œuvres des deux compositeurs « immortalisés » par le film de Forman, et ainsi *« consoler les mânes de Salieri d'une année où tant de néo-mozartiens auront pensé tant de mal de lui sans avoir entendu une note de sa musique »*...

Pour compléter la soirée s'imposait à l'évidence le *Mozart et Salieri* de Rimski-Korsakov, d'après Pouchkine, qui le premier a accrédité la thèse de l'empoisonnement de l'un par l'autre, pour des raisons d'ailleurs différentes de celles d'*Amadeus !*

Les deux pièces se passent dans les coulisses d'un théâtre, qu'Alain Gaucher a joliment imagé par un décor où la scène est vue de dos, avec ses portants et toiles peintes au-dessus de la vieille machinerie pleine de fils enroulés sur de grosses vis de bois. Chez Mozart, un directeur de troupe est aux prises avec deux cantatrices qui se disputent la préséance ; et il en est de même chez Salieri, qui y ajoute la nécessité pour un poète d'écrire, sur l'ordre du maître de maison, un livret adapté à une musique préexistante (le Strauss d'*Ariane* ou de *Capriccio* n'est pas loin).

Ce match entre Mozart et Salieri se termine par k.-o. D'abord parce que cette bluette est du grand Mozart ; une ouverture, *deux airs et* deux ensembles, mais de l'époque des concertos pour piano et des *Noces de Figaro*. Ensuite, parce qu'elle donne lieu à une comédie piquante, *réécrite en français par An*toine Bourseiller avec de nombreux clins d'œil, et jouée très drôlement, en particulier par Gaston Vacchia, qui fait un numéro de directeur à la Jean Le Poulain.

A côté, le pauvre Salieri fait pâle *figure avec son livret trop délayé, sa* musique correcte, de style impeccable, mais dépourvue de ressort et de sel. Il aurait meilleure chance si l'on demandait à Bourseiller de remplacer les plats récitatifs italiens par des dialogues spirituels qui permettraient au public de comprendre cette intrigue assez plaisante.

Mais l'on s'amuse aux balourdises aériennes de Jules Bastin et aux crêpages de chignon entre deux charmantes cantatrices, Valérie Girard et surtout Ghyslaine Raphanel, avec ses *exquises coloratures fragiles, qui* joue maintenant aussi finement qu'elle chante.

Avec l'œuvre de Rimski-Korsakov, on change de registre, dans un climat d'ardent romantisme russe, assez proche, finalement, de Tchaïkovski. Pourquoi Salieri aurait-il empoisonné Mozart, selon Pouchkine ? Parce qu'il est immoral de voir un *« frivole écervelé »* aligner sans peine des chefs-d'œuvre, alors que lui, Salieri, *« prêtre fervent de la seule musique »*, s'échine à créer laborieusement sans grand succès, et qu'il importe de mettre fin à ce scandale (cf. l'article de Michel Cournot, *le Monde* du 11 novembre 1984).

Malheureusement, le texte chanté en russe (admirablement, par Attila Manizade-Salieri et Martyn Hill-Mozart) *déroute* l'auditeur français et nécessiterait un sous-titrage (tel que le pratique l'Opéra de Lyon pour certaines œuvres difficiles). Mais lorsque, après ces longs dialogues assez *dramatiques* entre les deux hommes, Mozart joue son *Requiem*, repris par l'orchestre et les chœurs cachés, l'œuvre atteint une grandeur déchirante, laissant Salieri désemparé, tandis que Mozart part en titubant entre deux rangs d'hommes et de femmes en noir, vers une lumière supraterrestre.

Ce spectacle original et instructif, fort applaudi, mériterait de voyager. Il était fort bien accompagné par le Nouvel *Orchestre de Metz, un peu* imprécis encore, mais d'une agréable musicalité, sous la direction de Jacques Houtmann.

JACQUES LONCHAMPT.

CINÉMA

« MACARONI », d'Ettore Scola

Naples en hiver

Les retrouvailles improbables de deux mousquetaires usés, à Naples, en hiver. Robert Traven (Jack Lemmon) est un manager *américain* arrivé. *Mais dans quel* état ! Il boit trop, il a des soucis conjugaux. Antonio Jasiello est un modeste archiviste emphisémateux, chargé d'une nombreuse famille. Quarante ans auparavant, Robert, G.I., a libéré la ville et *pincé* le menton de Maria, la sœur d'Antonio. Il est reparti, ne laissant que des regrets et sa photo. « To Maria vith love. »

Et, depuis quarante ans, d'abord pour sécher les larmes de la jeune abandonnée, puis pour *s'aider à vivre, lui, le fonction*naire mité, Antonio écrit à Maria, devenue grand-mère, des lettres signées Robert. Sur tous les points chauds du globe, Robert, soi-disant grand reporter, se comporte en héros, brille au Vietnam, se *dévoue* au Bangladesh, arrache aux Philippines quatre enfants de l'œil d'un cyclone... Et la famille, le quartier, la ville presque, vibrent aux exploits mythiques de ce *Zorro* tutélaire.


Marcello Mastroianni et Jack Lemmon

Lorsque Antonio reconnaît Robert à la télévision – il est là pour signer un important contrat, colonisation pas morte – le Cyrano napolitain se précipite à *son* hôtel. Le *film* décrit alors la résistance de l'Américain, riche d'argent mais pauvre de sentiments, à l'envahissement affectif de l'Italien, sa remontée laborieuse vers la générosité, son lent retour au havre de l'amitié. *Thème fort*, chargé d'une délicieuse amertume, mais que Scola, curieusement, a traité sur le mode moralisateur et sentimental.

Une fois encore, cependant, il s'attache aux petits courages et aux grandes lâchetés qui tissent l'Histoire au quotidien, une fois encore on perçoit sa certitude inguérissable que l'homme est foncièrement bon. Mais cette lumineuse utopie se nourrit évidemment des déceptions qu'elle engendre, et Scola n'est jamais plus convaincant, plus émouvant que lorsque les fêlures se font crevasses, que le désenchantement *vire au désespoir et* qu'on a encore la force d'un baiser volé sur fond de bruits de bottes *(Une journée particulière)*, la force d'une chanson triste autour d'un piano désaccordé *(la Terrasse)*, la force d'avouer *que tout est gâché* mais que *Nous nous sommes tant aimés*... Et il y davantage d'optimisme, de force vitale et de révolte dans le bidonville repoussant d'*Affreux, sales et méchants* que dans la salle à manger sulpicienne de *Macaroni*, où trône, symbole clignotant de cette fable manichéenne, une statue de la Liberté miniature.

Il demeure toutefois trois beaux monstres que Scola filme avec une admiration attentive. Mastroianni et Lemmon (ils ne se font pas de cadeaux, un effet pour toi, un effet pour moi), et surtout Naples. Bien nourrie et bien *vivante. Quand Ettore Scola*, à travers cours et ruelles, collines boueuses et palais suintants, donne de sa caméra un baiser à la lépreuse, on est heureux.

DANIÈLE HEYMANN.

COMMUNICATION

LE LANCEMENT DE LA « 7 »

Une télévision de la création vivante et du patrimoine

Le gouvernement et FR3 ont enfin trouvé, dans la journée du 13 février, un terrain d'entente sur la création de la future chaîne culturelle. Les autres actionnaires (l'Etat, Radio-France et l'Institut national de la communication audiovisuelle) ayant décidé de souscrire leur part de capital, plus rien n'empêche la réunion, le 25 février, du premier conseil d'administration de la Société d'édition de programmes de télévision (SEPT). *M. Bernard* Faivre d'Arcier *quitte* aujourd'hui son poste de conseiller culturel du premier ministre pour prendre la direction de la nouvelle télévision.

La septième chaîne ne naît pas pourtant sans handicaps : une image publique un peu floue, un réseau de diffusion (le satellite TDF1) encore à venir, et surtout une récente polé*mique qui risque de nuire à sa crédi*bilité. Les milieux de l'audiovisuel n'ont-ils pas fait à M. Faivre d'Arcier le procès de n'être qu'un intellectuel élitiste peu au fait des *problèmes* audiovisuels et de la *gestion* d'une entreprise? N'a-t-on pas qualifier son projet de *« radio culturelle avec des images fixes »*, sans véritable création? C'est aller un peu vite en besogne. Cet ancien élève de HEC et de l'ENA a produit, à la tête du Festival d'Avignon, plus de quarante spectacles par an sans l'ombre d'un dépassement budgétaire. A Matignon, il a travaillé sur les dossiers du financement de l'audiovisuel comme sur la loi sur les *droits d'auteur et suivi de près* la naissance de la septième chaîne.

Son projet, lui, souffre surtout, aux yeux de ses détracteurs, d'être différent de celui proposé par M. Pierre Desgraupes en juillet dernier. Certes, M. Faivre d'Arvier s'éloigne des propositions de l'ancien président d'Antenne 2. Non pas sur l'idée centrale : celle d'une télévision culturelle et européenne. L'ancien conseiller de M. Fabius est convaincu que la culture est un des liens les plus riches et les plus mal exploités de *l'unité européenne* et qu'il y a là une carte à jouer pour l'audiovisuel français. Mais, à partir des mêmes prémices, M. Desgraupes bâtissait une télévision haut de gamme généraliste, reprenant tous les éléments d'une chaîne classique – de la fiction à l'information, en passant par le sport et la variété, – avec un budget conséquent de 1,5 milliard de francs. L'Etat n'a débloqué que 300 millions de francs, et les quatre chaînes généralistes qui se disputent le marché en France ne laissent pas beaucoup de place à ce rêve généreux. Tant par réalisme que par conviction, M. Faivre d'Arcier a exploré une autre voie : celle d'une télévision plus légère, ciblée sur la création vivante et le patrimoine, qui devrait s'imposer, par son rythme original, par son image, comme une alternative aux grands réseaux. Une stratégie comparable à celle de Channel Four en Grande-Bretagne, *qui vise* une audience réduite sans renoncer à toucher le plus grand nombre.

● LES PROGRAMMES. – L'architecture proposée par M. Bernard Faivre d'Arcier est simple. *Les* week-ends constituent les moments privilégiés de cette chaîne qui vise avant tout un public jeune, citadin et cultivé. Ils sont organisés autour d'*événements, de manifestations* culturelles comme le Festival d'Aix, la Foire du livre de Francfort ou le carnaval de Venise. Préparés longtemps à l'avance, ils donnent lieu à *des commandes de fiction*, des retransmissions ou des recréations de spectacles, mais aussi *des reportages*, des magazines et des jeux.

A cette télévision de création vivante *succède*, en *semaine*, une télévision qui rend compte du patrimoine et de la création sous toutes ses formes. Ciné-club et télé-club occupent les temps forts de la soirée. Ils sont précédés par des magazines sur la danse, le théâtre, la musique, mais aussi sur les villes, les grands chantiers architecturaux ou les technologies de pointe. Viennent s'y ajouter des fictions courtes, banc d'essai *pour de jeunes créateurs*. Trois ou quatre heures par jour au total. Le reste du temps, le réseau est exploité par Radio-France, qui développe, en liaison avec la « 7 », des programmes radios européens.

● LA PRODUCTION. – La « 7 » ne fait rien elle-même et commande tout à l'extérieur. Une petite équipe limite les frais généraux à 7 % du budget. 70 % sont consacrés à la production originale, dont la moitié à la fiction. Le reste ira aux achats et aux coproductions européennes. La « 7 » travaillera tant avec les producteurs publics qu'avec de nombreuses petites sociétés privées. Ce partage du gâteau a heurté *FR3, qui, actionnaire principal*, espérait utiliser le budget pour ses équipes de production. Mais Antoine Vitez, Patrice Chéreau, Peter Brook, qui ont déjà des projets *pour la chaîne, se sentent, comme* bien d'autres créateurs du spectacle vivant, plus à l'aise en dehors de la grosse machine de la télévision publique.

● LE FINANCEMENT. – C'est l'un des points délicats du projet. L'Etat a débloqué 300 millions de francs par abaissement de taux de TVA sur la redevance, mais rien ne garantit la pérennité de ces ressources. La « 7 » peut espérer un peu de publicité et compte beaucoup sur le *mécénat. Une réunion* des grandes fondations culturelles européennes aura lieu à Rome en mars prochain.

● *LES STRUCTURES.* – La « 7 » a adopté un dispositif original, déjà utilisé dans quelques entreprises de presse. Un directoire assure l'indépendance du programme par rapport aux actionnaires. Un conseil de surveillance définit le cadre général de la politique de programmes et de production. Il se porte garant des orientations de la chaîne et surveille son budget. Il réunit sept représentants des actionnaires et cinq personnalités qualifiées : Mme Colinne Serreau, réalisatrice, MM. François *Gros, directeur de l'Institut Pasteur*, Jean-Marie Drot, directeur de la Villa Médicis, Georges Duby et Patrice Chéreau.

Ce dispositif permet l'entrée de nouveaux actionnaires, notamment européens, tout en préservant l'autonomie de la programmation. Channel Four, qui a déjà de nombreux projets avec la « 7 », pourrait être l'un des premiers.

● LA DIFFUSION. C'est l'*autre point faible, pour le moment*, de l'aventure. La « 7 » est une société d'édition qui n'a pas encore de chaîne, donc ni autorisations ni concessions de service public. Elle devra résoudre ce problème dans un an, lorsqu'elle disposera d'un canal du satellite TDF1 qui lui permettra d'arroser l'Europe avec une image de grande qualité et un son en quatre langues. Pour la recevoir, il faudra s'équiper d'antennes paraboliques de 1 mètre de diamètre, coûtant entre *5 000 F et 7 000 F*.

En attendant, la « 7 » cherche des *débouchés* sur les chaînes existantes. M. Faivre d'Arcier rêvait d'occuper quelques week-end, sur FR3, mais *la troisième chaîne semble* réticente à jouer les « mères porteuses ». Rien n'empêche la télévision culturelle de traiter en coproduction avec Antenne 2, TF1, les télévisions privées *et toutes les chaînes européennes*. On verra donc des petits bouts de septième chaîne disséminés dans les programmes des autres réseaux, vraisemblablement dès cet été. Pour contrebalancer cette fragmentation de son image, la chaîne culturelle a décidé de se lancer dans une politique active de promotion : des locaux sympathiques, largement ouverts et accueillant des manifestations culturelles, une présence dans tous les grands festivals et des opérations menées en commun avec la presse écrite et les milieux de la création.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

NOTES

DANSE

Une soirée au Théâtre 18

Qu'est-ce qui peut bien inciter à traverser Paris un soir de gel pour atterrir, au fond d'une rue sombre, au Théâtre 18 ? L'appât d'un dossier bien fait qui annonce du jamais vu : l'Australienne Roselyn Watson, *« première danseuse classique et moderne aborigène de sa génération »*, ou l'éventuelle découverte d'une nouvelle chorégraphe, Brigitte Dumez, montée de Toulouse avec son groupe ? Roselyn Watson, franchement, ne vaut pas le déplacement. Elle est souple, vivante, décidée à jouer de sa spécificité noire, mais il lui sera difficile d'y parvenir tant qu'elle restera prisonnière des stéréotypes de la danse d'école et de l'image conventionnelle *que propose d'elle deux chorégraphes, Eric Senen* et Marc Baldwin.

Brigitte Dumez possède en revanche le sens de l'espace et de la composition. Son ballet *Orion* fait alterner des noyaux durs de mouvements retenus et des plages fluides où les restes se transmettent harmonieusement. *L'oscillation de la danse s'associe aux décors chatoyants de Jeffrey et Sally Stride...* Danse de reflets, *impressionniste et fugitive. Dans les meilleurs moments, on pense à* Trisha Brown.

M. M.

★ Brigitte Dumez, jusqu'au 16 février ; Rosalyn Watson, jusqu'au 23.

GALERIE

Pascual : l'art de la récupération

Sculpteur, Pascual ? En un sens, bien qu'il ne modèle ni ne taille, use plus souvent *de la colle que du plâtre et préfère la peinture à la patine*. Pascual récupère et assemble. Il invente des paysages miniatures faits d'éclats de plastique, de verre, de bouts de bois cloués et d'allusions figuratives entre le poétique et le cocasse, *et pratique avec une rare énergie la sculpture-récupération*. Ses œuvres *récentes* tirent leurs matériaux d'inépuisables greniers, ou caves. Pascual en a extrait ces planches, ces fers de faux, ces bidons hors d'usage, ces vieux disques, cette multitude d'objets de rebut dont il parvient à faire un corps, une tête ou un couvre-chef.

Suivant leurs couleurs d'origine, il les réunit par affinités harmoniques : les débris sombres se combinent en pseudofétiche africain, *la rouille et le rouge sont les tons distinctifs* d'un bataillon de soldats vaguement, très vaguement, médiévaux, ou préhistoriques. A la manière des *Baigneurs* de Picasso, dont ils sont les lointains héritiers, ces reîtres dressés contre le mur s'efforcent d'allier illusionnisme et dérision de l'illusionnisme. « Ce n'est qu'une plaisanterie, *une bouffonnerie, disent-ils. Nous ne sommes qu'une fantaisie !* » Sans doute. Mais une fantaisie si bien menée pourrait bien mériter d'être prise au sérieux.

Ph. D.

★ Galerie Baudoin-Lebon, 34, rue des Archives, jusqu'au 22 février.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'HOMME GRIS, Bobigny, maison de la culture (48-31-11-45), 21 h.

ONCLE VANIA, TEP (43-64-80-80), 20 30.

FRENCH KISS, Espace Kiron (43-73-50-25), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30, 20 h : la Traviata.

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : le Tour d'écrou.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : le Menteur.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer 20 h 30 : Alias.

ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Oncle Vania.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Cinéma-Vidéo : nouveaux films BPI : 16 h, Merce Cunningham and Co, de B. Jacquot : 19 h, Pina Bausch, de C. Ackerman ; Pour que ses jours fleurissent, de N. Ferry. Vidéo/Musique, à 16 h, Peter Grimes, de Britten : à 19 h, Ainama, Salsa pour Goldmann, de F. Cassenti. Le cinéma italien, 1905-1945 (Salle Garance, 42-78-37-29) : 17 h 30, Saetta contro Golia, de D. Gambino ; 20 h 30, Il sacco di Roma, de E. Guazzoni ; Concerts/Spectacles : ven. à 20 h 30 : Quatuor Alban Berg (Vienne) (A. Berg, P. Boulez, B. Bartok).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Opéra : 18 h : Siegfried.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Hiérodule.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle L.-Jouvet 18 h 30 et 21 h : Elvire Jouvet 40.

ATHÉVAINS (43-79-06-18), 20 h : les Amoureux.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

☞ CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : La mort, le moi, le nœud.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 45 : Mon frère personnel.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : la Force de l'habitude.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; Galerie 20 h 30 : Voyages d'hiver.

☞ CLA (45-08-48-28), 20 h 30 : Sauve qui peut, l'amour latin arrive.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). 20 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02). 18 h 30 : la Petite Marchande d'allumeêtres ; 20 h 30 : Procès d'intentions.

DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.

EDEN THEATRE (42-62-86-06), 21 h : Gaston. H.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : le Vent coulis.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : French Kiss.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeff ; 22 h 15 : Kamikaze.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : la Baie des anges.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Un amour infini ; 21 h : Chute libre.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 45 : Gin Game.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

☞ GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) 18 h 30 : l'Issue.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : l'Ile des esclaves.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Largo Desolato.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 18 h : Métamorphoses ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. — II. 19 h : Stratégie pour deux jambons ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80). 20 h 30 : Bienvenue au club ; 18 h 30 : le Président ; 22 h : Casse-pipe (à partir du 15).

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle 21 h : le Résident. — Petite salle 21 h : la Baie de Naples.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 45 : la Prise de Berg-op-Zoom.

MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle 21 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Britannicus.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

☞ PELOUSE DE REUILLY sous chapiteau (45-85-47-10), 20 h 30 : Manipulsations ; Andromaque.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), 21 h : A la recherche du temps porain.

☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 21 h : Le regard observé, récit.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). 20 h 45 : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), II : 20 h 30 : les Chaises.

TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Hôtel Azur.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

☞ TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : le Veilleur de nuit.

TH. 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : le Plaisir des autres.

TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Impasse 14.

TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : Soudain l'été dernier.

☞ TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid ; 18 h 30 : Une passion dans le désert.

TH. DU TEMPS (48-55-10-88), 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha : 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) 21 h : les Aviateurs.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

ZÉNITH (45-04-50-30), 20 h 30 : Lily Passion.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h : le Grand Orchestre du Splendid.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), 22 h 30 : C. Sauvage.

CITHEA (43-57-99-26), 22 h 15 : G. Servat.

DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Font et Val.

FORUM DES HALLES (42-03-11-11), 21 h : Carnaval antillais.

GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), Petite Salle, 21 h 30 : Jonathan.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : F. Cabrel.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del Centenario.

ZENITH (45-04-50-30), 20 h 30 : Lily Passion.

Opérettes

Comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-82-20-89), 20 h 30 : Black and Blue.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), 20 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

Les concerts

GAVEAU, 20 h 30 : R. Jacobs, B. Van Asperen (Monteverdi, Certi, Ferari, Galuppi, Vivaldi).

CRYPTE DE L'ÉGLISE DE LA MADELEINE, 20 h 30 : ensemble Carmina Alterna, dir. : J. Royer (Jelinek, Krenek, Schreker, Zemlinsky).

ATHÉNÉE, 20 h 30 : K. Ricciarelli, M. Katz.

AUDITORIUM DE LA SACEM (Neuilly), 20 h 30 : M.-C. Girod, C. Crenne, R. Vieille (Bartok, Stravinsky).

THÉATRE GRÉVIN, 20 h 30 : L. Shankar.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : S. Baretto, A. Delqueche, Kzan, S. Pots.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Azuquita y su Melao.

FONDATION ARTAUD (45-82-66-77), 22 h : Ghetto Tribe.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Va Bene.

L'HEURE BLEUE (42-72-95-63), 23 h : Olivia's Dream.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h 30 : D. D. Bridgewater.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h : Midnight Trio.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : N'Gondele.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : J.-P. Amouroux Quartet.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), à 21 h 30 : M. Aldin Trio.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : F. Bourrel, H. Sellin, R. Del Fra, E. Dervieu.

PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : Restriction.

Vendredi 14 février

LA PINTE (43-26-26-15), C. Dejean Quartet.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : Onward Jazz Band.

STAND BY (46-33-96-23), 21 h 30 : J. Gourley, L. Coronel, G. Nemeth, Al Levitt.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : O. Hutman Trio.

LA TANIÈRE (43-37-74-39), 22 h : J.-M. Hummel. L. Hamm.

En région parisienne

BOBIGNY, MC, (48-31-11-45), 21 h : L'homme gris.

IVRY, Th. Grande Salle : (46-72-24-85), 20 h 30 : Métropéra (spectacle lyrique et rock).

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-00-59), 20 h 30 : Folie ordinaire d'une fille de cham.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, les Ensorcelés, de V. Minnelli ; 19 h, l'Homme de la plaine, de A. Mann (v.o.) ; 21 h 15, Hammett, de W. Wenders (v.o., s.t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h 15, Rétrospective du cinéma suédois 1929-85 : Cher John, de Lars-Magnus Lindgren (v.o., s.t.ang.) ; 19 h 30, Aspects du cinéma de la République populaire démocratique de Corée : le Récit de Tchoun Hyang, de Yu Won Jun et Yun Ryong Gyu (v.o., s.t.f.).

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMERICAN WARRIOR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08), h. sp. ; Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) h. sp. ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES AVENTURES DE BUCKAROO BANZAI DANS LA 8e DIMENSION (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

LES BISOUNOURS (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CHRONOS (Franco-am.), La Géode, 19e, (42-45-66-00).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

COMMANDO (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e, (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

LE DOCTEUR ET LES ASSASSINS (A., v.f.) (*) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Arcades, 2e (42-71-52-36) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-79-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA GALETTE DU ROI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75).

LES GOONIES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) : Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94)

HAREM (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

HAUT LES FLINGUES (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (45-08-96-45).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (49-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

INVASION U.S.A. (*) : (v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA MAIN DANS L'OMBRE (All. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MORT SUR LE GRIL (A., v.o.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

NATTY GANN (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) : Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) : Murat, 16e, (46-51-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ORIANE (Franco-Vénézuélien, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PADRE NUESTRO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

PEAU D'ANGE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40).

PLENTY (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PROFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

RAMBO II (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

RAN (Jap., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ROCKY IV (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) : Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Odéon ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SECRET HONOR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-59-41).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Espace Gaîté (v.o., v.f.), 14e (43-27-95-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04). h. sp.

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES SUPERFLICS DE MIAMI (A., v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

TARGET (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27).

TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (*) (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-62-41-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) : Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

ZAPPA (A., v.o.) : Trois Luxembourg, Hsp 6e (46-33-97-77).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A.) (*) (v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-24-44-40).

CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LA CORDE RAIDE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DRAGÉES AU POIVRE (Fr.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

FANNY ET ALEXANDRE (Suédois, v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

LE FLEUVE SAUVAGE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

FURYO (A., v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-96).

HAUTE PEGRE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES HOMMES DE LA MER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

JACK L'ÉVENTREUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

MADEMOISELLE JULIE (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NOSTALGHIA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

OMAR GATLATO (Egyptien) (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41), (v.f.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

ORFEE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PÈRE DE LA MARIÉE (It., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (43-59-36-14).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17 (46-22-44-21).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LES FILMS NOUVEAUX

LA GITANE, film français de Philippe de Broca : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LIBER KARL, film allemand de Maria Knilli (v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

MACARONI, film italien de Ettore Scola (v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

RÉVOLUTION, film américain de Hugh Hudson (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE NUIT DE RÉFLEXION, film britannique de Nicolas Roeg (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14).

RA
Vendred
PREMIÈRE CHAINE : TF 1
DEUXIÈME CHAINE : A 2
TROISIÈME CHAINE : FR 3
Les programmes du samed
se trouvent dans
TRIBUNES ET DÉBAT
VENDREDI 14 FÉVRIER
SAMEDI 15 FÉVRIER
DEMAIN DANS
LES
SONT

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 14 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : L'Amour de A à Z.
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Pour fêter la Saint-Valentin (fête des amoureux !), TF1 a organisé un concours ; les téléspectateurs ont été invités à sélectionner les meilleures chansons d'amour. On entendra donc Edith Piaf (« la Vie en rose »), Jacques Brel (« Ne me quitte pas »), Juliette Gréco (« les Feuilles mortes »), Joe Dassin, Hervé Vilard, Charles Trenet (« Que reste-t-il de nos amours »). Aïe, aïe, nostalgie...

22 h 15 Téléfilm : Le vignoble des maudits.
Série de Sandro Bolchi, d'après le roman de Livia de Stefani, adapt. L. Mandara, avec L. Massari, M. Adorf.
Une sombre histoire familiale dans les années 30 en Sicile, pays de la Mafia. Deuxième partie : la famille disloquée peut enfin se réunir. Nicole commence à s'opposer à son père, de nouveaux problèmes surgissent.

23 h 10 Journal.

23 h 35 Ouvert la nuit : TSF.
Le carnaval de Rio. Extrait du film « Révolution ».

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Un seul être vous manque.
Réal. J. Doniol-Valcroze. Avec C. Spaak, Y. Folliot, D. Flamand... (2e épisode).
Rendez-vous secrets dans le parc de l'Observatoire, cinéma, premiers baisers, premiers émois... Désarrois des uns, émotions des autres, la vie selon Doniol-Valcroze.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : les livres du mois, sont invités : Isabel Allende (D'amour et d'ombre) ; *Jorge Semprun* (la Montagne blanche) ; *Armando Valladares* (Mémoires de prison) ; *Alexandre Wichkam et Sophie Coignard* (la Nomenklatura française) ...et un invité surprise.

22 h 50 Journal.

23 h 00 Ciné-club : le Voleur de Bagdad.
Cycle : hommage à la cinémathèque. Film américain de Raoul Walsh (1924), avec D. Fairbanks, J. Johnston, A.M. Wong, Sojin (Muet, N.).
A Bagdad, un voleur tombe amoureux d'une princesse qui doit se marier. Il lutte contre un prince mongol qui veut s'emparer de la ville. Les Mille et Une nuits *à Hollywood et Douglas Fairbanks en héros superbe et bondissant. Par son action, ses décors somptueux, ses truquages féeriques et sa vedette, ce film a fait rêver des générations.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : A nous les beaux dimanches !
De Robert Mazoyer, scénario de G. Elgey et C. Watton, avec A. Parilland, C. Giraud, B. Devoldère...
Dans le deuxième épisode de cette saga des années 30, on voit se préciser la lutte entre les Larcher et les Moreau, deux familles antagonistes, représentant la première le monde ouvrier, la deuxième le monde capitaliste. Du beau travail.

21 h 35 Vendredi : Pour mémoire, les Klarsfeld, une famille dans l'histoire.
Magazine d'André Campana et Igor Barrère.
Beate et Serge Klarsfeld, un couple symbolique qui se consacre depuis de nombreuses années à la recherche dans le monde entier des nazis grands criminels de guerre (ils sont en particulier à l'origine de l'arrestation de Klaus Barbie). Fascinée par le « roman familial » du couple (elle, jeune Allemande, se choisit une famille française juive ; lui, homme de loi, qui a réussi par des démarches purement légales à faire condamner les bourreaux de son père), Elisabeth Lenchener a montré, avec E. Cozarinsky, le lent travail de sauvetage de la mémoire, à l'aide de documents exclusifs et des archives des Klarsfeld.

22 h 30 Journal.

22 h 50 Mach 3.
Magazine de l'air et de l'espace.

23 h 55 Prélude à la nuit.
« Les Mélodies » de J. Kosma, par le baryton Jean-Christophe Benoit et le pianiste Bernard Ringeissen.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, L'âge en fleur ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 30, Le naturaliste en campagne ; 18 h, Action 3 ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Opération Condor.

CANAL PLUS

20 h 35, Superstars ; 21 h, l'Homme au bras d'or, film d'O. Preminger ; 23 h 5, Comme la lune, film de J. Seria ; 0 h 30, Apocalypse now, film de F. Ford Coppola ; 3 h, Hôtesses intimes, film de M. Baudricourt ; 4 h 20, Alice, sweet Alice, film d'A. Sole.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Turbulence : les nouvelles chances de la maternité, du progrès à l'injustice.
21 h 30 Black and blue : musiciens en France.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 5 janvier, émis de Stuttgart) : Concerto pour piano et orchestre nº 22 en mi bémol majeur, de Mozart, « Nuits dans les jardins d'Espagne, *pour piano et orchestre* », « le Tricorne » de M. de Falla, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Garcia-Navarro, sol. A. de Larrocha, piano.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : les Pêcheurs de perles ; à 0 h, musique traditionnelle : le tango dans la musique arabe.

Les programmes du samedi 15 et du dimanche 16 février se trouvent dans « le Monde Loisirs »

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 14 FÉVRIER

● *M. Jacques Toubon*, secrétaire général du RPR, participe à l'émission « Contact » de Sud-Radio, à 19 h.

SAMEDI 15 FÉVRIER

● *M. Laurent Fabius*, premier ministre, est le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de RTL, à 13 h.

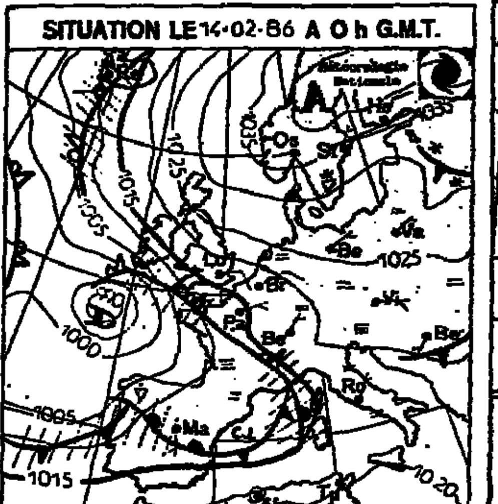
● *M. Brian Mulroney*, premier ministre canadien, est l'invité du « Club de la presse » de RFI, à propos de la politique intérieure et extérieure du Canada (tiers monde, francophonie...), sur Radio-France Internationale, à 17 heures (heure de Paris). L'émission sera rediffusée le lendemain à 18 h 30.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 20

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14-02-86 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 15.02.86 DÉBUT DE MATINÉE

Averse · Pluie · Neige · Brouillard · Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 14 février à 0 heure et le samedi 15 février à minuit.

Le décalage vers la Scandinavie de l'anticyclone qui nous protégeait laissera libre cours à l'entrée des perturbations, d'où une régression progressive du froid.

Samedi, le ciel sera très nuageux à couvert avec de la neige et des pluies verglaçantes, en matinée de la Bretagne et du Cotentin au Centre et à l'est du Rhône, l'après-midi de la Normandie et de la Picardie au Bassin parisien, au Nord-Est, aux Alpes et à la Corse. Les précipitations seront faibles sur la moitié nord du pays, abondantes au contraire au Sud avec du vent modéré à assez fort d'est en Méditerranée orientale le matin.

Avant l'arrivée de ce mauvais temps, le ciel deviendra nuageux, puis très nuageux en matinée du nord de la Seine au Nord-Est. A l'arrière de la perturbation, le ciel sera nuageux avec éclaircies dans le Sud-Ouest. Les nuages d'une nouvelle perturbation progresseront jusqu'à la Garonne dans l'après-midi et, à partir de la soirée, ils donneront de la neige au-dessus de 1200 mètres, de la pluie au-dessous.

Les températures minimales seront de l'ordre de – 10 degrés dans le Nord-Est, – 4 degrés du Nord au Bassin parisien, 0 à – 2 degrés de la Bretagne au Centre et aux Alpes, positives ailleurs. Les maximas seront de 0 à – 1 degré dans le Nord-Est, 0 à 2 degrés en Franche-Comté, 14 à 15 degrés en Aquitaine, 2 à 11 degrés ailleurs du Nord au Sud.

Evolution pour le dimanche 16 février :

La première perturbation donnera encore de la neige le matin du nord de la Seine au Nord-Est. La deuxième se déplaçant vers le Nord-Est concernera successivement toutes les régions. Elle apportera de la neige en montagne et dans le Nord-Est, et de la pluie ailleurs. Elle sera suivie d'un temps variable l'après-midi sur le quart sud-ouest avec quelques averses de pluie sur les côtes atlantiques.

Les minima seront en hausse avec des gelées de – 5 à – 7 degrés dans le Nord-Est, – 1 à – 3 degrés du Nord au Bassin parisien, au Centre et dans la région Rhône-Alpes, des températures positives ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 13 février, le second le minimum dans la nuit du 13 février au 14 février) : Ajaccio, 12 et 4 degrés ; Biarritz, 14 et 8 ; Bordeaux, 4 et 1 ; Bréhat, 2 et 0 ; Brest, 4 et 1 ; Cannes, 10 et 4 ; Cherbourg, 3 et – 2 ; Clermont-Ferrand, 2 et – 6 ; Dijon, – 1 et – 8 ; Dinard, 2 et – 2 ; Embrun, 5 et – 3 ; Grenoble-St-M.-H., 2 et – 3 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 2 et – 3 ; La Rochelle, 7 et 0 ; Lille, 3 et – 6 ; Limoges, 6 et 0 ; Lorient, 1 et 0 ; Lyon, 0 et – 3 ; Marseille-Marignane, 9 et 4 ; Nancy, – 2 et – 10 ; Nantes, 2 et – 2 ; Nice, 11 et 4 ; Paris-Montsouris, 4 et – 5 ; Paris-Orly, 4 et – 6 ; Pau, 11 et 2 ; Perpignan, 4 et – 2 ; Rennes, 2 et – 2 ; Rouen, 4 et – 6 ; Saint-Etienne, 1 et – 3 ; Strasbourg, – 3 et – 13 ; Toulouse, 3 et – 3 ; Tours, 2 et – 6.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 8 ; Genève, – 2 et – 6 ; Lisbonne, 14 et 12 ; Londres, 4 et – 2 ; Madrid, 10 et 6 ; Rome, 9 et – 1 ; Stockholm, 3 et – 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 13 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 120-280 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 100-180 ; Bonneval-sur-Arc, 150-230 ; Carroz-d'Araches : 90-200 ; Chamonix : 40-150 ; La Chapelle-d'Abondance : 80-130 ; Chatel : 130-180 ; La Clusaz : 90-220 ; Combloux : 70-180 ; Les Contamines-Montjoie : 50-220 ; Le Corbier, 80-140 ; Courchevel : 135-180 ; Crest-Voland : 100-180 ; Flaine : 110-350 ; Flumet : 80-150 ; Les Gets : 100-200 ; Le Grand-Bornand, 70-160 ; Les Houches, 70-175 ; Megève : 90-180 ; Les Ménuires : 90-200 ; Méribel : 80-180 ; Morzine-Avoriaz : 90-200 ; Peisey-Nancroix, 80-210 ; La Plagne : 140-300 ; Pralognan-La Vanoise : 100-140 ; Praz-sur-Arly : 80-140 ; La Rosière : 130-250 ; St-François-Longchamp : 150-240 ; St-Gervais-Le Bettex : 40-170 ; Samoëns : 50-220 ; Thollon-les-Mémises : 80-100 ; Tignes : 170-270 ; La Toussuire : 150-180 ; Val-Cenis : 90-150 ; Val-d'Isère : 120-170 ; Valfréjus, 70-160 ; Valloire-Galibier, 120-140 ; Valmorel : 130-210 ; Val-Thorens : 280-400.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 130-200 ; Alpe-du-Grand-Serre : 80-140 ; Auris-en-Oisans : 100-130 ; Autrans : 90-160 ; Chamrousse : 160-160 ; Lans-en-Vercors : 100-110 ; Le Collet-d'Allevard : 90-110 ; Les Deux-Alpes : 120-230 ; Les Sept-Laux : 60-130 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 60-200 ; Villard-de-Lans-Corrençon : 70-150.

ALPES DU SUD

Allos-Le Seignus, 130-160 ; Auron : 90-150 ; Beuil, 90-130 ; La Colmiane-Valdeblore : 90-130 ; La Foux-d'Allos : 130-150 ; Isola 2000 : 130-180 ; Montgenèvre, 100-150 ; Orcières-Merlette : 100-200 ; Les Orres : 110-170 ; Pra-Loup : 90-140 ; Risoul 1850 : 140-180 ; Le Sauze : 50-180 ; Serre-Chevalier : 80-150 ; Superdévoluy : 100-200 ; Valberg : 100-140 ; Vars : 100-140.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 115-165 ; Les Angles : 110-230 ; Ax-les-Thermes : 150-250 ; Barèges, 150-300 ; Cauterets-Lys : 250-430 ; Font-Romeu : 100-110 ; Gourette : 170-400 ; Luchon-Superbagnères : 150-260 ; La Mongie, 200-250 ; Saint-Lary-Soulan : 160-250.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 60-110 ; Super-Besse : 90-140 ; Super-Lioran : 120-160.

JURA

Métabief : 40-160 ; Les Rousses, 120-200.

VOSGES

Le Bonhomme : 60-100 ; La Bresse : 70-130 ; Gérardmer : 40-120 ; St-Maurice-sur-Moselle : 90-140.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 15 FÉVRIER

« L'Hôtel de Lassay » : 14 h 30 ou 15 h 30, 2, place du Palais-Bourbon.

« La maison de Balzac », 15 heures, 47, rue Raynouard (Académia).

« Les esclaves de Michel-Ange », 10 h 30, Louvre, l'exposition « Les cisterciens à Paris », 14 heures, musée Carnavalet, et « La religion aztèque », 14 h 30, au Louvre, tél. Clio, 47-34-25-15 ou 47-34-22-41.

Exposition « Le trompe-l'œil du dix-huitième siècle à nos jours », 14 h 30, mairie du seizième, 71, avenue Henri-Martin (Hauts lieux et découvertes).

« Les cours des miracles : évocation de la corporation des voleurs et des mendiants, des francs-mitoux, des malingreux du Grand-Coesre et des archisuppots », 15 heures, métro Bonne-Nouvelle (devant la poste) (M. Pohyer).

« Cinq cents mètres sous terre dans l'aqueduc médiéval de Belleville », 14 h 30, métro Télégraphe. Lampes de poche (M. Banassat).

« Le bourg Saint-Médard et le Jardin des plantes », 15 heures, métro Censier-Daubenton (Lutèce Visites).

« Une heure au « cimetière-musée » de Montmartre », 10 heures et 11 h 30, devant le 16, avenue Rachel.

« Une heure place Blanche », 14 h 30 et 16 heures, métro Blanche (V. de Langlade).

« L'hôtel Botterel-Quintin », 15 heures, 44, rue des Petites-Ecuries (M. Hager).

L'exposition « Les Français et la table », 15 heures, Musée des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi.

« Gauguin et les Nabis », 14 h 30, Musée du prieuré de Saint-Germain-en-Laye, entrée, 2 *bis*, rue M.-Denis (D. Bouchard).

« Qu'est-ce que l'acupuncture ? Démonstration et visite du centre médical du docteur Bellaud », 15 heures, 28, rue de Berri.

« Rodin et Camille Claudel face à leur siècle », 14 h 30 devant le musée Rodin (Ch. Merle).

« Les eaux fortes de Rembrandt », 11, hall du Petit Palais.

« La peinture moderne de Monet à Picasso », 14 h 30, entrée du musée de l'Orangerie.

DIMANCHE 16 FÉVRIER

« L'Assemblée nationale », 14 heures, 33, quai d'Orsay (M. C. Lasnier) ; ou 15 heures (M. Ragueneau).

« Hôtel de Miramion, Musée de l'Assistance publique », 15 heures, s'inscrire : 42-60-71-62 (après 18 h 30 : 45-48-26-17) (A. Ferrand).

« Aux origines de Paris : la crypte archéologique du parvis de Notre-Dame », 15 heures entrée crypte (E. Romann).

« Les salons du ministère de la marine », 10 h 30, 2 rue Royale ou 15 heures (carte d'identité).

CONFÉRENCES

SAMEDI 15 FÉVRIER

26, rue Bergère, de 18 h 30 à 8 h 15, « L'alcoologie, une formation pour tous » (docteur Irampour, psychiatre psychanalyste), tél. 47-70-44-70.

DIMANCHE 16 FÉVRIER

60, bd Latour-Maubourg, 14 h 30, « Florence 1985 » ; 16 h 30 « Le bouddhisme et la Thaïlande » ; 18 h 30 « La Crète et les Cyclades 1985 » (M. Brumfeld).

1, rue des Prouvaires (1er étage droit), 15 heures « Les anges et les démons, ces anges inversés » (M. Jodin) ; « Spiritisme et christianisme » (Natya).

7, av. Vélasquez, 10 heures, « Art et symbolisme chinois ».

26, rue Bergère, 8 h 30, « L'alcoologie une formation pour tous » (docteur Irampour). Inscriptions 47-70-44-70.

Salle du Bon Conseil, 6, rue Albert-de-Lapparent, 14 h 30, « Témoignages de foi dans les trois monothéismes », table ronde. Tél. : 42-33-12-62.

Salle Pasteur, 60, bd Latour-Maubourg, 14 h 15 « Sortilèges à Bahia » ; 16 heures, « Afrique interdite » ; 17 h 30, « Japon les chemins du sacré » (Ch. Cousin).

société

NICOLAS BARDELLI DEVANT LES ASSISES DU RHONE

Le meurtrier de Wahid Hachichi est condamné à cinq ans de prison dont deux avec sursis

Une décision peu dissuasive pour ceux qui seraient tentés de tirer sur les rôdeurs

De notre envoyé spécial

Lyon. – Cinq ans de prison dont deux avec sursis simple, c'est-à-dire sans les obligations de mise à l'épreuve : c'est cela, et rien d'autre qu'a retenu, jeudi 13 février, à 19 h 30, le public sous haute surveillance qui suivait depuis quatre jours, le procès de Nicolas Bardelli, devant la cour d'assises du Rhône.

Alors, tout de suite, les cris ont fusé à l'adresse des jurés et des magistrats : « *Justice de merde!* » Les hurlements, les cris aigus des femmes, les poings tendus des garçons, ont eu à peine le temps d'exprimer la révolte devant une décision tenue pour excessivement indulgente par ceux qui étaient les amis de Wahid Hachichi, la victime de Nicolas Bardelli.

Si l'évacuation de ce public fut immédiatement décidée, si elle fut menée assurément sans faiblesse, si même des grenades lacrymogènes furent lancées pour l'accélérer, dans la salle des Pas-Perdus, elle ne dégénéra cependant pas en brutalités, comme cela avait été le cas en ces mêmes lieux, au début de décembre 1985, après la condamnation à cinq ans de prison – dont un seulement avec sursis – d'un autre meurtrier d'une victime d'origine maghrébine.

Au-delà de ces tumultes auxquels on s'attendait, il reste à considérer l'arrêt rendu, et à en avoir les effets immédiats. Au terme d'une délibération qui dura deux heures trente, la cour et le jury du Rhône avaient à répondre à cinq questions.

A la première : « *Nicolas Bardelli est-il coupable d'avoir porté des coups et exercé des violences sur la personne de Wahid Hachichi ?* », ils ont dit oui. Ils ont dit aussi oui à la seconde : « *Ces coups et ces violences ont-ils occasionné la mort de Wahid Hachichi ?* » Mais à la troisième : « *Nicolas Bardelli avait-il l'intention de donner la mort ?* », la réponse a été négative. Dès lors, il ne s'agissait plus d'un meurtre, crime puni par la réclusion criminelle à perpétuité, mais de coups mortels pour lesquels l'article 311 du code pénal prévoit cinq à quinze ans de réclusion criminelle.

Retour en prison

De toute manière, la quatrième question posée sur la demande de la défense, et qui visait à faire admettre la thèse d'un homicide par imprudence, c'est-à-dire d'un simple délit, devenait sans objet.

Restaient les circonstances atténuantes. C'est après les avoir accordées, que la cour d'assises a abaissé la peine criminelle encourue en cette peine correctionnelle de cinq ans de prison, dont deux avec sursis simple et c'est vraisemblablement ce choix final qui a dû susciter le plus de discussions.

Car la défense, avec M[es] Christian Amar et René-Henri Garaud, avait un but : obtenir une décision qui aurait permis à Nicolas Bardelli de retrouver la liberté que lui avait accordé, le 6 mai 1983, la chambre d'accusation de Lyon, après seulement sept mois de détention provisoire.

En infligeant trois ans ferme, la cour d'assises a renvoyé en prison un accusé qui, depuis deux ans et neuf mois, avait retrouvé sa famille et son emploi. En regard de la mort de Wahid Hachichi, c'est assurément peu. Pour Nicolas Bardelli, ce n'est sûrement pas rien.

En fait, cette décision n'est pas de celles qui sont propres à dissuader ceux qui pensent pouvoir ouvrir le feu sur des garçons rôdant un soir autour de leur voiture. De même, en jugeant que Nicolas Bardelli n'avait pas eu l'intention de donner la mort, la cour d'assises du Rhône a considérablement atténué la portée et les conséquences d'un geste qui, en d'autres circonstances, sont considérées plus rigoureusement.

Pour M[e] Christian Amar, qui s'était attaché à discuter les conclusions de l'expertise balistique, c'est en tout cas un bon résultat, à la mesure du sérieux de la plaidoirie. Il est possible aussi que la campagne menée par les amis de Wahid Hachichi et dans laquelle M[e] Garaud dénonçait une « *intolérable pression exercée sur la justice* », a joué un rôle dans l'esprit des jurés.

M[e] Garaud pouvait, à juste titre, dire que si son client avait atteint Franck Ensislai qui se trouvait avec Hachichi, l'affaire aurait été tout à fait différente, et n'aurait pas connu les mêmes développements. De là à soutenir que Bardelli n'avait pas commis autre chose qu'une « *grosse faute, comparable à celle d'un automobiliste qui double, en haut d'une côte, sans visibilité* », il y avait tout de même un grand pas à franchir.

Mais il est sûr aussi que sur un jury certains propos ne restent pas sans effet : « *Il n'est pas admissible qu'on vienne vous demander de dire qu'on peut voler sans risque* », avait lancé M[e] Amar. Et M[e] Garaud, qui connaît bien son sujet, n'avait pas manqué lui, de répéter ce qui reste cher à son cœur : « *Voilà un monde bien singulier, mesdames et messieurs les jurés, que celui où le vol devient l'incident le plus banal et où il est bon de prendre le parti du voleur contre le volé.* »

De telles phrases, chacun le sait, trouvent, aujourd'hui, plus d'échos favorables que de défavorables.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

En France

FORTE AUGMENTATION DU NOMBRE DES DÉTENUS

Le nombre des détenus a fortement augmenté au mois de janvier (+ 4,09 %). Il y avait 44 347 personnes incarcérées le 1[er] février, dont 21 989 prévenus, c'est-à-dire des détenus en attente d'un jugement définitif, soit une proportion de 49,58 %. Il y a 32 500 places dans les prisons françaises.

L'augmentation de janvier (+ 1 746 détenus) laisse supposer que le nombre de personnes incarcérées atteindra le chiffre de 45 000 le 1[er] avril. Le nombre record de détenus (44 654 le 1[er] avril 1985) serait alors dépassé.

La surpopulation dans les prisons avait incité le président de la République à gracier 2 763 petits délinquants à l'occasion du 14 juillet 1985. La baisse de 4,51 % enregistrée le 1[er] août avait été compensée dès le 1[er] décembre de la même année.

A Nouméa

M. BERNARD DECK EST MIS EN LIBERTÉ

M. Bernard Deck, un anti-indépendantiste incarcéré depuis le 31 décembre dernier dans le cours de l'enquête sur l'attentat, le 3 décembre, au palais de justice de Nouméa, a été mis en liberté, jeudi 13 février, sur décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nouméa (*le Monde* du 11 janvier).

Le magistrat instructeur chargé de l'affaire s'était opposé à la mise en liberté de M. Deck, mais la chambre d'accusation a estimé que le maintien en détention de ce dernier n'était plus nécessaire à la poursuite de l'instruction.

M. Deck, un ancien militaire âgé de trente-neuf ans, est inculpé de détention illégale d'un pistolet 9 millimètres – un délit qu'il reconnaît – mais surtout de faire partie d'une « association de malfaiteurs », ce qu'il nie.

TERRORISME

A SAINT-JEAN-DE-LUZ

Un jeune Portugais est arrêté après un attentat revendiqué par le GAL

De notre correspondant

Bayonne. – Quatre jours après l'attentat aveugle contre les consommateurs d'un bar de Bayonne (*le Monde* du 11 février), un réfugié basque, M. Ramon Basanez, vingt-sept ans, a été grièvement blessé, jeudi 13 février, par deux tireurs au bar La Consolation à Saint-Jean-de-Luz.

Peu après 14 heures, deux hommes ont fait feu à quatre reprises sur le jeune réfugié qui avait déjà perdu un œil lors d'un attentat précédent, en mars 1985, attentat revendiqué par le GAL (Groupe antiterroriste de libération).

Les tueurs, qu'un comparse attendait dans la rue, ont pris la fuite à pied. Sur leur parcours, l'un d'eux a abandonné un blouson contenant un chargeur. Se sentant poursuivis par un passant, ils se sont alors séparés, mais, grâce à ce témoin, la police a pu appréhender aux abords de la gare un jeune Portugais de vingt-neuf ans en possession d'un pistolet Sieg-Sauer. Les autres assassins n'ont pas été retrouvés.

Jeudi soir, le GAL a revendiqué dans des appels téléphoniques à divers organes de presse basques espagnols, l'attentat de Saint-Jean-de-Luz et celui de Bayonne.

Ph. E.

APRÈS LES ATTENTATS A PARIS

Treize étrangers en cours d'expulsion

Soixante-quatre personnes avaient été interpellées, mercredi 12 février, à la suite du coup de filet opéré par les policiers de la DST dans les milieux soupçonnés d'entretenir des liens avec les terroristes ou susceptibles d'avoir été mêlés aux attentats commis à Paris la semaine précédente. Le ministre de l'intérieur a décidé d'expulser vers le pays de leur choix, treize de ces interpellés pour trouble à l'ordre public. Un Libanais, M. Ali Mustapha Hassan, a été condamné jeudi 13 à deux mois d'emprisonnement par le tribunal de Paris et à trois ans d'interdiction du territoire. Il était en infraction avec les textes sur le séjour des étrangers en France. Il devrait être, lui aussi, reconduit à la frontière prochainement. Les autres interpellés ont été remis en liberté après avoir été placés en garde à vue, vingt-quatre heures pour les uns, quarante-huit heures pour les autres.

Aucune des personnes interpellées n'a été interrogée par les policiers de la Brigade criminelle, rapporte l'Agence France-Presse ce qui semble exclure qu'elles aient été mêlées aux attentats commis à Paris. En revanche, la charrette d'expulsions décidées par le ministre de l'intérieur indique que les intéressés se livraient probablement à des activités politiques incompatibles avec la réserve imposée aux étrangers séjournant en France.

Parmi les treize étrangers frappés d'une mesure d'expulsion, on compte trois Libanais, quatre Irakiens, quatre Iraniens, un Algérien et un Kenyan.

LES VICTIMES BIENTOT MIEUX INDEMNISÉES

Le gouvernement s'apprête à augmenter de 250 000 F à 400 000 F le plafond des indemnités que peuvent obtenir de l'Etat les victimes d'infractions pénales. Cette allocation leur est attribuée selon les conditions fixées par la loi du 8 juillet 1983 qui a élargi certaines dispositions antérieures. Il faut en particulier que la victime ait subi un dommage corporel ou soit décédée et qu'elle-même ou ses ayants droit ne puissent obtenir des assurances ou d'une caisse de retraite, par exemple, la réparation ou l'indemnisation « *effective et suffisante* » de leur préjudice.

Le projet d'augmenter le plafond des indemnités versées par l'Etat existait depuis longtemps. Mais il était prévu de le fixer à 300 000 F seulement (*le Monde* du 8 février). La vague d'attentats du début du mois à Paris a incité le gouvernement à être plus généreux (400 000 F). Un décret en ce sens devrait être publié au *Journal officiel* dans les prochains jours.

La NASA reprend son programme

Barbara Morgan, qui était la remplaçante éventuelle de Christa McAuliffe, l'enseignante américaine tuée dans l'explosion de Challenger, a accepté l'ofre qui vient de lui être faite par la NASA de participer à une future mission de la navete spatiale. «Des millions d'étudiants ont besoin de voir que les défis peuvent être relevés avex succès, et je veux y contribuer», *a-t-elle déclaré. La NASA a aussi signé avec l'organisation Intelsat de télécommunications internationales un contrat pour le lancement de trois satellites. C'est la régularisation d'accords passés fin 1985.*

Ces deux annonces veulent montrer la détermination de la NASA : le programme spatial continuera. Les Etats-Unis n'ont d'ailleurs pas d'autre choix. Mais l'image de la NASA dans l'opinion publique a été fortement ternie, moins par l'accident en lui-même que par les nombreuses affirmations parues dans la presse, qui montrent que la sécurité des astronautes n'a sans doute pas toujours reçu l'attention qu'elle méritait.

L'image ternie

Correspondance

Washington. – L'explosion de Challenger, après avoir détruit une belle machine, sept vies humaines et les rêves de millions d'Américains, a brisé l'image de marque de la NASA. Cette administration réputée pour ses talents en matière de relations publiques, qui avait su si bien mobiliser l'opinion et convaincre le Congrès d'ouvrir largement les cordons de la bourse, traverse des moments difficiles.

Les premières dépositions des experts devant la commission présidentielle d'enquête ont révélé, en effet, des dissensions internes, des divergences d'appréciation tant sur la sécurité de l'équipement que sur les conditions du lancement. Les mises au point, les corrections et rétractations des responsables de vol revenant sur leurs déclarations antérieures, tout cela a ébranlé la confiance du public.

Les dirigeants de la NASA ont-ils donné suffisamment d'attention au problème de l'érosion des joints ? La suspension des vols aurait-elle été justifiée en attendant que le problème soit résolu ? Autant de questions que se posent les profanes à la lecture des témoignages, souvent contradictoires, des ingénieurs. Tout d'un coup, la possibilité que la NASA ait fait preuve de négligence et qu'elle ait cherché à éluder ses responsabilités a germé et se développe dans une opinion publique à la recherche d'un coupable.

Inquiétudes exagérées

La NASA ne peut s'en prendre qu'à elle-même... Son souci d'en dire le moins possible au public, de mener en secret ses investigations avant de publier ses conclusions définitives s'est retourné contre elle... Faute d'informations officielles, les médias, dans la meilleure tradition du journalisme d'investigation, sont allés aux sources et ont utilisé toutes les indiscrétions. La publication par le *New York Times* de divers rapports, et notamment celui d'un ingénieur affirmant que l'érosion des joints posait un problème grave dont «*les effets en vol seraient catastrophiques*», ont évidemment alerté et préoccupé l'opinion.

La mise au point des supérieurs hiérarchiques déclarant que ce rapport exprimait des «*inquiétudes exagérées*» n'a qu'à moitié rassuré l'opinion. Elle a été surprise aussi par l'éventualité que les pressions pour maintenir le calendrier des vols, afin de lutter contre la concurrence et des préoccupations financières pressantes, aient amené les dirigeants de la NASA à sous-estimer les avertissements de leurs subalternes. Du coup, la NASA, changeant d'attitude, a rendu publiques les trois cent dix-sept pages d'informations communiquées à la commission présidentielle d'enquête.

Mais que penser de l'administrateur par intérim suggérant à la télévision que les sept membres de l'équipage auraient pu être sauvés ? Bien entendu, cette suggestion a été fermement démentie par les cadres supérieurs de la NASA. A cela, il faut ajouter le malaise créé par le départ, il y a quelques mois, de l'administrateur James Begg, ayant à répondre de l'accusation d'avoir participé à un trafic d'influence à l'époque où il dirigeait la General Dynamics. Cet incident n'a pas aidé à améliorer l'image d'une administration qui, pour une génération, était le symbole du progrès et de l'avance des Etats-Unis dans l'espace. La grande fête technologique est compromise. Une fois n'est pas coutume, mais la NASA a raté ce dernier exercice en relations publiques.

HENRI PIERRE.

• *Paris : la bibliothèque Cujas inondée.* – Plus de dix mille livres – dont certains rarissimes – ont été endommagés à la bibliothèque de la faculté de droit de Paris, rue Cujas, à la suite d'une inondation causée par la rupture d'une canalisation de chauffage hors d'usage.

• RECTIFICATIF. – Les crédits supplémentaires de 38 millions de francs seront accordés au Muséum national d'histoire naturelle de Paris en 1986 et non en 1989, comme il a été écrit par erreur dans nos premières éditions datées 14 février.

économie

SOCIAL

PATRONS ET SYNDICATS DES BANQUES PARLENT DE SUREFFECTIFS

La sidérurgie de demain ?

Grande première dans la banque : le 14 février, la commission paritaire de l'Association française de banque (AFB) se réunit pour engager des négociations avec les organisations syndicales. Thème central : l'avenir de l'emploi, compte tenu de l'évolution de la profession et de l'introduction des nouvelles technologies.

Pour les organisations syndicales, et, notamment, la CFDT, dont la fédération des banques tenait une conférence de presse, le 10 février, pour s'expliquer sur le sujet, cette rencontre constitue *« un premier succès »*. Depuis deux ans en effet les syndicats demandaient à rencontrer l'association patronale et estimaient qu'il y avait urgence à aborder la question de l'emploi.

Jusqu'à présent, l'AFB ne se déclarait pas intéressée et, selon la CFDT, faisait preuve d'*« imprévoyance »*. On lui reprochait même de se *« voiler volontairement la face »* et de prendre le risque de *« se disqualifier »*, faute de traiter à temps la question de l'emploi, que tout le monde estime inéluctable. Depuis longtemps en effet, on prévoit que le secteur bancaire pourrait devenir la sidérurgie de demain. L'ADI (Agence pour le développement informatique) a fait sensation, en janvier dernier, en affirmant que cent mille emplois devraient disparaître. Même si les syndicats jugent ce chiffre *« farfelu »*, ils n'en concluent pas moins à la nécessité de maîtriser une évolution qui peut se révéler explosive. Un rapport européen, établi pour le compte de la CEE par M. Kirchner, n'envisage-t-il pas une fourchette d'emplois prévisibles d'ici à 1990 comprise entre +3,5 % et – 7 % en effectifs ?

« Les banques vont-elles baisser leurs effectifs comme auparavant elles ouvraient des guichets ? », s'interroge la CFDT, qui cite des exemples inquiétants (Crédit du Nord, Sudamris à Marseille, Leumi à Nice).

Dans ce contexte, le fait que l'AFB s'ouvre à la discussion, et cela dans une période pré-électorale, est noté avec satisfaction. D'autant qu'elle se déclare prête à avancer.

Le Crédit populaire accepte d'en faire de même le 4 mars. Le Crédit mutuel et le secteur semi-public qui composent les deux autres branches de la profession bancaire en ont également admis le principe.

Quant à la CFDT, qui a longuement préparé ce rendez-vous, elle affiche ses positions de départ pour assurer l'emploi des quatre cent vingt mille salariés du secteur bancaire. Indissolublement, elle lie la réorganisation à la réduction du temps de travail. Avec trente-cinq heures de travail par semaine et les gains de productivité qu'entraînent les mutations technologiques elle estime possible de maintenir les effectifs. La solution, selon elle, passerait par une amélioration du service rendu au public, à cette réserve près que la fédération syndicale n'envisage pas de revenir sur les horaires d'ouverture des guichets ou n'admettrait qu'exceptionnellement l'ouverture des agences six jours sur sept. *« Il y a du mésemploi dans notre profession »*, expliquent en outre les syndicalistes. Dans certains secteurs d'activité, il y a sureffectifs, dans d'autres, on manque de personnel, et il faudrait aboutir à des solutions négociées. Manifestement, la réunion de ce 14 février est le coup d'envoi pour un dossier qui occupera longtemps le devant de la scène sociale.

ALAIN LEBAUBE.

AU CRÉDIT DU NORD

Des mesures incitatives pour supprimer 435 postes de travail en 1986 ?

Un signe annonciateur ? La direction du Crédit du Nord a profité d'une séance extraordinaire du comité central d'entreprise, le 6 février, pour faire savoir qu'elle estimait à 671 postes le nombre des salariés en sureffectif pour un total de 10 100 personnes. Une fois déduits les départs normaux, elle prévoit que 435 personnes devront quitter volontairement la banque d'ici à la fin de l'année 1986. Lors d'une prochaine réunion du comité central d'entreprise, le 28 février, elle présentera son plan, qui devrait comporter des mesures favorisant la mobilité, le recours aux retraites anticipées et, essentiellement, des incitations au départ. Des primes ou des aides à la création d'entreprise (capital, prêts formation) pourraient être accordées. De même, on envisagerait le développement des congés sans solde, le soutien au placement extérieur, le congé de formation et même l'épargne pour la création d'entreprises.

Si les syndicats observent qu'il ne s'agit pas d'un programme de licenciement, ils récusent la notion de sureffectifs, comme l'a déclaré la CFDT. Cependant, ils s'inquiètent surtout de la façon dont seront choisis les partants. Les salariés *« hors postes »* figureraient parmi les premiers visés, et l'on compte dans cette catégorie particulière les délégués syndicaux (à 50 % de leur temps), les cas sociaux, nombreux *« en raison du paternalisme »*, et tous ceux que l'évolution des techniques écarte. *« Les volontaires seront désignés d'office »*, s'exclame la CFDT, qui considère que cette affaire préfigure ce qui peut se produire dans d'autres établissements bancaires.

AU CRÉDIT AGRICOLE

Conflit autour d'une convention collective

La Fédération nationale du Crédit agricole a dénoncé, le 31 décembre 1985, la convention collective nationale en vigueur dans l'entreprise. Créée en 1966, elle s'appliquait à soixante-neuf mille salariés des quatre-vingt-quatorze caisses régionales ; elle réglemente les classifications et les conditions de travail.

Une révision de ce texte s'imposait ; syndicats et direction le reconnaissent. Tout d'abord, des évolutions technologiques sont intervenues (informatisation des tâches, notamment). Certains métiers ont disparu ; d'autres ont été créés. D'autre part, les fonctions du Crédit agricole se sont diversifiées : banque de l'agriculture, elle est devenue celle de la ruralité et de la famille, et s'est ouverte au secteur industriel.

Première étape : en septembre 1984, la Fédération nationale propose aux syndicats qu'une étude sur les classifications, les emplois et les salaires soit faite par un cabinet privé. Un an après, elle déclare vouloir mettre fin à l'automaticité des salaires en *« introduisant des éléments de mérite »*. *A priori*, les syndicats ne sont pas hostiles à une telle formule, mais s'opposent à la fédération lors de la fixation des conditions pratiques de calcul. Après plusieurs rencontres, la direction brusque les choses : la convention collective est dénoncée.

« La négociation sur les salaires doit se dérouler dans la sérénité, affirme-t-on à la fédération agroalimentaire de la CFDT (représentant 40 % des salariés), qui suit le dossier. *Depuis la création de la convention collective, des éléments de mérite sont intégrés dans le calcul du salaire, mais la direction ne peut remettre d'emblée en cause les profils de carrière, qui étaient définis pour le personnel du Crédit agricole. »* La CGC, pour sa part (15 % des salariés), dénonce *« le mauvais exemple »* que donne la banque, et souligne *« les risques sociaux »* encourus.

En décembre, les syndicats ont lancé un mot d'ordre de grève pour quelques heures. Ils ont organisé une rencontre, le 14 janvier, mais personne ne souhaite l'épreuve de force : la convention dénoncée s'appliquera encore durant deux ans, le temps de trouver un compromis.

M.-C. R.

● **Alain Clavaud : pas de décision du conseil de prud'hommes.** – Le conseil de prud'hommes de Montluçon (Allier) n'a pu statuer, le 13 février, sur l'action intentée par M. Alain Clavaud, l'ancien ouvrier de l'usine Dunlop licencié après avoir accordé une interview à *l'Humanité*. En effet, le partage égal entre employeurs et salariés n'a pas permis de prendre une décision. Une nouvelle audience du tribunal doit avoir lieu dans une semaine, sous la présidence d'un juge départiteur.

● **Air Inter : grève des stewards et hôtesses les 17 et 18 février.** – Les stewards et hôtesses d'Air Inter ont décidé de faire grève les 17 et 18 février pour protester contre le manque de personnel. La direction espère néanmoins assurer la moitié de ses vols.

★ Renseignements pour Paris au 45-39-25-25 et dans les centres régionaux de réservation pour la province.

● **Négociation prévue chez Gibert Jeune.** – Une négociation pourrait avoir lieu rapidement sur les quatre-vingt-un licenciements annoncés chez Gibert Jeune à la suite de l'attentat du 4 février. M. Michel Delebarre, ministre du travail, a en effet demandé cette négociation, jugeant *« inadmissible »* la décision de M. Gibert. Cette rencontre pourrait avoir lieu le 17 février. M. Delebarre estime, en effet, qu'*« il n'est pas du tout évident »* que le directeur *« puisse invoquer le cas de force majeure »*. *« Sa décision,* a déclaré le ministre, *l'expose à encourir des sanctions pénales pour inobservation des règles relatives aux licenciements économiques et à celui des salariés protégés. »* Le 13 février, les salariés de l'entreprise ont manifesté devant le siège de la société, et la CGT a saisi en référé le tribunal de grande instance de Paris.

● **Travail temporaire : signature d'un nouvel accord.** – Les syndicats professionnels du travail temporaire (le Promatt et l'UNETT) ont signé un accord avec les organisations syndicales (FO, CFDT, CFTC et CGC), qui établit les fondements d'une convention collective pour les dix mille salariés permanents de ce secteur d'activité. Différents points sont encore à négocier d'ici à l'été, mais les partenaires sociaux de l'intérim auront, en trois années, fait la démonstration qu'une politique contractuelle pouvait être menée.

REPÈRES

Dollar : légère remontée à 7,24 F

Sur des marchés des changes très agités, le dollar, après avoir fortement fléchi à 2,3450 DM et 7,20 F jeudi soir à New-York, s'est un peu redressé à 2,36 DM et 7,24 F, contre 7,3550 DM et 7,24 F jeudi en fin de matinée. Ce léger redressement est dû à une déclaration du gouverneur de la Banque du Japon, suivant laquelle la banque centrale pourrait intervenir pour freiner la baisse du dollar. Ce dernier, après avoir plongé à Tokyo de 186 yens à 180 yens, s'établissait à 183 yens à la veille du week-end.

Chantiers navals : fermeture du dernier grand chantier suédois

Le gouvernement social-démocrate suédois a annoncé, le 13 février, la fermeture définitive en 1988 de Kockums, le dernier des grands chantiers navals du pays. 2 300 personnes perdront ainsi leur emploi. Naguère numéro deux mondial de la construction navale – derrière le Japon, – la Suède a fermé au cours des dix dernières années quelque 90 % de sa capacité de production, tout en dépensant 35 milliards de francs pour éviter un effondrement trop brutal du secteur – (*Corresp.*)

Salariés : environ 75 000 emplois perdus en 1985

Selon les résultats provisoire de l'enquête trimestrielle sur les conditions d'emploi de la main-d'œuvre, réalisée par le ministère du travail, les effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles auraient diminué de 0,2 % entre octobre et décembre 1985. Par rapport aux résultats antérieurs, on enregistre un ralentissement des pertes d'emplois qui confirme la tendance des trois premiers trimestres, où la baisse a été, respectivement, de 0,1 %, 0,1 % et 0,2 %. Sur l'ensemble de l'année, le recul des effectifs serait de 0,6 %, ce qui correspond à 75 000 ou 80 000 emplois en moins. Ce chiffre confirme l'évolution du chômage et représente une amélioration par rapport aux dernières années. La baisse des effectifs salariés avait été de 1,3 % en 1983 et de 1,7 % en 1985, correspondant à la disparition de 200 000 emplois. Il reste à attendre les chiffres définitifs pour connaître l'évolution par secteurs d'activité, mais il semble que le commerce et les services ont dégagé un solde positif d'emploi, tandis que le bâtiment se redressait. L'industrie, elle, continue de chuter et aurait perdu 130 000 emplois en 1985.

AFFAIRES

LES PROBLÈMES D'ITT AUX ÉTATS-UNIS

Guerre de mouvement dans l'industrie des télécommunications

International Telephone and Telegraph (ITT) jette l'éponge. Le groupe américain a annoncé le 13 février qu'il renonçait à essayer de vendre ses centraux téléphoniques électroniques System 12 sur le marché des États-Unis. ITT veut concentrer ses efforts en Europe et sur le reste du monde. Attendu par les experts depuis quelques semaines, ce retrait n'en aura pas moins d'impact sur l'ensemble de l'industrie mondiale des télécommunications et singulièrement en Europe.

Paradoxalement ITT n'était pas présent sur son marché national. Le groupe était né en 1920 d'une décision des autorités américaines contraignant American Telephone and Telegraph (ATT) à se défaire de ses filiales à l'étranger dans le cadre d'une politique de *« régulation »* par l'État fédéral du secteur des télécommunications. Les frères Behn, financiers et hommes d'affaires, rachetaient ces filiales et développaient un groupe à capitaux américains mais concentré sur l'Europe et le reste du monde. ITT devenait le numéro 2 du téléphone mondial derrière ATT. Ensuite dans les années 60 et 70, le groupe se diversifiait, y compris aux États-Unis cette fois, vers l'assurance, l'hôtellerie (Sheraton)... suivant une politique de conglomérat comme beaucoup d'autres à l'époque.

Une proie facile

A la fin des années 70, lorsque les premières mesures de *« dérégulation »* du téléphone étaient adoptées par Washington, ITT décidait de rentrer *« at home »*, sur le marché des réseaux de données d'abord, sur celui des centraux téléphoniques ensuite. Mais, dans le même temps, ITT manquait le passage à la technique du téléphone électronique – passage qui a permis en revanche au français Alcatel de se faire une place mondiale. Le groupe décidait de rattraper son retard en élaborant le Systèm 12 (à base de plusieurs microcalculateurs), qu'il qualifiait de *« nouvelle génération »* de centraux électroniques. ITT y investit au bas mot 1 milliard de dollars, mais bute sur d'inextricables problèmes de logiciels. Les retards s'accumulent. Voilà cinq ans en fait que le System 12 doit être achevé et qu'il ne l'est pas vraiment pour les grandes capacités. Les filiales de par le monde réussissent à vendre plusieurs millions de lignes, mais les livraisons tardent.

Sur le marché américain, ITT dépense 200 à 300 millions de dollars supplémentaires pour adapter le central aux normes américaines, qui sont particulières... ce qui provoque des déboires techniques supplémentaires. Il y a quelques semaines ITT annonçait que les livraisons aux Etats-Unis étaient repoussées d'un an. Furieux ou pressés, les clients se tournaient vers d'autres partenaires, et ITT se devait d'en tirer la conclusion qui s'imposait : arrêt définitif d'une tentative coûteuse.

Les conséquences pour M. Araskog, le PDG du groupe, risquent d'être désastreuses. Le groupe est contraint de passer 100 millions de dollars en provision pour pertes ce qui provoque un déficit pour le quatrième trimestre et un recul de 34 % du bénéfice de l'année (294 milliards de dollars). La contestation des actionnaires risque de grossir. L'an passé déjà certains d'entre eux estimaient qu'il fallait casser le conglomerat et le vendre par morceaux. L'obstination de M. Araskog dans les télécommunications (25 % du chiffre d'affaires, mais cause de la faiblesse des résultats) leur coûtait trop, estimaient-ils.

ITT devra-t-il en passer par là ? Beaucoup dans l'industrie du téléphone le croient. ITT fragilisé est une proie facile pour une tentative d'OPA. Aussi les autres groupes mondiaux, ATT, l'anglais GEC et le français Alcatel (groupe CGE), suivent-ils les événements de très près, bien décidés à récupérer une partie des puissantes filiales européennes (en particulier SEL en RFA). Si ITT tombe, toute l'industrie mondiale va entrer en guerre de mouvement. C'est une chance, peut-être la seule pour l'Europe. A moins qu'ATT, richissime, ne parvienne à récupérer sa filiale perdue en 1920.

M. Pébereau, PDG de la CGE, a entamé des discutions nombreuses avec M. Araskog. Le groupe français cherche un allié pour sa future génération de centraux et n'a pour l'heure que deux solutions : celle d'abord de s'entendre avec l'anglais GEC et l'italien Italtel pour former une alliance européenne. Le problème qui se pose est celui du leadership du consortium, M. Pébereau souhaitant l'obtenir ; celle ensuite d'une alliance avec ATT avec qui des négociations, pour l'heure « commerciales », sont aussi entamées. Mais cette solution est très contestée : CGE risque de perdre son indépendance technologique au profit d'ATT. Une alliance avec ITT peut représenter une troisième voie.

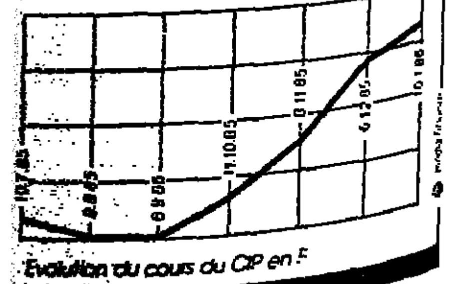
ÉRIC LE BOUCHER.

PAIEMENT DU PREMIER TIERS PROVISIONNEL REPOUSSÉ AU 18 FÉVRIER

La date limite de paiement du premier tiers provisionnel est repoussée du samedi 15 février au mardi 18 février à minuit, le cachet de la poste faisant foi, vient d'indiquer le ministère de l'économie et des finances.

Egal au tiers du montant de l'impôt acquitté sur les revenus de 1984, l'acompte provisionnel est, cette année, *« réduit de 3 % afin de tenir compte, dès le premier versement, de l'allègement des cotisations d'impôt décidé pour 1986 »*, ajoute le ministère de l'économie et des finances.

Le règlement des acomptes provisionnels doit être adressé à la perception dont l'adresse figure sur l'avis.



Évolution du cours du CIP en F

AFFAIRES

VITAMINES, BOUTEILLES EN POLYESTER, ÉLECTRONIQUE

Kodak change d'orbite pour se refaire une santé

Les bénéfices de Kodak auront beaucoup diminué en 1985. Pour redresser sa situation financière, le groupe américain a décidé de réduire ses effectifs de 10 %, ce qui représente 13 000 suppressions d'emplois.

Le retrait de Kodak du marché de la photo à développement instantané imposé par la Cour fédérale de Washington, le 7 janvier dernier, est la plus importante défaite subie sur le plan juridique par le numéro un mondial de la photo (*le Monde* des 10 et 13 janvier). Paradoxalement, ce retrait pourrait arranger la célèbre firme de Rochester qui l'envisageait depuis 1982, à cause du déclin de la photo instantanée.

Depuis 1978, les ventes n'avaient cessé de baisser, tant chez Kodak que chez Polaroïd, à un rythme voisin de 15 % l'an. Polaroïd a toujours dominé le marché et, en 1985, en détenait plus de 90 %. Pour Kodak, la photo instantanée ne représentait plus que 2 % des 10,6 milliards de dollars de son chiffre d'affaires de 1984 (probablement moins encore en 1985).

Le recul de la photo instantanée avait mis fin aux velléités d'autres firmes d'entrer à leur tour sur le marché. Agfa-Gevaert, le véritable inventeur du principe de la photo instantanée (1) a définitivement renoncé dès le début des années 80. Et Fuji, le numéro un de la photo japonaise n'a pas mieux réussi que son concurrent américain : ses ventes sont restées insignifiantes, et la firme a renoncé à exporter ses produits.

Pour Kodak, le retrait du marché de la photo instantanée est définitif. Ce qui signifie que, même s'il gagnait en appel son procès contre Polaroïd (2), Eastman Kodak ne reprendrait pas ses fabrications qui, à l'évidence, ne sont plus rentables. L'heure n'est plus au maintien de technologies en perte de vitesse.

Les technologies électroniques

L'expansion rapide qu'a connue la photo conventionnelle a pris fin, vers 1975, parce que, dans de nombreux domaines, celle-ci était concurrencée par des technologies électroniques : vidéo, disque optique, ordinateur pour le traitement d'image et les images synthétiques.

Pour éviter le déclin, les dirigeants de Rochester se fixèrent comme nouvel objectif de faire de Kodak le numéro un mondial de l'image, sous toutes ses formes. Pour y parvenir, la photo conventionnelle devait tout d'abord être fortement développée dans tous les domaines où elle reste irremplaçable et dans ceux où elle complète d'autres technologies : pour le stockage et la diffusion des images produites par ordinateur notamment.

D'autre part, Kodak devait devenir l'un des grands noms de l'image non argentique. Mais, sur ce terrain, les concurrents sont puissants, compétitifs et agressifs. Et il est très vite apparu que la vieille machine administrative de Rochester n'était pas en mesure de lutter, faute d'une politique suffisamment dynamique de production et de vente. Les bénéfices de la société se sont peu à peu tassés, et ont même diminué de 51 % en 1983, année où Colby H. Chandler devint président du conseil d'administration d'Eastman Kodak.

Chandler, qui porte quelques responsabilités dans la bureaucratie paralysante de Rochester, où il était entré en 1950, ne fut toutefois pas surpris par la tournure des événements. Depuis 1977, année où il avait été nommé président d'Eastman Kodak, il avait admis que pour retrouver une gestion efficace les structures devaient être allégées. Il fallait, en particulier, briser la direction monolithique de la société. Avec le concours de sept administrateurs, il étudia dans le secret une vaste opération de décentralisation. Celle-ci vit le jour le 1er janvier 1985 : elle faisait éclater la division « Produits photographiques » en dix-sept « unités d'affaires », entièrement responsables de leurs activités, dirigées par de jeunes administrateurs dotés de pouvoirs de décision. Alors que dans l'ancienne structure, l'administration du marketing était séparée des divisions de fabrication, chaque unité d'affaires dispose maintenant de la production et du marketing, se trouvant ainsi en mesure de décider rapidement des lignes de produits à fabriquer, notamment dans les nouvelles technologies.

Tout en préparant ce changement de structure, Chandler accentua la diversification des activités du groupe par de nouvelles productions dans les usines d'Eastman Kodak, achat d'entreprises spécialisées dans les technologies de pointe, l'entrée dans le capital d'autres firmes, enfin la conclusion d'accords de coopération et de fabrication avec des entreprises concurrentes, y compris au Japon.

Cette diversification n'allait pas concerner seulement la division des produits photographiques et d'information, mais l'ensemble des activités du groupe. Depuis 1920, Kodak possède une division produits chimiques (chiffre d'affaires en 1984 voisin de 2,5 milliards de dollars, soit près du quart du chiffre d'affaires total de la firme). Dans six complexes industriels, cette division fabrique aujourd'hui plusieurs milliers de produits chimiques ; dans le domaine des solvants, des matières plastiques, des produits alimentaires et pharmaceutiques, des fibres textiles. C'est ainsi que Kodak est l'un des plus gros fabricants mondiaux de polyesters (c'est même le premier fabricant de bouteilles en polyesters), de vitamines E à base de substances naturelles, de filtres de cigarettes. En 1983, la division a construit à Kingsport (Tennessee) une usine de gazéification du charbon qui permet d'obtenir à meilleurs prix qu'avec le pétrole de l'anhydride acétique, matière de base de l'aspirine et d'autres produits chimiques. Avec une capacité de 230 000 tonnes par an, Kodak est aujourd'hui le premier producteur américain.

Les retombées de l'image informatique

De nouvelles usines ont aussi été réalisées par la division des produits photographiques. La dernière-née date de 1985 et a été construite par une nouvelle unité de Kodak, Lamdek Fiber Optics. Pour J. Phillip Samper, vice-président d'Eastman Kodak, cette usine spécialisée dans la production des connecteurs et autres produits pour fibres optiques est, dès aujourd'hui, l'une des plus importantes du monde. Elle doit permettre à Kodak d'entrer sur le marché des fibres optiques.

Les rachats de firmes depuis 1981 sont toutefois intervenus essentiellement dans les domaines de la division des produits photographiques et d'information. Près d'une dizaine de sociétés sont déjà passées sous le contrôle de Kodak. Ce sont, notamment, Atex en 1981, firme de Bedfort (Massachusetts), spécialisée dans les systèmes d'information et d'impression ; Datatape en 1983, à Pasadena (Californie), productrice d'enregistreurs magnétiques des données, pour les communications spatiales en particulier ; Diconix, toujours en 1983, à Dayton (Ohio), fabricant d'imprimantes à jet d'encre pour l'informatique ; Eikomix en 1985, à Bedfort (Massachusetts), spécialisé dans le traitement numérique des images ; Verbatin en 1985, à Sunnyvale (Californie), produisant des supports souples pour ordinateurs personnels ; Xertronix, toujours en 1985, à Rochester, spécialisé dans la production des circuits intégrés.

D'autre part, des participations financières ont été prises par Eastman Kodak dans Chinon, au Japon (construction d'appareils photographiques), ICN Pharmaceuticals, en Californie (produits chimiques et pharmaceutiques), Interleaf, à Cambridge, Massachusetts (production de logiciels) et Sun Microsystems, à Mountain View, en Californie (équipement graphique de grandes capacités).

Enfin, près d'une dizaine d'accords ont été signés pour l'étude de produits ou la fabrication et la distribution de matériels sous la marque Kodak avec Data Technology pour la commercialisation de disques durs et souples pour ordinateurs, Digital Equipment pour la production et la distribution du Kodak Image Management System (KIMS), un système de bureautique intégrée pour la gestion d'images et d'informations, avec Haking à Hongkong pour la fabrication d'appareils photo, Canon au Japon pour la production de certains copieurs, TDK et Matsushita au Japon, pour la production des appareils et des cassettes vidéo 8mm, et un groupe de trois entreprises, Sony, Dysan-Xidex et Maxwell, toujours au Japon, pour la fourniture de supports magnétiques souples.

Incontestablement, l'heure du changement a sonné pour Kodak, un changement pour une nouvelle croissance. Reste à savoir si les dirigeants de la grande firme de Rochester pourront maîtriser les retombées de toutes les transformations opérées.

ROGER BELLONE.

(1) Le principe de la photo à développement instantané repose sur deux brevets, déposés en 1940 et 1941 par André Rott, de la société Gevaert en Belgique, et Edith Weyde, de la société Agfa en Allemagne.

(2) L'affaire Polaroïd/Kodak n'a pas été jugée au fond en appel. Kodak avait perdu en première instance, le 11 octobre 1985, devant la cour du district du Massachusetts, et avait fait appel. En même temps, la firme avait demandé la suspension de l'exécution du jugement jusqu'à la décision de la cour. C'est ce sursis à exécution qui a été refusé le 7 janvier.

ENTREPRISES

Philips abandonne le V 2000

Le groupe néerlandais Philips abandonne définitivement la fabrication des magnétoscopes au standard V 2000, dont il est le créateur. Lancé en 1979, ce format développé avec Grundig n'a jamais réussi à s'imposer face à la montée du VHS, mis au point par le japonais Matsushita, ni même vis-à-vis du Betamax de Sony, pourtant en perte de vitesse. La firme d'Eindhoven, qui avait, en 1984, commencé à fabriquer des magnétoscopes VHS sous licence Matsushita, concentrera désormais la production de ses usines de Vienne (Autriche) et de Krefeld (RFA) sur ces produits.

Ce retrait, dicté par la forte expansion du marché mondial des magnétoscopes (27,3 millions d'appareils vendus en 1985, près de 30 millions prévus pour 1986, dont 80 % de VHS), coûtera à Philips plusieurs centaines de millions de florins.

Volvo est intéressé par la division autobus de British Leyland

Répondant à une question d'un parlementaire, le ministre de l'industrie britannique, M. Peter Morrison, a reconnu, le 13 février, que le gouvernement avait demandé au constructeur automobile suédois Volvo de préciser ses intentions sur la division autobus de la firme nationalisée British Leyland. Volvo s'est effectivement déclaré intéressé par cette division, pour la restructurer avant de l'intégrer à sa propre unité de fabrication, en Grande-Bretagne, d'autobus à deux étages — un marché aujourd'hui en régression. Son offre concurrence celle de Metro-Cammel-Weymann, du groupe Laird, qui semblait près d'aboutir. Le gouvernement britannique avait été violemment critiqué la semaine dernière, pour avoir envisagé de vendre British Leyland aux constructeurs américains General Motors et Ford. Il avait dû finalement renoncer à vendre la division automobiles (Austin Rover) à Ford (*le Monde* du 8 février). En revanche, les pourparlers se poursuivent entre General Motors et la division véhicules commerciaux de British Leyland.

Daimler-Benz autorisé à racheter AEG

L'Office fédéral des cartels a donné, le 13 février, son accord à la prise de contrôle du numéro trois de la construction électrique ouest-allemande, AEG, par le constructeur automobile Daimler-Benz, qui devient ainsi le premier groupe industriel de la République fédérale d'Allemagne, avec un chiffre d'affaires de plus de 60 milliards de deutschemarks en 1986 (181 milliards de francs). L'Office des cartels a, toutefois, ordonné au futur nouveau groupe de se séparer de quatre participations d'AEG dans diverses sociétés, dont le producteur de satellite Eurosatellite.

FINANCES

La chute du dollar suscite des inquiétudes en Allemagne fédérale

Le dollar baisse trop vite, a averti M. Gerhard Stoltenberg, ministre des finances d'Allemagne fédérale, qui, dans une déclaration au quotidien *Bild*, a estimé que son pays n'avait « *plus aucun intérêt* » à voir la devise américaine fléchir davantage. Si le phénomène actuel s'accentue, il risque de relancer l'inflation aux Etats-Unis (par le renchérissement des importations) et de perturber gravement l'économie mondiale. Cet avertissement a fait remonter le dollar, jeudi 13 février, de 1 % environ (de 2,35 DM à 2,3750 DM), mais il est retombé immédiatement.

En fait, tout se passe à Tokyo, où le dollar glisse vertigineusement vis-à-vis du yen, qui monte non moins vertigineusement. En deux jours, le billet vert a perdu plus de 2 %, passant de 186,50 yens à 182 yens, touchant même 180 yens dans la nuit de jeudi à vendredi, au plus bas depuis sept ans, plus précisément depuis le 31 octobre 1978, jour où un record fut établi à 175 yens, la monnaie japonaise atteignant son plus haut niveau historique.

Jeudi à Tokyo, dans un marché qualifié de « *fiévreux* », tout le monde vendait du dollar, l'objectif étant, précisément, le cours de 175 yens. Le record des transactions quotidiennes a été battu, à plus de 5 milliards de dollars. Les milieux financiers internationaux se demandent, maintenant, quelle va être l'attitude des banques centrales, notamment celle du Japon. Ces derniers jours jours, le gouverneur de la Banque centrale nippone, M. Satoshi Sumita, s'est borné à déclarer que le yen « *montait trop vite* », insinuant, toutefois, qu'« on » pourrait intervenir. A Washington, la Maison Blanche laisse entendre que cette hausse la satisfait mais « *n'est pas suffisante* ». A Tokyo, le gouvernement est déchiré entre la nécessité où il se trouve de laisser monter le yen pour satisfaire les exigences des Américains, rendus furieux par l'excédent commercial record du Japon sur les Etats-Unis (48,5 milliards de dollars en 1985), et les doléances de ses exportateurs, de plus en plus pénalisés.

Ce vaste mouvement de balance sur le dollar ne donne que plus d'intérêt aux réflexions sur les « zones d'objectifs monétaires » (target zones), cheval de bataille en France et en Europe, qui viennent de faire l'objet d'une proposition par le président Reagan. M. Daniel Lebègue, directeur du Trésor français, dans un article de la revue du CEPII *Economie prospective internationale*, rendu public jeudi à Washington, propose de rétablir une « grille des taux de change » plus stable en fixant à chaque grande monnaie., une « parité de référence » qui s'appuierait sur les données économiques fondamentales de chaque pays. Cette grille pourrait autoriser des fluctuations de 5 % à 10 % de part et d'autre d'un taux central. A terme, interviendraient des « *mécanismes plus contraignants* » allant d'interventions ponctuelles sur les marchés des changes à des modifications sensibles des politiques nationales.

F. R.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	7,2240	7,2270	+ 40	+ 55	+ 90	+ 120	+ 290	+ 390
$ can.	5,1563	5,1621	− 162	− 141	− 309	− 270	− 629	− 532
Yen (100)	3,9411	3,9449	+ 78	+ 90	+ 166	+ 189	+ 553	+ 615
DM	3,0678	3,0704	+ 94	+ 107	+ 207	+ 227	+ 642	+ 699
Florin	2,7166	2,7188	+ 59	+ 67	+ 129	+ 144	+ 407	+ 452
F.B. (100)	14,9907	15,0031	− 243	− 181	− 650	− 527	− 1158	− 801
F.S.	3,7008	3,7043	+ 137	+ 154	+ 295	+ 320	+ 886	+ 960
L (1 000)	4,5051	4,5091	− 358	− 322	− 826	− 769	− 1840	− 1719
£	10,2358	10,2443	− 326	− 291	− 654	− 590	− 1801	− 1627

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16
Florin	5 5/8	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	9	10	10 5/8	11 1/8	11 1/4	11 3/4	10 1/4	10 7/8
F.S.	1 1/4	1 3/4	3 11/16	3 13/16	3 3/4	3 7/8	3 7/8	4
L (1 000)	13 1/2	15 1/2	18 1/4	19 1/4	19 1/2	20 1/4	17 1/4	17 3/4
£	12 5/8	12 7/8	12 11/16	12 3/4	12 3/4	12 13/16	12 5/8	12 3/4
F. franç.	8 7/8	9 1/8	12 5/8	12 7/8	14 7/8	15 1/8	13 1/2	13 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 février

Le CAC à 300

Et de six ! Réamorcé le 6 février dernier, le mouvement de hausse s'est poursuivi jeudi à la Bourse de Paris, mais en se ralentissant tout de même un peu. Si CSF a été lâchée (– 1 %), en revanche Peugeot a passé la vitesse supérieure, de même que L'Oréal, Colas, Redoute, Printemps, Bongrain, Michelin, Schneider, Primagaz, Bouygues, Compagnie bancaire et quelques autres, notamment les « pétrolières » (ELF, Total). Enfin, SCREG s'est offert un gain de 7 %, ce qui ne relève pas tout à fait de l'anecdote, cette valeur faisant partie du groupe des « 50 » retenues pour calculer l'indicateur instantané. A la clôture, ce dernier enregistrait une nouvelle avance, limitée à 0,68 % mais suffisante pour porter le CAC à 300,3. En six séances, le marché a monté de près de 7 %.

La liquidation générale aura lieu le 20 février prochain et elle est d'ores et déjà gagnante de plus de 11 %. Tout naturellement, les opérateurs commencent à prendre leurs bénéfices. Mais, comme le faisait remarquer un professionnel, « les investisseurs étrangers sont embusqués et saisissent toutes les occasions de baisse pour faire leurs provisions ». Notons que, une fois encore, tous les records de transactions sur les valeurs françaises sont tombés mercredi, avec un montant de 1 436 millions de francs. Sur le marché obligataire, le maintien du taux d'intervention de la Banque de France (8 3/4 %) a provoqué une légère déception. Avec le loyer au jour le jour porté à 9 %, les emprunts d'Etat ont été plutôt offerts. Les « fiscalisés » et les taux variables à minimum élevé sont restés bien orientés.

Baisse de l'or, à Londres, avec l'once de métal précieux à 335,40 dollars (contre 337,25 dollars) ; à Paris, avec le lingot à 78 500 F (– 700 F) et le napoléon à 565 F (– 12 F). Devise-titre : 7,37 F-7,40 F (contre 7,38 F-7,40 F).

NEW-YORK

Nouveau record

Un nouveau record est tombé, jeudi, à Wall Street, où, pour la première fois de l'histoire, le « Dow Jones » s'est inscrit à 1 645,06. Pourtant, la séance n'avait pas commencé sous des auspices très favorables. D'assez abondantes ventes bénéficiaires s'étaient produites et, à mi-parcours, l'indice des industrielles accusait un recul d'environ 16 points. Mais sur reprise des achats, très importante surtout durant les trente dernières minutes, il regagnait tout le terrain perdu pour s'adjuger, en clôture, une hausse de 15,14 points. Ce sont les Blues Chips qui ont pris le meilleur de ce raffermissement, les automobiles en tête. Bien que largement positif, le bilan de la journée n'a pas été à la hauteur de la performance réalisée par le « Dow ». Sur 2 032 valeurs traitées, 954 ont monté, 654 ont baissé et 424 n'ont pas varié.

Il reste qu'autour du Big Board les professionnels étaient stupéfaits par la vigueur du marché, alors qu'aucune information particulière de nature à fortifier la demande n'est parvenue en Bourse. Au contraire, l'annonce d'une augmentation de 0,1 % seulement des ventes au détail en janvier avait profondément déçu la communauté. De l'avis général, c'est l'abondance des liquidités en quête de placement qui a fait la différence avec le phénomène « boule de neige ». La hausse appelle la hausse.

Une forte activité a continué de régner, et 136,49 millions de titres ont changé de mains, contre 136,37 millions.

VALEURS	Cours du 12 fév.	Cours du 13 fév.
Alcoa	45 3/8	44 5/8
A.T.T.	21 1/4	21 3/8
Boeing	50	49 7/8
Chase Manhattan Bank	73	75 5/8
Du Pont de Nemours	67 1/8	70 1/4
Eastman Kodak	49 7/8	52
Exxon	50 3/8	51 1/2
Ford	68 1/2	70 1/2
General Electric	73	73 3/8
General Motors	78 1/4	80
Goodyear	33 3/4	33 5/8
I.B.M.	154 7/8	155 3/4
I.T.T.	41 7/8	41 7/8
Mobil Oil	27 7/8	28 3/8
Pfizer	50 3/8	50 1/4
Schlumberger	31 1/4	30 3/8
Texaco	28	28
U.A.L. Inc.	59 3/4	57 1/2
Union Carbide	84 3/4	85 1/2
U.S. Steel	22 5/8	22 3/8
Westinghouse	47 1/8	47 1/8
Xerox Corp.	65 3/4	66 1/2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

L'INTRODUCTION DE CGI-INFORMATIQUE REPORTÉE AU 18 FÉVRIER. – Prévue pour le 13 février, l'introduction au second marché de la Bourse de Paris des actions de la société CGI-Informatique (*le Monde* du 11 février) a été reportée au 18 février sous forme d'offre publique de vente au prix d'offre unitaire de 420 F (contre un prix minimum de 310 F initialement proposé par le « pool » introducteur).

DOUBLE AUGMENTATION DE CAPITAL DE BOURGEOIS. – Cette société, dont les actions sont cotées depuis juin 1984 au second marché de la Bourse de Lyon, procède à une double augmentation en capital, qui lui permettra de financer un programme d'investissements évalué à une vingtaine de millions de francs pour les exercices 1985-1986. La première opération, dont les modalités sont publiées à la cote officielle du 13 février, concerne une augmentation par émission d'actions en numéraire (une nouvelle pour huit anciennes émise à 350 F).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	12 fév.
Valeurs françaises	114,9
Valeurs étrangères	104,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	12 fév.	13 fév.
Indice général	297,4	300,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 14 février .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 fév.	14 fév.
1 dollar (en yens)	183,50	182,30

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 40	1 118
5 %	....	0 178
3 % amort. 45-54	....	1 819
Emp. 7 % 1973	7400	..
Emp. 8,80 % 77	124 50	6 437
9,80 % 78/93	99	5 826
8,80 % 78/86	99 78	1 543
10,80 % 79/94	101 90	4 823
13,25 % 80/90	105 80	9 283
13,80 % 80/87	106 20	4 575
13,80 % 81/89	109 45	1 134
16,75 % 81/87	109 65	7 205
16,20 % 82/90	118 87	1 420
16 % juin 82	119 50	10 959
E.D.F. 7,8 % 61	149	0 849
E.D.F. 14,5 % 80-92	108 70	9 332
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101	1 300
CNB Paribas	105	1 300
CNB Suez	105	1 300
CNI janv. 82	101 30	1 300
CRH 10,90% déc.85	102 50	1 236

BOURSE DE PARIS – Comptant – 13 FEVRIER

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pasteur-Bio-R.D.	2770	2770
Alain Manoukian	510	510
BAFIP	884	870
B.I.P.	780	759
Bolloré Technologies	549	585
Calberson	450	450
Cardif	1300	1280
Cap Gemini Sogeti	1379	1384
C.D.M.E.	725	715
C. Equip. Elect.	301	303
C. Occid. Forestière	122	122
Defan	215	214
Dauphin O.T.A.	1520	1550
Devanlay	898	900
Deville	865	871
Drouot-Assurances	524	515
Editions Belfond	142	142
Elect. S. Dassault	795	795
Expand	258	255
Filipacchi	590	600
Guy Degrenne	805	815
I.C.C.	330	328 50
IN Informatique	433	432
Loca-Investissement	350	350
Marutan	374	388
Merlin Immobilier	500	480
Métallurg. Minière	228	219
M.M.B.	437	450
Navale-Delmas	638	....
Om. Gest. Fin.	310	305
Petit Bateau	294 20	300
Petroligaz	995	1000
Rexel	850	850
St-Gobain Emballage	905	910
S.C.G.P.M.	210	210
Sepa-Metra	710	700
S.E.P.	795	801
S.E.P.R.	1153	1200
Sofibus	273	278
Valeurs de France	307	309
Molex	295	305

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1656	1658
C.E.M.	72 40	....
Cochery	61	....
Coparex	445	450
Hydro-Energie	280	....
Rorento N.V.	130 50	130 20
S.P.R.	188	189
Ufinex	332	....
Union Brasseries	148 60	148 50

SICAV 13/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

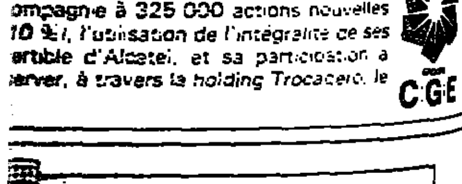
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	1582	1532	1570	+ 0 51
4170	C.N.E. 3%	4055	4035	4035	– 0 49
1072	B.N.P.	1050	1050	1059	+ 0 85
1150	C.C.F.	1135	1140	1140	+ 0 44
200	Elf-Aquitaine	212	215	215	+ 1 [illegible]
190	– (certific.)	204 80	204	204	– 0 [illegible]
1540	Epeda-B-Faure	1710	1750	1750	+ 2 [illegible]
2230	Essilor	2012	2030	2030	+ 0 [illegible]
51	Goldfields	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
41	Gd Metropolitain	42	41 05	41 05	– 2 26
93	Harmony	95 50	94	93 80	– 1 78
[illegible]	Xerox Corp.	493	492 50	492 50	– 0 10
1 45	Zambia Corp.	1 76	1 63	1 71	– 2 84
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 240	7 223	7	7 460
ECU	6 640	6 638	....	....
Allemagne (100 DM)	306 750	306 810	297	314
Belgique (100 F)	14 992	14 991	14 400	15 250
Pays-Bas (100 fl.)	271 600	271 690	263 500	280 500
Danemark (100 krd)	83 300	83 280	79	86
Norvège (100 k)	98 500	98 500	94 500	100 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 269	10 280	9 950	10 600
Grèce (100 drachmes)	4 995	5 005	3 600	4 900
Italie (1 000 lires)	4 507	4 504	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	368 730	370 200	354	372
Suède (100 krs)	97 200	97 400	94	100 500
Autriche (100 sch)	43 630	43 700	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	4 871	4 895	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 710	4 712	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 182	5 175	4 950	5 350
Japon (100 yens)	3 895	3 847	3 720	3 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/2
Or fin (kilo en barre)	79300	78300
Or fin (en lingot)	79200	78500
Pièce française (20 fr)	577	560
Pièce française (10 fr)	474	467
Pièce suisse (20 fr)	553	546
Pièce latine (20 fr)	508	500
Souverain	644	642
Pièce de 20 dollars	3580	3540
Pièce de 10 dollars	1875	1870
Pièce de 5 dollars	1305	1305
Pièce de 50 pesos	3360	3300
Pièce de 10 florins	523	518
Or Londres	338 10	.....
Or Zurich	338 50	337 50
Or Hongkong	340	337 55
Argent Londres	5 90	5 90



Le Monde

« Je resterai le garant de l'essentiel »

déclare M. François Mitterrand

M. François Mitterrand a déjeuné, le jeudi 13 février, d'un pot-au-feu solognot, dans une modeste maison de Chémery, petit village du Loir-et-Cher, au domicile d'un vieil ami de la Résistance. Les deux hommes s'étaient connus le 12 mars 1944 quand, anciens prisonniers de guerre, ils avaient unifié leurs deux mouvements de résistance.

L'hôte du chef de l'Etat a souligné que leur « *amitié, née de la clandestinité, ne s'est jamais démentie, malgré des chemins politiques souvent divergents* ». Cet ami, M. Robert Paumier, est, en effet, membre du Parti communiste depuis 1935. « *La conversation,* a-t-il dit, *n'a absolument pas porté sur la politique, je ne lui ai pas demander de voter communiste, il ne m'a pas demandé de voter socialiste.* »

M. Mitterrand est, vendredi, dans la Nièvre, où il doit participer à diverses cérémonies et manifestations officielles.

A cette occasion, dans une interview publiée par le *Courrier de la Nièvre*, le jeudi 13 février, le président de la République déclare : « *Si les Français ne votaient, le 16 mars prochain, que sur les bilans des deux gouvernements qui ont travaillé à mes côtés, je n'aurais pas de doute sur le résultat de leurs votes !* » Il ajoute : « *Pour ce qui me concerne, là où je suis par la volonté du suffrage universel, je resterai le garant de ce qui est essentiel et qui nous unit* ».

M. Jean-Claude Duvalier souhaite obtenir le statut de réfugié en France

Le suspense continue au sujet du sort de l'ancien président haïtien, M. Jean-Claude Duvalier. Arrivé en France dans la nuit du vendredi 7 au samedi 8 février pour un séjour dont les autorités françaises avaient indiqué au moment de son accueil qu'il ne devrait pas dépasser une « *huitaine* » de jours, « Baby Doc » ne semble pas très décidé à faciliter la tâche du gouvernement. Cependant, M. François Mitterrand a déclaré, vendredi 14 février, au sujet de la présence en France de M. Jean-Claude Duvalier : « *Ce n'est pas un fardeau tel. Il ne faut pas exagérer* ».

L'ancien dictateur a apporté, jeudi 13 février, un élément nouveau au dossier en laissant divulguer une lettre adressée le même jour par son avocat, Me Sauveur Vaisse, au préfet de la Haute-Savoie et dans laquelle il présente une demande d'enregistrement de son client et de sa famille auprès de l'Office de protection des réfugiés et apatrides au titre de réfugié politique.

Cette démarche avait été précédée par l'envoi, la veille, d'une lettre de Me Vaisse à M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures. Le conseil juridique de M. Duvalier y indiquait que les conditions dans lesquelles l'ancien chef de l'Etat haïtien avait été amené à quitter son pays avaient laissé place, selon l'avocat, « *à une large équivoque quant à la durée de son séjour* » en France et que M. Duvalier était persuadé qu'il pourrait rester durablement en France. L'avocat y soulignait que son client, comme tout étranger, peut rester trois mois en France sans être inquiété. Enfin, il justifiait la demande du statut de « *réfugié* » politique pour le dictateur déchu en arguant des « *persécutions* » dont celui-ci pourrait désormais faire l'objet dans son pays.

Au Quai d'Orsay, où cette affaire commence à susciter un certain embarras, on ne s'estime pas concerné par une telle requête, le ministère ne traitant pas, souligne-t-on, ce genre de dossiers. On réaffirme que, aux yeux des autorités françaises, le séjour de M. Duvalier en France conserve, comme cela a été dit dès le départ, un caractère de « *transit* ». On souligne encore qu'en raison des « *troubles de l'ordre public* » qu'elle risquerait de provoquer une prolongation de la présence en France du dictateur n'est « *pas pensable* ».

Malgré les informations contradictoires en provenance de Monrovia, il apparaît d'autre part que les autorités françaises n'ont pas perdu tout espoir de convaincre le Libéria d'acceuillir « Baby Doc » et sa famille. Une démarche en ce sens a été effectuée jeudi en fin de matinée par l'ambassadeur de France auprès du gouvernement de ce pays, et les consultations continuent, au plus haut niveau, avec les Etats-Unis.

M. L.

LA RÉGION RHONE-ALPES PARALYSÉE PAR LA NEIGE

La circulation est très difficile dans tous les départements de la région Rhône-Alpes en raison des chutes de neiges qui se sont produites au cours de la nuit du 13 au 14 février. Dans le Rhône, l'Isère, la Loire, l'Ardèche, l'Ain et, bien sûr, la Savoie et la Haute-Savoie, le réseau routier secondaire est pratiquement bloqué et le réseau principal est en cours de dégagement.

A Lyon, où sont tombés 25 centimètres de neige depuis jeudi soir, toutes les montées d'accès au quartiers de Fouvières et de la Croix-Rousse sont bloquées en raison du verglas et des accidents de la circulation qu'il a provoqué. Dans la Drôme, les services de l'équipement se sont mis en grève à minuit en refusant d'effectuer des heures supplémentaires pour des revendications sur les effectifs. Le travail a cependant repris ce vendredi matin à 7 heures. En Ardèche il est tombé 3,60 m de neige en hauteur cumulée depuis le début des intempéries.

● BASKET-BALL : *la France invitée au championnat du monde.* — L'équipe de France de basket-ball a battu, jeudi 13 février à Laval, la Bulgarie par 102 à 93 en match éliminatoire du championnat du monde. Insuffisante pour obtenir une qualification, cette victoire a néanmoins permis à la France d'être « invitée » par les organisateurs à participer au tournoi mondial qui se déroulera en Espagne du 6 au 20 juillet prochain.

LES RAVISSEURS DE M. HEINEKEN ASSIGNÉS A RÉSIDENCE EN GUADELOUPE

Deux des ravisseurs présumés du brasseur néerlandais Freddy Heineken ont été assignés à résidence dans le territoire du département de la Guadeloupe. Les deux hommes, eux aussi de nationalité néerlandaise, auraient été transférés dès leur arrivée, jeudi 13 février, à Pointe-à-Pitre sur l'île de Saint-Barthélemy dépendant de ce département. Certaines informations font aussi état de leur transfert sur l'île de Saint-Martin, l'une des six autres dépendances de la Guadeloupe.

Ces informations avaient suscité jeudi une certaine émotion, l'île de Saint-Martin étant pour partie française et pour partie néerlandaise. Le transfert des deux hommes sur cette île aurait pu signifier que la France s'apprêtait à les extrader de manière déguisée vers leur pays d'origine, ce qu'on dément à Paris de source autorisée.

Sur CFM

de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)

VENDREDI 14 FÉVRIER
COSTA-GAVRAS
sera
Face au « Monde »
avec JACQUES SICLIER et CHRISTIAN VILLAIN

LUNDI 17 FÉVRIER
Allô « le Monde »
L'ENJEU DES ÉLECTIONS PORTUGAISES
Une émission présentée par **FRANÇOIS KOCH**

Le numéro du « Monde » daté 14 février 1986 a été tiré à 453 062 exemplaires

« IL FAUDRA GOUVERNER PAR ORDONNANCES », assure M. Giscard d'Estaing

M. Valéry Giscard d'Estaing déclare, dans un entretien publié par *l'Express* (daté 14-20 février), que le premier conseil des ministres d'après le 16 mars, si l'opposition l'emporte, devrait « *demander le pouvoir de gouverner par ordonnances pour redresser l'économie* » et décider, notamment, « *une amnistie apurant le petit contentieux qui encombre la vie des entreprises et des contribuables* ».

L'ancien président de la République prévoit, en outre, que le nouveau gouvernement prendra, en 1987, l'initiative d'un référendum sur le raccourcissement du mandat présidentiel. En 1986, les députés auront, toujours selon M. Giscard d'Estaing, voté le retour au scrutin majoritaire. Ces deux mesures, ajoutées à un « *début d'amélioration de la situation économique* » au printemps 1987, devraient « *changer le paysage politique* », estime-t-il.

En matière économique, outre le rétablissement de la « *confiance extérieure et intérieure* », l'ancien chef de l'Etat estime « *parfaitement réalisable* » d'économiser 1 % du PIB, soit 50 milliards de francs sur le budget de l'Etat. Pour M. Giscard d'Estaing, il faudra profiter des « *circonstances favorables* » et libérer rapidement tous les prix, « *quoi qu'il en coûte* ». « *Il faut,* dit-il en effet, *franchir le seuil de l'économie moderne.* »

L'ARABIE SAOUDITE PAIERA EN PÉTROLE SES ACHATS D'AVIONS DE COMBAT A LA GRANDE-BRETAGNE

Selon le *Financial Times* du vendredi 14 février, la quasi-totalité de la valeur du contrat de vente à l'Arabie saoudite de cent trente-deux avions de combat britanniques est couverte par une contrepartie en pétrole saoudien à la Grande-Bretagne. Il s'agit d'un troc d'armes contre du pétrole qui s'élève à 4 milliards de livres (environ 41 milliards de francs).

C'est en septembre 1985 que le Royaume-Uni a été choisi par l'Arabie saoudite, de préférence à la France, pour la fourniture de soixante-douze avions de combat Tornado (dans les deux versions d'attaque au sol et de défense aérienne), de soixante avions d'entraînement Hawk et de soixante avions-écoles Pilatus conçus en Suisse. Ce contrat est le plus important jamais conclu par la Grande-Bretagne.

Le *Financial Times* croit savoir que les deux gouvernements intéressés sont sur le point de mettre la dernière main à la rédaction du contrat. Sa signature, selon le quotidien britannique, était subordonnée à un accord pétrolier entre, d'une part, Shell et BP, et, d'autre part, le groupe américain Aramco, qui travaille en Arabie saoudite. Un agrément est intervenu, à la fin du mois dernier, sur le pétrole, dont un premier arrivage est attendu sous peu en Europe. Les quantités de pétrole impliquées seront livrées dans les trois ans.

En compétition avec le Tornado et le Hawk, la France avait proposé son Mirage 2000 et l'avion d'entraînement Alpha-Jet.

Sur le vif

Médailles

Vous l'avez eue, vous, la médaille des Arts et Lettres ? Non ? Tiens, c'est curieux ! Elles dégringolent comme s'il en pleuvait, en ce moment, les médailles. Normal. Il ne veut laisser que des bons souvenirs, le père Lang, histoire de se rappeler à eux au lendemain du 16 mars et de récupérer, sait-on jamais, son portefeuille. Alors, tous les matins, il dit à ses services : Qui on pourrait bien décorer aujourd'hui ? Eux, ils se creusent la tête, ils cherchent. Ils ne voient plus grand monde. Ils ont déjà épinglé tout ce qui bouge. Ils consultent fébrilement l'interminable liste des gens qui louchent du côté de leur boutonnière. Devant chaque nom, il y a une croix : fait.

Attention ! On ne décore pas n'importe qui n'importe comment. Il y a trois classes dans la décoration. La première classe, avec réception individuelle, petite fête personnalisée, rue de Valois, réservée à Liz Taylor ou Kirk Douglas. La classe affaires, avec sauteries de groupe. Des groupes de trois ou de six. L'autre jour, c'était Régine, Eve Ruggieri et Guillaume, le coiffeur, oui. Et il y a la classe touriste. Alors là, c'est beaucoup moins chouette. C'est le système charter. Faut amener son manger. Ou plutôt faut le bouffer sur son lieu de travail, où le ministre, bon prince, vous autorise, par écrit, à organiser une cérémonie. On n'a pas dû en recevoir beaucoup, des médailles, rue des Italiens, parce que moi, depuis le temps que j'y traîne, j'ai jamais trinqué en cet honneur.

De toute façon, on n'a pas le droit de la porter, la croix. Sauf le jour de la remise — ne pas oublier de passer l'acheter — et le jour de sa mort. Entre-temps, on peut arborer sa réplique en miniature. A une condition : être en frac. Non, pas en froc, en frac. Vous ne savez pas ce que c'est un frac ? C'est un habit noir à basques en queue de morue.

C'est pour ça que je l'ai refusée, moi. Si, si, absolument, on me l'a offerte sous l'ancien règne. J'ai dit : merci bien, mais non merci. J'avais rien à me mettre pour aller avec.

CLAUDE SARRAUTE.

CRISE A LA RADIO-TÉLÉVISION ITALIENNE

La démission du président de la RAI provoque une violente polémique

La radio-télévision publique italienne (RAI) est entrée dans une tourmente politique sans précédent. A tel point qu'elle fait surgir l'hypothèse d'une crise gouvernementale. Depuis deux ans et demi, les dissensions entre les partis de la coalition au pouvoir (notamment le Parti socialiste et la Démocratie chrétienne) ont empêché le renouvellement du conseil d'administration de la RAI. Traditionnellement, celle-ci est considérée comme un enjeu important, le haut-lieu du « lotissemen », la répartition des postes de direction entre les différents partis. Cet enjeu est dû à l'impact de la RAI sur quarante millions de téléspectateurs, dont bon nombre sont aussi des électeurs.

En automne dernier, le Parti socialiste a proposé de nommer à la présidence de la RAI un candidat « *au-desssus des partis* », M. Pierre Carniti, catholique et secrétaire général de la CSIL, un syndicat d'inspiration démocrate-chrétienne. Celui-ci a accepté le poste à deux conditions : la non-opposition du Parti communiste et la garantie de son indépendance vis-à-vis des partis, pour les futures nominations.

La Démocratie chrétienne a pourtant exigé de lui qu'il s'engage, par écrit, à nommer un vice-président social-démocrate, déjà désigné par les différents partis. Par crainte, selon la presse italienne, de voir le pouvoir et l'influence de la Démocratie chrétienne décliner. M. Carniti s'y est refusé et s'est retiré. L'affaire a déclenché une violente polémique entre démocrates-chrétiens et socialistes, mettant même en péril la coalition gouvernementale de centre-gauche. Ainsi, M. Claudio Martelli, secrétaire général adjoint du Parti socialiste, a accusé M. Ciriaco de Mita, secrétaire de la Démocratie chrétienne, d'être le « parrain » de la RAI... Il n'en est pas resté là. En indiquant que la RAI-TV était une télévision « *qui coûte toujours davantage et produit de moins en moins* ». M. Martelli a suggéré qu'un référendum soit mis sur pied à propos de « *cet organisme public qui se sert de l'argent de tous au profit d'un parti et d'un clan au pouvoir* ». En attendant, le numéro deux du Parti socialiste suggère aux Italiens de refuser de payer leur redevance à la RAI.

DANS LES PRISONS FRANÇAISES

Plus de la moitié des détenus toxicomanes sont contaminés par le virus du SIDA

Plus de la moitié des détenus toxicomanes à la seringue (57 %), hommes et femmes, sont contaminés par le virus du SIDA, selon les dépistages conduits dans un certain nombre des plus importantes prisons françaises. Or ces toxicomanes représentent, selon les établissements, de 10 % à 30 % de la population incarcérée.

Il faut donc estimer que de 5 % à 20 % de tous les prisonniers français sont contaminés par le virus LAV, ce qui représente un pourcentage considérable comparé à ceux des donneurs de sang du territoire national (1,25 pour mille donneurs sont contaminés, ce taux variant de 3,3 pour mille en région parisienne à 0 dans les centres ruraux).

Le milieu carcéral constitue donc un véritable réservoir de contamination potentielle, et ce fait, exposé cette semaine à la Société de médecine légale et de criminologie de France par les docteurs M. Bénézech (qui dirige le centre médico-psychologique régional de la maison d'arrêt de Bordeaux-Gradignan), P. Rager, P. Dustasta, A. Andrieux-Laclavetine et B. Lalanne (tous du service médical de la prison de Bordeaux-Gradignan), ne saurait être passé sous silence.

Il appelle à l'évidence à la mise en place de mesures précises et rigoureuses concernant l'hygiène et la sécurité sanitaire des prisons.

Ces mesures ont été adoptées à Bordeaux, où l'on pratique systématiquement (sur le budget de la maison d'arrêt) le dépistage de la syphilis, des stigmates de l'hépatite B et du SIDA (anticorps, anti-LAV). Un quart des détenus contaminés par le virus du SIDA sont malades. Les traitements des affections dites « opportunistes » (dues à des champignons comme le candida ou à des germes dont l'affaiblissement du système immunitaire favorise l'effloraison) sont conduits sur place, dans les sections médicales des établissements d'arrêt. Lorsqu'il est sérieusement atteint, le détenu se voit dirigé, lors de sa sortie, vers un service spécialisé dans le traitement du SIDA. Sinon l'hôpital de Fresnes s'en charge. Deux détenus toxicomanes sont morts récemment du SIDA à l'hôpital Saint-Antoine, où l'autopsie a confirmé le diagnostic.

L'équipe médicale bordelaise informe systématiquement le prisonnier positif au dépistage viral du SIDA de sa situation. Elle lui remet la notice concernant les précautions draconiennes d'hygiène que ces sujets doivent respecter. S'il l'accepte, elle reçoit les familles et les informe également.

Le secret médical étant, là comme ailleurs, et comme il se doit, respecté, ce sont des mesures d'hygiène générales qui ont été adoptées, tant à l'égard des gardiens que des compagnons de cellule auxquels la vérité ne peut être révélée.

L'homosexualité, les automutilations sanglantes, les tatouages, les prêts de matériel de toilette, voire de seringues dissimulées, sont fréquents en prison, où ils constituent des situations éminemment favorables à une extension de la contamination. Les gardiens, comme les détenus, peuvent être exposés à des contacts avec le sang à l'occasion d'automutilations ou d'accidents corporels.

Le docteur Bénézech et ses collaborateurs soulignent à ce propos la nécessité de porter des gants, tant pour les surveillants que pour les détenus lorsqu'ils sont amenés à manipuler un blessé ou à nettoyer les sols ou les linges tachés de sang. Une note conjointe « justice-santé » du 5 septembre dernier spécifie en outre qu'il y a lieu, dans ce cas, de procéder à des mesures immédiates de désinfection. De plus, tous les déchets médicaux de la maison d'arrêt de Bordeaux sont incinérés. De telles mesures sont loin d'être adoptées dans l'ensemble des prisons françaises, « *où l'hygiène reste médiocre en dépit du fait que la population qu'elles abritent est à haut risque épidémiologique* ».

L'exemple de Bordeaux-Gradignan montre qu'« *il est inacceptable que le SIDA reste un tabou national, au point que l'on préfère l'ignorer au risque d'engendrer une extension incontrôlable de la contamination* ».

A cette maison d'arrêt, la « banalisation » du problème a conduit à l'adoption de mesures de bon sens, de précautions dont il paraîtrait difficilement concevable qu'elles ne soient pas mises en vigueur partout. La politique de dépistage et d'information systématique qui s'y trouve à présent menée constitue la condition indispensable, estime l'équipe de médecins, à la limitation d'une menace qui, sans ces mesures, pèserait non seulement sur la santé des détenus mais aussi sur leur famille, sur leur entourage et sur tous ceux qui travaillent dans les prisons.

« *Dédramatiser,* dit le docteur Bénézech, *ce n'est ni cacher la vérité ni minimiser le risque de propagation. C'est en responsabilisant les personnes concernées à tous les niveaux que l'on peut espérer vaincre la peur et juguler l'épidémie.* »

Cette attitude est, hélas ! peu répandue dans les prisons françaises, où le problème sanitaire que pose l'extension du SIDA est loin d'être réglé. Les autorités responsables n'ont d'ailleurs pris à ce jour aucune mesure précise à ce sujet qu'elles préfèrent occulter alors que la situation est sans aucun doute préoccupante et qu'il serait difficilement tolérable de la « *laisser se développer plus avant* ».

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

SIX HÉMOPHILES SUR DIX SONT SÉROPOSITIFS

Les premiers résultats de l'étude que poursuivent, auprès des hémophiles, sous la direction du docteur J. P. Allain, 29 centres de transfusion sanguine et spécialistes français indiquent que plus de 60 % de ces sujets sont contaminés par le virus du SIDA (75 % à l'hôpital Necker). Cette contamination se fait par les extraits et facteurs de coagulation qui doivent être administrés régulièrement aux hémophiles (ils sont six mille en France), lesquels souffriraient sans cela d'hémorragies constantes.

Le plus fort taux de contamination est observé chez les hémophiles qui ont reçu du concentré de facteur de coagulation, dit facteur VIII, préparé avec des plasmas importés du continent américain. L'étude nationale a porté sur des centaines d'hémophiles qui font à présent l'objet d'une surveillance biologique et clinique étroite. Ainsi pourront vraisemblablement être déterminés les tout premiers signes qui conditionnent ou qui freinent le développement de la maladie dans toute sa plénitude. Les traitements actuels dont bénéficient les produits administrés aux hémophiles font que ce type de contamination par le virus du SIDA est devenu impossible pour l'avenir. Mais l'ampleur qu'il revêt et la gravité de la situation montrent la nécessité absolue d'étendre au monde entier le dépistage systématique des donneurs de sang, quel que soit leur pays d'origine.

Dr E. L.

RECTIFICATION. — La Fondation de gérontologie est joignable au numéro suivant : **45-25-92-80**, et non au 45-29-92-80, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* « Médecine » du 12 février.





A B C D E F G